This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Fr 44.2

Harvard College Library

GIFT OF

Archibald Cary Coolidge, Ph.D.

(Class of 1887)

PROFESSOR OF HISTORY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT-VINGT-DEUXIÈME VOLUME

ANNÉE 1906-1907. — Tome II.

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 7 FRANCS

REIMS

CHEZ L. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

19, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

M D CCCC X

Digitized by Google

NOTA

Toute reproduction est interdite sans l'agrément de l'Académie et des auteurs.

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés par l'Académie appartient tout entière à leurs auteurs

Digitized by Google

Répertoire Archéologique

DE L'ARRONDISSEMENT DE REIMS

(Suite)

Canton de Bourgogne

PAR MM. JADART ET DEMAISON

Membres de la Commission d'Archéologie de l'Académie

INTRODUCTION

« *Attache-toi à la Patrie, à la terre chérie de tes pères : là sont les racines profondes de ta force.* »

SCHILLER.

Le *Répertoire archéologique du canton d'Ay* a été publié en 1892 et celui du canton de Beine en 1900[1]. Le tour du canton de Bourgogne est arrivé en 1910, et il ne produira pas moins d'édifices intéressants, ni de souvenirs historiques et de curieuses œuvres d'art que les précédents.

Depuis la publication du dernier volume, l'un des

[1] *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXVIII et CII.

Digitized by Google

collaborateurs, M. Charles Givelet, a quitté ce monde en 1903, et l'on peut dire qu'il fut, en matière d'archéologie locale, l'un des plus dévoués ouvriers de la première heure dans la phalange groupée dans le pays rémois par M. de Caumont en 1845 et en 1861. Son nom reste écrit en tête de l'œuvre et ses notes aideront à en poursuivre la suite. Un autre ouvrier d'une heure moins lointaine, mais à son tour actif et désintéressé dans l'étude de nos monuments ruraux, vient aussi de disparaître de nos rangs cette année. M. l'abbé Alfred Chevallier, curé de Montbré, et une mention de gratitude est bien due à la mémoire de celui qui a coopéré à nos publications présentes et futures, notamment pour les cantons de Châtillon-sur-Marne et de Ville-en-Tardenois. Ses carnets de notes et ses croquis de monuments et d'œuvres d'art restent également acquis à nos archives.

Après avoir déploré la perte de ces deux collaborateurs, nous devons aussi payer un tribut de reconnaissance à nos bienfaiteurs : à l'Académie de Reims en première ligne, à cette Société généreuse qui s'associe à nos efforts et consent à imprimer dans ses *Travaux* tout le texte du *Répertoire* [1] ; — au Comité des Travaux historiques et scientifiques dont l'avis favorable nous a valu, cette fois encore, une subvention du Ministère

[1] Le texte, imprimé dans les *Travaux*, forme le présent volume, auquel s'ajoutent les planches hors-texte. Les frais en sont couverts par les dons suivants : 400 francs du Ministère, 500 francs du Comité cité plus loin, et 100 francs d'un généreux confrère.

Digitized by Google

de l'Instruction publique[1]; — au Comité d'organisation du Congrès de l'Association française à Reims en 1907, qui, conservant des ressources disponibles, nous en a alloué une part notable ; — à des amis de notre entreprise, qui en facilitent la mise au jour par des dons, des souscriptions, des photographies, des dessins, des reproductions diverses, notamment M. le Dr Pol Gosset, MM. Ed. Lamy, E. Kalas, Abel Lajoye, E. Auger, Léon Margotin, Cousin-Henrat, Paul Bouchette, Ch. Bosteaux, F. Grandremy, G. Beausseron, A. Bouxin et A. Delloux.

Après avoir payé ces dettes à nos confrères et à nos concitoyens, nous pourrions aborder la description du canton en présentant le tableau général et d'ensemble de ce que nous y avons rencontré de saillant et de caractéristique. Mais ce sera l'objet de la seconde partie de cette introduction, et nous voulons auparavant marquer une fois de plus l'intérêt qui s'attache à nos églises rurales en reproduisant les appels et les témoignages qui se sont élevés de toutes parts, en ces derniers temps, en faveur de leur conservation. Dans la crainte des risques qu'elles courent plus que jamais à la suite de la Séparation de l'Église et de l'État, un accord s'est formé pour réclamer leur maintien dans leur intégrité entre les archéologues et les artistes, entre les historiens et les littérateurs, entre tous ceux qui désirent maintenir

[1] *Comité des Travaux Historiques*, section d'archéologie. Séance du 16 mars 1908, présidence de M. Héron de Villefosse. L'Académie de Reims demande une subvention en vue de publier le Répertoire archéologique de l'arrondissement. Renvoi à M. Adrien Blanchet.

Digitized by Google

à la France sa plus riche parure historique et artistique au sein de nos campagnes les plus reculées comme aux abords de nos grandes villes.

Puissent ces extraits d'écrivains bien divers, dont nous allons produire les textes, raviver parmi les habitants et les administrateurs de nos communes rurales le vif attachement au clocher, vieux sentiment bien français, et provoquer partout leur sollicitude pour ces édifices dont les réparations urgentes et le maintien en bon état sont un devoir étroit pour eux comme ils le furent pour leurs ancêtres !

Si nous donnons ces conseils, c'est pour éviter, un jour prochain peut-être, la ruine de quelques-unes de nos églises champenoises, urbaines et rurales, comme il est arrivé déjà autour de nous [1].

I. — Des Églises rurales en général

Ce fut surtout de 1840 à 1860 que se réveilla dans la France entière l'attention générale en faveur des anciens types de notre architecture nationale : leur conservation s'imposa aux pouvoirs publics et l'étude

[1] L'église de Grisy-Suisnes, près de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), détruite et rasée en 1909. — Clochers de Cinqueux (Oise) et de Montchauvet (Seine-et-Oise), détruits par la dynamite en 1910. Voir l'article d'André Hallays sur ces actes de vandalisme dans le feuilleton du *Journal des Débats* du 10 juin 1910. — Cfr. même journal sur les risques de destruction de l'église d'Hermes (Oise), 27 juin 1910 et avril 1911. — *Au pilori*, article signé H. D. sur la destruction du clocher de l'église de Montchauvet (Seine-et-Oise) par la dynamite, avec la vue de l'édifice avant et après le dynamitage. (*Touring-Club de France*, juin 1910, pp. 250-51.)

Digitized by Google

en fut entreprise jusque dans le dernier village. La fondation de la Société française d'Archéologie et la diffusion de sa revue, le *Bulletin monumental*, imprimèrent au mouvement un essor qui dure encore et qui se manifeste chaque année dans des visites et des congrès intéressant certaines villes ou une région tout entière. Les congrès qui ont eu lieu dans nos environs et notamment à Reims, en 1861 et en 1887, seront continués en 1911 et nous vaudront une ample moisson de renseignements et d'études sur nos églises urbaines et rurales.

La confection d'une carte monumentale de chaque région, puis celle de la France entière, rendrait les plus grands services [1]. A cette carte seraient annexées autant de monographies d'églises qu'il serait possible d'en rédiger sur place, en s'inspirant des récentes études publiées sur le plan le meilleur à adopter dans ces monographies [2]. Ce ne sont pas les églises seules qu'il faudrait dessiner et décrire en grand nombre, ce sont les débris antiques, les châteaux du moyen âge

[1] « Il n'existe pas de carte monumentale de la France et c'est grand dommage, elle rendrait tangible l'effroyable hécatombe qui menace de *démonumentiser* notre pays, comme on le déboise ! » PÉLADAN, *Le Budget monumental et les églises*, dans la *Revue politique et littéraire*, Revue bleue, 15 février 1908, p. 219. L'auteur ajoute : « De quelque côté que l'on se tourne, on ne voit que chefs-d'œuvre en perdition. » (*Ibidem*.)

[2] *Le plan d'une monographie d'église et le vocabulaire archéologique*, par MM. Georges DURAND et E. LEFÈVRE-PONTALIS, dans le *Bulletin monumental*, 1907, t. LXXI, pp. 136 à 159. — *Le plan d'une monographie d'église et le vocabulaire archéologique*, lettre de M. L. DEMAISON au Directeur de la Société française d'Archéologie, publiée dans le *Bulletin monumental*, 1907, t. LXXI, pp. 351 à 360. (Non tirée à part.)

Digitized by Google

debout et les châteaux en ruines [1], les fontaines publiques, les croix de chemin et de cimetière, les pierres tombales exposées à tant de risques, souvent déplacées et mutilées, survivantes quand même par fragments à tant de causes d'anéantissement [2].

Écoutons maintenant les voix des savants professeurs et des antiquaires voués à cette croisade de la conservation des vestiges du passé au milieu de nos générations si facilement oublieuses, ingrates et destructrices.

M. Camille Jullian, ouvrant au Collège de France, son cours d'Histoire et des Antiquités nationales, disait en 1905 à ses auditeurs quelle était la survivance des monuments à travers les âges : « C'est de cette seconde vie des monuments antiques que je voudrais vous parler maintenant. Vous verrez comme elle marque à merveille les goûts directeurs d'une époque ; elle achèvera de vous montrer combien l'étude de ces vieilles

[1] « On a pillé, ravagé, détruit beaucoup de châteaux en France ; mais il y en avait un si grand nombre, que ceux qui subsistent encore ne permettent guère au voyageur de s'apercevoir que ce nombre ait diminué. — Ce qui a été le moins épargné, ce sont les couvents, les abbayes, les cloches, et surtout les croix. C'est une merveille aujourd'hui d'en rencontrer une. Sur la pointe des édifices publics, on les a remplacées le plus communément par le bonnet rouge et le drapeau tricolore. » Henri Meister. Extrait d'un *Voyage en France vers 1795*, *Revue des Deux-Mondes*, novembre 1902.

[2] En terminant son recueil des *Inscriptions de l'ancien décanat de Dun*, M. l'abbé J. Nicolas dit : « Combien cette excursion épigraphique eût été et plus féconde et plus digne d'intérêt sans la manie des innovations, vandalisme impie et sacrilège, qui s'attaque impitoyablement à tous les souvenirs du passé, et qui hélas ! n'a pas dit son dernier mot. » (*Mémoires de la Société des Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 1905-06, p. 52.)

Digitized by Google

pierres révèle de pensées populaires et d'états d'âmes, et qu'il y a dans cette étude, je le dis une seconde fois, une secrète et puissante vertu, qui, au lieu de rétrécir l'histoire, la dilate pour l'intelligence des plus vastes idées[1]. »

Et M. Ernest Babelon, retraçant et accentuant devant les Sociétés savantes de France, au Congrès de la Sorbonne en 1910, leur rôle de plus en plus nécessaire pour l'intelligence des édifices du passé en tous lieux, précisait dans le détail ce qu'elles devraient faire en vue d'une action conservatrice en dehors de l'érudition. Aller sur place le plus possible, expliquer aux populations leur intérêt et leurs devoirs en ce qui concerne les témoins du passé encore debout sur leur territoire, tel était l'un des aspects de cette mission des Sociétés savantes. Parlant au nom du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, il souhaitait que les anciens monuments de la France, sans exception, fussent placés sous la sauvegarde du « respect public »[2]. On ne pouvait mieux dire, ni plus opportunément.

Un sujet d'admiration qui se reproduit à chaque pas

[1] *La vie et l'étude des monuments français*, leçon d'ouverture à la chaire d'Histoire et d'Antiquités nationales, prononcée au Collège de France le 7 décembre 1905, par M. Camille Jullian, et publiée dans la *Revue politique et littéraire*, 6 et 13 janvier 1906.

[2] *Revue des Questions historiques*, 1er juillet 1910, p. 290, analyse et conclusions pratiques du discours de M. Babelon à la clôture du Congrès des Sociétés savantes en 1910 à la Sorbonne, — moyens propres à intéresser le pays entier à la conservation de ses monuments. — Cfr. *En Flânant*, par André Hallays, dans le *Journal des Débats* du 10 juin 1910.

Digitized by Google

du touriste, c'est l'étonnante floraison qui survit du gothique flamboyant dans nos campagnes, soit qu'on ait reconstruit de la sorte la vieille église tout entière, soit qu'on y ait accolé une abside, un portail, une tour, une annexe quelconque. Dans un livre traitant d'une biographie illustre, M. Georges Hanotaux, de l'Académie Française, nous a expliqué la raison d'être, le milieu favorable et la beauté de ce style confinant à la Renaissance : « S'il y eut, écrit-il, au cours de notre histoire une époque où notre peuple connut la douceur de vivre, ce fut vers la fin du XVe siècle et le premier quart du XVIe siècle. Le moyen âge était fini, l'aube des temps modernes se levait ; une espérance passait sur le monde... L'art français produisit en ce temps sa fleur la plus exquise ; le gothique flamboyant embellit de son luxe assorti les horizons délicats et les coteaux modérés de notre France. Cette floraison éclatante et comme d'un été soudain, est le témoignage le plus assuré de la richesse et de la tranquillité du pays. Un seul nom suffit pour évoquer ces heureuses années : c'est celui de Louis XII, le *Père du peuple*. La France resta pendant des siècles reconnaissante à ce prince des heures de bien-être qu'elle avait connues sous son règne[1]. »

Un autre écrivain, collaborateur d'une revue pleine de verve et de patriotisme, défend de la sorte la cause de nos monuments, au nom de la foi religieuse qui inspira leurs constructeurs : « Bien que les monuments

[1] G. Hanotaux, *Histoire du Cardinal de Richelieu*, t. I, p. 499.

Digitized by Google

des âges croyants soient devenus rares, dit-il, et que leur nombre décroisse tous les jours, tâchons au moins de conserver notre patrimoine artistique, déjà si fortement entamé. Passionnons-nous pour l'intégrité de ces restes artistiques destinés à être dans un prochain avenir la proie du temps rongeur, et défendons pierre par pierre nos anciens monuments, où se reflète un peu de cette vieille foi qui a pétri l'âme du peuple lorrain [1]. » La leçon est bonne en Champagne autant qu'en Lorraine.

Prenant les choses de plus haut encore, un troisième écrivain nous dit : « En face de l'humanité, le plus grand titre de notre pays est l'architecture. » Il ajoute, sur un ton prophétique, cette menace pour l'avenir, si nous renions nos plus intimes traditions en vouant à la ruine nos édifices grands ou petits : « Le vertige qui nous pousse à renier le passé contredit à l'expérience. Une race, comme un individu, porte en elle un ensemble de traits que la vieillesse elle-même ne dément pas ; et en reniant son berceau, on risque de ne plus retrouver sa tombe [2]. »

Mais ce ne sont pas seulement les édifices que l'on doit surveiller et entretenir, c'est leur mobilier ancien, leur décoration séculaire qu'il faut également maintenir et faire durer. A cet égard, d'excellents conseils

[1] Article signé Louis Gilbert, sur la légende de saint Hubert en Lorraine, dans l'*Austrasie*, avril 1906, p. 506.

[2] Le Propre du Temps. *La France monumentale et la politique*, article signé Péladan, dans la *Revue politique et littéraire*, 18 janvier et 15 février 1908, pp. 85, 86 et 219. — Cfr. Même revue : *Le sort des églises désaffectées*, par le même, 21 juin 1905.

Digitized by Google

ont été donnés en maintes occasions depuis plus de trente ans, des inventaires ont été ordonnés à plusieurs reprises afin de prévenir les dilapidations et les risques de toute nature courus par ces œuvres d'art, trop souvent délaissées comme une proie à l'incurie ou à la cupidité. L'élan donné par M. de Chennevières[1] n'a pas été suivi assez généralement, il ne faut pas se le dissimuler, et il suffit de comprendre les plaintes d'un juge compétent en la matière, M. J. Guiffrey, pour juger des pertes entraînées par la négligence des uns et la malveillance des autres :

« L'Inventaire des richesses d'art de la France serait en ce moment un catalogue des plus précieux, s'il avait été poursuivi sans défaillance depuis trente ans. Tandis que nous négligions cette œuvre capitale, d'une si haute utilité, nos voisins ont travaillé et ont donné un effort considérable. Il n'est que temps de se mettre à l'œuvre pour sauver ce qui reste en France des trésors du passé. Peut-être est-il même bien tard; car il est inutile de se dissimuler que jamais les trésors de nos églises n'ont été aussi menacés qu'aujourd'hui[2]. »

[1] 15 mai 1874, circulaire de M. le marquis de Chennevières, directeur des Beaux-Arts, invoquant les précédents historiques et exposant la nécessité de dresser le bilan officiel de toutes les richesses ignorées et exposées à mille dangers dans notre pays. J. Guiffrey, octobre 1905, *Journal des Savants*, p. 514.

[2] *Inventaire des monuments d'art en France et en Allemagne*, par J. Guiffrey, dans le *Journal des Savants*, octobre 1905, pp. 513 à 528. Examen de l'*Inventaire général des richesses d'art de la France* et de deux publications allemandes analogues, dans la province du Rhin et en Westphalie.

Digitized by Google

Ce n'est pas faute cependant aux études descriptives entamées en beaucoup d'endroits, aux thèses juridiques mises au jour [1], aux mesures conservatoires de l'administration des Beaux-Arts [2]. Mais tous ces témoignages d'intérêt resteront lettre morte, si un concours général de bonne volonté ne se produit pas en tous sens et en tous lieux, afin d'aboutir, par la voie de l'accord et de la générosité commune, à l'entretien et à la sauvegarde de ce qui peut être mis en péril.

Il convient même de courir au-devant du danger, de ne pas attendre pour un édifice en mauvais état la réussite d'un projet de classement. Le classement est une mesure qui sera toujours exceptionnelle, ne pouvant être garantie qu'aux seuls édifices d'un intérêt d'art incontestable. Tous les autres édifices ne nous intéressent pas moins en eux-mêmes. Par exemple, dans le canton de Bourgogne, une seule église est classée, celle de Cauroy-lès-Hermonville, et cependant nous jugeons comme également dignes de cette faveur les églises de

[1] Université de Paris, Faculté de Droit. *De la protection des Monuments historiques ou artistiques, des sites et des paysages.* (Évolution historique. Restrictions à la propriété privée foncière.) Thèse pour le Doctorat. L'acte public sur les matières ci-après sera soutenu le vendredi 31 mai 1907, à 1 heure, par Fernand Cros-Mayrevieille. Paris, Larose, 1907. Grand in-8° de 286 pages. D'une lecture facile et attachante, cette thèse que cite volontiers M. André Hallays est instructive et solide à la fois.

[2] *La Chronique des Arts*, 11 mai 1907, pp. 162-163. La conservation des Monuments religieux. Analyse des décrets des 12, 26 et 30 avril fixant le rôle des commissions, des inspecteurs, conservateurs, etc., chargés d'assurer le classement et la conservation des édifices et objets d'art.

Digitized by Google

Bourgogne, Lavannes, Boult-sur-Suippe, Saint-Thierry et Heutrégiville pour leur ensemble harmonieux des plus belles époques. Les églises de Bazancourt, Brimont, Caurel, Cormicy, Fresnes, Pomacle, Courcy, Isles-sur-Suippe, Warmeriville, sans avoir un degré semblable d'intérêt monumental, offrent des portions remarquables et particulièrement des clochers bien dignes de sauvegarde. Il en est de même à Witry-lès-Reims, où la tour seule a survécu dans une reconstruction qui a jeté bas des parties encore solides. Nous examinerons plus loin en détail les autres églises du canton qui nécessiteront toutes des dépenses d'entretien plus ou moins urgentes et considérables.

Si l'État ne peut subvenir qu'aux monuments classés, les communes ont à pourvoir à la conservation et au bon état des églises qui sont légalement reconnues comme étant leur propriété et servent en réalité aux besoins de la majorité de leurs habitants. Ceux-ci ne doivent pas non plus, individuellement, rester indifférents au sort des édifices qu'ils fréquentent, et ils sont obligés de contribuer à leur entretien, non moins, et je dirai plus encore, qu'à leur décoration intérieure.

En effet, cette décoration intérieure qui a causé, depuis trente et quarante ans, tant de dépenses peut-être excessives et superflues en beaucoup de lieux, ne doit-elle pas être jugée aujourd'hui d'ordre très secondaire, lorsque se pose le problème de l'existence même des monuments ? Outre la question d'art bien négligée ou offensée même en trop de peintures murales

Digitized by Google

et de statues banales [1], que restera-t-il dans l'avenir de ces dépenses d'embellissement qui auraient pu s'appliquer mille fois plus utilement au gros œuvre de l'édifice, à sa couverture ou à la base de ses murs ? Que de dépenses aussi indûment faites pour arriver à une prétendue unité de style dans l'édifice ou sa décoration ! Sachons donc désormais réserver à ces besoins primordiaux, à cette alternative de vie ou de mort de nos petits monuments ruraux, les produits de la générosité des fidèles et les ressources d'une ingénieuse sollicitude. Offrons notre quote-part à la commune pour le maintien de son église qui est la propriété commune, l'honneur et le centre des souvenirs de tous les habitants. Tandis que l'État garantira les assises des cathédrales, l'aumône de chacun viendra au secours des moindres églises et consolidera ces trente six mille clochers qui sont l'une des parures de la France.

Ce ne sont point là des vœux hors de propos, ce sont au contraire des souhaits conformes à la réalité des périls et des risques que courent ou vont courir, dans un avenir plus ou moins rapproché, le plus grand nombre des édifices religieux de notre pays, et leur cause est liée, sachons-le, à nos traditions, à notre honneur ; elle est, à beaucoup d'égards, la cause même de notre civilisation.

[1] Le problème du choix d'œuvres modernes s'est déjà posé en bien des études ; citons notamment : *Comment rénover l'art chrétien ? Les causes de sa dégénérescence et les moyens de le relever*, par Alphonse Germain. Paris, Bloud, in-16 de 64 pages. — Compte rendu dans *La Chronique des Arts* du 23 février 1907, p. 63.

Digitized by Google

II. — Des églises du canton de Bourgogne en particulier

Ce canton, qui compte vingt-cinq communes, n'offre pas à l'archéologue d'autres sujets d'étude en fait de monuments debout, que ses vingt-sept églises[1]. Il n'existe de débris antiques (stèle gallo-romaine et borne milliaire) qu'à Brimont, et en outre un sarcophage mérovingien à Pomacle. Les fouilles et les découvertes dans les cimetières des époques gauloise, romaine et franque, ont été beaucoup moins nombreuses et abondantes dans le canton de Bourgogne que dans celui de Beine. Nous signalerons d'ailleurs, à l'occasion de ces découvertes, les lieux-dits des terroirs où les fouilles ont eu lieu.

Le plus grand nombre des églises remontent au moyen âge, mais la plupart d'entre elles présentent des portions de différentes époques; par exemple, l'église de Cormicy dont la nef est en majeure partie romane, offre un chevet du XIIIe siècle, tandis que son portail, ainsi que la tour, sont du XVIe siècle. Les églises d'Heutrégiville et de Lavannes (sauf la tour du portail) offrent seules une homogénéité parfaite dans le beau style gothique du XIIIe siècle. La nef de l'église de Bourgogne, le chevet et le transept de celle de Boult-sur-Suippe appartiennent aussi à cette période. Sauf le

[1] Chaque commune a son église, mais nous comptons deux églises en plus, celle de Pontgivart, dépendant d'Aumenancourt-le-Grand, et celle de Sapigneul, dépendant de Cormicy.

Digitized by Google

porche gothique, l'église de Saint-Thierry est un type d'église romane avec trois absides circulaires. L'église de Merfy date du XVIe siècle comme celle de Villers-Franqueux. L'église de Pouillon est entièrement du style du XVIIIe siècle ; celle de Loivre a été rebâtie au XIXe siècle, sans caractère, tandis que celles de Bermé-ricourt, Thil et Pontgivart sont absolument modernes, du milieu du XIXe siècle, mais conçues sur un type gothique.

A la suite de cet aperçu sommaire des principaux édifices du canton de Bourgogne, il est essentiel de classer leurs diverses portions plus saillantes en un tableau d'ensemble, et d'y comprendre aussi les œuvres d'art, les inscriptions, les simples curiosités historiques et artistiques.

Porches, Portails et Façades

Deux églises seulement possèdent aujourd'hui des porches remarquables du moyen âge, celles de Cauroy-lès-Hermonville et de Saint-Thierry. Le porche de Cauroy a un intérêt supérieur par la beauté de ses chapiteaux et l'originalité de leurs figures. Celui de Saint-Thierry, en partie restauré, est d'un très beau type gothique.

Le porche de Caurel-lès-Lavannes a disparu, il y a une trentaine d'années seulement; il était d'une grande simplicité, mais d'un type roman de plus en plus rare parmi nous.

Les églises de Loivre et de Fresnes ont encore des entrées précédées d'un porche ; dans cette dernière

Digitized by Google

commune, il est recouvert d'une toiture en charpente.

L'église de Witry-lès-Reims est aussi précédée d'un porche moderne en avant du portail avec galerie supérieure, et une sorte de porche roman a été construit récemment avec goût devant la porte latérale de l'église de Brimont.

Les portails latéraux de Boult-sur-Suippe sont d'un curieux caractère du XIIIe siècle.

Quant aux façades, nous n'en avons qu'une de grandes proportions à signaler, celle de l'église de Cormicy, d'aspect flamboyant et de l'époque encore gothique du XVIe siècle, bien mutilée malheureusement dans sa sculpture et aussi dans son architecture depuis l'incendie du clocher en 1819.

L'église de Villers-Franqueux a conservé sa façade occidentale de l'époque romane, tandis que le reste de l'édifice avait été reconstruit au XVIe siècle.

Nefs

La nef de l'église de Cormicy est en majeure partie romane, et s'est conservée à peu près intacte ; c'est le spécimen le plus étendu du canton en ce genre [1].

La nef de l'église de Bourgogne est, au contraire, le type du style gothique du XIIIe siècle, et rivalise avec celles de Lavannes et d'Heutrégiville pour sa belle construction et la décoration de ses chapiteaux.

[1] Une coupe de cette nef et d'autres remarquables dessins de l'édifice entier viennent d'être exécutés par M. André Salaire et exposés par lui à l'École régionale des Arts industriels de Reims, le 31 juillet 1910.

Digitized by Google

Les nefs des autres églises du moyen âge n'ont pas ce caractère imposant, comme à Aumenancourt-le-Grand, Brimont, Caurel, Cauroy, Courcy, Pomacle, Saint-Thierry et Warmeriville. Cette dernière église a cependant des particularités remarquables.

La nef de Bazancourt a été reconstruite au XVIIIe siècle, et les églises d'Isles-sur-Suippe et de Witry-lès-Reims ont perdu leur vieille nef au XIXe siècle, ainsi que les autres églises citées plus haut comme reconstruites en entier de nos jours.

Tours et Clochers

C'est par le maintien du plus grand nombre des tours du moyen âge que se distingue entre tous le canton de Bourgogne.

Nous y comptons dix-huit clochers des époques romane ou gothique : Bourgogne, Aumenancourt-le-Grand, Bazancourt, Boult-sur-Suippe, Brimont, Caurel, Cauroy, Courcy, Fresnes, Heutrégiville, Isles-sur-Suippe, Lavannes, Pomacle, Saint-Étienne-sur-Suippe, Saint-Thierry, Warmeriville et Witry-lès-Reims. Le plus ancien de ces clochers est sans doute celui de Bazancourt, qui peut dater du milieu du XIe siècle et être contemporain de la tour sud de l'église Saint-Remi de Reims. L'église de Lavannes a deux tours, l'une primitive sur le portail, l'autre du XIIIe siècle au carré du transept. L'église de Witry, qui conserve sa tour ancienne en façade du nouvel édifice, pourrait en offrir une seconde sur la même ligne. La tour de Pomacle est

Digitized by Google

d'une structure massive et de dimensions hors de pair : elle s'affirme comme un appareil de défense et un lieu de refuge pour les habitants. La tour de Courcy est d'un aspect singulier en ce qu'elle n'a plus de toiture apparente.

L'église de Cormicy avait une tour élancée avec une flèche pittoresque du XVIe siècle, mais elle a perdu beaucoup de son élégance dans la reconstruction qui suivit l'incendie relaté plus haut.

Le surplus des clochers est sans caractère ; ce sont des flèches en charpente à Berméricourt, à Pontgivart, à Loivre, à Merfy, à Thil et à Villers-Franqueux. Le clocher de Pouillon, de forme bulbeuse, provient, dit-on, de l'abbaye de Saint-Thierry, et il aurait été le clocher du chœur de l'ancienne église abbatiale, si l'on en juge par la vue du monastère dans le *Monasticon gallicanum*.

Cloches

Si les vieilles tours abondent dans le canton de Bourgogne, les vieilles cloches en ont disparu. La doyenne, une de celles du chef-lieu, remonte au commencement du XIXe siècle (1812) : il faut donc renoncer à développer ici une étude de campanographie qui ne serait qu'un relevé de noms contemporains. Il suffira de faire mention des cloches modernes à l'article de chaque commune, en y joignant quelques inscriptions d'anciennes cloches refondues.

Mais, par voie d'addition et de correction, nous avons à parler d'une cloche fort ancienne, dont la

Digitized by Google

description a été omise dans le canton de Beine, à l'article de Saint-Martin-l'Heureux. Alors que nous avions accepté sur place un renseignement qui nous donnait la cloche de cette église comme une « cloche sans intérêt [1] », il se trouva qu'elle en avait beaucoup, et nous apprîmes, à la suite de la publication du volume en 1900, que cette cloche datait du xve siècle, et que son inscription relatait les noms de ses parrain et marraine [2]. En effet, il résultait bientôt après d'une nouvelle visite de l'église et de l'ascension des combles par une échelle à l'extérieur, car il n'existe plus de clocher sur ce petit édifice, que nous étions en présence d'une cloche portant la date de 1463, et dont voici la légende et la description complète.

La cloche mesure 0 m 62 de diamètre à la base et 0 m 52 de hauteur sans les anses ; celles-ci ont 0 m 15 de hauteur et sont, au nombre de six, ornées de torsades et engagées dans le mouton auquel la cloche est suspendue. Sur ce mouton, plus récent que la cloche, on lit les initiales E B et la date de 1691, tracées au couteau.

Le battant de la cloche est l'ancien battant en fer, sans renflement aucun ; il est suspendu à un anneau et carré du bas.

La panse de la cloche est garnie de filets, deux au-dessus de l'inscription et deux au-dessous, trois au bas de la panse et deux aux bords.

[1] *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims*, canton de Beine, 1900, p. 297.

[2] Lettre de M. l'abbé Saint-Denis, curé de Dontrien et de Saint-Martin-l'Heureux. A la suite, visite de la cloche le 8 mai 1900.

Digitized by Google

L'inscription est moulée en lettres minuscules gothiques et précédée d'une petite croix dressée sur une haute tige ; elle porte ce texte en une ligne très lisible, n'offrant de points qu'entre les chiffres de la date :

† LAN M : C : C : C : C : L . X . III ME LEVART *(sic)* [1]
PERESSON DROVET ET COLLETTE SA FEMME

Le son en est pur et argentin, la note est le *sol* ou le *la*. Le nom du parrain se retrouve dans un document contemporain, aux Archives de Reims, où l'on voit figurer en 1474 Person Drouet parmi les censitaires de l'archevêque de Reims [2].

Une inscription du XVIe siècle, relative à une réparation à la toiture de l'église en 1544, se lit au mur du chevet à l'intérieur des combles :

Lā mil V^C XL IIII Nicolla hodin couvereur a retenu la couverture de cet eglise de Sainct Martin.

Deux autres inscriptions modernes relatent aussi des réparations (1815 et 1840).

[1] Pour *me levèrent*, expression donnée par analogie du baptême des enfants que les parrains et marraines lèvent des fonts baptismaux.

[2] Cens dus à l'archevêque de Reims, au village de Saint-Martin-l'Heureux, à la Saint-Remi d'octobre : « Person Drouet... iiij. d. p. » (Fs. de l'Archevêché de Reims, G. 103, Compte de 1474-5, fol. 8 v°.) — Même mention dans le compte de 1475-6 (G. 104). Elle ne figure plus dans le compte de 1477-8.

Digitized by Google

Transepts, Chevets et Absides

Nous avons déjà signalé les trois absides circulaires de l'église de Saint-Thierry comme étant les mieux conservées du canton pour la période romane. Il reste à Bazancourt des parties datant du XIIe siècle, ainsi qu'à Fresnes, à Brimont et à Bourgogne. Cette dernière église s'est accrue d'une fort belle chapelle latérale au XIVe siècle.

Un chevet carré très remarquable est celui de l'église de Boult-sur-Suippe, de même que son transept également du XIIIe siècle. A Lavannes, l'abside du même siècle est circulaire, comme à Heutrégiville.

Les églises de Caurel, Courcy, Saint-Étienne-sur-Suippe, Pomacle et Warmeriville offrent, sur de plus petites proportions, des parties non sans mérite de l'époque gothique dans ses phases successives.

Le chevet terminé carrément de l'église de Cormicy et son transept sont d'un beau style du commencement du XIIIe siècle, et bien décorés à l'intérieur d'arcatures et de chapiteaux.

Le transept et le chevet de l'église de Cauroy sont de la période gothique flamboyante, et ils sont percés de fenêtres avec meneaux bien conservés.

A Villers-Franqueux, on retrouve de belles fenêtres à l'abside, de date sans doute postérieure et d'un type plutôt Renaissance. Des chapelles du même temps ont été ajoutées aux transepts des églises de Brimont et de Courcy.

Les autres édifices du canton sont sans caractère au

Digitized by Google

chevet ou modernes, ce qui nous dispense d'insister sur eux dans cette revue générale.

Autels et Retables

Nous n'avons pas vu d'autels du moyen âge dans le canton de Bourgogne et même les retables gothiques y sont très rares. Nous n'en connaissons que trois restés en place et en outre quelques débris bien précieux aussi.

Il en est deux complets du XVIe siècle placés sur des autels latéraux modernes, dans les églises de Cauroy-lès-Hermonville (1547) et de Merfy (non daté). Un autre retable du XVIe siècle, plus fin que les précédents et décoré d'armoiries, n'existe plus qu'à l'état de fragment et incrusté dans un mur d'un bas-côté de Saint-Étienne-sur-Suippe [1]. Même sort a été réservé à des débris de retables gothiques dans l'église de Loivre. A Aumenancourt-le-Petit, église sans aucun caractère du XVIIe siècle, on retrouve sur l'autel un reste d'ancien retable modernisé dans sa décoration.

Comme œuvre très curieuse de l'époque de Louis XIII, nous citerons le maître-autel et son retable en menuiserie de l'église de Cauroy-lès-Hermonville. Il contenait une peinture de la Vierge au Rosaire, rapportée de Rome par un habitant en 1614 ; malheureusement le tableau primitif n'existe plus, et la copie qui le rem-

[1] Il a été dessiné récemment avec un grand soin par M. A. Bouxin, artiste rémois, et son œuvre a figuré au Salon à Paris, en 1910.

Digitized by Google

plaçait n'est plus fixée au retable. L'église d'Heutrégiville a également conservé son maître-autel surmonté d'un retable dont la corniche est supportée par quatre colonnes torses.

Beaucoup de ces grandes décorations si bien conçues des XVIIe et XVIIIe siècles ont disparu du fond de nos églises, et on les a remplacées par des peintures murales et des pastiches d'autels gothiques en pierre. Nous avons cependant à louer la conservation des trois autels en marbre de l'église de Cormicy, provenant de l'abbaye des Dames de Longueau à Reims, le principal avec baldaquin supporté par six colonnes aussi de marbre, les deux autels latéraux avec des pilastres et corniches d'un riche assemblage.

A Lavannes subsiste aussi un maître-autel de style Louis XV, avec baldaquin reposant sur des colonnes de marbre, et à Brimont un maître-autel de l'année 1763, en marbre gris veiné, surmonté d'un tabernacle de la plus élégante décoration.

Statues et Bas-Reliefs

Trop souvent reléguées dans les combles ou les recoins obscurs, les anciennes statues ont repris de nos jours une valeur et un intérêt d'art qui doivent provoquer, en tous lieux, l'attention des possesseurs et leur sauvegarde jalouse pour la moindre œuvre de ce genre. Il faut les rechercher et les étudier, ces vieilles statues, non dans un but de mercantilisme et de désastreux trafic, mais avec l'intelligent amour de leur conservation sur place. Qui ne le dit et ne le répète

Digitized by Google

dans tous les recueils destinés à propager le goût du beau et le sens historique des choses les plus délaissées naguère ? Répétons-le nous-mêmes ici, en vue du maintien des quelques statues du moyen âge ou de la Renaissance, voire même de celles des XVIIe et XVIIIe siècles, que nous avons été si heureux de rencontrer dans plusieurs églises du canton de Bourgogne.

Si elles y sont devenues rares, par suite d'abandon, de négligence ou de déplorables aliénations, c'est une raison de plus pour ménager avec soin les survivantes, ne pas les moderniser, et les montrer au contraire avec fierté dans leur état primitif.

Il s'en trouve néanmoins encore assez pour que nous ne puissions pas les décrire toutes dans cet aperçu des richesses d'art, et nous renvoyons pour la description de chacune d'elles à l'article de chaque église.

Citons cependant à part plusieurs statues du XVIe siècle dans l'église de Bazancourt ; diverses autres dans l'église de Brimont, notamment un saint Remi du XVIe siècle ; un groupe avec une sainte Anne fort curieuse dans l'église de Caurel, et une Sainte Vierge du XVe siècle dans le jardin du presbytère ; plusieurs statues d'évêques (saint Nicaise, saint Nicolas) et d'autres saints et saintes autour du retable de Cauroy-lès-Hermonville ; le groupe de saint Cyr et sainte Julitte à Cormicy, ainsi qu'une Sainte Vierge dans la niche d'un autel ; un saint Hippolyte en guerrier du XVIIe siècle à Courcy ; quelques autres groupes, une Vierge de pitié à Loivre, ailleurs encore des consoles sculptées, enfin un linteau roman avec figures d'ani-

Digitized by Google

maux fantastiques dans une chapelle latérale de l'église de Cormicy.

Inscriptions et Épitaphes

Les inscriptions commémoratives de la construction d'édifices sont partout rares ; il s'en trouve une à une clef de voûte de l'église de Cauroy-lès-Hermonville, fixant au XVIe siècle la date de la reconstruction du chevet et donnant le nom du bienfaiteur de l'église.

Après le sarcophage mérovingien de Pomacle, conservé dans le cimetière de cette commune, nous avons surtout à indiquer, en fait de monuments funéraires, une pierre tombale du XIIIe siècle dans l'église de Sapigneul, dépendant de Cormicy. Elle offre une croix au milieu et une légende en lettres majuscules gothiques sur les bords, avec le nom de la dame inhumée en cet endroit, suivi de deux vers latins dans le goût de l'époque.

L'église de Cauroy possède une autre pierre tombale plus récente, ainsi que l'épitaphe du donateur de son retable du XVIe siècle. Dans un dépôt d'anciens pavés de l'église de Saint-Thierry, nous avons lu plusieurs épitaphes gothiques, et on a incrusté dans le mur d'un bas-côté de la même église une scène du Calvaire posée naguère au-dessus d'une sépulture. L'ancienne église de Witry-lès-Reims offrait une pierre sculptée dans la muraille, avec la figure d'un donateur et son épitaphe. Ce curieux petit monument n'a pas encore été reposé dans l'église neuve, mais il est déposé dans un réduit de la tour.

Quant aux épitaphes de curés, bourgeois, fondateurs

Digitized by Google

d'obits, bienfaiteurs locaux, il s'en rencontre encore quelques-unes dans les églises de Bourgogne, de Bazancourt, de Merfy, de Berméricourt, de Villers-Franqueux et de Pouillon surtout, où les bas-côtés en sont garnis. On retrouve dans ces textes simples et naïfs le tableau des mœurs du temps et de coutumes que nous devons d'autant mieux faire revivre qu'on les voit disparaître de nos jours.

Une lacune singulière dans l'épigraphie du canton, c'est l'absence de toute pierre tombale, inscription ou vestige quelconque de l'abbaye de Saint-Thierry, qui tint une si grande place dans la contrée et disparut en entier avant la Révolution, sans que l'archevêque, très bienfaisant d'ailleurs, Mgr de Talleyrand-Périgord, ait pris soin d'en rien recueillir pour assurer la mémoire de tant de faits historiques : *Et non relinquent in te lapidem super lapidem.*

Anciens Vitraux

Plus rares encore que les pierres tombales du moyen âge ou de la Renaissance sont les vitraux de ces époques si prodigues d'œuvres d'art dans nos villages. La pose de vitraux modernes presque partout a contribué à faire disparaître les derniers panneaux d'anciennes vitres restées çà et là.

On a fait grâce heureusement à deux fenêtres entières du XVIe siècle, qui seraient à elles seules, l'honneur de deux églises du canton : Villers-Franqueux et Courcy. A Villers-Franqueux, l'une des grandes baies de

Digitized by Google

l'abside contient dans ses deux compartiments des spécimens de vitraux en couleur datés de 1551 et offrant deux curieuses figures. D'un côté, c'est la Sainte Vierge en pied, entourée des gracieux attributs des Litanies avec leurs légendes ; de l'autre côté, saint Thion, disciple de saint Thierry et patron du lieu, apparait en brillant costume d'abbé pontifiant, et à ses pieds est reproduite la scène de la bonne femme du pays obtenant par ses prières que son porc remonte du puits où il était tombé.

L'église de Courcy a son vitrail du même temps, mais d'une coloration monochrome d'un ton jaune, replacé avec soin dans une fenêtre de la chapelle du nord. Il offre une série de scènes très intéressantes et complètes, avec la mention du donateur, Claude Pongeoise.

A Brimont, ce ne sont pas des figures entières qui subsistent d'anciens vitraux, mais des fragments assemblés dans une vitrerie moderne, tant à une fenêtre flamboyante de l'église qu'aux baies de la chapelle moderne du château de l'Ermitage. Ce sont des débris épars des vitraux renommés du cloître des Minimes de Reims, datant de la fin du XVIe et du commencement du XVIIe siècle, et dont le vicomte de Brimont, maire de Reims, assura de la sorte la conservation vers 1825.

Tableaux et Boiseries, Mobilier en général

Les églises rurales, comme celles des villes, ont subi dans leur décoration artistique, les changements et

Digitized by Google

les variations de la mode et du goût de chaque époque. Elles en ont été les victimes. Aussi, faut-il maintenant avoir la sagesse de ne plus rien détruire, même parmi les choses que l'on remplace, et de tout tenir en bon ordre de propreté, sans souci d'un faux luxe bien inutile à la campagne.

Les tableaux sont au premier rang parmi les choses d'art qui ont subi les vicissitudes du temps. On doit louer l'excellente organisation des œuvres en tous genres subsistant dans l'église de Brimont, et particulièrement des tableaux qui sont exposés sur les murs des chapelles et des bas-côtés.

L'église de Cormicy en possédait également quelques-uns ; il y reste une intéressante peinture de l'époque de Henri IV, dans son cadre du temps, représentant *Saint Remi catéchisant Clovis dans la chapelle de son palais*[1]. La même église conserve avec soin le tabernacle du maître-autel qui est de la plus fine menuiserie du XVIIIe siècle. A Saint-Thierry, on remarque au fond de la nef un grand tableau : *Les disciples d'Emmaüs*, et sur les côtés une Vierge d'une touche fort élégante et une scène de la vie de saint Benoit. La chapelle latérale sud, qui fut réservée et embellie pour l'archevêque lors de la construction du château, conserve des lambris de boiseries d'un bon style.

L'abside de l'église d'Heutrégiville est encore entourée de lambris sculptés. De fines boiseries du XVIIIe siècle garnissent également le pourtour du chœur

[1] *Bulletin du Diocèse de Reims*, notice descriptive de ce tableau, n° du 30 octobre 1897, pp. 522-23.

Digitized by Google

de l'église de Pouillon, et plusieurs peintures assez fines s'y trouvent encadrées avec goût.

A Bourgogne, on a retrouvé récemment en mauvais état dans un grenier, une peinture de Perseval, signée du maître et que l'on croyait perdue. C'est une leçon pour n'exiler nulle part les toiles dans les débarras.

L'église de Villers-Franqueux est fière de posséder comme tableau du maître-autel une peinture du *Christ en croix*, qui est l'œuvre et probablement le don d'un artiste rémois bien connu et estimé, Emile Barau.

Comme œuvre en fer forgé, l'église de Loivre avait un pupitre de la plus riche décoration en tôle estampée ; il en a disparu, mais il nous en reste un dessin exact.

Deux pupitres latéraux dans le chœur de l'église de Cormicy rappellent l'art ancien des maréchaux de village, qui maniaient le fer avec tant d'habileté pour la confection des lutrins et la décoration des croix de chemin.

Un confessionnal daté de 1687 se trouve dans l'église de Cauroy-lès-Hermonville.

Il nous reste à parler d'un siège gothique à dossier du temps de François Ier, dont les panneaux sont marqués aux armes de France et de Bretagne ; nous en avons une reproduction dessinée par M. H. Bulteau en vue d'une réparation qui n'a pas été faite. Ce vieux meuble pourrait provenir de l'abbaye de Saint-Thierry.

Digitized by Google

III. — Des édifices du canton de Bourgogne autres que les églises

Nous avons dit, au début du chapitre précédent, qu'il n'y avait pas de monuments antiques debout dans le canton de Bourgogne ; il n'en existe même aucune substruction à signaler. Le seul vestige de l'époque préhistorique serait la pierre levée du terroir d'Aumenancourt-le-Petit, qui paraît bien avoir cette origine lointaine. Trop heureux serons-nous de décrire les débris authentiques de l'époque gallo-romaine conservés dans le parc du château de Brimont, notamment la borne milliaire.

Cette dernière trace survivante de la voie romaine de Reims à Bavay offre sur place un intérêt particulier ; aucune pierre semblable n'a encore surgi du sol près des deux autres voies romaines qui traversaient l'étendue du canton de Bourgogne, celle de Reims à Trèves par Voncq, et celle de Reims à Castrice et Cologne par Château-Porcien. On en retrouve le tracé, occupé par des routes et des chemins ruraux [1], sur les terroirs de Witry-lès-Reims, Warmeriville, Fresnes, Boult-sur-Suippe, Bazancourt et Brimont. L'atlas cantonal, dressé par les instituteurs sous la direction de M. Poinsignon, a suffisamment indiqué ces trois voies antiques dans leur direction à la sortie de Reims et à travers le canton de Bourgogne.

[1] Routes de Reims à Rethel et de Reims à Neufchâtel, chemins aboutissant à Vaudétré et à Ferrières entre Boult et Bazancourt.

Digitized by Google

Pour en revenir aux monuments qui sont le but direct de notre Répertoire, constatons d'abord qu'il n'existe plus d'édifices civils du moyen âge dans le canton de Bourgogne : plus de châteaux-forts, plus d'abbayes, de prieurés, d'enceintes de villages, de maisons, rien qui soit antérieur au XVIe siècle, sauf trois arcades du cloître de Saint-Thierry comprises dans le château du XVIIIe siècle.

Non seulement les constructions de ce genre ont été anéanties, mais un certain nombre de villages du moyen âge ont eux-même disparu en totalité, savoir Anserières, Marqueuse, Burigny, La Neuville, Courtmartin, etc., qui essaimaient dans cette vaste plaine aujourd'hui déserte entre Witry-lès-Reims, Courcy, Bourgogne, Fresnes et Caurel-lès-Lavannes. Les guerres civiles et étrangères des XIVe, XVe et XVIe siècles y ont beaucoup contribué, et les luttes de la Fronde sont encore venues appauvrir et décimer les groupes ruraux si nombreux à l'époque romaine et encore au XIIIe siècle.

Quant aux châteaux de la féodalité, il n'y en eut jamais, à vrai dire, dans cette région champenoise non accidentée, et dont les seigneuries se partageaient presque uniquement entre l'archevêque, les chapitres et les abbayes de Reims. Seul d'entre eux, l'archevêque, premier pair de France, avait des forteresses véritables dans ses châtellenies, et Cormicy était un de ces domaines munis d'un donjon, de tours et de remparts dont les ruines ont disparu et que des boulevards plantés remplacent seuls aujourd'hui autour de la petite ville. La grosse tour de Cormicy fut assiégée,

Digitized by Google

défendue et prise durant la guerre de Cent Ans, et les récits de ce fait d'armes dans les chroniques montrent qu'elle avait son importance défensive [1]. Les terriers du XVIIIe siècle la signalaient encore et en fixent seuls l'emplacement, maintenant que ses dernières fondations sont rasées dans un jardin de plaisance voisin de l'église.

Ainsi que l'archevêque à Cormicy, les religieux de Saint-Thierry avaient au moyen âge, entouré leur monastère de quelques ouvrages défensifs, afin d'éviter les coureurs des garnisons voisines, mais de longue date cet appareil guerrier avait été détruit sur le flanc ouest de l'abbaye, lorsque le *Monasticon Gallicanum* donna la vue de la maison et de l'église [2], démolies toutes deux en 1777. Le palais qui les remplaça et dura douze ans à peine, s'élevait majestueux, construit dans un beau style Louis XVI, dont il reste quelques appartements et les façades latérales. C'est encore le château le plus remarquable de la contrée par sa décoration intérieure, son site, son parc et son clos de vignes d'une renommée séculaire.

Les autres anciens châteaux du canton, peu nombreux d'ailleurs, méritent bien aussi d'être cités en ce qu'ils sont tous un centre de souvenirs que l'histoire revendique, à défaut de l'intérêt architectural qui

[1] *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1895, pp. 90-98.

[2] Cette église du XIIIe siècle n'a laissé de souvenir qu'un plan de l'architecte rémois Capron, dont nous avons obtenu la reproduction, qui figure ici, de l'obligeance de M. Ernest Jullien, dont la famille a conservé ce beau domaine en un parfait état.

Digitized by Google

manque à presque tous. Exceptons le château de Rocquincourt, à Courcy, dont la large façade et les deux pavillons s'étendent avec ampleur au-delà d'une belle grille d'entrée. Un linteau du moyen âge surmontant une fenêtre de l'étage supérieur vers le parc prouve qu'il succède à une résidence plus ancienne.

Le château des Maretz, domaine des Bachelier au XVIIIe siècle, s'étend au milieu d'ombrages magnifiques dans la plaine que domine le village de Merfy. Le château de l'Ermitage s'étend de même au-dessous de Brimont, conservant à l'intérieur et dans le parc les antiquités et les curiosités dont nous avons déjà parlé. Le château des Fontaines, à la naissance du ruisseau de ce nom, contigu à la Verrerie de Loivre, offre le type d'une maison de plaisance du XVIIIe siècle, peut-être trop agrandie récemment pour ses proportions primitives.

Nous signalerons aussi le vaste ensemble de bâtiments de l'ancien château de Saint-Étienne-sur-Suippe, actuellement transformé en maison de culture, et la grande ferme qui remplace l'ancien domaine des chevaliers de Malte à Berméricourt. Il reste aussi de vieilles maisons à décrire, celle bien connue de Villers-Franqueux, curieux assemblage de briques et de bois remontant au XVIe siècle, et celle de Courcy, appelée encore la *Maison du Trésorier*, parce qu'elle servait de résidence à ce dignitaire du Chapitre de Reims.

Comptons enfin, aux abords de villages ou en pleine campagne, un certain nombre d'anciennes croix de chemin, monuments si respectables par leurs souvenirs,

Digitized by Google

et cependant mutilés trop souvent par de barbares passants. L'une d'elles en grès, à Brimont, a un aspect très primitif ; deux autres en pierre, à Courcy et à Berméricourt, sont du moyen âge, et plusieurs en fer délicatement ouvragé du XVIIIe siècle se dressent encore çà et là, notamment autour de Loivre, de Fresnes et de Bourgogne.

CONCLUSIONS

Arrivé au terme de cette revue archéologique du canton de Bourgogne, nous ne pouvons mieux conclure, en faveur des monuments et des œuvres d'art qu'il contient, qu'en reproduisant les conclusions mêmes du discours de M. Ernest Babelon, à la clôture du dernier congrès des Sociétés savantes à Paris[1]. Déjà loué précédemment pour sa haute portée et ses vues pratiques, ce discours mérite d'être mis sous les yeux de tous les français, désireux de servir la cause du bon goût et de l'art dans leur patrie. Il ne s'adressait qu'aux représentants des Sociétés savantes, mais l'action qu'il tendait à susciter par leur intermédiaire ne sera efficace que si elle est suivie par l'universalité des bons citoyens ; il faut donc sans retard en propager l'écho

[1] *Journal Officiel* du 3 avril 1910. — Publié en brochure à l'Imprimerie Nationale, il porte comme titre : *De la place que devrait occuper l'archéologie dans l'éducation nationale.* Il est à méditer tout entier, on en jugera par nos extraits des pages 13, 25 et 26.

Digitized by Google

et en répandre les conseils dans les termes mêmes où ils nous ont été donnés :

« Il s'agit pour les Sociétés savantes, dit M. Babelon, de contribuer, à côté du Gouvernement et comme ses auxiliaires bénévoles, à sauvegarder, comme le disait naguère excellemment un écrivain contemporain, « la physionomie physique et morale de la terre française. » Au moment où une foule de monuments de toute sorte, depuis les édifices du culte catholique jusqu'au mobilier des églises, se trouvent confiés à la garde des pouvoirs public ; au moment où la Commission des Monuments historiques en poursuit avec plus d'ardeur que jamais l'inventaire et le classement, vous devez prendre à cœur de devenir les collaborateurs de cette grande mesure préservatrice, non seulement en veillant à la garde des monuments, mais surtout en faisant pénétrer dans les mœurs populaires le *respect archéologique* qui sauvegarde et protège mieux que toutes les mesures administratives.

« Vous ferez œuvre saine et patriotique en instruisant les populations de nos bourgs et de nos villes mêmes, des souvenirs qui s'attachent à ces cathédrales, à ces humbles églises ou chapelles, à ces restes de remparts, à ces objets de musée, même à ces arbres trois ou quatre fois séculaires.

« Vous éveillerez ainsi dans leurs âmes le sentiment de la réelle beauté, et vous relèverez la notion de la tradition ancestrale, fondement de toute société civilisée, mais nécessaire surtout dans une démocratie comme la nôtre, pour que l'entretien de tous ces vestiges

Digitized by Google

des siècles ne paraisse pas bientôt, prenez-y garde, un luxueux embarras, une charge publique trop onéreuse...

« La connaissance des monuments de notre histoire ne saurait rester un luxe de dilettantes et d'érudits ; elle doit devenir l'un des éléments de l'éducation de toutes les classes et, en particulier, des classes populaires. Dans ses luttes pour préparer l'avenir, le présent n'a rien à gagner à faire la guerre au passé, surtout quand ce passé est la France qui porte au front une auréole de gloire que lui a faite le peuple tout entier et à laquelle celle d'aucune autre nation ne pourrait être comparée.

« Non certes ! les hommes qui ont créé notre tradition et nous ont transmis le nom de Français n'étaient pas des barbares. Ils n'étaient pas des barbares, ceux qui ont inventé l'art gothique et jeté dans l'espace les flèches de nos Cathédrales ; ceux qui ont peint les exquises miniatures de nos manuscrits..... Surtout ils furent nos pères ; jugeons leurs œuvres et leurs actes, mais respectons-les et conservons, comme un bien précieux et fécond en inspirations nouvelles et en progrès, leur patrimoine artistique et archéologique. »

Le langage de M. Babelon restera pour nous l'idéal dans la défense de nos monuments; d'autres viendront cependant raviver cette thèse si juste et reproduire cette défense presque dans les mêmes termes : citons le très beau discours de M. Maurice Barrès en faveur de l'entretien régulier de toutes les églises, classées ou non, œuvres d'art ou édifices sans carac-

Digitized by Google

tère[1]; l'appréciation si sage et si mesurée de M. Francis Charmes, sur le même sujet[2]; et enfin la pétition signée de la plupart des membres de l'Académie des Beaux-Arts et de l'élite de nos artistes, « réclamant la conservation de toutes nos églises jusqu'aux plus humbles, et avec elles des pittoresques calvaires, des vieux cimetières, modestes sanctuaires d'émotion et de sensation d'art qui sont une des richesses les plus sérieuses du patrimoine artistique et moral de la France[3] ».

Reims, le 18 Mars 1911.

[1] *Pour les Églises*, discours par M. Maurice Barrès, Paris 1911, in-8°.

[2] *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1911, p. 709.

[3] *Chronique des Arts et de la Curiosité*, 18 mars 1911, p. 82. — Cfr. *Les trésors d'art de nos églises*, par René Lebrethon, dans le *Correspondant*, 83e année, numéro du 25 mars 1911, pp. 1162-1190.

Digitized by Google

Digitized by Google

CANTON DE BOURGOGNE

Bibliographie historique, monumentale, archéologique et artistique, par ordre chronologique (1826-1911).

I. — Manuscrits

1. — *Statistique des églises du diocèse de Reims*, dressée, sur la demande de Mgr Gousset en 1844, par MM. les curés et desservants des paroisses. — Canton de Bourgogne ; il ne reste des notices de cette époque que celles concernant les églises d'Aumenancourt-le-Grand, Brimont et Loivre, conservées aux Archives de l'Archevêché de Reims. (Réponse de M. l'abbé Alex. Hannesse du 25 mai 1900.)

2. — *Recherches historiques et archéologiques sur le canton de Bourgogne* (Marne). — Manuscrit petit in-f° relié, de 126 pp., envoyé par M. l'abbé Bouquau, curé de Loivre, au concours de l'Académie de Reims en 1869, et conservé inédit dans les Archives de cette Société.

3. — *Monographie archéologique et historique de la commune d'Heutrégiville* (1er mars 1870). — Manuscrit

Digitized by Google

in-4° cartonné de 238 pp., envoyé par M. l'abbé Bosc, curé d'Heutrégiville, au concours de l'Académie de Reims en 1870, et conservé inédit dans les Archives de cette Société.

Une copie de cette monographie a été faite par M. l'abbé Alfred Chevallier, curé de Montbré, qui l'a publiée d'après le manuscrit de l'auteur ; sa copie se trouve, depuis son décès (1910), à la Bibliothèque de Reims, in-4° avec lettres ornées. (Voir aux *Imprimés*, n° 23.)

4. — *Réponses de M. l'abbé Paris, curé-doyen de Bourgogne*, au questionnaire envoyé, en 1877, par M. l'abbé Tourneur, vicaire général, au clergé du diocèse, relativement aux œuvres d'art des églises. (Archives de l'Archevêché de Reims.)

Ces réponses renseignent sur les églises de Bourgogne, Aumenancourt-le-Petit, Cormicy, Saint-Étienne-sur-Suippe, Lavannes, Loivre, Merfy, Pomacle, Pouillon et Witry-lès-Reims. — (Dossier qui m'a été communiqué par M. Louis Tourneur, le 7 mai 1889, et qui a été ensuite remis à l'Archevêché.)

5. — *Monographie de Boult-sur-Suippe*, par Th. Rémond, instituteur, récompensé au Concours de l'Académie de Reims en 1893, mémoire rendu à son auteur pour une publication qui n'a pas encore été faite. (Cfr. Rapport par L. Demaison dans les *Travaux de l'Académie*, t. XCIII, p. 42.)

6. — *Monographie de Cormicy*, comprenant 2 vol. in-f° mss. avec planches, vues diverses, blasons, etc., envoyés au Concours d'histoire de l'Académie de Reims en 1899 par M. l'abbé F. Grandremy.

Ce manuscrit a été rendu à l'auteur pour en faire la publication qui a été terminée en 1904. (Voir aux *Imprimés*, n° 20.)

Digitized by Google

II. — Imprimés

1 — *Tableau historique et statistique de la montagne, de l'ancienne abbaye et du village de Saint-Thierry*, par E.-F.-X. Povillon-Piérard. *Châlons, Boniez*, in-12. (*Annuaire de la Marne*, 1826.) L'exemplaire de la Bibliothèque de Reims possède en outre deux feuillets de notes manuscrites de l'auteur.

2. — *Tableau historique et statistique de la montagne et du village de Brimont*, par Povillon-Piérard. (*Annuaire de la Marne*, 1827 ; sur Brimont, p. 176, et sur Brimontel, p. 196.) *Châlons, impr. Boniez*, 1826, in-8°.

3. — *Statistique de Cormicy*, publiée en 1837 par M. Derozière, médecin, maire de Cormicy de 1837 à 1863, brochure qui ne se trouve pas à la Bibliothèque de Reims.

4. — *Statistique du Canton de Bourgogne*, par J. Chalette. (*Annuaire de la Marne*, 1838, données générales, pp. 21 à 138, et 1839, notice sur chaque commune, pp. 23 à 122.)

Comme ces notices ne sont pas données dans l'ordre alphabétique, nous en avons indiqué le renvoi aux pages du volume à la fin de l'exemplaire de la Bibliothèque de Reims.

5. — *Précis de la Statistique générale du département de la Marne*, par J. Chalette. *Châlons*, 2 vol., 1845. (Voir dans le *Dictionnaire des Communes*, 2e volume, les pp. 322 à 342 sur le canton de Bourgogne.)

6. — *Notice sur la chaussée romaine de Corbény et sur les événements dont elle a été le théâtre*, lecture de

Digitized by Google

M. le Dr Leroux à l'Académie de Reims, publiée en 1845 dans le t. I des *Travaux* de cette Société, p. 281 (Voir sur la traversée du canton de Bourgogne les pp. 284 et 285.)

7. — *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, par I. Taylor, in-fol., *Champagne*, 2 vol., planches et texte par H. Durand, architecte. *Paris*, 1857. — Plans et vues des églises de Bourgogne, Lavannes, Saint-Thierry, Heutrégiville et Warmeriville, t. I et II.

8. — *Statistique historique du département de la Marne*, par Adolphe Guérard. *Châlons*, 1862. (Voir les notices sur le canton de Bourgogne, pp. 385 à 400, avec quelques notes sur les monuments.)

9. — *Campagne de J. César contre les Bellovaques, étudiée sur le terrain*, par Peigné-Delacourt. *Paris, Aubry*, 1862, réédité *Senlis, Duriez*, 1869, br. gr. in-8°, avec vues et cartes. — (Voir dans la réédition, pp. 46-50, une notice sur le *Cran* et sur le Mont de Brimont, avec plan de ce dernier, p. 48 ; et aux planches annexes, I, Tombeau de Brimont, dessin et légende de sa découverte en 1791.)

10. — *Notice historique sur le village de Bourgogne de 1171 à 1754, documents tirés aux archives de Reims*, par Remi-Auguste Ponsart, né à Bourgogne le 10 janvier 1812, appariteur à la Mairie de Reims. *Reims, Matot-Braine*, impr.-libr., 1866, in-4° de 18 feuillets imprimés seulement au recto. (Ce sont des extraits de *l'Inventaire du Chapitre de Reims* fait par Le Moine en 1786, et conservé aux Archives de Reims.)

11. — *Histoire de Witry-lès-Reims et des villages situés autrefois sur son territoire ou relevant de son église, et actuellement détruits : Burigny, Marqueuse,*

Digitized by Google

Courtmartin, La Mairie et La Neuville-lès-Burigny. par l'abbé DESSAILLY, curé de Witry-lès-Reims. *Reims. Impr. Dubois*. 1870. gr. in-8 avec carte des terroirs. (Extr. du t. XLVI des *Travaux de l'Académie de Reims*, pp. 329 à 600 ; voir sur l'église, pp. 395 à 403.)

12. — *Notice sur Cormicy ou récit à vol d'oiseau sur la statistique de cette bourgade et la topographie de son terroir*, suivi d'un dialogue entre trois habitants indigènes, par M. A. LEFÈVRE. *Cormicy, chez l'auteur*, 1879, in-16 de 56 pp. (*Bibliothèque de Reims*, 1906.)

13. — *Atlas des 32 cantons de la Marne*, par POINSIGNON (Maurice), inspecteur d'Académie. à Châlons. 1877, in-folio. — *Carte du canton de Bourgogne*, dressée par M. RENART, instituteur aux Essarts-lès-Sézanne, avec le concours de ses collègues de ce canton, 1875 ; carte en couleur, avec plan de Bourgogne, indications archéologiques. localités disparues. trouvailles, remparts, voies romaines.

Il faut rectifier, sur cette carte, la double erreur dans la dénomination de la voie romaine de *Reims à Cologne*, qui est donnée comme étant de *Reims à Trèves*, et de la voie de *Reims à Trèves* qui est donnée comme étant de *Reims à Sedan*.

14. — *Association française pour l'avancement des Sciences*, communications de M. Ch. BOSTEAUX-PARIS. — *Congrès de 1884*, monuments mégalithiques (La Pierre-Longe, à Aumenancourt-le-Petit), et agglomérations gauloises (Witry-les-Reims et Pomacle). — *Congrès de 1894 et 1895*, découvertes de sépultures (Warmeriville). — *Congrès de 1900*, découverte et fouilles (Lavannes).

15. — *Reconstitution de la voie romaine de Reims à Cologne, par Novion-Porcien, Warcq et Étion*, par

Digitized by Google

l'abbé DESSAILLY, *Paris*, 1891, broch. gr. in-8° avec carte.

Cette voie traversait le canton de Bourgogne et passait à Ferrières entre Bazancourt et Boult-sur-Suippe.

16. — *Petits édifices historiques* recueillis par A. RAGUENET, architecte à Paris. — *Église de Lavannes*, près Reims (Marne), par Paul BOUCHETTE. 12e livraison, 1893. *Ancienne Maison Morel, 2, rue Mignon, Paris.* (Texte et 12 pl., dessins et coupes de l'édifice.)

Le 19 octobre 1893, M. Paul Bouchette, élève-architecte chez M. Lamy, auteur de l'étude ci-contre, m'a donné la livraison ornée de ses dessins sur l'église de Lavannes, pour le *Répertoire archéologique*.

17. — *Une école primaire au début du* XIXe *siècle. Saint-Thierry* (Marne), par Paul DESPIQUES, in-8°, 1896. (Extrait de *l'Almanach Matot-Braine*, 1895, avec deux vues.)

Cette école était établie dans une ancienne chapelle de l'église de Saint-Thierry.

18. — *Histoire de Lavannes* (Marne) *depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par COUSIN-HENRAT, ancien adjoint au Maire. *Reims, Matot-Braine*, 1896, gr. in-8° de 192 pp., avec 9 pl. ou fig. dont 2 sur l'église. Publication honorée d'une médaille d'argent par l'Académie de Reims au Concours de 1895. (Voir le Rapport au t. CV, p. 40.)

19. — *Étude historique sur Warmeriville et ses dépendances, Vaudétré, Ragonet, Le Pré, Les Marais et Le Val-des-Bois*, par COUSIN-HENRAT. *Reims, impr. Lucien Monce*, 1900. Vol. gr. in-8° de 392 pp. Ouvrage couronné par l'Académie nationale de Reims (1899). 45 gravures dans le texte et hors texte. Sur l'église, voir les pp. 79 à 100, avec vues des chapiteaux, fonts, etc., d'après les dessins de M. l'abbé Chevallier, curé de Montbré.

Digitized by Google

20. — *Cormicy, La Neuville, Sapigneul*, par l'abbé F. Grandremy. *Reims, L. Michaud, Impr. de Balan-Sedan, s. d.* (1904). Vol. in-8° de 328 pp., avec couverture offrant la vue de l'ancien clocher de Cormicy, vues diverses et plan du terroir. Ouvrage couronné par l'Académie de Reims (1899).

21. — *Quelques documents historiques sur les rapports des rois de France avec le monastère de Saint-Thierry au Mont d'Hor*, publiés par M. l'abbé Dieudonné, ancien curé de Saint-Thierry, dans l'*Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes*, 1903, p. 390, 1904, p. 273, et 1905, p. 180, le tout réuni en une brochure in-8°. *Reims, impr. Matot-Braine*, 1905.

22. — *Inventaire sommaire des églises rurales de l'arrondissement de Reims au point de vue de l'art et de l'histoire*, par Henri Jadart, br. gr. in-8° de 28 pp., avec une planche du retable de Magneux-lès-Fismes. (Extrait de la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts en 1906.) *Paris, Plon*, 1906. (Voir sur le Canton de Bourgogne les pp. 13 à 16.)

23. — *Notice historique sur Heutrégiville*, d'après les notes de l'abbé Bosc, publiée par l'abbé Alfred Chevallier dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine* de 1906 à 1910, avec dessins, vues de l'église et du village.

24. — *Notice historique sur Bourgogne, chef-lieu de canton de la Marne*, par le Dr Lucien Manichon. *Reims, Matot-Braine*, 1907, gr. in-8° de 84 pp. (Sur la couverture, armoiries de la province de Bourgogne, qui n'ont aucun rapport avec notre localité champenoise.)

25. — Bosteaux-Paris (Ch.) *Résultat des fouilles faites dans six cimetières gaulois pendant les années 1903-04-05-06, à Prosnes, Lavannes, Heutrégiville,*

Digitized by Google

Caurel et Berru (Marne). Paris, 1907, une pièce. (Extr. des Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des Sciences, congrès de Reims, 1907).

26. — *Note sur le hameau de Pont-Givart*, dans le volume in-8°, intitulé : *Orainville (Aisne) et ses souvenirs*, par l'abbé G. Berriot, 1909, p. 95.

27. — *Les reliques de saint Thierry et de saint Théodulphe, Abbés du Mont-d'Or*, par l'abbé Dieudonné, ancien curé de Saint-Thierry. *Reims, Impr. Jeanne d'Arc*, 1909, in-8° de 124 pp. avec 2 planches.

Étude du même auteur sur la *Commende à l'abbaye de Saint-Thierry* dans la *Revue de Champagne*, années 1909 et 1910. *Reims*, 1910, brochure in-8° de 52 pages.

28. — *Notes généalogiques tirées des Registres paroissiaux du canton de Bourgogne*, par le Dr Pol Gosset. *Reims*, 1910, gr. in-8° de 58 pp. avec portraits et armoiries. (Extrait du t. CXXVI des *Travaux de l'Académie de Reims*.)

29. — G. Robert. *Isles-sur-Suippe au moyen âge. Reims, Impr. Coopérative*, 1910, br. in-8° de 24 pp. (Extrait de la *Revue de Champagne*, mai-juin 1910, pp. 369 à 391.)

30. — *Étude économique. Le Val-des-Bois, Filature de laine de MM. Harmel frères*, par Émile Lefèvre, 20 illustrations. *Paris, Ch. Amat*, 1911. Vol. in-8° de VIII-67 pp.

Digitized by Google

CANTON DE BOURGOGNE

RÉPERTOIRE ARCHÉOLOGIQUE

Première Partie

BOURGOGNE

(*Burgundia*, 1190 ; *Bourgoigne*, 1274 [1].)

Bourg de 717 habitants, chef-lieu du canton de ce nom, situé à 10 kil. de Reims, au milieu d'une vaste plaine s'étendant entre les vallées de la Vesle et de la Suippe, cultivée avec soin et coupée de bois de sapins. Cette localité, plusieurs fois visitée de 1880 à 1905, n'offre à l'attention de l'archéologue que sa belle église, le circuit des anciens remparts et un très petit nombre d'anciennes maisons.

Depuis le XIIe siècle, par suite de la donation de Guiscard, comte de Roucy (1171), Bourgogne fut l'un des principaux domaines du chapitre métropolitain de Reims, qui était le présentateur à la cure, percevait les dîmes et exerça seul les droits seigneuriaux jusqu'à la Révolution. Aussi les archives de ce chapitre, en dépôt à Reims, offrent les sources essentielles à consulter pour l'histoire

[1] Voir pour les formes successives du nom le *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon, pp. VIII et 33. D'après lui, le nom est dû à un établissement de population burgonde, colonie d'auxiliaires barbares de l'Empire à son déclin.

Digitized by Google

de la paroisse, qui était comprise dans le doyenné de Lavannes, suivait la coutume de Reims et relevait du bailliage et de l'élection de cette ville [1].

I. – Église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul[2]

Cette église, solidement construite et dont l'ensemble est remarquable à l'extérieur comme à l'intérieur, forme un monument harmonieux des XIIe et XIIIe siècles, agrandi d'une chapelle au sud, au début du XIVe siècle. Sauf la façade occidentale, reconstruite à sa partie supérieure à l'époque moderne, elle a conservé intactes toutes ses parties essentielles du chevet, de la tour, de la nef et du portail.

RENSEIGNEMENTS SUR LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DE L'ÉGLISE

On a dû commencer l'édifice actuel, dans la seconde moitié du XIIe siècle, par le chevet, la tour et le transept ; la nef a été refaite avec les bas-côtés avant le milieu du XIIIe siècle, et la chapelle du sud a été ajoutée vers le début du siècle suivant. Les fenêtres

[1] Pouillés cités dans les *Archives administratives de Reims*, par VARIN, t. II, pp. 1062 et 1063. — Cfr. *Notice historique sur Bourgogne*, par le Dr MANICHON, Reims, 1907, in-8°, p. 17.

[2] Le vocable de Saint-Pierre est donné par le pouillé de Bauny (1777). Un pouillé du commencement du XIVe siècle donnait saint Maur pour patron : « Perr. de Burgundia consecrata est in honore S. Mauri martyris. » VARIN, *l. cit*, p. 1062. Il y a encore dans l'église une chapelle sous ce titre, avec une statue de saint Maur, martyr.

Digitized by Google

de la nef ont été modifiées au xve siècle, et la nef elle-même a subi des réparations importantes au xviiie siècle [1]; enfin le xixe a vu refaire le pignon du portail (1863), la façade du porche latéral et de la chapelle contiguë (1876), ainsi que l'annexe d'une sacristie et d'une chapelle au nord du chevet (1879).

A l'inverse de ce qui se passait généralement, le chapitre de Reims, décimateur du lieu, était tenu, jusqu'en 1698, de l'entretien de la nef, et les habitants de celui du chevet et du chœur [2]. Un traité intervint, à cette date, pour intervertir l'ordre des charges respectives, selon les règlements et l'usage du temps [3].

[1] Ces travaux furent exécutés tout à la fin du xviiie siècle : « Bourgogne : église et presbytère (1781-1782). Reconstruction du presbytère adjugée à 1.700 livres (1771). Détail estimatif des réparations à la nef : 3.347 livres, 10 sols, 4 deniers ; adjudication à 2.390 livres (1780). Procès-verbal de réception par l'architecte Poterlet (1782). » (*Archives de la Marne*, série C, 1812. Cf. *Inventaire-Sommaire*, t. I, p. 426.)

[2] Un état des églises du doyenné de Lavannes en 1507 (*Archives de Reims*, fs. de l'Archevêché, G. 258, n° 1), constate que le chapitre de Reims, patron du lieu, percevait alors les dîmes, « *sub onere retentionis navis ejusdem ecclesie, de coopertura tantummodo.* » A cette date, les coûtres de l'église reçoivent l'ordre de réparer la clôture du cimetière et les vitraux de la nef.

[3] Traité entre le chapitre et les habitants de Bourgogne, par lequel le chapitre s'est obligé d'entretenir de grosses et menues réparations les chœur, chapelles et avant-chapelles de l'église du dit lieu, et les dits habitants se sont engagés d'entretenir des mêmes réparations la nef, les collatéraux et la chapelle de Sainte Anne, où sont les fonts, construite hors du chœur, au côté de l'un des collatéraux (1er mars 1698). — Ratification de ce traité par l'assemblée des habitants réunis en corps de communauté, fin des vêpres, le dimanche 9 mai 1698 ; signé : Quantinet, Regnaut, François, Cuinart, Rifflart, Robert, Lespagnol, G. Brachet, Prieur, Briois, Clouet, etc. Un plan assez sommaire de l'église est annexé

Digitized by Google

En faveur de ce traité, le chapitre fournit à Jean Clouet, curé de Bourgogne, une somme de 60 livres, pour l'employer aux besoins de l'église ; en même temps, les habitants furent chargés de faire rejointoyer un des piliers butants, du côté droit de l'église, en entrant, lequel était dégradé par les eaux de la pluie.

Trois ans après, des réparations étaient encore à faire au chœur et au cancel. Une sentence des requêtes du palais, à Paris, du 17 octobre 1701, condamna le curé Jean Clouet à y contribuer avec le chapitre, pour un tiers, en proportion de la part qu'il percevait dans les dîmes [1].

Deux procès-verbaux de visite de l'église de la fin du XVIIe siècle, conservés aux Archives de Reims [2], donnent des renseignements sur l'état de l'édifice, son mobilier, ses chapelles et leur décoration. Le procès-verbal de la visite de 1683 mentionne le bon entretien de toutes choses pour le corps de l'église, les cloches, les dais et les reliques de saint Maur [3] ; il

à ce traité et fixe l'état des lieux à cette époque. (*Archives de Reims*, fs. du Chapitre métropolitain, Bourgogne, liasse 10.) — Le traité du 1er mars 1698 est publié dans la *Notice sur Bourgogne* par le Dr Manichon, p. 31.

[1] *Ibid.*, liasse 11.

[2] Fonds de l'Archevêché, G. 258, doyenné de Lavannes, n°s 4 et 5.

[3] « Toute l'église est voûtée, bien pavée à l'exception du collatéral du costé de l'Evangile qui n'est point pavé et du collatéral du costé de l'Epitre qui est couvert de tuiles plattes ; le clocher qui est une tour, qui est au-dessus du cancel, dans lequel il y a trois cloches en bon estat ; le chapitre est obligé aux réparations de la nef... Deux dais, l'un pour le viatique et l'autre pour la procession... Les reliques ; elles sont de s^t Maure, martir, dans des petits reliquiaires de cuivre, avec approbation de Monsieur le grand vicaire de Reims en l'année 1647. » (Fol. 15 et 16.)

Digitized by Google

poursuit son examen pour les cinq autels, qui avaient été consacrés par l'archevêque de Reims, Guillaume Gifford, dit Gabriel de Sainte-Marie, mort en 1629 [1]. En 1697, un autre procès-verbal de visite décrit encore l'église au dedans et au dehors, énumère quelques statues, et parle de tableaux et d'œuvres d'art de longue date disparus [2].

DESCRIPTION DU MONUMENT [3]

EXTÉRIEUR

Façade occidentale. — Cette façade, du XIIIe siècle à la base, est couronnée par un pignon reconstruit avec

[1] « Les autels ; il y en a cinq richement ornez, consacrez par Gabriel de Sainte Marie, archevêque. Le retable du grand autel est composé du tabernacle et de deux tableaux et de trois belles images... La sacristie ; elle est une des plus belles du diocèse, les ornements qui sont riches et en grand nombre y sont proprement rangez dans une grande armoire, dans laquelle il y en a une petite qui ferme à deux clefs, où sont les papiers et titres de l'Eglise... Le curé ; Pierre Blondel, aagé de 50 ans, résidant en sa maison presbiteralle qui est en bon estat. »

[2] « L'église est consacrée à Dieu sous l'invocation de saint Pierre... Le corps de l'église : Est bâtie d'une manière assez régulière. Il est d'une belle grandeur, entièrement voûté et pavé, à l'exception du collatéral du côté de l'Evangile... Le clocher est une tour quarrée, sise sur les cancels, dans laquelle il y a trois belles cloches et une horloge... Le dedans de l'église : Il y a quatre ou cinq autels consacrés par Gabriel Sainte Marie. Le maître autel a un retable de pierre de taille avec un tableau ; des figures de S. Pierre et de S. Paul sont à côté sur des pieds d'estaux pour le terminer. L'autel de Notre Dame a, au lieu de tableau, en une niche, une image de la Vierge sur un pied d'estal. Celuy de S. Maur a un retable de bois avec doubles pilastres et un tableau du martir de ce saint. Le tabernacle est simple, mais assez joly... (G. 258, n° 5, fol. 16.)

[3] Consulter, pour suivre cette description, les cinq planches

Digitized by Google

la rosace en 1863, sur les plans de M. Chabanel, architecte à Reims [1].

Porte principale de l'église, surmontée d'une archivolte en arc brisé encadrant un tympan ; cette archivolte se compose de trois arcs en retraite, supportés par des colonnettes munies de chapiteaux à crochets très saillants ; de chaque côté, dans l'intervalle des trois colonnettes principales, sont deux autres colonnettes, alternant avec elles et placées en retraite, dont les chapiteaux se groupent avec les autres ; les colonnettes reposent sur des bases dont les moulures sont aujourd'hui très frustes et sur des socles carrés.

A la hauteur des chapiteaux, se poursuit jusqu'aux contreforts une frise garnie de feuillages et de crochets actuellement mutilés. L'archivolte est encadrée d'un bandeau complètement refait à neuf, orné de fleurons, qui se prolonge aussi au-dessus de la frise.

La porte conserve ses deux vantaux en bois du XVIIe

dessinées par H. Durand, architecte, et publiées dans les *Voyages pittoresques* de Taylor et Nodier, in-folio, 1857, *Champagne*, t. I, *Environs de Reims*, p. 203. Elles comprennent une vue latérale de l'église au sud, la face principale (ouest), la face du côté de l'abside (est), la coupe transversale, et enfin le plan par terre de l'édifice entier. Aucun texte n'accompagne ces planches qui ont cependant par elles-mêmes un grand intérêt. Nous avons jugé inutile de les reproduire ici. Nous donnons un plan dressé par M. Léon Margotin, architecte à Reims, d'après les dessins de M. Thiérot, indiquant l'état actuel de l'édifice, avec les additions du porche latéral et de la sacristie.

[1] Avant cette réfection, il n'y avait pas de pignon, et la toiture, en forme de pavillon, recouvrait la muraille au-dessus d'une simple rose quadrilobée. (Voir les planches indiquées ci-dessus.) On y distinguait aussi les deux amorces de la toiture en appentis d'un porche qui précédait le portail.

Digitized by Google

Eglise de Bourgogne

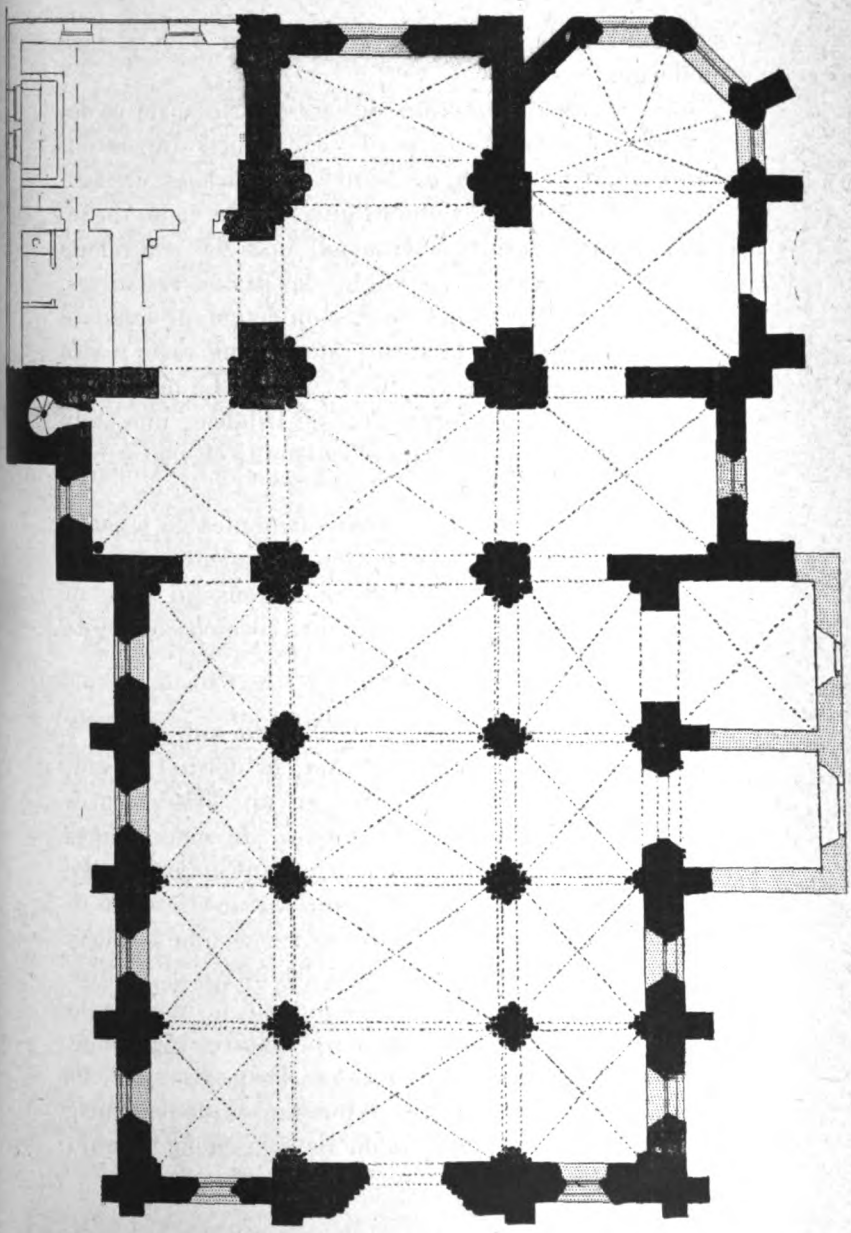

Plan (Échelle de 0m,01 pour un Mètre)

Digitized by Google

ou XVIIIe siècle, recouverts à l'extérieur d'un placage moderne.

Aux points de jonction de la nef principale et des bas-côtés, montent de petits contreforts carrés qui soutiennent la façade de la nef. Les façades des bas-côtés sont percées chacune d'une fenêtre en arc brisé. Aux angles extérieurs se trouvent aussi des contreforts doubles, contrebutant les angles des parties restaurées.

Les étages supérieurs sont complètement refaits à à neuf. Au-dessus de la porte, s'ouvre une vaste rosace moderne, refaite en style du XIIIe siècle. Le pignon est percé d'un oculus en forme de rose trilobée ; une croix domine au sommet, et deux clochetons s'élèvent sur les côtés.

Les bas-côtés sont également surmontés de pignons modernes, suivant la ligne du toit en appentis et percés de baies étroites trilobées. Sur les cordons qui séparent les étages refaits à neuf, règne une corniche ornée de modillons.

Nef et bas-côtés, porche. — Nef du XIIIe siècle, à quatre travées. Les murs de la nef, au nord et au sud, sont percés de quatre fenêtres en arc brisé, ornées d'un groupe de moulures composé de deux gorges alternant avec deux baguettes, et offrant un assez large ébrasement. Cet encadrement paraît avoir été refait au XVe siècle. A la base des fenêtres, règne une corniche qui appartient à la construction primitive et montre que les restaurations n'ont pas modifié la hauteur de ces fenêtres. A la naissance de la toiture, règne une autre corniche supportée par des corbeaux.

La nef est soutenue par trois puissants arcs-boutants, dont les cintres, à l'endroit où ils rejoignent le mur,

Digitized by Google

s'appuient sur des piliers polygonaux à cinq pans. Bas-côtés du même temps que la nef et percés chacun de quatre fenêtres en arc brisé, d'un encadrement plus simple ; corniche semblable à celle de la nef. Les travées sont séparées par des contreforts saillants et assez massifs qui servent de base aux arcs-boutants.

La partie supérieure du mur de la nef principale est en craie, tout le reste de la construction en pierre de taille.

Au bas-côté sud, la troisième travée à partir du portail est masquée par la façade moderne d'un porche, et la quatrième par le mur d'une chapelle ajoutée postérieurement[1]. La porte extérieure du porche est surmontée d'une archivolte en arc brisé, avec rose trilobée dans le tympan.

A l'intérieur du porche s'ouvre une porte latérale de l'église, de style flamboyant, surmontée d'un arc en anse de panier amorti par une croix. Un arc en accolade surmonte le tympan garni d'un remplage flamboyant aveugle, et inscrit dans une archivolte en tiers-point ; cette archivolte s'appuie sur des montants prismatiques terminés par des clochetons. L'ensemble de cette porte, avec ses nervures et arcs qui s'entre-croisent, d'un dessin fort élégant, date de la fin du

[1] Les façades du porche et de la chapelle des fonts ont été reconstruites en 1876 sur les plans de M. Thiérot, architecte à Reims. Les dossiers de cette entreprise, ainsi que de la sacristie neuve, sont conservés chez M. Léon Margotin, gendre et successeur de M. Thiérot. Ils contiennent des plans et croquis intéressants sur l'ancien état de choses et l'état actuel. L'entrée du porche primitivement était très simple : on y accédait par une porte basse sans ornements, et la chapelle des fonts était éclairée par une seule fenêtre à un meneau dans le style de la Renaissance.

Digitized by Google

XVe siècle et son architecture est restée intacte.

Les vantaux de la porte, du même temps, offrent une décoration de parchemins plissés, inscrits dans des compartiments surmontés d'arcades tréflées. Dans le vantail de droite, des pièces ont été remises à une époque moderne, ainsi qu'au bas du vantail de gauche.

Le porche, assez saillant, est recouvert d'une voûte en bois moderne.

La chapelle, accolée au bas-côté, est percée de trois baies en arc brisé, également modernes [1].

Transept. — Le croisillon nord n'a pas de contreforts d'angles ; il offre, à sa façade vers l'ouest, une corniche, munie de corbeaux, à la naissance de la toiture.

La façade septentrionale est percée d'une fenêtre au cintre surbaissé, refaite à une époque incertaine ; le pignon en craie est percé d'une baie cintrée.

En avant du mur, large construction carrée, formant un éperon contenant la cage de l'escalier des combles, construction massive percée d'une petite fenêtre cintrée en forme de meurtrière. Cet éperon prolonge, du côté de l'est, le mur du transept et forme, du côté du nord, un avant-corps qui occupe la moitié de la façade. Vers l'est, à la naissance de la toiture, corniche semblable à celle du côté opposé.

Au croisillon sud, les murs latéraux offrent la même corniche au sommet. La façade vers le sud est flanquée de deux contreforts avec une série de glacis en retraite, formant comme les marches d'un escalier. Au milieu s'ouvre une grande fenêtre flamboyante, percée à la

[1] Pour l'aspect ancien de cette portion de l'édifice, recourir à la vue latérale donnée dans les *Voyages* de TAYLOR.

Digitized by Google

fin du xve siècle, et divisée par deux meneaux en trois compartiments.

Le pignon en craie est percé d'une petite baie cintrée, et l'on distingue sur son encadrement la trace d'une ligne en caractères gothiques illisibles du bas.

Tour. — En arrière du transept, au-dessus du chœur, s'élève une grande et belle tour quadrangulaire du xiie siècle, en pierres solides et ne présentant aucune lézarde ; elle est couverte d'une toiture en ardoises à quatre versants. Les trois timbres de l'horloge et deux coqs, fixés sur de hautes tiges, occupent le sommet[1].

La tour est construite sur un plan barlong, plus large sur les façades est et ouest ; sur chaque côté, s'ouvrent deux baies jumelles cintrées, encadrées de tores reposant sur des colonnettes et munies d'un tympan divisé lui-même en deux petits arceaux supportés par une colonnette centrale assez haute. Les chapiteaux de ces colonnettes sont ornés de feuillages et de crochets ; plusieurs sont à peine ébauchés, d'autres paraissent avoir été refaits. Du côté ouest, les baies de la tour sont en partie coupées par la toiture de la nef et masquées au bas par une toiture appliquée dans les ouvertures.

La tour est couronnée d'une corniche supportée par des corbeaux. On remarque sur la face du nord, dans l'étage au-dessous des grandes baies jumelles, deux baies carrées allongées en forme de meurtrières, et sur la face vers l'est, deux petites baies cintrées, également en forme de meurtrières.

[1] Le cadran de l'horloge surmonte les baies de la tour sur la face vers le sud, sans rien masquer de l'architecture.

Digitized by Google

Sacristie. — Au nord, dans l'angle formé par le transept et le chevet, sacristie moderne[1], et sur la gauche petite chapelle remplaçant une chapelle latérale primitive[2].

Chapelle latérale sud. — Du côté opposé à cette sacristie, se trouve accolée à l'édifice une chapelle solidement construite en pierre au XIVe siècle, dans le style rayonnant. Elle comprend une travée et se termine par une abside à cinq pans ; elle est soutenue au sud par trois contreforts dont le glacis supérieur se rattache à la corniche de la toiture par de petits dosserets carrés ; cette corniche est une simple moulure, sans modillons.

La chapelle est éclairée, dans la travée antérieure, par une large fenêtre surmontée d'un arc en plein cintre dont l'archivolte en forme de tore repose sur des colonnettes munies de chapiteaux à feuillages frisés. Le remplage de cette fenêtre consiste en deux arcades jumelles, brisées, divisées chacune en deux compartiments munis d'arceaux tréflés et surmontés de rosaces à quatre lobes. Dans l'espace compris entre les sommets de ces deux arcs se trouve une rosace analogue. La partie inférieure de cette baie a été murée à une époque postérieure, probablement assez moderne, et sans doute pour cause de solidité.

Dans l'abside à cinq pans, s'ouvrent trois fenêtres en tiers-point, divisées par un meneau en deux com-

[1] L'ancienne sacristie se trouvait placée au sud, accolée au flanc de la chapelle. Voir le dessin de H. Durand, cité plus haut.

[2] Construction de la sacristie et de la chapelle actuelle de Saint-Maur en 1879, sur les plans de M. Thiérot, architecte à Reims.

Digitized by Google

partiments surmontés d'une rosace. Les deux pans de l'abside du côté nord offrent un mur plein, sans percement. Les fenêtres sont également murées à la partie inférieure ; on y voit encore les amorces des supports des meneaux enclavés dans la maçonnerie moderne.

Chevet. — Chevet du XIIe siècle, terminé par un mur plat vers l'est, soutenu à chacun de ses angles par un contrefort. La muraille est bâtie en grand appareil, d'une pierre très dure, différente de celle de la nef et de la chapelle latérale.

Le mur du fond est percé de deux fenêtres en plein cintre, établies dans des espèces de niches également cintrées et sans ornement. Au-dessus, ouvre une large baie cruciforme de structure assez singulière, dont le croisillon supérieur est amorti par un cintre ; l'encadrement de cette baie est formé d'une moulure creusée en cavet et légèrement arrondie. Aux deux extrémités de chacun des croisillons latéraux, sont accolées deux petites baies carrées, dans lesquelles sont creusées de petites lucarnes rondes, visibles de l'intérieur et munies de vitraux.

Le pignon triangulaire est ajouré d'une petite baie carrée.

INTÉRIEUR

Nef (XIIIe siècle) [1]. — Dans la façade intérieure, vers l'ouest, la porte est surmontée d'un arc brisé et munie d'un tympan sans ornements ; au-dessus

[1] Voici les dimensions de la nef : longueur, 14^m ; largeur, 5^m 60 ; largeur des bas-côtés, 3^m 35.

Digitized by Google

s'ouvre la grande rosace à huit rayons, faite à neuf (1863)[1]. La façade est encadrée d'un formeret composé d'un tore, correspondant aux arcs doubleaux de la voûte et supporté par des colonnettes.

La nef comprend quatre travées ; elle est entièrement voûtée d'ogives, avec clefs rondes aux trois travées rapprochées du transept, et sans clef à la voûte près du portail.

Les arcs de la nef, en tiers-point, sont composés d'un groupe de deux tores séparés par un bandeau : ces arcs reposent sur des demi-colonnes engagées sur les piliers et ornées de chapiteaux à crochets et à feuillages d'un dessin très varié. Les bases des colonnes sont munies de deux tores séparés par une gorge, et offrent des griffes aux angles du socle carré sur lequel elles reposent.

Dans chaque travée est une longue fenêtre en arc brisé, allant presque au sommet de la voûte et s'appuyant au bas sur une corniche qui règne au-dessus des arcs de la nef ; toutes ces fenêtres sont murées à plus de moitié de leur hauteur par suite de l'établissement de la toiture des bas-côtés ; elles paraissent en outre avoir été restaurées. Elles sont encadrées d'un tore en arc brisé reposant sur de longues colonnettes dont les chapiteaux sont remplacés par de simples bagues d'un aspect assez récent[2].

Sur la nef entière s'étend une voûte d'ogives dont les

[1] La baie primitive avait la forme d'un cercle encadrant un quadrilobe, d'après le dessin de H. Durand cité plus haut.

[2] Il y a peut-être là une réfection du XVe siècle. Ajoutons que l'on a pu y retoucher au XVIIIe siècle, lors des travaux exécutés à la nef par l'architecte Poterlet vers 1780 et déjà signalés plus haut.

Digitized by Google

nervures sont creusées d'une gorge et munies d'arêtes sur leurs côtés ; les arcs doubleaux sont formés de deux tores. Dans les lunettes des voûtes, arcs formerets composés d'un tore simple supporté par des colonnettes munies de chapiteaux à crochets, placés à la hauteur du tiers supérieur des fenêtres. Les arcs doubleaux et les nervures de la voûte reposent sur des colonnettes munies de chapiteaux à crochets, placés à peu près à la hauteur du tiers inférieur des fenêtres. Les supports des membres de la voûte et des formerets forment contre chaque pilier un faisceau de cinq colonnettes, d'un très bel effet ; elles sont munies de bagues qui prolongent le tailloir des chapiteaux des arcs de la nef.

Arc triomphal à l'entrée du carré du transept, surbaissé, formé d'un arc brisé dont le sommet est à un niveau très inférieur à celui des voûtes de la nef. Il n'y a pas d'arc formeret encadrant l'espace entre la voûte et le sommet de l'arc. Le chapiteau qui supporte la nervure de la voûte du côté droit contre l'arc triomphal, représente un petit personnage grotesque, accroupi, refait au xve siècle.

L'archivolte de l'arc triomphal repose sur des colonnes engagées, munies de chapiteaux à volutes et à feuillages rudimentaires, d'une date antérieure à la nef (xiie siècle).

Dans la troisième travée de la nef, à droite, vis-à-vis de la porte latérale, se trouve un chapiteau à figures, où les crochets sont remplacés par deux personnages à mi-corps, à figures imberbes, vêtus de tuniques, supportant avec leurs têtes l'angle du tailloir, leurs mains pendantes et semblant porter un objet de forme

Digitized by Google

indéterminée, l'un d'eux coiffé d'un béguin à la mode du XIIIe siècle[1].

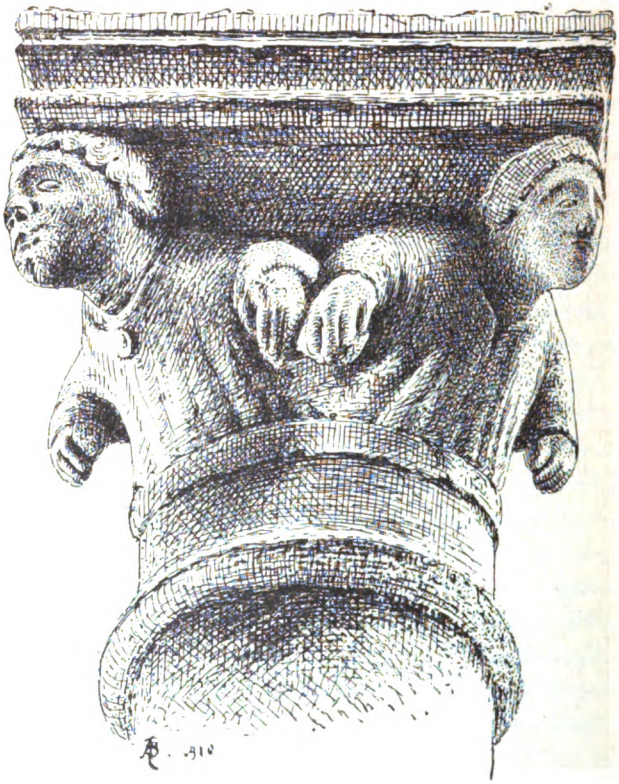

Ajoutons enfin, pour terminer l'examen de la nef, qu'il existe un tirant en fer à la voûte du milieu pour en maintenir l'écartement.

[1] Une reproduction en est donnée ici d'après une photographie de M. G. Beausseron, obligeamment communiquée.

Digitized by Google

Bas-côtés. — Du côté sud, comme du côté nord, les bas-côtés sont voûtés d'ogives, avec arcs doubleaux formés d'un tore aminci, flanqués de deux autres petits tores ; nervures des croisées d'ogives formées de tores amincis, avec deux gorges creusées sur chacun des côtés ; clefs ornées d'un fleuron.

Toutes les nervures de la voûte reposent sur des colonnettes munies de chapiteaux à crochets ; les bases de ces colonnettes sont formées de deux tores un peu aplatis, séparés par une gorge très creuse. Ces colonnettes, qui s'appuient d'un côté sur les murs des bas-côtés, se joignent de l'autre aux piliers de la nef. Dans le bas-côté sud manquent deux colonnettes, et trois dans le bas-côté nord [1].

Les piliers de la nef se composent en tout d'un groupe de douze colonnes et colonnettes dont les bases sont toutes semblables à celles que nous venons de décrire et supportées par un socle octogonal.

Les fenêtres dans les deux bas-côtés ont gardé leur aspect primitif ; elles sont en arc brisé, sans encadrement, et s'ouvrant dans chaque travée, ainsi que dans le mur de la façade ouest. Porte latérale dans le bas-côté sud, décrite avec le porche [2].

Dans le bas-côté sud, le second pilier, en entrant à

[1] Les colonnettes manquantes étaient déjà signalées au nord dans la notice de M. l'abbé Bouquau en 1869, et il indiquait la cause de leur disparition qui était la présence d'échelles suspendues à cet endroit et heureusement enlevées depuis. Il serait à désirer que l'on rétablît ces colonnettes.

[2] Une autre porte latérale se trouvait dans le bas-côté nord, à la première travée voisine de la façade ouest ; elle figure au plan de 1698 et encore au plan de Durand, publié en 1857. Elle a été bouchée depuis.

Digitized by Google

gauche, a ses chapiteaux ornés de feuillages naturels très gracieux ; on remarque à l'un d'eux, sous le tailloir, une tête de femme portant la coiffure en mortier du règne de saint Louis.

Du même côté, au premier pilier, les chapiteaux sont ornés de feuillages analogues, et, dans l'angle nord-ouest, un chapiteau offre des feuilles d'acanthe très délicates terminées par des volutes. Au chapiteau du pilier suivant, contre le mur, une tête imberbe émerge entre deux crochets sous le tailloir.

Les bas-côtés ouvrent sur les croisillons par des baies en arc brisé, avec de simples moulures aux impostes.

Chapelle des fonts. — Cette chapelle ouvre sur la première travée du bas-côté sud, près du croisillon, par une large baie cintrée : elle est voûtée d'une croisée d'ogive refaite à neuf, et éclairée par trois baies accolées à lancettes, également refaites à neuf [1].

Les fonts de baptême sont modernes et offrent une cuve en pierre supportée par un groupe de quatre colonnettes.

Transept. — Le carré du transept, de l'époque romane du XIIe siècle, ouvre sur la nef par l'arc triomphal décrit plus haut, et sur les croisillons par deux larges baies surmontées d'arcs brisés sans moulures à l'intrados, et munis d'une simple moulure aux impostes. Il est recouvert d'une voûte d'ogives dont les nervures sont formées de très gros tores reposant aux angles sur des

[1] Le plan de l'église déjà cité, de la fin du XVIIe siècle (*Archives de Reims*), offre le tracé de cette chapelle, et donne son vocable à cette époque, qui était celui de Sainte-Anne.

Digitized by Google

colonnettes, munies de chapiteaux du XIIe siècle garnis de feuillages traités sommairement [1].

Le croisillon nord comprend une seule travée, voûtée d'ogives avec nervures composées de deux gros tores séparés par un bandeau. Ces nervures reposent sur des colonnes munies de chapiteaux analogues à ceux du carré du transept, sauf à l'angle sud-est, où la nervure repose sur une saillie du tailloir qui prolonge la moulure de l'imposte de l'arc du carré du transept. Ce croisillon est éclairé au nord par une fenêtre percée irrégulièrement (sur la gauche, et non au milieu de la muraille), à cause de l'escalier de la tour adossé au mur extérieurement. Une petite porte carrée donne accès dans cet escalier qui conduit aux combles.

Le croisillon sud offre les mêmes dispositions et les mêmes nervures et chapiteaux que le croisillon nord [2]. Au sud, fenêtre flamboyante déjà décrite à l'extérieur ; elle est masquée en partie au dedans par un épais buffet d'orgue moderne.

Chevet. — Le chevet, formant la suite du chœur et le sanctuaire [3], comprend deux travées, dont la première

[1] Contrairement à ce qui existe souvent, la tour ne surmonte pas le carré du transept, mais s'élève sur la travée suivante, qui fait partie du chevet.

[2] Les deux croisillons sont désignés, sur le plan de 1698, sous le nom *d'avant-chapelles*, parce qu'ils précédaient les chapelles latérales avec lesquelles ils communiquaient.

[3] Le chœur comporte deux travées, le carré du transept (longueur 4 m. 66), et la première travée du chevet (longueur 5 m. 20) ; le sanctuaire occupe la seconde travée du chevet, formant le fond de l'église. Un anneau, auquel devait être suspendu primitivement le crucifix de l'arc triomphal, se voit encore au sommet de l'arc, en

Digitized by Google

en avant, très large, est placée sous la tour ; elle ouvre sur le carré du transept par une baie en arc brisé dont l'archivolte très puissante se compose de deux tores séparés par un bandeau, et repose sur deux colonnes engagées dont les chapiteaux sont ornés de feuillages et de palmettes d'un aspect roman, et pouvant remonter à la seconde moitié du XIIe siècle.

Cette travée communique avec celle du fond par un grand arc brisé semblable, dont l'archivolte et les chapiteaux offrent les mêmes arrangements et la même décoration, sauf le chapiteau vers le sud qui est muni de deux dragons affrontés, d'un style barbare. Les colonnes qui supportent ces chapiteaux ont été enlevées à une époque probablement récente pour élargir l'entrée du sanctuaire, et remplacées par des consoles modernes ornées de feuillages.

Les côtés latéraux de la première travée du chevet offrent de grands arcs de décharge en tiers-point, murés à la partie supérieure et percés plus bas de baies également en arc brisé, sans ornements ; la baie du côté sud est un peu plus élevée que l'autre. Ces baies communiquent, au nord, avec un bas-côté, et au sud, avec la chapelle latérale.

Une voûte d'ogives recouvre cette travée, et ses nervures sont formées de tores amincis, flanqués de deux petits tores ronds et reposant sur des colonnes munies de chapiteaux à feuillages du même style que ceux des grands arcs. Les bases de ces colonnes sont formées de deux tores et munies de griffes.

avant du sanctuaire ; mais plus tard l'arc en avant de la nef devint l'arc triomphal. Sur le plan de 1698, une grille ou balustrade est figurée à la jonction de la nef et du transept, au-dessous de cet arc.

Digitized by Google

La travée du fond du chevet est à peu près d'un tiers moins profonde que celle qui précède, et se termine par un mur plat[1]. Sa voûte d'ogives offre les mêmes dispositions que celle de la première travée, et les nervures reposent sur quatre colonnes à chapiteaux et bases tout à fait analogues. Il n'y a pas de clefs aux voûtes du chevet, ni à celles du transept.

Le mur du fond est percé de deux fenêtres cintrées, sans encadrement, surmontées de la baie cruciforme décrite à l'extérieur. Au dedans, elle fait l'effet d'un carré presque parfait, surmonté d'un petit arc en plein cintre et flanqué de deux petites baies carrées dans lesquelles sont inscrits des trous ronds en forme de meurtrières. La grande baie et les baies latérales ont leurs cadres creusés d'une gorge.

La première travée du chevet est flanquée d'un petit bas-côté d'une seule travée, couvert d'une voûte assez surbaissée à croisée d'ogives, dont les nervures sont formées de deux tores séparés par un bandeau et reposent sur des consoles modernes sans caractère. Ce bas-côté ouvre sur le transept par une baie en arc brisé sans ornements, avec une simple moulure aux impostes. En face, porte moderne de la sacristie, et, sur la gauche, ouverture d'une petite chapelle dédiée à Saint-Maur, voûtée d'ogives, construite à une date récente dans le prolongement du bas-côté[2].

[1] Le sanctuaire mesure 3m40 de profondeur sur 5m50 de largeur; la hauteur sous voûte y est d'environ 12m.

[2] Une inscription sur plaque de cuivre consacre ce souvenir : *A la gloire de Dieu, la chapelle de St Maur restaurée par les soins de Jean-Narcisse Lemoine, à l'intention de Nicolas Lemoine, et de Marie-Alexandrine Rifflart, ses père et mère, aïeuls et de tous les fidèles trépassés.* Cette chapelle a repris le vocable de saint Maur qui était

Digitized by Google

Chapelle latérale du sud. — Charmante chapelle du commencement du XIVe siècle, accolée au chevet, composée d'une travée et d'une abside à cinq pans.

La première travée est recouverte d'une voûte d'ogives dont les nervures, ainsi que les deux arcs doubleaux, sont formées de tores amincis ; clef ronde, évidée à sa partie centrale. La voûte de l'abside offre six nervures semblables aux autres, et tous les membres de cette voûte reposent sur des colonnettes dont les chapiteaux sont ornés de feuillages naturels très finement découpés : feuillages de chêne et de lierre principalement. Les colonnettes ont leurs bases munies de tores aplatis reposant sur des socles prismatiques. Du côté du chœur, dans la première travée, les colonnettes sont remplacées par des consoles ornées de feuillages analogues à ceux des chapiteaux.

La chapelle est éclairée, dans l'abside, par trois fenêtres, deux au sud et une à l'est ; les deux pans au nord forment un mur plein. Ces fenêtres sont divisées par un meneau en deux compartiments surmontés d'une rosace à quatre lobes ; elles sont encadrées de deux tores en retraite, supportés par des colonnettes munies de chapiteaux à feuillages frisés, et reposant à la base des fenêtres sur des socles carrés. Dans la travée antérieure, l'unique fenêtre au sud est une large baie en plein cintre, dont le remplage a été décrit plus haut.

Toutes les fenêtres, comme il a déjà été dit, sont murées dans leur moitié inférieure, probablement par suite d'une réfection plus récente.

primitivement celui de la grande chapelle latérale du sud, puis avait été reporté à la chapelle du nord dans le bas-côté en avant de la sacristie actuelle. La sacristie a été bâtie, récemment aussi, à l'angle du chevet.

Digitized by Google

MOBILIER ET ŒUVRES D'ART

Autels. — Maître-autel, avec gradins et retable, reconstruit en pierre et marbre, dans le style gothique moderne [1].

L'autel de la chapelle du sud, actuellement sous le vocable de la Sainte Vierge, et celui de la chapelle du nord, dédié à saint Maur, sont également modernes, sans caractère.

Les fonts baptismaux, décrits avec la chapelle de la nef, sont aussi récents.

Chaire. — Elle est placée dans la nef, du côté nord, adossée à un pilier dont la colonnette a été démontée pour appuyer le dossier de la chaire au XVIIIe siècle. Panneaux pleins, moulurés, de cette époque, abat-voix surmonté d'un vase avec flammes, symbole de la charité.

Le Christ en face de la chaire, également du XVIIIe siècle, est de grandes dimensions ; corps avec ossature saillante ; extrémités de la croix terminées par des fleurons sculptés.

Les anciens bancs de la nef sont remplacés par des chaises.

[1] Sur une plaque de marbre noir, fixée au mur latéral entre le sanctuaire et la porte de la sacristie, on lit :

Cet autel a été donné par Narcisse Lemoine en souvenir de son père Nicolas Lemoine et de sa mère Marie-Alexandrine Rifflart, et pour remercier Dieu de les avoir préservés de tout accident lors de l'effondrement de leur maison survenue la nuit du 14 au 15 décembre 1886.

Digitized by Google

Statues. — Quatre anciennes statues, assez hautes, en bois, du XVIIe ou du XVIIIe siècle, se trouvent maintenant dans la nef, posées sur des consoles : celles de saint Pierre et de saint Paul, patrons actuels, des deux côtés de la porte principale à l'ouest, et celle de saint Maur, prêtre martyr de Reims, et probablement celle de saint Maur, abbé de Glanfeuil, disciple de saint Benoît, patrons primitifs, des deux côtés de la porte latérale au sud.

Ces deux dernières statues sont fort intéressantes à conserver pour rappeler le souvenir de l'ancien vocable de l'église, qui était celui de saint Maur, comme on l'a vu plus haut. L'une des statues représente un prêtre en chasuble, avec sa barbe, sans coiffure, tenant un calice, et l'autre un abbé tenant une crosse, en costume bénédictin. Le prêtre martyr, saint Maur, est fêté à Reims le 23 août, en même temps que saint Timothée et saint Apollinaire, également martyrs[1]. La fête du disciple de saint Benoît, qui introduisit sa règle en France, se célèbre le 15 janvier. Il est à remarquer que le plus ancien de nos pouillés, celui du commencement du XIVe siècle, dressé entre 1303 et 1312, donne pour patron à l'église de Bourgogne, saint Maur, martyr[2]. Un peu plus tard, on paraît avoir substitué à son culte celui de saint Maur, le disciple de saint Benoît. En effet, un pouillé de la première moitié du XVe siècle[3] remplace déjà la qualification de *martyris* par celle de *confessoris*.

Cependant nous voyons constater au XVIIe siècle,

[1] *Officia propria Ecclesiæ remensis*, 1871, *Bréviaire*, pp. 83, 84.
[2] Voyez ci-dessus, p. 48, note 2.
[3] *Archives de Reims*, fs. du Chapitre, G. 342, n° 2.

Digitized by Google

dans un procès-verbal de visite de l'église de Bourgogne en 1697, la présence de reliques de saint Maur, le prêtre martyrisé à Reims, et dont une cave ou chapelle souterraine rappelait le souvenir dans l'église Sainte-Balsamie de cette ville [1].

Vitraux. — Tous les vitraux du chevet et de la chapelle sud sont modernes. Cette chapelle et le sanctuaire ont reçu en outre une décoration peinte et dorée.

Tableaux. — Un tableau, offrant la scène de la *Visitation*, est actuellement placé au-dessus de la porte de la sacristie (1904). C'est le seul visible dans l'église [2].

Antérieurement (1881), deux intéressantes peintures se trouvaient placées dans le transept. L'une représentait la *Conversion de saint Paul et sa guérison par le grand-prêtre Ananie*, copie d'un célèbre tableau du Dominiquin, toile de 1m50 de hauteur sur 0m85 de largeur, portant la signature : *Perseval pinxit*, comme

[1] « L'autel de Saint-Maur a un retable de bois avec doubles pilastres et un tableau du martir de ce saint. Les Reliques qui sont de saint Maur, prêtre martirisé à Reims, ont été apportées de Sainte Balsamie en l'an 1647 et approuvées par l'ordinaire. Elles se mettent en la chapelle construite sous le nom de ce saint et sont honorées par beaucoup de fidels qui viennent de plusieurs endroits du voisinage et de fort loin en pèlerinage, durant le cours de l'année. » (Fs. de l'Archevêché, G. 258, n° 5, fol. 16. Voir sur l'église Sainte-Balsamie de Reims et la cave de saint Maur, le t. LXXXII des *Travaux de l'Académie de Reims*, pp. 214 à 217.)

[2] Peinture attribuée à Hubert Rève, artiste rémois, né à Bourgogne en 1805, décédé à Reims en 1871. (*Notice sur Bourgogne*, par le Dr Manichon, p. 74.)

Digitized by Google

nous l'avons constaté à cette date [1]. La figure d'Ananie est particulièrement belle. Ajoutons que cette œuvre était alors en mauvais état par suite d'un vernissage récent, mais qu'elle produisait auparavant un très bon effet, comme il avait été remarqué dans une note sur l'église de Bourgogne, publiée quarante-deux ans auparavant dans la *Statistique du Canton* par CHALETTE [2].

L'autre tableau qui se trouvait aussi en 1881 dans l'église était fort curieux au point de vue du souvenir historique qu'il consacrait. C'était une toile de 1m30 de hauteur sur 0m90 de largeur, dont la peinture, déjà bien effacée, laissait néanmoins entrevoir nettement la scène suivante : au centre, saint Jacques le Majeur assis, tenant de sa main droite un rouleau portant cette invocation :

SANCTE
IACOBE
ORA
PRO NOBIS
QVATVOR
PAVPERIBVS
PEREGRINIS

[1] Peintre rémois estimé, né à Chamery en 1745, mort à Reims en 1837, Nicolas Perseval fut le beau-père d'un autre artiste rémois déjà cité plus haut : Jean-Hubert Rève, né à Bourgogne en 1805, mort à Reims en 1871. Cfr. *Catalogue du Musée de Reims*, 1881, pp. 159 et 191 à 193.

[2] « L'église de Bourgogne est fort bien entretenue au dehors. Le badigeonnage de quelques-uns de ses piliers ne produit pas un bel effet. On y voit un beau Christ colossal (sans doute le Christ actuel en face de la chaire) et un bon tableau de la *Conversion de saint Paul*, à qui Ananie rend la vue. Le tableau de l'Assomption offre des anges nus... » (*Statistique du Canton de Bourgogne*, par CHALETTE, dans *l'Annuaire de la Marne*, 1839, p. 89.)

Digitized by Google

Aux côtés de l'apôtre, quatre pèlerins à genoux, deux à gauche en costume militaire avec cuirasse, et deux à droite vêtus en pèlerins, portant leurs bourdons. Tout indiquait dans ce tableau un *ex-voto* offert au XVIIe siècle, à l'église de Bourgogne par des personnes du pays, au retour d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle [1].

Un dernier tableau sur toile, non sans mérite, mais également en mauvais état, représentant *saint Étienne premier martyr*, se voyait en 1881 dans le croisillon de gauche, d'où il a été enlevé depuis.

Sacristie, pentes de dais. — Un dais avec pentes brodées du XVIIe siècle, était en usage en 1881, et il existe encore dans la sacristie [2]. Les pentes en soie blanche sont relevées de broderies en couleur, avec branches de feuillages, fleurs, fruits, animaux, oiseaux, et enroulements d'un dessin très gracieux et très frais de conservation. Les quatre pentes, de 0^m25 de hauteur sur 1^m et 1^m40 de longueur, ont été récemment remontées et encadrées de franges dorées modernes.

INSCRIPTIONS

Cloches. — La tour contient trois cloches d'une harmonieuse sonnerie, les deux moindres fondues en

[1] Ce tableau est très détérioré comme le précédent ; ils se trouvent actuellement tous les deux déposés dans les combles de la sacristie. Espérons qu'ils pourront être un jour restaurés et replacés dans l'église.

[2] M. l'abbé Pommier, curé-doyen, a bien voulu nous faire voir cette richesse de son église qu'il estime à sa valeur et sauvegarde avec soin (18 mai 1903). Il nous a fourni depuis divers autres renseignements dont nous le remercions sincèrement.

Digitized by Google

1885 pour accompagner la plus forte datant de 1812[1]. Voici l'inscription et la décoration de cette dernière, qui a pris pour ainsi dire une valeur historique depuis qu'elle approche de son centenaire :

† LAN 1812 IAI ÉTÉ BÉNITE PAR M. MATTHIEU HANROT CURÉ DE BOURGOGNE LES RHEIMS MON PARRAIN Mr IEAN CLAUDE | VANIER MAIRE MA MARRAINE Mde MARIE CATHERINE QUANTINET ÉPOUSE DE Mr ROBERT AUGUSTE RANVOISY ADJOINT | DES ORAGES ET DES TEMPÊTES PRÉSERVEZ NOUS SEIGNEUR |

Cette légende se lit en trois lignes au sommet : on lit plus bas en une ligne le nom du fondeur :

J. B. ANTOINE FONDEUR A NEUILLY St FRONT[2]

La cloche mesure 1m20 de diamètre à la base et 0m95 de hauteur. Elle est recouverte de figurines : le Christ en croix sur un socle entre la Sainte Vierge et saint Pierre, ostensoir, course de fleurons et de palmettes ; les extrémités de la croix du Christ sont fleurdelisées, tandis que la garniture d'une draperie est relevée d'aiglons.

[1] Elles remplacent les trois anciennes cloches fondues le 1er décembre 1751 par François Lecomte, fondeur de Reims. Marché du 26 novembre précédent. (Note de M. L.-B. Riomet, tirée de l'Histoire de Bourgogne par LÉPAGNOL, Archives du Dr Manichon, d'Oulchy-le-Château. Cfr. la *Notice sur Bourgogne* du Dr MANICHON, pp. 33, 34, 50, 56 et 70.)

[2] « J.-B. Antoine père et fils, fondeurs originaires des Vosges, se fixèrent à Neuilly-Saint-Front (Aisne), par suite du mariage en cette localité, en 1790, de l'un d'eux avec Jeanne Brigot. » (*Annales de la Société archéologique de Château-Thierry*, 1904, p. 20.)

Digitized by Google

Sur le mouton, on lit les noms des charpentiers qui l'ont fait : DEMISSY ET VILLÉ, 1812.

Les deux cloches plus récentes ont été fondues en proportion avec l'ancienne et pour s'harmoniser avec elle [1] ; elles furent bénites le 19 novembre 1885 par M. l'abbé Paris, curé-doyen, décédé l'année suivante [2].

Épitaphe. — Une seule inscription funéraire est aujourd'hui visible dans l'église ; elle se lit sur une dalle en marbre noir de 0m74 de hauteur sur 0m50 de largeur, dans le pavé au milieu et en avant de la marche du sanctuaire de la chapelle latérale du sud. Elle recouvre la sépulture d'un ancien curé, mort en 1691, et marque une fondation qu'il établit :

A la Gloire de Dieu

CY GIST HONORABLE ET DISCRETTE
PERSONNE M. PIERRE BLONDEL PRESTRE
CHANOINE DE VICQ EN LORAINE ET
CVRÉ DE BOURGOGNE PENDANT
33 ANS QUI EST DÉCÉDÉ LE 12
DÉCEMBRE 1691 AGÉ DE 59 ANS
ET A FONDÉ EN CETTE ÉGLISE A
PERPETUITÉ UN OBIT DE MESSE
ET VIGILLES LE IOUR DE SON
DECEZ SUIVANT LE CONTRACT
QUI EN EST PASSÉ PAR HOURLIER
ET ADNET NOTAIRES ROYAUX
A REIMS LE [3]

Priez Dieu pour son Ame

[1] Fondues par Perrin à Mohon (Ardennes), la première pèse 610 kil. et donne le fa dièze, et la seconde pèse 430 kil. et donne le sol dièze. (*Registre des délibérations de la Fabrique de l'église de Bourgogne*, 1885.)

[2] Nécrologie de M. l'abbé Médard Paris, curé-doyen de Bourgogne, dans le *Bulletin du Diocèse de Reims*, année 1886, pp. 197 à 199.

[3] Cette date n'a pas été gravée sur le marbre. — Voici un curieux

Digitized by Google

Notons encore qu'il se trouve dans la nef principale, pavée de losanges en pierre blanche du XVIIe siècle, un de ces losanges, à peu de distance du chœur, offrant une larme, une tête de mort et deux ossements croisés, lequel marque sans doute l'emplacement d'une sépulture, mais aucun nom n'y est gravé avec l'emblème de la mort.

II. — Cimetière et mairie, anciens remparts, croix de chemin, lieux dits du terroir, etc.[1]

Cimetière. — L'ancien cimetière était situé en avant de l'église au sud, sur l'emplacement occupé maintenant par la place publique contiguë à la mairie, justice de paix, et écoles construites en 1888 sur les plans de M. E. Leclère, architecte à Reims.

L'ancienne école était déjà contiguë à l'église[2]. Le cimetière a été reporté en 1860 au delà des anciens

renseignement sur ce curé : « Pierre Blondel, curé de Bourgogne, ...il est très propre et a très grand soin de l'ajustement de son église qui est des mieux tenues du diocèse. » Note de l'archevêque Le Tellier, en date du 10 juin 1681, rapportée dans le *Bulletin du diocèse de Reims* du 4 Décembre 1909, p. 602. — Vic-en-Lorraine est une petite ville de l'ancien arrondissement de Château-Salins (Meurthe).

[1] Consulter dans l'*Atlas cantonal de la Marne*, par M. Poinsignon, le plan de Bourgogne donné à part sur la carte du canton, 1875. — Cfr. *Notice sur Bourgogne* par le Dr Manichon, pp. 16, 62, 74, 75.

[2] Acte par lequel les habitants de Bourgogne se sont obligés de bâtir et entretenir à leurs dépens une école sur un terrain proche l'église du dit lieu, 5 mai 1754. — Permission du Chapitre de Reims, du 12 mai 1754. (*Archives de Reims*, Chapitre, Inventaire de Le Moine.

Digitized by Google

remparts et entouré de murs. Grande croix centrale en fer, très élevée sur un socle en pierre ; sépultures fort bien entretenues. A l'extrémité, sur la gauche, on vient de construire une très grande chapelle funéraire, en forme de croix, avec abside, dôme et portique, richement décorée à l'intérieur, contenant la sépulture de la famille de M. Promsy [1] et celle de M. Léon Faynot, son gendre, ancien conseiller à la Cour d'Appel de Paris. Ce monument a été élevé sur les plans d'un architecte de Paris (1902-1904) [2]. Mme veuve Léon Faynot est décédée en mer (septembre 1906), se rendant à Jérusalem, avant d'avoir pu achever le monument qu'elle consacrait à la mémoire de son mari.

Anciens remparts. — L'entourage de Bourgogne offre un site original avec ses allées d'ormes plantés sur l'ancienne enceinte ovale des fossés, en partie comblés, et des talus presque partout nivelés des remparts en terre qui entouraient le bourg depuis le xve ou le xvie siècle. Ces belles promenades sont dues à l'initiative de M. J.-B. Manichon, maire de 1852 à 1856. Les habitations ne remplissent pas aujourd'hui entièrement l'ancienne enceinte ; il en déborde cependant un groupe formant comme un faubourg du côté de Bétheny,

[1] M. F. Promsy, propriétaire à Bourgogne, décédé dans sa 85e année, inhumé le 9 mai 1893 ; voir le discours prononcé sur sa tombe par M. Lhotelain, président du Comice agricole de Reims, dans le *Courrier de la Champagne* du 10 mai 1893.

[2] M. Courtois-Suffit, architecte diplômé du Gouvernement, second grand prix de Rome, récemment décédé.

Digitized by Google

où l'on retrouve l'endroit de l'ancienne porte de Reims [1].

Croix de chemin et ancienne croix du village [2]. — Une croix moderne dite *Croix Lépagnol*, en fer, sans inscription, s'élève à l'entrée du bourg à gauche en venant de Brimont.

Une grande croix en bois sur un socle en pierre, se dresse sur la route de Bétheny, à gauche en sortant de Bourgogne, près d'une mare entourée d'arbres, et on lit sur une plaque de cuivre incrustée dans le bois :

A la gloire de Dieu, cette croix a été réédifiée par Jacq^te Quantinet, de Bourgogne, âgée de 60 ans, le 20 Avril 1823, à la mémoire de Jean-François Quantinet, son mari, mort dans la 52e année de son âge en 1814. De profundis.

Une croix en fer, avec les extrémités en forme de lances, se trouve sur la droite de la route d'Aumenancourt-le-Petit, à la sortie de Bourgogne. Elle porte sur la plaque fixée à la tige : *A la gloire de Dieu, cette croix a été possé par Quantinet-Potier, en l'honneur de Françoise Quantinet, épouse de Joseph Quantinet, leur père et mère. De profundis.*

Plus loin, en suivant la même route, du côté gauche,

[1] A cette entrée du village, sur la droite en venant de Bétheny, une maison porte à l'angle de sa façade un cadran solaire sculpté avec la date de 1817.

[2] Délibération du Chapitre de Reims du 4 septembre 1772 : « Crux in vico de Bourgogne. Remittitur prudentiæ Domini L. de Chatillon, ædium præfecti, pro cruce quam incolæ de Bourgogne postulant in loco commodiori collocari. » (*Archives de Reims*, fonds du Chapitre, registre des délibérations, in-f°.)

Digitized by Google

au milieu d'un bocage, se dresse une croix en fonte sur un socle en pierre, où l'on a gravé ces mots : *Cette croix en 1843 (ou 1845) a été plantée par S. Q. et L. Darlois, son épouse, à l'intention de L. D. et J. L., leur père et mère, décédés à Thillois. De profundis.*

Enfin, dans un petit bois de vieux pins et d'ormes, entre Bourgogne et Fresnes, sur le bord du chemin de traverse reliant les deux communes, s'élève une grande croix en pierre, reposant sur une butte artificielle de 5 à 6 mètres de hauteur et offrant une base solide qui supporte une colonne ionique surmontée d'une petite croix dont le Christ a été enlevé ; sur les faces du socle il reste des traces d'une inscription fruste qui relatait sans doute l'érection de cette croix dans le premier tiers du XIXe siècle. Cette croix est appelée la *Croix de la Mission* et date de l'époque de la Restauration.

Rues et maisons. — Les rues de Bourgogne, bien percées mais fort étroites, n'ont d'élargissement qu'en face de l'église et sur une assez vaste place au nord-est ; peu de maisons ont conservé leur aspect ancien ou la date de leur construction. Le presbytère, sur les promenades, porte la date de 1807. Aucun vestige ancien n'a survécu du domaine que le Chapitre de Reims possédait à Bourgogne. On n'en connaît même plus l'emplacement.

Lieux dits du terroir et découvertes archéologiques. — Peu de fouilles ont eu lieu jusqu'ici sur le terroir de Bourgogne, et, par conséquent, il existe peu d'indications sur des découvertes des époques gauloise, gallo-romaine ou franque, comme il en a été constaté de

Digitized by Google

nombreuses sur les terroirs contigus de Pomacle, Witry et Lavannes [1].

[1] On trouve une carte de tous ces terroirs réunis dans une communication de M. Ch. Bosteaux, au Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences, en 1884, à Blois. Voir la brochure extraite du *Compte rendu*, p. 3.

Digitized by Google

AUMENANCOURT-LE-GRAND

(*Curtis Alamannorum*, IXe siècle;
Amenancorth, 1174; *Aumenescort Magna*, v. 1250 [1])

Commune de 375 habitants, à 15 kil. N. de Reims, située sur la Suippe et comprenant dans sa dépendance, depuis le moyen âge, une partie de l'agglomération de Pont-Givart, située plus bas sur la même rivière. Ancien domaine du Chapitre métropolitain de Reims, qui y exerçait encore une partie des droits seigneuriaux en 1789, la paroisse d'Aumenancourt-le-Grand dépendait du doyenné de Pontfaverger, puis de Lavannes, et relevait de l'élection et de la coutume de Reims [2].

L'église est le seul monument à signaler; elle est située au bas du village, près des bois, en dehors des habitations successivement reconstruites plus haut. Visites en 1887 et en 1905.

[1] Pour les autres formes du nom, voir le *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon, pp. VIII, X et 10. D'après lui, le nom indique à l'origine la présence de colons de race germanique, ou Lètes, auxiliaires barbares de l'Empire à son déclin.

[2] « Perrochia de Aumenencurte Magno, fundata in honore S. Firmini, et est ibi succursus [*Pons Juvardi*], Pons Givardi [*Pont-Givard*]. Patronus quidam canonicus remensis, ratione sue prebende remensis. » Pouillé de 1310 environ, dans Varin, *Archives admin. de la Ville de Reims*, t. II, p. 1063. — Cfr. *Dictionn. topogr. du dép. de la Marne*, p. 218. Pont-Givart est signalé pour la première fois en 1171, dans un cartulaire du Chapitre de Reims, sous la forme : *Pons Givardi*.

Digitized by Google

Église paroissiale Saint-Firmin [1]

Église du XIIe siècle, à une nef, avec transept, tour centrale et chevet carré. Réfections modernes.

EXTÉRIEUR

Portail. — Façade à l'ouest, de la fin du XIIe siècle, l'étage inférieur construit en pierre et l'étage supérieur en craie. La porte est surmontée d'une archivolte en tiers-point, composée d'un groupe de moulures et de deux tores en retraite reposant sur des colonnettes avec chapiteaux à feuillages ; à gauche, les chapiteaux sont ornés de feuilles d'acanthe, et à droite, de feuilles striées, grossièrement sculptées ; entre les colonnettes, les pilastres intermédiaires sont ornés de feuillages qui se rattachent à ceux des chapiteaux ; les colonnettes les plus rapprochées de la porte font corps avec les montants, et les colonnettes extérieures sont détachées et offrent un anneau vers le milieu ; l'archivolte est encadrée d'une moulure aujourd'hui mutilée qui se prolonge sur le mur à la hauteur des impostes ; le tympan, autrefois plein, est actuellement évidé et pourvu d'un vitrage moderne.

[1] Visite de l'église d'Aumenancourt-le-Grand en 1683 (*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258) : « Les reliques sont de saint Firmin, sans approbation ; on tient par tradition qu'elles viennent d'Amiens. Elles sont dans une petite châsse de cuivre doré, qui demeurent posées durant l'esté sur un petit autel devant le crucifix, à cause des pèlerins. » Il s'agit de saint Firmin, premier évêque d'Amiens et martyr, dont la fête se célèbre le 26 septembre dans le diocèse de Reims. (*Officia propria Eccl. Rem.*, 1871, p. 56.)

Digitized by Google

A droite de la porte, petit bénitier sous une niche en arc brisé, creusée dans la muraille. Plus de traces de l'ancien porche [1].

Aux angles de la façade montent de petits contreforts, s'élevant seulement un peu au-dessus du niveau des impostes de la porte. Le premier étage est couronné par une corniche maintenant fruste. Au-dessus, dans l'étage supérieur, grand oculus sans meneaux, encadré d'un cordon de billettes. La partie supérieure du pignon refaite en briques au XIXe siècle.

Nef. — Le côté sud laisse voir les cinq grandes arcades qui ouvraient sur un bas-côté supprimé à une époque moderne. Ces arcades en tiers-point, reposant sur des piliers carrés en grès, sont aujourd'hui murées. Chaque arcade est encore surmontée d'une petite fenêtre cintrée ; celle qui est contiguë au transept est plus haute et a été refaite récemment.

Beaucoup de croix anciennes sont gravées sur cette muraille pour indiquer des sépultures ; quelques noms et dates s'y trouvent aussi : *N. Herbet*, 1807, etc.

Du côté nord, même disposition de la nef ; une porte latérale ouverte dans la première arcade près du transept, offre la date de 1786, inscrite dans un cœur au-dessus du linteau [2].

[1] Un curé d'Aumenancourt, M. l'abbé Buquoy, mort en 1814, victime des brutalités des Russes, a été enterré sous la marche du portail, sans inscription. (*Renseignement dû à l'obligeance de M. l'abbé Bouchez, ancien curé d'Aumenancourt.*)

[2] A cette date, correspondent des travaux exécutés à la nef par la communauté des habitants : « Aumenancourt-le-Grand. — Réparations à la clôture du cimetière (1783) ; à la nef de l'église (1786). » (*Archives départementales de la Marne*, série C, 1800.)

Digitized by Google

Transept. — Le croisillon nord du transept est bâti en craie comme la nef ; on y voit encore l'arcade cintrée, aujourd'hui bouchée, qui donnait accès dans le bas-côté à l'ouest. Ce croisillon sans caractère s'élève sur des soubassements en pierre ; il est percé vers le nord d'une fenêtre cintrée d'aspect moderne ; deux contreforts le soutiennent du côté nord seulement.

Le croisillon sud n'offre aucun contrefort ; il est percé d'une fenêtre cintrée primitive. Une sacristie a été construite dans l'angle du chevet et du croisillon à une époque moderne.

Tour. — Tour carrée à la croisée du transept, construite en craie avec une corniche refaite et une toiture en bâtière couverte en ardoises ; une petite baie s'ouvre du côté de l'est ; sur les murs latéraux, se voient du côté nord deux ouvertures et une seule au sud ; vers l'ouest, une ouverture cintrée du haut. Toutes ces ouvertures sont sans aucun caractère. A l'intérieur, le clocher offre sur ses quatre faces une grande porte carrée ouvrant sur le chevet, la nef et les croisillons.

Un éperon soutient la tour à l'angle de la nef, au sud et au nord.

Chevet. — Le chevet, terminé carrément, est percé, sur son mur du fond, d'une fenêtre en tiers-point du XVIe siècle ; au-dessus, une baie carrée s'ouvre dans les combles ; chacune des faces latérales du chevet est percée de deux petites fenêtres en tiers-point ; entre ces fenêtres le mur est appuyé par un contrefort ; les angles sont soutenus par de doubles contreforts en pierre et grès. Le soubassement du chevet est en grès et la partie supérieure en craie.

Digitized by Google

INTÉRIEUR [1]

Nef. — La nef est recouverte d'un plafond et éclairée par les fenêtres hautes décrites du dehors ; les arcades de la nef, qui communiquaient jadis avec les bas-côtés, sont toutes visibles au dedans avec leurs piliers carrés et leurs moulures aux impostes.

Dans la seconde travée, se trouve un cadre en pierre, qui contenait une inscription entièrement grattée et sans traces lisibles aujourd'hui.

A la façade vers l'ouest, porte surmontée d'un oculus sans moulure au dedans.

Transept. — Sous la tour, carré du transept s'ouvrant sur la nef, les deux croisillons et le chevet par quatre grandes arcades en tiers-point, doublées d'un arc carré, reposant sur des pilastres également carrés.

La croisée a une voûte d'ogive dont les branches sont formées d'un groupe de deux tores séparés par une arête saillante. Ces branches reposent sur quatre colonnes munies de chapiteaux à feuilles d'acanthe et d'iris de la fin du XIIe siècle ; les bases de ces colonnes sont formées de deux tores séparés par une gorge et ornés de deux griffes.

[1] Voici les dimensions de l'église d'Aumenancourt-le-Grand, relevées en 1774 : « L'église de la paroisse est suffisamment grande. La longueur du sanctuaire est de 8 pieds, sa largeur est de 14 pieds 5 pouces. La longueur du chœur séparé du sanctuaire est de 22 pieds. La largeur, y comprises les deux chapelles, est de 64 pieds. La longueur de la nef est de 64 pieds sur 15 pieds de largeur ; elle n'est pas voûtée, mais seulement lambrissée. » (Questionnaire de 1774, *Archives de Reims*, fs. de l'Archevêché, G. 258.)

Digitized by Google

Les croisillons sont recouverts d'un plafond sans caractère ; les murs paraissent avoir été détruits et refaits au XVIIe siècle. Les fenêtres ont été indiquées au dehors.

Chevet. — Chevet carré recouvert d'une voûte d'ogive à six branches semblables à celles du carré du transept; cette voûte a été refaite à une date récente (après 1887), à la suite d'un effondrement qui n'avait laissé subsister que les six colonnes supportant les nervures, et l'ensemble a été rétabli tel qu'il existait auparavant depuis le XIIe siècle. Les branches d'ogive retombent sur les anciennes colonnes munies de chapiteaux à feuillages et de bases analogues aux chapiteaux et aux bases des colonnes du transept.

La fenêtre du fond du chevet a été élargie au XVIe siècle et pourvue d'un meneau ; les fenêtres latérales sont primitives, en tiers-point et largement ébrasées à leur partie inférieure ; dans chacune des lunettes des voûtes, sont des formerets carrés reposant sur des pilastres aussi carrés ; ces pilastres dans les travées latérales sont surmontés d'une moulure très saillante à la naissance des arcs des fenêtres.

MOBILIER

Autels, statues, etc. — Le maître-autel en pierre, de genre gothique, moderne ; deux autels latéraux sans caractère [1]. Dans l'abside, statues des quatre évan-

[1] Visite de l'église en 1697 : « Le maître autel est raisonable depuis qu'on a fait un retable d'une belle menuiserie. Les deux autres, qui sont de S. Eloy et de Ste Barbe, sont assez chétifs. . Les images sont décentes... » (*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258.)

Digitized by Google

gélistes, repeintes, sur des consoles modernes. Fonts baptismaux et chaire insignifiants ; en face de cette dernière se trouve un crucifix en métal avec fleurons en cuivre dans le style du XVIIIe siècle. Les objets anciens ont été enlevés à la Révolution et amenés à Reims.

INSCRIPTIONS

Cloche. — L'unique cloche, fondue en 1859, a été bénite par M. l'abbé Bourquin, curé-doyen de Bourgogne ; elle porte aussi le nom de M. Théodore Croutelle, propriétaire de la filature de Pont-Givart ; l'inscription énonce le poids de cette cloche [1].

Aucune inscription ne subsiste dans l'église [2] ; quelques noms et dates anciennes se lisent sur la façade de la nef au midi ; des noms modernes sont tracés sur la muraille de la tour à l'intérieur. Nous avons signalé plus haut les croix qui offrent quelqu'intérêt comme indication des sépultures.

Cimetière, Fontaine Saint-Firmin, etc.

Le cimetière entoure l'église ; on lit sur la porte la date de 1734. En avant, sur une place assez vaste, à

[1] Signalons à la mairie une cloche du poids de 66 kgrs, fondue et fournie en 1893 par Farnier-Bulteaux, fondeur à Mont-devant-Sassey (Meuse), laquelle ne porte pas d'inscription et sert pour l'horloge établie par Guioth, de Stenay.

[2] On lit dans un registre du Comité de surveillance, conservé aux *Archives de Reims*, à la date du 10 frimaire an II, que l'on apporta de l'église d'Aumenancourt-le-Grand à Reims, « une épitaphe et les objets du culte ». (*Renseignement fourni par le Dr Pol Gosset*, 1904.)

Digitized by Google

droite en remontant au village et non loin de l'église, s'élève un édicule en maçonnerie de forme carrée, surmonté d'une niche en pierre contenant une statue moderne de saint Firmin sous verre, et recouvrant une fontaine placée de temps immémorial sous son vocable [1]. Il s'y portait jadis une grande foule de pèlerins [2].

A la sortie du village, une croix en bois se dresse sur la gauche de la route de Pont-Givart, à l'entrée du sentier conduisant à Aumenancourt-le-Petit, laquelle porte une inscription qui fixe sa première pose en 1820 et sa réfection en 1861.

On retrouve dans la prairie avoisinant l'église des vestiges d'habitations, qui indiquent à cet endroit l'emplacement primitif de la localité [3].

[1] Visite de 1697 : « Les Reliques qu'on dit de S. Firmin sont sans approbation, logées dans une petite chasse de cuivre doré. Elles demeurent exposées à la nef, surtout l'été, pour satisfaire à la dévotion des fidèles qui viennent de toute part invoquer ce saint. Ce pèlerinage est le plus fameux du pays. Il améliore la cure. La fabrique ; son principal revenu consiste dans les oblations des pèlerins de saint Firmin. » (*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258.)

[2] Voici ce que relate le Questionnaire de 1774 : « Il n'y a point de pèlerinage que celui du patron de la paroisse qui est St Firmin. Il y a un très grand concours le Dimanche dans l'octave du saint. J'ignore s'il est autorisé, mais je sais qu'il y a un grand abus, qui est la profanation du Dimanche, puisqu'il s'y fait une foire ce jour-là. » (*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258.)

[3] *Recherches historiques et archéologiques sur le canton de Bourgogne*, par M. l'abbé Bouquau, mémoire cité plus haut à la bibliographie du canton, p. 123.

Digitized by Google

PONT-GIVART[1]

Ce hameau, situé sur la Suippe au-dessous des deux Aumenancourt, s'est groupé dès le moyen âge, à l'endroit d'un pont construit sur cette rivière au passage de la voie romaine de Reims à Bavay dont l'emplacement est occupé par la route de Reims à Montcornet (Aisne). Un moulin, que remplaça une filature au XIXe siècle, existait près du pont dès la fin du XVe siècle[2]. L'agglomération qui s'étend des deux côtés de la route, formant à cet endroit la limite des départements de la Marne et de l'Aisne, ne constitue pas une commune, mais se trouve morcelée en quatre écarts ou hameaux dépendant des communes d'Aumenancourt-le-Grand et d'Aumenancourt-le-Petit (Marne), d'Orainville et de Pignicourt (Aisne). Nous n'avons à signaler dans ce hameau que l'église moderne, comprise dans la propriété de l'ancienne filature[3], quelques croix de chemin,

[1] *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, p. 218, où l'on trouve mention du nom latin dès 1171, et de la forme actuelle, *Le Pont-Givart*, au commencement du XIVe siècle.

[2] *Le molin dudit Pont-Givart*, 1482. (*Ibid.*, p. 218.) — La filature est redevenue un moulin en 1908.

[3] Domaine conservé par les héritiers de M. Tarbé de Saint-Hardouin, gendre de M. Th. Croutelle, et attribué à M. et Mme Émile Robin, qui y habitent une grande partie de l'année et entretiennent cette église, ouverte au public, avec un soin pieux. Quelques arbres magnifiques ornent les jardins.

Digitized by Google

et une maison dont la porte offre un linteau en pierre avec la date de 1621, dans la rue principale à droite en allant vers Neufchâtel[1].

Église. — Édifice de belles proportions, bâti en pierre et orienté, construit en 1855 aux frais de M. Th. Croutelle, manufacturier à Reims et à Pont-Givart, sur les plans de M. N. Brunette, architecte à Reims, dans le style roman moderne[2]. Portail cintré avec rosace au-dessus, nef à trois travées voûtées, clocher surmonté d'une flèche couverte en ardoises à la croisée du transept, abside circulaire, éclairée par cinq fenêtres en plein cintre.

Le clocher contient une cloche de la même date que l'église, et le mobilier, bien que moderne, offre cependant diverses œuvres à noter, tableaux et vitraux, surtout quelques inscriptions commémoratives intéressantes pour l'avenir.

Un tableau sur toile, donné par M. et Mme Taigny, œuvre originale ou copie du XVIIe siècle d'un coloris assez terne, avec un cadre doré, mesurant 1m de largeur sur 0m60 de hauteur, représente *La Sainte Famille* avec nombreux personnages : la Vierge et l'Enfant Jésus, saint Joseph, saint Jean-Baptiste, saint Mathieu et saint Sébastien ; la donatrice, une femme agenouillée, tient un bouquet et l'offre à l'Enfant Jésus ; paysage en lointain. — En face, un autre tableau, représentant l'*Ecce Homo*, avec cadre doré moderne.

Les tableaux du Chemin de la Croix sont précédés

[1] Linteau rapporté en 1881 d'Aumenancourt-le-Grand.

[2] La bénédiction en fut faite par le Cardinal Gousset, archevêque de Reims, en 1855.

Digitized by Google

d'une inscription sur plaque de marbre, relatant *qu'ils ont été donnés par F. P. H. Tarbé de Saint-Hardouin et Clémence Croutelle, en mémoire de leur fils F. G. Tarbé de Saint-Hardouin, mort en 1881, âgé de 22 ans.*

Le vitrail du fond de l'abside offre la figure de sainte Félicité, martyre, avec cette légende au bas : *A Mme Croutelle, fondatrice de cette église, les ouvriers de Pont-Givart reconnaissants.*

Un autre vitrail (*La Résurrection*) est dédié : *A la mémoire de Mr E. C. T. Croutelle, 1880.* — Un autre (*Dation des clefs à saint Pierre*) est dédié : *A la mémoire de F. P. H. Tarbé de Saint-Hardouin, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, commandeur de la Légion d'Honneur, offert par sa veuve et ses enfants, Septembre 1886* [1].

Dans le bras sud du transept, au-dessus d'un autel placé sous le vocable de saint Thierry [2], se trouve un vitrail représentant ce saint en pied, en costume d'abbé, portant une église entre ses mains ; le vitrail est signé au bas : *Paul Durand, à Chartres ; A. Lusson, à Paris,* avec cette indication sur le donateur : *Ce vitrail a été donné à l'église de Pont-Givart par M. Louis-Philogène Camu* [3].

[1] Décédé à Paris en 1885, victime d'un funeste accident, le défunt était le gendre de M. Croutelle. Ingénieur à Reims de 1842 à 1848, membre de l'Académie de cette ville, M. Tarbé de Saint-Hardouin poursuivit une brillante carrière. Lire sa biographie, par G. Lemoine, dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, 1886.

[2] Saint Thierry, fondateur et patron de l'abbaye bénédictine de ce nom, près de Reims, était né à Aumenancourt où son souvenir se perpétue dans une fontaine. Voir plus loin les articles sur les communes d'Aumenancourt-le-Petit et de Saint-Thierry.

[3] M. Camu-Bertherand était alors l'associé de M. Croutelle dans sa manufacture.

Digitized by Google

Enfin nous rencontrons trois inscriptions formant comme un nécrologe de l'église et de ses fondateurs, bien qu'aucun d'eux n'y ait reçu la sépulture ; la première est posée : *A la mémoire de M. l'abbé J. A. Moin, premier curé de Pont-Givart, décédé le 21 mars 1866, âgé de 43 ans, par ses paroissiens reconnaissants.*

Les deux autres inscriptions, gravées sur des plaques de marbre noir, de chaque côté du sanctuaire, retracent la vie et les œuvres de Mr et de Mme Croutelle en des termes fort précis. On lit sur la gauche de l'abside : *A la mémoire de Emmanuel-Charles-Théodore Croutelle, né le 25 septembre 1791, décédé le 31 décembre 1870, époux de Mme Félicité Verrier, 1825. Il fonda l'usine et le hameau, la crèche* [1], *l'asile, l'école et l'église de Pont-Givart, 1855. — Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur, leurs œuvres les suivent.* (*Apocal.*, ch. XIV, v. 13). R. I. P.

On lit sur la droite : *A la mémoire de Marie-Félicité Verrier, née le 15 août 1792, décédée le 11 mai 1878, veuve de M. E. Ch. Th. Croutelle. — 1825. Elle a pris part à la fondation de l'usine, du hameau, et de l'église de Pont-Givart, 1855. — Travailler sans relâche et se dévouer au bonheur de tous, ce fut sa consolation et sa vie. (Ep. de St Paul).* R. I. P.

Croix de chemin. — Sur la route de Reims à Pont-Givart[2], du côté gauche et à peu de distance de

[1] Président de la Société industrielle de Reims en 1842, M. Croutelle a publié, en 1847, un *Compte rendu du Comité des Crèches*, et, en 1848, un *Appel à mes concitoyens*, à la suite de l'incendie de son usine de Reims, quartier de Fléchambault. (*Catalogue du Cabinet de Reims*, t. II, pp. 78 et 124, et t. V, p. 182.)

[2] Ancienne voie romaine de Reims à Bavay, qui servit de chemin de communication durant tout le moyen âge, et que Nicolas BERGIER

Digitized by Google

cette localité, se dresse une solide croix en fer sur un socle carré en pierre, munie d'une plaque avec ce texte : *Cette croix a été posée par Jn Bte Maillart et Marguerite Froment, son épouse, propriétaires à Aumenancourt-le-Petit, en mémoire de leurs aïeuls, l'an 1841. Requiescant in pace.* Trois ormes ombragent cette croix.

Tout près du hameau, sur la droite, autre croix en fer, d'un type plus ancien, entre deux vieux arbres, portant une plaque en tôle, sur laquelle on a gravé au pointillé cette légende : *A la gloire de Dieu et de Remi Leeraut et de Térèse Tonneliet, sa famme, demeurante au peti-menancoure, 1808* [1].

décrit en ces termes dans son *Histoire des grands chemins de l'Empire romain* : « Ce chemin sortoit au champs par l'ancienne porte de Mars, tirant à main dextre droict au Cren de Brimont..., porte de là son étendüe à droicte ligne au Pont Givard, Neufchastel, Lor, etc. » 1re édit., 1622, p. 490.

[1] Inscription déjà signalée dans une étude sur les anciennes croix de la contrée, au t. LXXXI des *Travaux de l'Académie de Reims*, p. 287.

Digitized by Google

Digitized by Google

AUMENANCOURT-LE-PETIT

(*Aumenescort Parva*, vers 1250 ; *Aumenancourt-le-Petit*, 1405 [1].)

Commune de 120 habitants, à 15 kil. N. de Reims, située sur la Suippe en face d'Aumenancourt-le-Grand, localité avec laquelle son histoire se confond jusqu'à la Révolution, tant au point de vue de la seigneurie du Chapitre de Reims que de la coutume et des juridictions de cette ville [2]. La petite église actuelle a été reconstruite au début du XVIIe siècle ; auparavant l'église et les habitations se trouvaient plus près des bords de la rivière. La curiosité du pays est la *Pierre Longe* qui peut être un ancien menhir et se dresse au sommet du coteau, au sud vers Bourgogne. Visites en 1890 et en 1905.

Église paroissiale Saint-Nicaise

Comme nous le disions plus haut, ce modeste édifice a été construit tout d'une pièce en 1615, sur un terrain donné aux habitants par le Chapitre de

[1] Voir le *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon, p. 10 ; pour l'origine du nom, voir Aumenancourt-le-Grand.

[2] Varin. *Archives administratives de Reims*, t. II, pp. 1062 et 1063.

Digitized by Google

Reims [1]. L'église primitive, datant du moyen âge et située « dans les bois » avoisinant la Suippe, fut alors démolie jusqu'aux fondations [2], et ses débris furent dispersés, sauf le retable de l'autel dont nous parlerons plus loin.

EXTÉRIEUR

On accède à l'église en passant dans le cimetière, clos sur la rue par un mur en pierre, bâti au XVIIe siècle avec une partie des matériaux de l'église de Brimontel [3]. L'édifice est orienté, sans portail à l'ouest ; portes latérales, sans caractère, au sud et au nord de la nef, ouvrant l'une et l'autre sur le cimetière [4].

Nef sans collatéraux, percée de fenêtres cintrées ; la face nord refaite en craie ; pas de transept ; chevet carré, un peu plus élevé que la nef ; toiture en tuiles plates, petit clocher en charpente, couvert en ardoises,

[1] Permission accordée par l'archevêque de Reims aux habitants d'Aumenancourt-le-Petit de démolir leur église qui était dans les bois et de la reconstruire en leur village sur la place qui leur a été donnée par le Chapitre. 15 juillet 1615. (*Archives de Reims*, fs. du Chapitre, Aumenancourt-le-Petit, liasse 12, n° 4.)

[2] « Il y a trente ans, les fondations de l'ancienne église étaient encore visibles. » (*Recherches sur le Canton de Bourgogne*, par l'abbé Bouquau, 1859, p. 126.)

[3] « Le 10 juin 1676, j'ai promis des pierres de la démolition de l'église de Brimontel pour fermer le cimetière près l'église du petit Aumenancourt. » (*Notes des visites de l'archevêque Ch.-Maurice Le Tellier*, à la Bibliothèque Nationale, copie à Reims, provenant de M. l'abbé Tourneur, à la Bibliothèque de l'Archevêché.)

[4] « Le cimetière était autrefois dans les bois, sans aucune clôture ; présentement il est par ordre de Mgr autour de l'église, fermé de murailles. » Visite de l'église d'Aumenancourt-le-Petit, en 1697. (*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258.)

Digitized by Google

au milieu ; la croix du clocher en fer, avec extrémités fleurdelisées. Escalier du clocher en dehors de l'église [1].

INTÉRIEUR

Église très basse ; la nef est recouverte d'un plancher avec poutres apparentes ; petite chapelle des fonts près de l'entrée ; sanctuaire lambrissé au fond du chevet [2]. Mobilier moderne ou sans caractère, sauf un crucifix en bois de 1 m 10 de hauteur du XVIIe ou XVIIIe siècle, placé au bas de l'église.

ANCIEN RETABLE

L'autel du fond est en marbre rouge veiné, de forme carrée, du XVIIe ou XVIIIe siècle ; sur l'autel, gradin moderne, décoré de peintures relevées d'or en style du moyen âge, encadrant un ancien retable en pierre sculptée, du XVe ou XVIe siècle, provenant vraisemblablement de l'église antérieure et entièrement poly-

[1] « L'église n'est à proprement parler qu'une chapelle. Elle a été consacrée par Gabriel de Sainte Marie. Le chœur seulement est pavé et lambrissé et la nef planchiée. Le tout est couvert de tuile et entretenu par Mrs du Chapitre. » Visite de l'église d'Aumenancourt-le-Petit, 1697. *(Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258.)

[2] Voici les dimensions de l'église d'Aumenancourt-le-Petit, relevées en 1774 : « L'église, qui n'est qu'une chapelle, est un peu trop petite. Le sanctuaire a dix pieds de long sur douze de largeur. Le chœur a la même largeur que le sanctuaire sur 16 pieds de longueur. La longueur de la nef est de 40 pieds sur 12 pieds 6 pouces de large. Elle est seulement couverte de planches. » Aumenancourt-le-Petit, enquête de 1774. *(Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258.)

Digitized by Google

chromé. Il mesure 1 m 20 de largeur sur 0 m 90 de hauteur, et se compose d'une arcature gothique comprenant six niches surmontées de gables flamboyants, chaque niche séparée par un pilastre. On y voit six statues d'apôtres, mesurant 0 m 32 de hauteur, portant leurs attributs, toutes restaurées et peintes à neuf, savoir en commençant à gauche : saint Paul, saint André avec sa croix en X, un apôtre portant un couteau, un autre avec un livre et un glaive, un autre avec un pain ou une pierre et un bâton, enfin un dernier avec un livre et un bâton.

Sur la face latérale à droite est sculpté en relief un abbé à genoux, tenant sa crosse tournée en dedans, la tête rasée, les mains jointes, en costume bénédictin ou monastique, faisant supposer qu'il représente saint Thierry [1]. Rien n'est sculpté sur la face de gauche du retable.

INSCRIPTIONS

Cloche. — Le petit clocher contient une cloche fondue sous la Restauration, vers 1825 [2].

Épitaphes. — Dans l'intérieur de l'église, sur la gauche de la nef, à deux mètres de hauteur, on voit encastrées dans la muraille deux plaques, l'une, la plus rapprochée du chœur, en marbre noir avec

[1] Dans l'église sont des statues modernes en plâtre de saint Thierry et de saint Remi.

[2] Le parrain de la cloche actuelle, nous a-t-on dit sur place, aurait été un habitant d'alors, M. Montfeuillard, mais nous n'avons pu faire l'ascension du clocher, ni contrôler ce renseignement. Le Questionnaire de 1774 indiquait que « le clocher et les clochettes » étaient en bon état.

Digitized by Google

encadrement sculpté, offrant un fronton muni d'un écusson mutilé, des ailes d'anges au sommet, et au bas des ossements croisés. La hauteur totale du monument est de 1 m 25; la plaque de marbre mesure 0 m 62 de hauteur sur 0 m 48 de largeur, et on y lit le texte suivant, gravé en lettres capitales :

CY GIST Me ROBERT RICHART, VIVANT Me ÈS ARTS EN L'UNIVERSITÉ DE REIMS ET CVRÉ DE CETTE PAROISSE [1], LEQUEL EST DÉCÉDÉ LE 20 SEPTbre 1676 ET A FONDÉ A PERPETUITÉ LE JOUR DE SON DECEDS VN OBIT VIGILLES MESSE HAULTE POUR LE SALUT DE SON AME ET DE CELLE DE SES PARENS ET AMIS TRESPASSÉ ET POUR CE FAIRE A LÉGUÉ A LA PAROISSE UN CALICE D'ARGENT, UNE MAISON SCIZE EN LA RUE BASSE, LE JARDIN EN DEPENDANT ET 2 ARPENTS 2 QUARTELS ET DEMY DE TERRE EN PLUSIEURS PIÈCES ET UNE PIÈCE DE BOIS TAILLY DE LA CONTENANCE DE 3 BOISSEAUX SPECIFFIÉ DANS LE CONTRAT DE FONDATION PASSÉ PARDt HOURLIER ET ADNET, NOTres ROYAUX A REIMS LE 12 DÉCEMBRE 1676.

CY GIST AUSSY Me THIERRY RICHART FRÈRE DUDIT ROBERT ET CURÉ DE CETTE PAROISSE QUI EST DÉCÉDÉ LE 8 OCTOBRE 1661.

PRIEZ DIEU POUR EUX.

L'autre plaque fixée à la muraille est en pierre blanche, ornée de têtes d'anges gravées en creux au-dessus et au bas ; elle mesure 0 m 95 de hauteur sur

[1] Voici le portrait qu'en traçait son archevêque, l'année même de sa mort : « Robert Richard, curé d'Aumenancourt, 56 ans en 1676; c'est un bon homme, il n'y a rien à redire à ses mœurs, il sent un peu le vieux temps, il ne laisse pas d'être passable. » (*Notes de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims*, copie prise par M. l'abbé Tourneur, manuscrit déposé à l'Archevêché de Reims.)

Digitized by Google

0m47 de largeur, et le texte y est gravé en lettres capitales rehaussées de couleur noire :

A LA GLOIRE DE DIEU
ET A LA MÉMOIRE DE Me IEAN IACQUES DUPLESSY PRESTE *(sic)*, CURÉ DU PETIT ET GRAND AUMENANCOURT, LEQUEL APRÈS AVOIR DONNÉ DES MARQUES DE SA PIÉTÉ PENDANT 34 ANNÉES DANS LES DITTES PAROISSES EST DÉCÉDÉ LE 8 IVIN ET INHUMÉ DANS CETTE ÉGLISE ET PAR SON TESTAMENT PASSÉ PARDEVANT GUILLAUME, NOTAIRE ROYAL A BOULT LE 4 IVIN 1709 A LÉGUÉ A CHACUNE DES FABRIQUES DESDITS AUMENANCOURT LA SOMME DE 200 liv. A CHARGE PAR LES MARGUILLIERS DE FAIRE CÉLÉBRER A PERPÉTUITÉ PAR CHACun AN DANS CHACUNE DES DITTES ÉGLISES UN SERVICE DE VIGILES, MESSE HAUTE ET LES RECOMMANDISES ORDINAIRES LE IOUR DE SON DECÈS POUR LE REPOS DE SON AME, CELLES DE M. IEAN DUPLESSY ET DE Delle PERETTE LE BLEFE SES PÈRE ET MÈRE, ET DE M. IEROSME ET Delle PERETTE ET MARIE DUPLESSY SES FRÈRE ET SŒURS.
REQUIESCANT IN PACE.

Dans le cimetière, à droite de la porte latérale sud de l'église, se voit une dernière plaque en pierre blanche, fixée à la muraille, avec cette inscription plus récente, relatant les noms d'anciens meuniers de Pont-Givart :

A la gloire de Dieu et à la mémoire de Henry Jr Dequet, et de Marie-N Demain, son épouse, ici décédée, et ancien meunier à Pont Givard ; ce monument a été fait posé par son fils, Joseph Dequet et Marie-Jeanne Grison, son épouse, le 20 Juin 1826. De profundis.

Anciennes croix en fer. — Nous en avons trois fort

Digitized by Google

belles à signaler. L'une reste intacte dans le cimetière, avec sa décoration en lamelles de tôle et fleurons très élégants du XVIIIe siècle, portant sur une plaque cette inscription :

A la gloire de Dieu, set croi et fait possé par Iean Le Frans, à la memoire Denisse Prevotaut, sa femme, demurante à menançour le petit, prié Dieu pour son âme. Requiescat in pace, 1754.

Une autre croix de la même époque et offrant la même décoration, se dresse à gauche près de l'entrée du village en venant de Bourgogne, haute de 2^m50 environ et reposant sur un socle en pierre ; la plaque en tôle contient onze lignes grossièrement gravées et en parties illisibles ; on y distingue : *A la gloire de Dieu et à la mémoire de Nicolas Le Franc et de Jacquette Blondel, sa femme, dem^t à menancourt le petit, 1755.*

Enfin une dernière croix en fer se trouve à la sortie du village en allant à Pont-Givart, sur un tertre, entre deux marronniers. Cette croix, assez belle, dans le genre des autres, est brisée à la traverse, et n'a plus d'inscription actuellement.

Ancien domaine du Chapitre de Reims

Le Chapitre de Reims, seigneur des deux Aumenancourt, y possédait un domaine avec maison ou château-fort, dont l'emplacement n'a pas été plus nettement désigné. Nous savons qu'en 1359 Gaucher de Châtillon, capitaine de Reims, fit démolir l'édifice au moment où

Digitized by Google

cette ville allait être investie par les Anglais [1], et qu'en 1430 le Chapitre lui-même ordonna la destruction d'un nouveau château pour éviter de le laisser tomber en la possession des mêmes envahisseurs et de nuire à la sécurité de la ville, à peine échappée au joug étranger par l'intervention de Jeanne d'Arc [2].

Terroir d'Aumenancourt-le-Petit

Le village d'Aumenancourt-le-Petit, composé de deux larges rues et d'une place où est bâtie la mairie avec l'école, ne contient pas d'autres édifices ou curiosités, mais sur le terroir on rencontre diverses choses et emplacements à signaler, notamment le menhir ou monument mégalithique dit *La Pierre Longe* [3]. On y retrouve aussi l'endroit d'un fief nommé *Beauregard*,

[1] 21 février 1359. « Gaucher de Chastillon commande ardoir et desmolir l'abbaye de St Thierry et la forte maison d'Aumenancourt qui peut estre préjudiciable à la ville. » (VARIN, *Archives admin. de la ville de Reims*, t. III, p. 130.)

[2] Mars 1429, vieux style, ou 1430, nouveau style. « En ceste année, le chappitre qui avoit un beau château à Aumenencourt, à trois lieues de Reims, le fit abattre afin qu'il ne peut nuire au païs, par acte du 6 mars. Les Anglois qui avoient encore quelques places près de Reims, cela faisoit que ceulx de Reims fortifioient la ville pour se maintenir contre eulx, le 13 mars. » (*Mémoires de* Pierre COCQUAULT, *sur l'église et la province de Reims*, Bibliothèque de Reims, ms. n° 1609, t. III, fol. 646.)

[3] *Aumenancourt-le-Petit.* « A environ 400 m. au sud, sur une hauteur en face de l'ancien château, on voit une pierre énorme, nommée *Pierre-Longe* (Pierre-Longue), qui s'élève de plus de deux mètres, en forme d'obélisque. » (*Statistique de la Marne* par GUÉRARD, p. 388.)

Digitized by Google

qui appartint à Emond du Boullay au XVIe siècle [1].

Moulin de Guerlet. — Outre la portion du hameau de Pont-Givart décrite plus haut, le terroir comprend, à l'opposé sur la Suippe, le Moulin de Guerlet, ancienne cense désignée au XVe siècle sous le nom de *Sense de Grelet,* puis *Cense de Guerlet* au XVIIe siècle, et ensuite *Molin de Greslet, Grellée, Grelée,* enfin sous le nom actuel, qui est en même temps celui de plusieurs familles dans la région [2].

Des fouilles ont eu lieu aux environs de ce moulin et ont produit quelques découvertes d'antiquités.

Fontaine de Saint-Thierry. — Cette fontaine portait déjà ce vocable au XVIIIe siècle, sans doute d'après une tradition immémoriale [3]. « La fontaine abondante de Saint-Thierry, disait Chalette en 1839, près du village, forme un ruisseau couvert d'un pont trop bas, ce qui fait que la prairie est souvent noyée... [4] » — Trente ans

[1] *Beauregard-sur-Suippe,* fief, commune d'Aumenancourt-le-Petit. — La famille du hérault d'armes de Lorraine, Emond du Boullay, possédait en 1565 une propriété appelée *Le Beauregard,* située sur la Suippe et proche du village de Bourgogne, ainsi qu'une grande maison avec ses dépendances assises audit Bourgogne. En lire la description dans les *Travaux de l'Académie de Reims,* t. LXXI, p. 368. — Cfr. *Dictionnaire topographique du département de la Marne,* par A. LONGNON, p. 19.

[2] *Dictionnaire topographique du département de la Marne,* par A. LONGNON, p. 124.

[3] « Il y a dans le territoire un lieu appelé la fontaine de St Thiery, où quelques personnes vont par dévotion, mais la plus part pour se promener. Cet endroit n'est fréquenté que par les gens du pays. » (Questionnaire de 1774, *Archives de Reims,* fonds de l'Archevêché, G. 258, doyenné de Lavannes, dossier d'Aumenancourt.)

[4] *Annuaire de la Marne,* 1839, p. 92.

Digitized by Google

plus tard, l'abbé Bouquau rappelant l'origine de saint Thierry en ce lieu, relevait son souvenir conservé à l'endroit « d'une petite fontaine aux eaux limpides, située à un kilomètre en amont d'Aumenancourt ». « La tradition, ajoutait-il, s'est perpétuée jusqu'aujourd'hui. Cette fontaine est visitée par les pèlerins de la contrée. Un petit monument surmonté de la statue de saint Thierry a été érigé tout récemment [1]. »

La Pierre Longe. — Le même chercheur a décrit ensuite le bloc de grès, vulgairement appelé *Pierre Longe* ainsi que tout le lieudit qui l'entoure, et il se posait la question de savoir si c'est « un monument druidique ou une simple borne territoriale. » Il semble conclure pour la première hypothèse, parce qu'on « ne rencontre jamais, disait-il, de pareille masse pour indiquer les limites d'un territoire [2]. »

La *Statistique* de Chalette avait, de son côté, donné également une description de cette pierre, que « l'on voit, disait-elle, à quelque distance du village (environ 400 mètres) au midi, pierre brute, énorme, qui, quoique enterrée assez profondément, s'élève encore de 7 pieds et figure un prisme quadrangulaire de 4 pieds de côté [3]. » Ce géographe ne se borna pas à ce renseignement, il en ajouta un autre fort précieux sur la découverte qui eut lieu dans le voisinage de la pierre, vers 1830, au lieu dit *La Chapelle*, d'une sépulture qui serait contemporaine du monument ou menhir encore

[1] *Recherches sur le canton de Bourgogne*, 1869, p. 126.

[2] *Ibidem*, p. 126. L'auteur donne à la pierre 1m70 de hauteur à partir du sol et 3m25 de circonférence.

[3] *Annuaire de la Marne*, 1839, p. 92.

Digitized by Google

debout et aurait tous les caractères d'un ossuaire dolménique, tant par la disposition des ossements que par l'énormité des pierres qui les enserraient[1]. La même mention caractéristique fut reproduite plus tard dans un ouvrage général du même auteur sur le département de la Marne[2]. On peut rapprocher de la sépulture, ainsi décrite par Chalette, une autre sépulture de l'âge de la pierre, toute analogue, qui fut rendue visible sur un coteau dominant la Vesle, près de Champigny, au mois de mai 1904, et dont les matériaux amenés à Reims y sont reconstitués dans le square de la Mission[3].

Pour en revenir à la *Pierre Longe* elle-même, nous ajouterons qu'elle fut signalée, sous le nom de *Pierre-Lange*, par M. Ch. Bosteaux à l'attention de l'Association française pour l'avancement des Sciences, au Congrès de Blois en 1884, dans une étude sur les derniers

[1] « Il y a huit ou neuf ans, que près de là, au lieu dit *La Chapelle*, un cultivateur a mis à découvert, avec sa charrue, une tombe carrée, composée de quatre énormes pierres et d'une cinquième qui la recouvrait, et renfermant une trentaine de squelettes bien conservés, et tous ayant leurs têtes rapprochées ou en contact. De ces cinq pierres concassées, on a fait deux toises cubes de blocailles pour bâtir. » (*Annuaire de la Marne*, 1839, p. 92.)

[2] « On voit à peu de distance du village, une pierre énorme qui s'élève de 2 mètres en forme d'obélisque et se nomme *Pierre longe* (pierre longue), dans le voisinage de laquelle, au lieu dit *La Chapelle*, un laboureur, il y a environ quinze ans, a mis à découvert avec sa charrue une vaste tombe carrée en pierre contenant une trentaine de squelettes disposés symétriquement. » (*Statistique générale du département de la Marne*, 1845, t. II, p. 324.)

[3] L. Pistat. *Le dolmen de Champigny*, extrait du *Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Reims*, 1905, in-8° avec vue de la sépulture et figure du couteau en silex qui y fut trouvé avec les ossements.

Digitized by Google

vestiges des monuments mégalithiques aux environs de Reims [1]. Outre la description et la topographie du monument, notre zélé confrère en donnait la légende populaire, qui serait celle d'une pierre rapportée par Gargantua dans sa chaussure à son retour du mont de Brimont. Une fouille pratiquée au pied du menhir avait fait remarquer à M. Ch. Bosteaux « des débris de toutes les époques », et il concluait que « les environs de Reims avaient été habités aussi bien par les peuples des dolmens que par les races gauloises [2] ».

Nous aurons peu de renseignements nouveaux à apporter, après ceux de MM. Chalette et Bosteaux, à la suite de nos deux visites en 1890 et en 1905. Mais peut-être certains détails seront-ils encore mieux précisés par nos notes écrites en face de ce petit monument. A peu de distance de la route et du terroir de Bourgogne, en se rendant de ce chef-lieu directement par la route qui conduit à Aumenancourt-le-Petit, on aperçoit la pierre de loin, puis on accède à travers champs, à gauche, au lieu où elle est située, sur le terroir de cette dernière commune [3]. C'est un endroit assez élevé, d'où l'œil domine la vallée de la Suippe sur une vaste étendue vers Prouvais, et au premier plan sur Aumenancourt-le-Petit, à un kilomètre de distance environ de cette commune.

Le plateau est entièrement livré à la culture, ainsi que le vaste champ où se trouve la pierre non loin

[1] Compte-rendu de ce Congrès, p. 334, et le tirage à part en brochure.

[2] *Ibidem*, p. 335.

[3] Elle figure sur le terroir d'Aumenancourt-le-Petit dans l'*Atlas cantonal de la Marne*, par M. Poinsignon, 1877, carte du canton de Bourgogne, 1875.

Digitized by Google

de l'extrémité, mais sans lui servir de limite[1]. Cet énorme bloc de grès provient de la montagne de Brimont, où l'on rencontre à la surface du sol de nombreux grès de toutes dimensions. Il est taillé à quatre faces, grossièrement équarri sur les deux faces vers le midi et l'ouest. Sa hauteur moyenne hors de terre est de 1 m 70; sa largeur moyenne vers le sud de 0 m 95 ; sa largeur vers le nord de 1 m ; et ses faces plus étroites mesurent vers l'ouest 0 m 68, et vers l'est 0 m 60 environ. Les faces vers le nord et vers l'est sont rugueuses, c'est le grès au naturel ; le sommet est taillé en plateforme.

L'orientation est accusée de l'est à l'ouest. On a constaté que le bloc est profondément fiché en terre, qu'il y serait même enfoncé, dit-on, d'une profondeur égale à la partie visible au-dessus du sol, et que la culture exhausse progressivement. Au surplus, la fouille opérée par M. Ch. Bosteaux a mis ce point hors de doute, ainsi que la présence à la base de vestiges de différentes époques. Il est très probable que nous sommes en présence d'un menhir, c'est-à-dire d'un monument notable dans la contrée par son antiquité et sa rareté, et il convient de le préserver et de le sauvegarder contre toute atteinte ou détérioration[2].

La preuve que la *Pierre Longe* n'est pas une simple borne plus ou moins ancienne, est fournie non seulement par son aspect et ses dimensions considérables, mais encore par les renseignements historiques que

[1] Aucun des propriétaires contigus ne la revendiquerait, nous a-t-on dit, et de temps immémorial ce serait un objet du domaine public.

[2] Il paraît avoir été légèrement ébréché vers l'est, sans doute pour en enlever un fragment.

Digitized by Google

nous procurent les archives de Reims. Elle est citée en d'assez nombreux documents, et figure dans trois plans du XVIIIe siècle, conservés dans l'ancien fonds du Chapitre métropolitain [1]. Le nom qu'elle porte et qui a passé au lieudit voisin, remonte vraisemblablement à une époque assez reculée. Nous ne le voyons, il est vrai, paraître que dans les pièces du XVIe siècle [2], mais il est sûrement d'une date antérieure, et son origine peut être fort lointaine. Rien ne permet de supposer que la *Pierre Longe* ait été destinée primitivement à servir de limite à deux territoires. On a bien cherché à l'utiliser dans ce but, comme on l'a fait souvent d'un arbre, d'un rocher ou d'un accident naturel du sol. C'était un point de repère tout trouvé, dont on était tenté de tirer parti, bien qu'il ait dû être élevé dans une tout autre intention. Dans un mémoire en date du 18 juillet 1750, rédigé à l'occasion d'une contestation qui avait surgi à propos des limites des terroirs de Bourgogne et d'Aumenancourt-le-Petit, on voit que les habitants de Bourgogne avaient prétendu que leur terroir « devoit aller jusqu'à une grosse pierre qui est près d'Aumenancourt appellée *Pierre longe* ». Mais la partie adverse leur répond qu' « on ne peut jamais regarder la *Piere longe*, comme une borne de sépara-

[1] Fs du Chapitre, Aumenancourt-le-Petit, liasse de renseignements.

[2] «... Une autre pièce, lieudict auprès de *Pierre longe.* » 30 avril 1585 (*Archives de Reims*, Aumenancourt-le-Petit, liasse 18, n° 3). — « Une pièce de terre arrable au dict terroir du dict Amenancourt le petit, lieudict à *Pierre longue.* » Arpentage du fief appelé le *Beauregard sur Suippe*, et des bois, prés et terres qui en dépendent, appartenant à Daniel du Boulay, premier héraut d'armes de France, 6 mars 1592 (*Ibid.*, l. 16, n° 7½).

Digitized by Google

tion de terroir ;..... c'est une simple piere d'une grosseur énorme, sans aucun aspect, quel qu'il puisse être..... [1] » En 1789, les gens de Bourgogne reviennent à la charge. Dans une conférence qu'ils ont avec les représentants du Chapitre de Reims, ils leur proposent, ainsi qu'aux habitants d'Aumenancourt-le-Petit, pour fixer les limites entre les deux terroirs qui ne sont pas bien constantes, « de tirer une ligne droite à partir du clocher de Brimont jusqu'à la *Pierre longe*, et une autre de la ditte *Pierre longe*, au clocher de l'église de Saint-Étienne [2]. » Nous ignorons quel accueil fut fait à cette proposition, et la Révolution empêcha d'ailleurs d'y donner suite. Quelle qu'ait pu être la solution, ceux qui, en 1750, refusaient de reconnaitre à la pierre le caractère d'une borne n'en étaient pas moins dans le vrai. On a beaucoup de raisons pour y voir aujourd'hui un monument des âges préhistoriques, un véritable menhir, qui du reste n'est pas isolé dans notre région, car il existe aux environ d'Avize une pierre levée qui se rapproche beaucoup de celle d'Aumenancourt, par ses formes et ses dimensions. La sépulture très probablement de l'époque néolithique, découverte vers 1830 dans le voisinage de la Pierre

[1] Aumenancourt-le-Petit, liasse de renseignements. — Un plan qui paraît avoir été exécuté vers 1750, et peut-être à l'appui des prétentions des habitants de Bourgogne, fait de la Pierre Longe une borne marquant la limite du canton contesté ; mais deux autres plans, sans doute du même temps, la placent en plein terroir d'Aumenancourt. *(Ibid.)*

[2] Procès-verbal du 5 juillet 1789. *(Ibid.)* — M. Longnon, dans son *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, indique le lieu dit la *Pierre Longe*, et le place sur le terroir de la commune de Bourgogne (p. 212).

Digitized by Google

longe, nous donne un argument de plus. Des fouilles méthodiques faites dans ce canton auraient sans doute des résultats intéressants, et nous permettraient peut-être de nous prononcer avec plus d'assurance encore[1].

[1] « Il ne serait pas impossible, écrit M. Enlart (*Manuel d'archéologie française*, t. II, p. 349), que plus d'une borne du moyen âge ait été prise de nos jours pour un menhir. » Cette observation très judicieuse, ne peut s'appliquer, croyons-nous, à notre pierre. L'auteur ajoute, d'autre part, que « parfois on a utilisé des monuments préexistant aux délimitations » ; à Boulogne, par exemple, on paraît avoir utilisé comme limite de banlieue une grande borne de voie romaine. C'est ce qu'on a cherché à faire aussi, comme nous venons de le voir, pour la pierre d'Aumenancourt.

Digitized by Google

BAZANCOURT

(*Basilicæ Cortis*, vers 948 ; *Basancourt*, 1215 [1])

Commune de 1.047 habitants, sur la Suippe, à 15 kil. de Reims. Domaine de l'abbaye de Saint-Remi de Reims depuis le IXe siècle, son église fut dédiée à ce saint; l'abbé du monastère en était seigneur, percevait les dîmes et présentait à la cure. La localité, qui était comprise dans le doyenné de Lavannes, était du ressort de l'élection de Reims et régie par la coutume de cette ville [2]. Le seul monument à décrire est l'église paroissiale ; quelques fouilles et découvertes sont en outre à signaler sur le terroir. Visites en 1881, 1893 et 1905.

Église paroissiale Saint-Remi

Cet édifice s'élève presque à l'extrémité du village, dans la direction de Boult-sur-Suippe, sur le côté d'une vaste place où se trouvent la mairie et les écoles et qui était naguère plantée de beaux ormes [3]. Les parties principales du monument sont une tour romane du

[1] Cfr. *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon, p. 17. Bien que la forme *Basilicæ* ou *Basilica Cortis* soit donnée par des textes anciens, l'étymologie paraît être *Bazonis Cortis*. (*Ibid.*, p. x.)

[2] *Archives administratives de la Ville de Reims*, par P. Varin, t. II, p. 1062.

[3] *Annuaire de la Marne*, 1839, *Statistique* par Chalette, p. 101.

Digitized by Google

XIe siècle, un chevet des XIe et XIIe siècles et une nef refaite avec ses collatéraux à la fin du XVIIIe siècle.

EXTÉRIEUR

Portail et nef. — L'édifice est régulièrement orienté : la façade vers l'ouest, construite en style Louis XVI, offre au-dessus de la porte un cartouche carré, sur lequel on lit encore la première ligne de l'inscription décrétée en 1793 par ordre de la Convention pour la reconnaissance de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme :

LE PEUPLE FRANÇAIS

. . . . . .

. . . . . .

Les autres lignes sont complètement effacées.

La nef et les collatéraux sont compris sous le même comble de toiture. Les travaux de reconstruction de la nef ont été effectués en 1780, aux frais de la communauté de Bazancourt, qui prétendit en vain y faire contribuer les habitants de Ferrières, ancienne localité située entre cette commune et Boult-sur-Suippe [1].

[1] *Bazancourt.* — « Reconstruction de la nef de l'église adjugée en 1780 ; procès-verbal de visite des travaux exécutés pour la reconstruction de la nef et la réparation du pont de bois : la dépense totale s'élève à 9.117 livres, 2 sols, 6 deniers (1782). — Contestation entre les habitants de Bazancourt et ceux de Ferrières : la communauté de Bazancourt prétendait faire contribuer la seconde aux dépenses de l'église et du presbytère ; un arrêt du Conseil déboute la communauté de Bazancourt (1782) ; opposition de l'archevêque de Reims, seul seigneur et décimateur de Bazancourt, en sa qualité d'abbé de Saint-Remi, à l'arrêt du Conseil (1781-1785). » (*Archives départementales de la Marne*, série C, 1806. *Inventaire-Sommaire*, t. I, p. 425.)

Digitized by Google

Les fenêtres latérales de la nef ont été récemment refaites, avec des meneaux dans le style de la Renaissance.

Transept et clocher. — Cette portion de l'édifice remonte au XIe siècle ; on y remarque principalement la tour, qui a conservé le caractère de son architecture primitive au dedans et au dehors. Les croisillons sont percés de deux fenêtres, l'une au sud et l'autre au nord ; ils s'appuyent sur deux contreforts en saillie à l'angle de la nef.

Du côté sud, le croisillon offre dans la muraille, sous la fenêtre, à 2m de hauteur, un petit écusson encadré d'une cordelière, avec la date de 1655, entre deux fûts de colonnes tronquées d'une époque plus ancienne. Une porte latérale s'ouvre au sud.

A la croisée du transept s'élève la tour de forme carrée et de belle maçonnerie, mais actuellement en mauvais état ; elle est recouverte d'une flèche en ardoises dont la toiture est également très mal entretenue. L'ensemble mérite cependant un soin particulier à cause de l'intérêt archéologique d'une construction romane du XIe siècle, contemporaine de l'ancienne tour de l'église Saint-Remi de Reims. Comme cette abbaye percevait les dîmes de Bazancourt et entretenait l'église, elle a participé vraisemblablement à cette construction.

La tour comprend deux étages avec ouvertures, mais l'étage inférieur se trouve masqué au dehors par la charpente de la toiture du vaisseau de l'église [1]. Cet

[1] La visite intérieure de la tour n'est possible qu'en y accédant par l'escalier à vis compris dans le massif du chevet, et dont la

Digitized by Google

étage est percé sur chaque face d'une baie cintrée, dans laquelle sont inscrites sous un tympan deux baies jumelles reposant sur des colonnes à chapiteaux cubiques. Au-dessus de ces baies règne au dehors une corniche en dents de scie, et au-dessus de cette corniche sont percées de petites ouvertures cintrées en forme de meurtrières, ébrasées à l'intérieur. On remarque d'ailleurs dans toute la tour de nombreux trous d'échafaudages.

A l'étage supérieur, étage campanaire actuel, la tour offre sur chaque face deux baies en plein cintre visibles du dehors ; dans chacune de ces baies, sous un tympan, s'ouvrent deux baies jumelles cintrées, dont les archivoltes sont composées de claveaux de petit appareil ; ces baies reposent sur deux colonnettes latérales adossées et sur une colonnette médiane [1].

Les colonnettes latérales sont munies de chapiteaux cubiques ; les colonnettes médianes ont des chapiteaux les uns cubiques, les autres ornés de dessins assez barbares. Dans la façade vers l'est, l'un de ces chapiteaux offre des palmettes gravées, l'autre est cantonné de quatre têtes sculptées très grossièrement. Notons encore que les chapiteaux cubiques sont ornés de chevrons et de hachures, et que l'un deux dans la baie vers le nord offre le même entrelac que nous remarquerons à la façade de l'ancien porche contigu au chevet.

Tous les chapiteaux ont pour astragale un tore très

porte ouvre vers l'est à l'extérieur et à une certaine hauteur au-dessus du sol. Le bas de l'escalier descendant dans l'église a été bouché.

[1] A l'étage inférieur, dans la baie vers l'est, la double colonnette du milieu a été démontée pour livrer un passage d'accès dans les combles.

Digitized by Google

saillant ; l'un de ces astragales, du côté de l'est, a la forme d'une torsade. L'une des colonnettes médianes, dans la baie vers l'est, est prismatique à six pans. Dans l'une des baies vers le sud, une colonnette latérale est géminée.

Les bases des colonnettes sont assez hautes, munies de tores d'un profil grossier ; on en voit, du côté sud, en forme de chapiteaux cubiques à pans coupés ; vers l'est, certaines bases offrent des griffes. Extérieurement, à la base des baies, règne une corniche en dents de scie, ou bandeau avec denticules, comme celui que nous avons déjà remarqué au-dessus des baies de l'étage inférieur.

Au sommet de la tour, à la naissance de la toiture, règne une corniche ornée d'une moulure surmontant deux rangs de billettes [1].

Chevet. — Le chevet de forme quadrangulaire est de la même largeur que le transept ; il est aussi de la même époque que ce dernier ; les trois fenêtres vers l'est et la fenêtre latérale au nord ont été agrandies, modernisées et pourvues de meneaux dans le goût de la Renaissance. Contreforts au nord et au midi dans le milieu de la muraille.

Un curieux débris du XIe siècle se trouve accolé à l'angle du chevet vers le sud [2]. C'est une petite construction

[1] Sur la façade, près de l'angle sud-est de la tour, on voit un corbeau saillant, formé d'un modillon de l'époque romane.

[2] Ancien porche probablement recouvert d'une toiture en appentis et ayant servi naguère de remise à pompe. Il est question de l'abattre pour élargir le chemin conduisant au cimetière (1905). Il serait à souhaiter qu'une photographie en soit prise avant sa destruction.

Digitized by Google

dans le prolongement du mur du chevet ; elle ouvrait vers l'est par une porte, aujourd'hui bouchée, surmontée d'un arc en plein cintre dont l'archivolte est ornée d'une moulure offrant un triple rang de billettes; l'un des claveaux de cet arc est orné, au-dessous de ce cordon, d'un entrelac gravé d'aspect très ancien dont le dessin se retrouve à l'un des chapiteaux de la tour ; l'archivolte repose sur des colonnes munies de chapiteaux cubiques. De nombreuses croix sont tracées au couteau sur la muraille contiguë à l'ancien cimetière.

INTÉRIEUR

Au dedans, l'église offre les mêmes caractères déjà signalés au dehors pour ses diverses parties. La nef ancienne, qui remontait certainement au moyen âge, était voûtée, mais les bas-côtés n'avaient d'autre couverture que la toiture, d'après un procès-verbal de visite du XVIIe siècle [1]. Nous en connaissons les dimensions par un autre ancien document [2].

[1] *Bazancourt*, Visite de 1683 : « Tous les bastiments de cette Eglise sont en bon estat; elle est entièrement voûtée, excepté la croisé du côté de l'Epitre, et les collatéraux qui ne sont couverts que du toit, qui est couvert de tuiles plattes, et toute l'Eglise de mesme; le clocher, qui est sur le cancel, est couvert d'ardoise. » (*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258, Doyenné de Lavannes.)

[2] « L'église de Bazancourt est assez grande : le chœur seul est pavé...; le sanctuaire a 12 pieds de longueur et 21 de largeur ; le chœur a 27 pieds de longueur et 21 de largeur ; la nef a 34 de longueur et 21 de largeur. La nef, le chœur et ses cancelles sont voûtées, exceptée une cancelle qui ne l'est qu'à moitié et le reste est lambrissé. La chapelle, du côté de l'épitre, est large de 12 pieds, l'autre est large de 14 ; elles ont ces deux chapelles 36 à 37 pieds de longueur. » (Questionnaire de 1774, *Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258.)

Digitized by Google

Nous savons qu'elle menaçait ruine en 1774 [1].

Nef. — La nef actuelle, construite en 1780, est recouverte d'un plancher en berceau ; elle est séparée des bas-côtés par six colonnes ioniques assez hautes ; trois de chaque côté, et il résulte de cette disposition beaucoup de lumière dans tout l'édifice [2]. Les fenêtres des bas-côtés ont été refaites récemment et agrandies comme celles du chevet, dans le style de la Renaissance.

Transept et chevet. — Le transept et le chevet forment une construction homogène, de même largeur et de la même architecture ; les voûtes ont subi des réfections dans quelques parties.

L'abside est voûtée en cul-de-four dans l'épaisseur de la muraille qui est droite à l'extérieur. La chapelle latérale du sud a conservé également sa voûte primitive en berceau, ainsi que le croisillon sud du transept. Au contraire, les voûtes ont été refaites avec des croisées d'ogives au XIIe ou au XIIIe siècle, dans la chapelle latérale du nord et le croisillon de ce côté, ainsi que dans le carré du transept. Les nervures reposent sur des colonnes avec chapiteaux les uns romans, les autres à crochets.

[1] « Le mur de la nef du côté de l'épitre, n'étant soutenu que par de mauvais pilliers, quitte son aplomb, fatigue la voûte de la ditte nef qui s'écrase à deux endroits différents, quoiqu'on ait déjà réparé la ditte voûte, il y a quelques années... La charpente de la nef est dans un état passable pour le présent, mais elle ne peut subsister longtemps... » (Questionnaire de 1774, *Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258.)

[2] « La nef, dit CHALETTE, a une voûte en planches, portée par six colonnes délicates qui permettent à presque tous les habitants, assis commodément sur des bancs, de voir le prêtre à l'autel. » (*Annuaire de la Marne*, 1839, p. 101.)

Digitized by Google

La fenêtre centrale du chevet est moderne, divisée par un meneau et surmontée d'un oculus dans le goût de la Renaissance ; la corniche a été également restaurée à la naissance de la voûte dans tout le pourtour de l'abside.

Dans chacune des chapelles latérales, s'ouvre au fond une fenêtre moderne à un meneau, ainsi que sur le côté de la chapelle et du croisillon du nord ; pas de fenêtre latérale à la chapelle du sud ; une fenêtre seulement au croisillon de ce côté. Le carré du transept s'ouvre sur la nef et sur les croisillons par des arcades cintrées.

MOBILIER [1]

Autels, chaire. — Les autels sont modernes [2] ; il ne subsiste rien de l'ancienne ornementation du XVIIe siècle [3].

Chaire en menuiserie du XVIIIe siècle, avec figures

[1] Sur l'ancien mobilier, consulter l'état dressé le 15 7bre 1678 : Description et inventaire des ornements, meubles et immeubles de la fabrique de l'église de Saint-Remi de Bazancourt... fait par l'ordonnance de Mgr l'Archevêque de Reims, signé par Pierre Bourcier, curé, et par quelques habitants. (*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258, dossier de Bazancourt.)

[2] Les peintures décoratives, vitraux et autels sont de la maison Durieux, de Reims. Il reste dans l'abside et le chœur des épitaphes d'anciens curés avec encadrements sculptés sur la muraille, et dont le texte sera donné plus loin.

[3] *Bazancourt*, visite de 1683 : « Le tabernacle est entièrement doré par dehors. » Visite de 1697 : « Le tabernacle, qui est assez beau, tient lieu de retable au maître-autel, avec quelques figures et images anciennes, cependant honnêtes. » (*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258.)

Digitized by Google

des Évangélistes sur les panneaux et guirlande de chêne à la base de la rampe et de la cuve. En face, Christ en bois du XVIe ou XVIIe siècle, dont les pieds reposent sur une sphère.

Fonts baptismaux sur piédouche, du XVIIIe siècle.

Statues. — Dans la chapelle du sud, quatre statues anciennes en pierre, reposent sur des consoles modernes appliquées à la muraille, sur le côté gauche : *Sainte Vierge* debout, tenant l'Enfant Jésus ; sa couronne a été mutilée et son sceptre brisé : la date de 1573 est gravée sur le socle (hauteur, 0^m 90) ; — *Evêque bénissant* (sans attributs), de la même époque ; — Autre *Evêque bénissant* (également sans attributs), avec la date de 1577 sur le socle ; — *Sainte indéterminée* tenant un livre ouvert, la tête recouverte d'un voile, de la même époque.

Une cinquième statue se trouve contre le mur du croisillon nord vers l'ouest : *Sainte Vierge* debout, portant une couronne dorée avec fleurons mutilés, tenant sur son bras l'Enfant Jésus, jouant avec une sphère, statue en pierre du XIVe ou XVe siècle, de 1^m de hauteur environ, d'une fine sculpture au visage et aux plis de la robe.

INSCRIPTIONS

Cloches. — Les trois cloches de la sonnerie de l'église, suspendues au beffroi, à l'étage campanaire de la tour, ont été fondues par Antoine à Rethel en 1827 [1]. Elles

[1] « Le 19 Juin 1827, le s^r Antoine a fondu, sur la place des Capucins à Rethel, six cloches de villages : trois pour Warmeriville et trois pour Bazancourt. » (*Notes manuscrites de Nicolas Mercier, à Rethel.*)

Digitized by Google

ont été bénites par M. Jean-Joseph Huart, curé de Bazancourt. La grosse a été nommée *Angélique* par M. Jean-Baptiste Lecuyé, maire de Bazancourt, et par d^lle^ Marie-Angélique Lecuyé, sa fille. M. Laurent-Marc Minard, instituteur et secrétaire de la Mairie. — La moyenne a été nommée *Joséphine* par M. Jean-Louis Bourbon, adjoint, et d^lle^ Cécile-Joséphine Bourbon, sa petite-fille. — La moins forte a été nommée *Antoinette* par M. Nicolas Renot, propriétaire, et par d^lle^ Antoinette-Valentine Guillaume, sa petite-fille.

Elles portent la mention du fondeur ainsi conçue : *Fondue par Antoine, de Robécourt, département des Vosges.* Diamètre de la grosse cloche, 0^m^80 ; les autres d'une dimension moindre, à proportion de leur poids. Sur la grosse, figure moulée du Christ en croix, sur la moyenne, de la Sainte Vierge, et sur la petite, de saint Remi, patron de la paroisse [1].

Épitaphes. — On lit sur une plaque de marbre noir de 0^m^48 de hauteur sur 0^m^38 de largeur, incrustée dans la muraille du fond de l'abside, derrière l'autel, les deux inscriptions suivantes, gravées l'une à la suite de l'autre :

CY DEVANT GIST Me PIERRE BOVRSIER
PRESTRE CVRÉ DE BAZANCOVRT PENDANT
45 ANS QVI A FONDÉ A PERPÉTVITÉ 4
MESSES HAVLTES AVX QVATRE TEMPS DE
L'ANNÉE ET VN DE PROFVNDIS A LA FIN POVR LE
REPOS DE SON AME ET DE CELLE DE Me JEAN
MARY SON ONCLE ET PRÉDÉCESSEVR ET A FOVRNIS
LA SOMME DE 200 LIVRES. COMME IL APPERT
PAR LE CONTRACT QVI EN EST PASSÉ PAR
LANDOVSY NOTAIRE A ISLE ET EST DECEDÉ
LE 9 SEPTEMBRE 1693 AGÉ DE 87 ANS.

[2] A la mairie de Bazancourt, pour l'école, se trouve une cloche

Digitized by Google

CY GIST AVSSI Me NICOLAS LE TOVRNEVR
NATIF DE REIMS. CVRÉ DE CÉANS PENDANT
6 ANS ET EST DECEDÉ AGÉ 34 ANS. LE 27
AVRIL 1694 : LEQVEL A LEGVÉ A CÉTTE
ÉGLISE LA SĒ DE 60EZ LIVRES. A CHARGE
DE DEVX MESSES A PERPETVITÉ LVNE LE
JOVR ET FESTE DE St NICOLAS D'HIVER ;
ET LAVTRE DE REQVIEM LE LAN DE MAIN
DE LAD. FESTE. PASSÉ. PAR LANDOVSY
NOTAIRE

REQVIESCĀT IN PACE

Dans le chœur, une autre plaque de marbre noir, de 0m78 de hauteur sur 0m46 de largeur, contient deux autres inscriptions commémoratives, gravées en lettres capitales dorées ; ce marbre est encadré dans un monument en pierre sculptée de 1m65 de hauteur totale sur 0m80 de largeur. Le sommet offre un fronton cintré, contenant un écusson ovale en relief entre deux palmes et portant un blason ou emblème de laboureur : *une gerbe de blé entre deux faucilles* [1]. Au bas, une tête d'ange se détache entre deux consoles renversées.

Cet intéressant monument se trouve sur le côté droit du chœur, au-dessus des stalles, à deux mètres environ de hauteur, et il mérite à tous égards d'être sauvegardé

du poids de 31 kilogr., sans inscription, fournie en 1860, par Farnier, fondeur à Mont-devant-Sassey (Meuse.)

[1] A rapprocher de l'enseigne identique d'une ancienne maison de laboureur de la rue de Bétheny, à Reims (1699). (*Travaux de l'Académie de Reims*, t. XCIX, p. 330.)

Digitized by Google

avec soin, autant pour sa décoration que pour son texte ainsi conçu :

A LA GLOIRE DE DIEV

ET A LA MÉMOIRE DE JEAN CHARLIER VIVANT
PRÈTRE CVRÉ DE TAGNON [1] NATIF DE BAZANCOURT
DECEDÉ LE 16 FEVRIER 1697, LEQVEL A FONDÉ
EN CETTE EGLISE A PERPETVITÉ DEVX MESSES
HAVTES DE REQVIEM VIGILES ET PRIÈRES
ORDINAIRES QVI SE DIRONT DEVX IOVRS DE
SVITE DANS LE MOIS DE IVILLET PAR CHACVN
AN, POVR LAQVELLE FONDATION A LAISSÉ A
CETTE FABRIQVE LA SOMME DE DEVX CENS LIVRES
EN VNE OBLIGATION PORTANT RENTE DE DIX
LIVRES, SVIVANT LE CONTRAT DV 10 AOVST 1699
PASSÉ PAR DEVANT GVILLAVME NOTAIRE ROYAL
A BOVLT-SVR-SVIPPE
ET DE MARTIN CHARLIER SON NEVEV LABOVR
EVR DEMEVRANT A BAZANCOVRT DECEDÉ
LE AGÉ DE ANS [2]
ET D'ELIZABETH CONCET SA FEMME DECEDÉE
LE 11 MARS 1703 AGÉE DE 60 ANS LESQVELS
ONT FONDÉ PAR CHACVN AN A PERPETUITÉ
EN LADITE EGLISE LES TROIS JOVRS QVI
PRÉCÈDENT LE CARÈME, SCAVOIR VN SALVT
LE DIMANCHE, LE LVNDY VNE MESSE HAVTE
DV S. ESPRIT ET VN SALVT ET LE MARDY
VNE MESSE HAVTE DE REQVIEM ET VN SALVT
LESQVELS ONT DONNÉ POVR LADITE FONDA-
TION LA SOMME DE CENT CINQVANTE LIVRES
SVIVANT LE CONTRACT DU 29 MARS
1705 PASSÉ PARDEVANT LEDIT
GVILLAUME NOTAIRE ROYAL A BOVLT.

REQUIESCANT IN PACE

[1] *Tagnon*, commune du canton de Juniville (Ardennes).
[2] Ces mentions n'ont pas été gravées sur le marbre.

Digitized by Google

En outre de ces épitaphes, nous avons relevé de simples noms et des dates encore lisibles sur la muraille à l'extérieur du chevet et dans l'escalier à vis qui conduit aux combles, mentions tracées au couteau dans la craie :

Nicolas Garnotel, 1561. — *Raimbeaut* (?), 1645. — *Arnoult Hourlier en* 1715, *âgé de dix neuf ans.* — *Brice Renot, serveux*, 1748. — *Robert Barrois, sonneur.* — *Nicolas Garnier* (?), *m^tre^ d'école à Bazancourt en* 1751. — *I. P. Patin, m^e^ d'école*, 1762, *Bazancourt.* — *Jean Wuatier, m^tre^ d'école à Saint-Thierry près Reims en l'an 1788.*

L'ancien cimetière entourait l'église au sud et à l'est ; on retrouve sur la muraille au sud cette date :

M : Ve XXIX : R : GLLE (Guillaume).....

Épitaphe dans l'ancienne filature Lucas, puis Legros. — Nous devons rapprocher des inscriptions de l'église, celle qui est conservée dans l'un des établissements industriels de Bazancourt, construit en 1810 et par conséquent l'un des plus anciens de la vallée de la Suippe [1].

On y conserve, dans une cour, contre la muraille, une pierre tombale de provenance inconnue, trouvée sur place, vers 1878, en bâtissant un four. C'est une pierre calcaire noire de Givet, mesurant 2^m^32 de longueur sur

[1] On lit, en effet, sur la tablette d'une fenêtre, au pignon de la façade de la filature, ce nom et cette date tracés au couteau : *f. p. m. Cornet en 1810.* (Cfr. *Annuaire de la Marne*, 1839, p. 102.)

Digitized by Google

1m22 de largeur, et sur laquelle a été gravée une épitaphe avec figure au XVIe siècle. Beaucoup d'endroits de la dalle sont aujourd'hui absolument frustes.

Au centre, du côté gauche de la pierre, on distingue comme un bras couvert d'une manche, émergeant des nuages et tenant une espèce de haste dont la tige est chargée, de distance en distance, d'ornements en forme de lettres gothiques qui étaient peut-être des initiales. Cette hampe serait une crosse ou bâton de prieur dont le haut est effacé ou peut-être la tige d'une croix, emblème des Franciscains, avec le bras qui la supporte. Des listels, avec inscriptions, se déroulent du haut en bas de la pierre et enlacent la hampe, on lit sur le listel du sommet, en lettres gothiques : *ora (te) p (ro) me fratres*, et, au bas, sur le listel inférieur : *(fac miseric) ordiam cum servo tuo domine.*

Sur les quatre bords de la pierre se déroule l'inscription relative au défunt, gravée en lettres gothiques, en grande partie frustes ;

1re ligne, sur le haut :.....*(reve) rendus pater*

2e ligne, sur le côté :.....*huius.....qui*

3e ligne, au bas : *obiit.....secunda mensis julii an(no).....*

4e ligne, sur le côté : *Domini Mil(lesimo) quin(gentesimo).....* (le reste illisible).

Malgré son état défectueux, cette dalle, qui fut rapportée d'un couvent de Reims probablement, peut-être de celui des Cordeliers à cause de l'emblème franciscain, offre toujours un certain intérêt épigraphique et mérite d'être conservée.

Digitized by Google

ANTIQUITÉS

Le vaste terroir de Bazancourt a offert à plusieurs reprises l'occasion à des trouvailles archéologiques, dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer. Il nous serait également impossible de citer tous les lieux dits intéressants du terroir ; nous indiquerons seulement celui de l'ancien pont sur la Suippe, qui était appelé le *Pont de la Croix*[1].

Il nous suffit de signaler la collection d'objets antiques trouvés sur place par M. Coquart, qui tient l'hôtel en face de la gare[2], et a réuni tout un ensemble de vases et d'ustensiles des époques gauloise, gallo-romaine, franque et mérovingienne.

[1] « Établissement à Bazancourt d'un bureau de notables... Transport et reconstruction au milieu du village de Bazancourt, en un lieu plus commode pour les cultivateurs, du pont de bois précédemment situé au lieu dit « le Pont de la Croix. » (*Archives de la Marne*, C. 535, années 1752-1788.)

[2] Visite du 29 mai 1905.

Digitized by Google

Digitized by Google

BERMÉRICOURT

(*Bromerei Curtis*, 854 ; *Brimericurt*, 1125 [1])

Village de 82 habitants situé à 12 kil. de Reims, sur un plateau crayeux au-dessus de Loivre, non loin de la montagne qui a pris son nom du village de Brimont. Berméricourt est une localité fort ancienne, d'origine gallo-franque, assez peuplée au moyen âge à en juger par les dimensions de son ancienne église, et qui subit une diminution notable au XVIIe siècle dans le nombre de ses habitants. Ancienne paroisse du doyenné d'Hermonville, elle devint alors un secours de celle de Loivre. Elle eut constamment pour décimateurs le Chapitre de Reims et l'abbaye de Saint-Thierry. Le Commandeur du Temple de Reims, est indiqué comme seul seigneur au XVIIIe siècle [2]. Les biens possédés en ce lieu par les Templiers [3], puis par l'ordre de Malte, sont énumérés assez nombreux dans le relevé des commanderies qui en a été publié il y a une trentaine d'années [4]. Au point de vue archéologique, nous

[1] *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. LONGNON, p. 22 ; cf. p. x, où l'on trouve l'étymologie du nom : *Bermariaca Cortis*, d'après cet auteur.

[2] P. VARIN. *Archives admin. de Reims*, t. II, pp. 1058 à 1060.

[3] La fondation du domaine des Templiers à Berméricourt remontait à l'année 1245, et la charte de confirmation de la vente, en 1247, énonce la contenance du domaine et les noms des seigneurs vendeurs ; elle est publiée dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XLII, p. 127.

[4] *Ordre de Malte, Les Commanderies du Grand Prieuré de France*, par E. MANNIER, Paris, 1872. Voir pp. 276-77, sur les biens de l'ordre à Berméricourt.

Digitized by Google

devons signaler les documents sur l'ancienne église totalement démolie en 1863, les inscriptions anciennes conservées dans la nouvelle église, enfin deux croix, l'une en fer dans le cimetière, l'autre en pierre sur le terroir. Visites en 1887 et en 1906.

Ancienne Église de Berméricourt [1]

Cet édifice ne nous est maintenant connu, depuis la démolition de ses derniers vestiges en 1863, que par les pièces qui constataient, en 1674, son état de ruine pour la nef, de menace de ruine pour la voûte du chœur et pour la tour, situation telle que l'archevêque de Reims, Charles-Maurice Le Tellier, en ordonna la démolition et transféra le service dans l'église de Loivre [2]. Il en maintint l'interdit, deux ans plus tard, en constatant de nouveau le défaut d'entretien provenant de la négligence absolue des décimateurs [3].

[1] Placée au moyen âge sous le vocable de Notre-Dame, comme l'indique le pouillé du commencement du XIVe siècle publié par P. Varin dans les *Archives admin. de Reims*, t. II, p. 1059, cette église portait au XVIIe siècle celui de Saint-Sébastien.

[2] Ordonnance de l'archevêque de Reims (13 octobre 1674) : Considérant que l'église de Berméricourt « est en si méchant estat qu'il n'y reste présentement aucun vestige de la nef, que la voûte du chœur est preste de tomber et la couverture de la tour si défectueuse qu'il y pleut de toute part, qu'il n'y a ni cloches, ni fonts baptismaux, etc... », la démolition en est ordonnée et l'office sera célébré dans l'église de Loivre, aux heures qui sont fixées à cet effet. (*Archives de Reims*, fs. de l'Archevêché, G. 256. Doyenné d'Hermonville, dossier de Loivre et Berméricourt.)

[3] « En 1676, les décimateurs de Berméricourt, le Temple de Reims, le Chapitre de Reims et les religieux de St-Thierry, ont cessé d'entretenir l'église de ce lieu, et il a fallu l'interdire. » (*Ibidem.*)

Digitized by Google

A la suite d'une période de trente-deux ans d'interdiction et d'abandon complet, l'édifice durait cependant encore dans sa masse principale ; il défiait ainsi les ordonnances de démolition, les intempéries et l'indifférence des décimateurs. Les habitants, eux du moins, n'étaient pas indifférents ; leur nombre se relevait un peu, et ils avaient trouvé en la personne du commandeur du Temple de Reims, leur seigneur temporel, un appui vis-à-vis de l'autorité diocésaine et des moines de Saint-Thierry. Frère Jean de Bailly, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, prit donc avec eux, en 1706, l'initiative d'une rénovation du vieux monument, qui, bien que privé de sa nef, offrait encore un abri suffisant aux fidèles dans le chœur et le transept ; la tour restait aussi debout [1]. Sur leurs instances, une enquête eut lieu et de nombreux pourparlers s'engagèrent en 1707, tandis que les habitants soutenaient au Parlement la reconnaissance de leur titre de paroisse [2]. Un arrêt conforme à la demande des habitants intervint, et d'autre part, une nouvelle ordonnance archiépiscopale fut rendue à la date du 27 octobre 1707, annulant celle du 13 octobre 1674 et prescrivant la reprise du service dans l'église maintenue comme succursale de celle de Loivre [3].

[1] Requête des habitants pour la réouverture de l'église, 13 novembre 1706. *(Ibidem.)*

[2] Pièces relatives à cette affaire, suivie par l'abbé Camille Le Tellier de Louvois, vicaire général, visite de l'église, etc, 8 et 19 février 1707. *(Ibidem.)*

[3] Ordonnance de Ch. Maurice Le Tellier, relative à l'état défectueux de l'église Saint-Sébastien de Berméricourt, doyenné de Fismes (27 octobre 1707) : « Depuis plus de trente ans on n'y célèbre plus la messe... ; les habitans ne comportent que huit ménages, ils n'ont pu réparer la nef qui étoit très spatieuse et étoit

Digitized by Google

Un témoignage non équivoque de cette longue lutte, héroïquement soutenue par des paysans pauvres et clairsemés contre un puissant archevêque et les religieux de Saint-Thierry en faveur de la restitution de leur vieille église, fut élevé aussitôt leur victoire, sous la forme d'une inscription commémorative. Cette inscription subsiste encore dans la nouvelle église, rappelant aux descendants de ces fidèles paroissiens le courage de leurs ancêtres et l'appui qu'ils trouvèrent en la personne d'un commandeur du Temple.

Dans le cours du XVIIIe siècle, l'état de choses resta le même. Un procès-verbal de visite reconnaissait en 1768 que tout était en règle dans l'église et son mobilier ; il reprenait à cette occasion l'ancien vocable du moyen âge [1]. Ce fut un pareil renseignement qui fut donné en réponse au Questionnaire adressé par l'archevêché en 1774. La voûte du chœur subsistait

dès lors entièrement ruinée... ; il avait été permis dès lors au curé de célébrer la messe à Loivre... Le commandeur du temple, d'accord avec les habitants, par traité du 11 juin 1706, s'entendit pour la réparation de l'église. Le chœur et le cancel, qui composent présentement avec le clocher, le total de l'église, sont en bon état ; il y a des ornements et toutes les autres choses nécessaires, et le curé de Loivre devra desservir Berméricourt en qualité de succursale. » En conséquence, l'archevêque rend une ordonnance, signée de lui et scellée de son sceau. (*Ibidem.*)

[1] *Notre-Dame de Berméricourt.* — Visite de l'église, procès-verbal en date du 18 juillet 1768 : « Nous avons trouvé les choses en règle... » (*Ibidem.*) — On conservait en 1844, aux Archives de la fabrique de Loivre, un extrait du procès-verbal de visite de l'église de Berméricourt en 1565, le 9 août, par messire Thomas Cauchon, grand archidiacre, vicaire géneral du Cardinal de Lorraine. Le vocable de l'église de Berméricourt y est donné sous le titre de saint Hilaire et saint Sébastien. (*Statistique de la paroisse de Loivre en 1844*, conservée aux *Archives de l'Archevêché.*)

Digitized by Google

toujours, mais le clocher semblait un peu branlant [1]. Tout branlant qu'il fût, ce clocher survécut encore à la Révolution, sans doute grâce à la solidité de ses assises romanes, et Chalette pouvait écrire en 1839 : « De très loin on découvre la haute tour de l'église de Berméricourt, église très considérable autrefois, mais sans doute longtemps négligée [2]. » Soit à la suite d'une pareille négligence aux temps modernes, soit pour cause de vétusté irréparable, l'heure de la destruction allait sonner pour ce témoin du moyen âge dans le second tiers du XIXe siècle. Mais on le remplaça sans retard, et cet empressement est la preuve du concours dévoué des habitants.

Église nouvelle

Cet édifice fut construit en 1863 sur les plans et par les soins de M. Alphonse Gosset, alors jeune architecte, élève de son père, M. Gosset-Aubert, lui-même architecte à Reims. Il se trouve exactement orienté comme l'ancienne église. Son établissement a nécessité des fouilles considérables. Les murs furent élevés en partie sur les fondations primitives.

[1] « *Église.* — Quant à Berméricourt, c'est comme une petite chapelle dont le sanctuaire est voûté et la nef lambrissée, l'un et l'autre suffisamment grands pour les paroissiens. Il n'y a qu'un autel sous l'invocation de saint Sébastien, patron. Le clocher de Berméricourt n'est pas trop solide. » Signé par Martin Bodault, curé de Loivre et Berméricourt. (*Archives de Reims*, G. 256.)

[2] Le géographe ajoutait, en signalant aussi le moulin à vent, « que l'on jugerait Berméricourt être un village d'importance tandis qu'il n'a que 19 feux et 63 âmes. » (*Annuaire de la Marne*, 1839, p. 67.)

Digitized by Google

Plusieurs débris sculptés furent employés à l'intérieur de l'église pour servir à conserver le souvenir du monument disparu. On remarque, en effet, sous la tribune adossée au portail, quatre chapiteaux romans, provenant du chœur vraisemblablement, lesquels ont été encastrés avec soin dans la construction neuve ; deux se trouvent au-dessus des pilastres de la porte, et les deux autres, sur leurs colonnes primitives, supportent la tribune à ses extrémités. Les autres colonnes de la tribune sont modernes, recouvertes de plâtre, mais on y remarque, comme signes caractéristiques, des ornements en forme de croix de Malte qui rappellent les anciens seigneurs du lieu.

Les chapiteaux romans, qui ont été ainsi sauvegardés, sont garnis de larges feuilles terminées par des volutes aux angles ; leur sculpture est intacte. Ils ont servi de modèles pour les chapiteaux des colonnes du milieu supportant la tribune.

Notons aussi qu'une colonne de l'ancien porche roman, de 1 m 70 de hauteur, encore munie de son chapiteau et de sa base, se trouve abandonnée sur un tas de pierres dans l'angle extérieur, à droite de la porte donnant accès de la rue dans le cimetière (1906) [1].

Elle aurait pu être, comme les autres, utilisée dans la construction de la porte de l'église, porte cintrée flanquée de colonnes modernes dont les chapiteaux sont seulement épannelés. Au-dessus de cette porte, dans un cartouche à queue d'aronde, se lit cette

[1] On retrouvait encore à la date de notre première visite (16 mai 1887), dans un coin à l'entrée du cimetière autour de l'église, quatre débris d'autres colonnes romanes gisant sur le sol, indices de l'intérêt qu'offrait l'ancien édifice, malgré son état de délabrement. Il n'en reste plus qu'une seule en 1906.

Digitized by Google

brève inscription, destinée à perpétuer les sacrifices des habitants en faveur de l'église qu'ils ont reconstruite :

ANNO DOMINI
MDCCCLXIII
CIVES BERMERICOURT

L'abside polygonale est solidement bâtie et s'appuie sur une sorte de terrasse ; sa toiture est surmontée d'une petite croix en fer, fleurdelisée, qui paraît ancienne et doit provenir du vieux monument.

L'église se compose d'une nef sans bas-côtés, d'un transept et d'une abside à cinq pans. Clocher au-dessus du portail, sous la forme d'une flèche en charpente assez élevée, couverte en ardoises, avec ouïes cintrées et quatre clochetons aux angles.

A l'intérieur, toutes les parties sont recouvertes d'une voûte cintrée, avec arcs doubleaux reposant sur des consoles. Fenêtres cintrées. Tribune au bas de la nef, supportée par des colonnes avec chapiteaux du XIIe siècle, déjà décrits plus haut comme vestiges de l'ancien monument. Chapiteaux analogues aux deux côtés de la porte à l'intérieur.

Le mobilier a conservé également un certain nombre d'objets intéressants de la précédente église, que nous allons décrire.

Sous le porche, à gauche en entrant, fonts baptismaux en pierre; la cuve creusée dans un faisceau de quatre colonnes accouplées, du XIIe siècle, dont la base manque, et qui sont surmontées de quatre chapiteaux ornés de feuillages délicats ; l'ensemble mesure 0^m97 de

Digitized by Google

hauteur et 0m40 de côté, à la partie supérieure[1].

Dans le bras sud du transept, au fond, est placé un autel en bois, surmonté d'un petit retable dans le style du temps de Louis XIII, carré, avec entablement soutenu par des colonnes cannelées, ornées de feuillages à la base et munies de chapiteaux corinthiens ; au milieu, tableau sur bois, peinture de l'époque, représentant *La Cène*, mesurant 0m60 de hauteur sur 0m80 de largeur (tableau assez délabré, en mauvais état).

Une statue en bois, du XVIIe siècle, figure de saint Sébastien, patron actuel, de 0m85 de hauteur, est posée sur le tabernacle.

Sur le côté droit de la nef est appliqué un Christ en croix, sculpture en bois du XVIIIe siècle.

Les fenêtres du sanctuaire sont garnies de vitraux portant les armoiries des donateurs, appartenant à plusieurs familles habitant Loivre et les environs de Berméricourt : de Granrut, de Boullenois, de Müller et Abelé, avec la date de 1864 ; on voit sur un vitrail du bras gauche du transept les armoiries de la famille Ruinart de Brimont, avec la même date[2].

INSCRIPTIONS

Cloches. — Le clocher contient deux cloches, l'une plus petite, survivante de l'ancien régime (1740), et

[1] On voit dans la cour de M. Gobron-Barbreux, dernière maison de culture en allant à Orainville, une cuve de fonts baptismaux en pierre, qui proviendrait de l'église de Loivre et dont il sera parlé à l'article de cette commune.

[2] Armoiries qui se trouvent aussi sculptées dans la nef et décrites plus loin.

Digitized by Google

l'autre plus forte et contemporaine de la reconstruction de l'église (1864).

L'ancienne cloche est fêlée (1887), mais encore suspendue au beffroi. Elle mesure 0m43 de diamètre à la base, 0m39 de hauteur jusqu'aux anses, et 0m46 de hauteur avec les anses. Elle porte au sommet une frise d'entrelacs assez fins et plusieurs rangées de filets au bas de la panse. Sa légende est inscrite en quatre lignes dans le haut :

† LAN 1740 IAY ÉTÉ BENITE PAR LE Sr BODAULX CURE DE || CETTE PAROISSE ET NOMMÉE SEBASTIENNE PAR LOUIS HURTEAU || SINDIC REPRESENTENT LA COMMUNAUTÉ ET MARIE THE || RÈSE BRODIER SON ÉPOUSE. (Pas de nom de fondeur.)

La grosse cloche mesure 0m90 de diamètre à la base. Elle porte la date de 1864, et les noms du prêtre qui l'a bénite, l'abbé Boquau[1] (*sic*), de la marraine Isabelle de Gramont (*sic*) des Fontaines[2], et du parrain Clément Chrétien, maire[3], qui lui ont imposé les noms de Clémentine-Isabelle. Enfin on y lit le nom du fondeur : Perrin-Robinet, fonderie à Mézières (Ardennes).

La cloche est décorée d'une course de feuillages au sommet, d'une guirlande au-dessous du texte, de filets au bas, ainsi que de figures moulées du Christ en croix et de la Sainte Vierge.

[1] Pour *Bouquau*, curé de Loivre à cette date, mort plus tard curé d'Amagne (Ardennes).

[2] Pour *de Granrut*, nom du propriétaire de la Verrerie de Loivre, habitant le château des Fontaines, voisin de cette usine.

[3] Le Chemin de la Croix a été donné en mémoire de la famille Chrétien.

Digitized by Google

Epitaphes et inscriptions commémoratives. — Trois textes se lisent à l'intérieur de l'église. Le plus ancien est relatif à la période d'interdiction de l'église au XVIIe siècle, dont nous avons énoncé plus haut les phases historiques ; il est gravé en lettres capitales sur une pierre blanche entourée d'un filet noir et encastrée actuellement dans la muraille à 2^m50 de hauteur, au-dessus du Christ qui se trouve au côté droit de la nef. La pierre mesure 0^m58 de hauteur sur 0^m73 de largeur. On y lit en caractères bien nets :

APRÈS TRENTE CINQ ANS
D'INTERDICTION DE CETTE EGLISE
SANS CAUSE LEGITIME, LE SERVICE
Y A ESTÉ RESTABLY A LA DILIGENCE
DE RELIGIEUX SEIGNEUR FRÈRE
IEAN DE BAILLY, COMMANDEUR DU
TEMPLE DE REIMS, COMME PAR
LA TRANSACTION PASSÉE PAR
DEVANT DALLIÈRE *(sic)* [1] NOTAIRE
A REIMS LE 6e IUIN 1706 [2].

Le texte, qui vient ensuite par ordre chronologique, est l'épitaphe de Nicolas Ruinart, bourgeois de Reims,

[1] Pour DALLIER, nom d'une famille rémoise bien connue.

[2] « Lorsque le culte fut rétabli, les habitants de Berméricourt firent des conventions détaillées avec leur principal décimateur, l'abbé de Saint-Thierry, qui s'engagea à fournir des cordes pour les cloches, un missel, le pain et le vin aux quatre principales fêtes de l'année, tant pour la Messe que pour la communion des fidèles. De leur côté, les habitants s'engagèrent à réparer le clocher. » (*Recherches historiques...* par l'abbé BOUQUAU, p. 63.)

Digitized by Google

ancien juge-consul, mort en sa maison *aux Fontaines*[1], en 1734, bienfaiteur de l'église de Berméricourt, et qui y fut inhumé sans doute à ce titre[2]. Sur le mur de la nef, à gauche, une pierre blanche mesurant 0 m 23 de hauteur sur 0 m 45 de largeur offre cette inscription encadrée d'un filet noir :

CY GIST MONSIEUR NICOLAS RUINART
BOURGEOIS DE REIMS, ANCIEN JUGE CONSUL,
DECÉDÉ EN SA MAISON AUX FONTAINES,
PRÈS LOIVRE, LE 25 MARS 1734
BIENFAITEUR DE CETTE
ÉGLISE PRIEZ DIEU
POUR LE REPOS DE SON AME.

Au-dessus de ce texte, on voit un écusson ovale, qui paraît du temps, et sur lequel sont gravées[3] les armes de la famille Ruinart de Brimont[4], surmontées

[1] *Les Fontaines*, commune de Loivre, hameau déjà ancien, occupé aujourd'hui par le château et la Verrerie. Dans le *Questionnaire de 1774*, le curé de Loivre indiquait « la maison des Fontaines, appartenant à M. Tronsson-Tronsson, de Rheims, distante de la paroisse d'un demy-quart de lieue ». (*Archives de Reims*, G. 256.)

[2] *Loivre et Berméricourt*, registre paroissial : Année 1734, 25 mars, décès, et le 27, inhumation, en l'église de Berméricourt, de *Nicolas Ruinart*, bourgeois, ancien juge consul de Reims, veuf de *Barbe Milson*, âgé de 85 ans. (*Registre déposé au greffe du Tribunal Civil de Reims*, communication de M. le Dr Pol Gosset, 1906.)

[3] L'écusson, ainsi gravé, ne contient pas les traits ou hachures distinguant les couleurs du blason. En outre, il n'y a pas de chef tracé, et la rose se détache sur le fond de l'écu. (Voir la note suivante.)

[4] Les armoiries de cette famille sont actuellement décrites de la sorte : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un cœur du même, au chef d'or chargé d'une*

Digitized by Google

d'une couronne. Enfin, une dernière inscription a été de nos jours placée plus haut, à la mémoire d'un autre membre très connu de cette bienfaisante famille. Elle est ainsi conçue :

A LA MÉMOIRE
DE Mr LE VICOMTE
RUINART DE BRIMONT
DÉPUTÉ DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE
MAIRE DE REIMS
BIENFAITEUR DE L'ÉGLISE ET DE LA COMMUNE
DE BERMÉRICOURT
DÉCÉDÉ A REIMS LE 6 JANVIER 1850 [1]

Cette dernière inscription est gravée en lettres capitales dorées sur une plaque de marbre cintrée du haut, appliquée comme la précédente au mur de la nef à gauche, à la hauteur de trois mètres environ.

Anciennes Croix

Croix en fer. — Dans le cimetière qui entoure l'église, se trouve sur la droite une croix en fer dont

rose de gueules. Elles se trouvent ainsi peintes sur un vitrail du croisillon nord de l'église de Berméricourt. La généalogie de la famille Ruinart, aux XVIIe et XVIIIe siècles, a été donnée pour quelques-unes de ses branches dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXVII, pp. 54 à 68 de la 2e partie du volume.

[1] Voir sa biographie publiée par LACATTE-JOLTROIS dans l'*Annuaire de la Marne*, 1851. — Son testament a été publié en 1850, avec portrait, pour les membres de sa famille. La Bibliothèque de Reims en possède un exemplaire. (*Catalogue du Cabinet de Reims*, t. IV, p. 207.)

Digitized by Google

les branches sont fleurdelisées et la partie centrale garnie de fleurons ; elle est entourée de trois sapins et sert de croix publique. Elle repose sur une base carrée en pierre et atteint une hauteur totale de $2^{m}95$; trois plaques de tôle étaient appliquées sur la tige ; celle du dessus en forme de cœur est fruste, ainsi que la plaque carrée du bas ; au milieu, une plaque, de $0^{m}15$ de hauteur sur $0^{m}19$ de largeur, porte un texte du XVIIIe siècle, encore très lisible et gravé en lettres capitales, qui indique bien l'intention générale du donateur pour tous les défunts qui sont inhumés dans cet ancien lieu de repos :

ADORAMUS TE CHRISTE
A LA GLOIRE DE DIEU ET A
LA RECOMMANDATION DES
AMES DES FIDELLES TRE-
PASSEZ QUI SONT EN
PURGATOIRE CETTE CROIX
A ÉTÉ OFFERTE ET POSÉE
PAR LE SIEUR IACQUES
DANEAUX DE CONDÉ [1], 1753.

Le cimetière était clos par de vieux murs en terrasse ; ils ont été refaits solidement avec couverture en tuiles.

Croix en pierre. — A l'angle du chemin qui va de Berméricourt à Loivre, à la sortie du village et près de l'ancien moulin et du pont du chemin de fer, on voit sur la gauche les débris d'une croix en pierre du

[1] Il s'agit probablement d'un habitant de Condé-sur-Suippe, village peu éloigné.

Digitized by Google

moyen âge [1]. Ces débris se composent d'une base circulaire de 0m 95 de diamètre, sur laquelle repose la partie supérieure de la croix dont les branches vont en s'élargissant ; le Christ est sculpté en fort relief ; le bras droit est mutilé ; la tête est couverte d'une couronne royale ; les pieds sont cloués séparément ; le linge qui recouvre le corps descend en double draperie ; la tête et la couronne sont assez frustes [2]. La hauteur de ces débris est de 0m 80 ; la largeur des bras de la croix, de 0m 70.

Cette croix est une œuvre rustique d'une sculpture assez grossière, mais d'un type rare dans la contrée ; par conséquent ses restes sont dignes de sauvegarde malgré leur délabrement [3]. Auprès de la croix, traces encore visibles d'un ancien moulin à vent, disparu depuis quelques années.

[1] D'après les notes de M. l'abbé Bouqueau, cette croix proviendrait de l'ancienne église, car il dit « qu'il en reste un Christ près du moulin ». (Voir le manuscrit déjà cité, p. 63.)

[2] Depuis cette description, prise en 1887, la tête et la couronne ont été sapées intentionnellement, le visage est totalement brisé, il n'y a plus trace de la couronne. Cette barbare mutilation, constatée le 15 janvier 1906, était assez récente à en juger par l'état de la pierre. Il a été constaté en même temps que cette sculpture peut remonter à l'époque romane et a vraisemblablement, à l'origine, surmonté le pignon de l'ancienne église. On y retrouve les amorces d'un cercle qui entourait la croix et dont les points d'attache subsistent ; au revers de la croix, à l'opposé du Christ, on distingue la trace d'un quadrilobe, dans lequel est inscrite une main, les doigts en bas, symbolisant la Providence. Ce précieux débris, en pierre calcaire très dure, devrait être mis à l'abri de nouvelles mutilations. Elle subsistait dans le même état, lors d'une visite du 24 octobre 1910.

[3] Elle a été signalée dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXI, p. 272. — Les débris de ce genre sont partout recom-

Digitized by Google

Fouilles et découvertes

Le village actuel n'occupant plus qu'une portion de l'emplacement de l'ancienne localité au moyen âge, il est naturel que des débris surgissent du sol en bien des endroits. C'est ainsi que Chalette rapporte « qu'on découvre de temps en temps des fondations, des puits, et des caves dans les environs ; et même qu'il y a trente ans, on a mis au jour, avec la charrue, six tombes recouvertes de grandes pierres, et contenant des ossements [1]. » Cette dernière exhumation, qui eut lieu sur le terroir à un endroit que nous ignorons, fut de nouveau relatée dans la statistique paroissiale dressée en 1844 [2]. Il en est encore question, en termes fort vagues, dans les recherches de M. l'abbé Bouquau, en 1869, mais rien n'indique que ces fouilles aient été reprises depuis et aient abouti à un résultat appréciable pour la topographie ou l'archéologie locales.

Ancien terrier de la seigneurie de Berméricourt

Voici le titre de ce document, conservé aux Archives de Reims, qui nous fournira divers renseignements

mandés à la sollicitude des archéologues. Récemment encore paraissait un article sur *Les Croix monumentales dans la Haute-Loire*, publié par Louis Vissaguet dans le volume du *Congrès archéologique de France, LXXIe session au Puy*, 1904, pp. 429 à 446, avec nombreuses figures.

[1] *Annuaire de la Marne*, 1839, p. 67, note.

[2] *Berméricourt*, 1844. « Fouilles dans quelques parties du terroir, où l'on a trouvé il y a quelques années, à la profondeur de moins d'un mètre, des pierres tumulaires dont on n'a point cherché à apprécier la valeur historique. Il faut reprendre ces fouilles. » (*Statistique conservée aux Archives de l'Archevêché de Reims*. Ms. en double, copie identique de 9 pages de texte.)

Digitized by Google

historiques et topographiques : « Athlas de Berméricourt, ou cartes au simple trait des 41 cantons de cette Terre, dans lesquels sont marqués par une petite croix de Malthe, les Terres du Domaine de la Commanderie du Temple de Reims ; le reste chargé de Rentes foncières ou Censives avant l'extinction du régime féodal, par décrets du 24 février 1790 et jours suivans [1]. »

Nous donnerons seulement l'analyse des feuillets contenant des indications sur les lieux dits et sur le plan du village au dernier siècle.

Le 3e feuillet offre dans un cartouche le titre suivant : *Berméricourt, plan général de la Terre, divisée en 41 cantons, réduite au 16e sur l'échelle de la grande carte, levée aux mois d'Août et 7bre 1787.* Parmi les lieux dits nous signalerons ceux de *La Motelle* et du *Bas de la Motelle*, avec une croix à la rencontre du chemin de Merlet et d'Aguilcourt, de *La Thuillerie* ou *Château d'Anesson*, du *Fonds des Bois de Séchamp*, de la *Fosse Navarre*, avec un vieil arbre au bord du chemin, de la *Croix Forzy*, avec une croix à la limite du terroir vers Brimont, *Les Mazures*, *Derrière les Vignes* et *Derrière les Granges*, près du village, enfin une autre croix au lieu dit *Berchamp*, *Croix-Guérin*, sur le chemin des *Bœufs*. Le chemin des *Moutons* se trouve à l'extrémité opposée du terroir vers Orainville. Un chemin est dénommé de l'*Etappe* ou *Voye d'Aguillecourt*. Presque tous ces chemins se croisent autour du village aux lieux dits *Faisse du Cessier*, *Au dessus de la Gloye* et *les Fosses*.

[1] N° 4. Recueil de 33 feuillets, y compris le titre et la table en tête. *Fonds du Temple de Reims aux Archives de cette ville* (peu nombreux et n'offrant, en dehors de ce terrier, qu'un petit nombre de pièces du XVIIIe siècle).

Digitized by Google

Le 4e tableau contient la *Table d'Indication* avec les chiffres, sans les renvois, et, en regard, dans un cartouche : *Berméricourt, 1er canton, Les Mazures*, puis le plan colorié du village, dans son état encore très réduit au XVIIIe siècle. L'église se trouve au n° 1 ; elle est de forme carrée, au milieu du cimetière actuel. Les maisons se groupent sur la *Grande rue qui va à Orainville* ; du côté ouest de l'église, portant le n° 53, une maison avec grande cour est indiquée, par une croix de Malte, comme étant le domaine de la Commanderie du Temple. De nombreux clos plantés entourent les maisons. Deux gloies sont à l'entrée et à la sortie du village, et une au milieu. Une croix se trouve en face de la gloie voisine du chemin de Loivre [1]. Une feuille jointe indique pourquoi ce plan du village n'a pas de légende.

Les tableaux suivants, non coloriés, offrent tous les cantons du terroir avec quelques-uns des noms des propriétaires en légende : ces noms mentionnent fréquemment la Commanderie, M. Ruinart, Mme Le Tertre, M. Tronsson, de Reims, l'abbaye de Saint-Remi, la Fabrique, et des habitants du village : Creveaux, Prévôteau, Viellard, Warnier, Merlet, etc. Les terres de la Commanderie sont toutes marquées d'une croix de Malte.

[1] Un réservoir d'eau existe encore à gauche de l'entrée du village en venant de Loivre, entouré d'une maçonnerie en pierres dures, avec dalles de recouvrement, empierrement pour la descente, ensemble qui pourrait remonter au XVIIIe siècle.

Digitized by Google

Digitized by Google

BOULT-SUR-SUIPPE

(*Bou*, 1213 ; *Bodillum*, 1226 ; *Boul*, 1384 ; *Boult*, 1394 [1])

Commune de 1.064 habitants, située à 16 kil. N. de Reims sur les bords de la Suippe, s'étendant sur les deux rives ; l'ancien hameau de Ferrières est la portion du village située sur la rive

[1] A. Longnon. *Dictionnaire topographique du département de la Marne*. p. 33. — Il ne faut pas, croyons-nous, rapporter à Boult le nom de *Beu* figurant dans une liste des villages assujettis aux frais des fortifications de Reims, écrite au commencement du XIVe siècle dans le Livre rouge de l'échevinage de cette ville. (Varin, *Archives administratives de Reims*, t. I, p. 1089.) Ce nom, en effet, vient dans la liste à la suite de Saint-Imoges et de Germaine, et il s'applique sans nul doute à une localité représentée actuellement par la ferme de Bœuf, sise près de ce dernier village. — C'est à tort aussi que dans l'édition de Flodoard publiée par l'Académie de Reims, la mention faite par cet auteur de la « *villa Bobiliniaca super fluvium Suippiam* » a été traduite par Boult-sur-Suippe (t. I, p. 287), interprétation qui a été reproduite dans l'édition des *Monumenta Germaniæ* (*Scriptores*, t. XIII). Ainsi que l'a fait justement observer M. Longnon (*Répertoire des Travaux historiques*, t. I, p. 296), « le nom *Bobiliniacus*, s'il avait persisté dans la toponomastique moderne, serait aujourd'hui quelque chose comme Bouligny. » Il existe en réalité non loin de Boult, sur le terroir de Fresnes, un lieu dit *Bouligny* qui est indiqué sur un plan de ce terroir dressé les 14, 15 et 16 octobre 1660. (*Archives de Reims*, fs. du Chapitre métropolitain, armoire des plans, n° 41.) Ce lieu est situé à proximité de Fresnes, vers le sud-est, à côté du

Digitized by Google

gauche[1]. Boult dépendait comme paroisse du doyenné de Pontfaverger, puis de celui de Lavannes, et au temporel du Chapitre métropolitain de Reims, qui possédait la seigneurie, percevait toutes les dîmes et présentait à la cure[2]; aussi les archives de ce Chapitre fournissent les principales sources de l'histoire locale qui n'a pas encore été l'objet d'une publication[3]. Boult relevait aussi de l'élection et de la coutume de Reims.

L'église de Boult, les chapelles, les croix et les lieux dits du terroir, le passage de la voie romaine de Reims à Cologne, formeront les sujets successifs de notre description. Visites en 1880, 1883, 1900 et 1905.

---

chemin conduisant à Witry, et dans le voisinage d'un lieu dit *la Fosse le prestre*. Il marque probablement l'emplacement d'une localité détruite, et son nom correspond très exactement à celui de *Bobiliniacus*. Sa situation peut seule soulever quelque difficulté, car il est assez éloigné des bords de la Suippe. Peut-être est-il permis de supposer que Flodoard, en nous parlant de la *Bobiliniaca villa super Suippiam*, a eu réellement en vue *Boult-sur-Suippe*, et que par suite d'une confusion due à une certaine similitude de noms, il lui a donné mal à propos, en latin, celui jadis porté par une localité voisine. — L'étymologie du nom de Boult paraît être *bodillum*, diminutif de *bodium*, mot de la basse latinité qui désigne une habitation, un manse, et qui se rattache à une racine germanique (voyez le *Glossaire* de Du Cange). Il est à remarquer que la plupart des villages riverains de la Suippe, à en juger par leurs noms, ont dû tirer leur origine d'agglomérations remontant à la période franque.

[1] *Ferrières*, 1236; *Ferrières-sur-Suippe*, 1785. (*Ibidem*, p. 102.)

[2] « Perrochia de Bodillo, consecrata est in honore S. Martini. Patronus quidam canonicus remensis, racione sue prebende remensis. » Pouillé du commencement du XIVe siècle, donné par Varin, *Archives administratives de Reims*, t. II, pp. 1062 et 1063.

[3] *Monographie de Boult-sur-Suippe*, par M. Rémond, instituteur de cette commune, qui a reçu une médaille d'argent au Concours de l'Académie de Reims en 1893. — Voir le rapport de M. L. Demaison sur ce travail dans le t. XCIII des *Travaux de l'Académie de Reims*, pp. 42 à 44, mais le mémoire n'a pas encore été publié (1910).

Digitized by Google

Église paroissiale Saint-Martin [1]

Cet édifice est un monument remarquable du moyen âge, comprenant une nef romane, un transept avec tour centrale, et un chevet du commencement du XIIIe siècle. La façade occidentale a été refaite au XVIIIe siècle, et le reste de l'édifice consolidé au dehors et embelli au dedans au cours du XIXe siècle [2].

EXTÉRIEUR

Portail. — Le portail vers l'ouest a perdu tout son aspect primitif lors d'une reconstruction de la façade entière qui s'opéra dans la seconde moitié du

[1] Un ancien vocable subsiste dans la tradition locale, celui de la Sainte-Croix, bien que le patron désigné au XIVe siècle soit déjà saint Martin. On en reporte l'origine à un ancien prieuré de Sainte-Croix, qui n'a laissé aucune trace. Voici ce qu'en dit CHALETTE dans la *Statistique du Canton de Bourgogne :* « Le patron est saint Martin, que l'on ne fête que de dévotion ; la vraie fête, accompagnée de divertissemens, est Sainte-Croix, le 14 septembre, parce que l'église de Boult est celle de l'ancien couvent de Sainte-Croix. » (*Annuaire de la Marne*, 1839, p. 98.)

[2] Lors d'une visite de l'église, faite le 30 avril 1900, des renseignements ont été donnés sur place par M. l'abbé Molet, curé depuis 35 ans, qui a pourvu avec zèle à toutes les réfections de cette église. Il y a dépensé, nous a-t-il dit, environ 80.000 francs pour le gros œuvre et le mobilier. Il avait d'abord eu pour architecte M. Thiérot, qui a réparé et recouvert la nef, et a amené Viollet-le-Duc à Boult pour étudier la reconstruction du chevet, mais M. le Curé s'est passé d'architecte pour la suite des travaux qu'il a continués avec de simples ouvriers et maîtres maçons. La tombe de M. l'abbé Jean-Nicolas Molet, curé de Boult de 1865 à 1901, date de son décès, se trouve dans le nouveau cimetière, en avant de la croix centrale moderne.

Digitized by Google

XVIIIe siècle, en même temps que des réparations à la nef et d'autres travaux exécutés aux frais de la communauté des habitants [1].

La nouvelle façade de la nef, amortie par un pignon triangulaire, est percée d'une porte carrée, surmontée d'un oculus et flanquée de deux contreforts, le tout sans caractère. Les murs des bas-côtés sont percés de fenêtres vers l'ouest, le sud et le nord, et s'appuient sur des contreforts établis aux angles et sur les faces latérales. Les bas-côtés, couverts d'une toiture à deux rampants, paraissent plus récents que la nef ; le mur du sud est refait à neuf.

La nef, percée de fenêtres cintrées, n'offre à la naissance de la toiture ni corniche, ni modillons.

Transept, croisillon nord. — Le transept a de larges proportions et fait corps avec le chevet ; il est recouvert d'une toiture en pavillon à ses extrémités ; ses dimensions sont régulières ; il offre deux travées de chaque côté et un portail latéral au nord et au sud.

La porte vers le nord est en arc brisé ; son archivolte est formée de trois tores en retraite, reposant sur des colonnettes munies de chapiteaux à crochets du XIIIe siècle assez avancé. Du côté gauche, une tige de lierre sculptée prend naissance sur l'une des faces de

[1] *Boult-sur-Suippe* : « Église, presbytère et maison d'école (1757-1788). — Détail estimatif des réparations à l'église : 3.244 livres, 17 sols, 3 deniers ; adjudication à 3.000 livres (1775) ; procès-verbal de réparation des travaux (1776). - Adjudication des réparations à la nef : 219 livres (1782). — Reconstruction du presbytère, adjudication à 6.362 livres, procès-verbal de réception par l'architecte de la province de Champagne (1787). » (*Archives de la Marne*, série C. 1811. Cf. *Inventaire-Sommaire*, t. I, p. 426.)

Digitized by Google

l'imposte et rampe autour de la corbeille des chapiteaux Le tympan plein est inscrit dans un trilobe. Les vantaux de la porte sont en bois sculpté, du XIVe siècle, et leurs panneaux sont ornés d'arceaux trilobés garnis de fleurons dans les écoinçons ; ils ont gardé leur ferrure primitive et l'ensemble est bien conservé.

Au-dessus de la porte, on voit l'amorce de la toiture d'un avant-corps formant autrefois un auvent protecteur à l'entrée de l'édifice. A l'angle gauche de cette façade, se trouve, à 2m50 de hauteur, une plaque contenant une inscription qui sera reproduite plus loin.

Le croisillon est soutenu aux angles par un double contrefort, et sur les faces latérales par un contrefort à l'intersection de chaque travée. Il est percé d'oculus en forme de rosaces dans chaque travée, et ces baies sont encadrées de moulures ornées de petits fleurons à quatre pétales, comme nous en trouverons de semblables à la galerie de l'intérieur de l'église.

A la naissance de la toiture, un cordon de modillons règne sur toutes les faces.

Transept, croisillon sud. — La façade au midi est aussi percée d'une porte en arc brisé, dont l'archivolte offre deux tores en retraite, supportés par des colonnettes (manquant aujourd'hui), munies de chapiteaux actuellement mutilés qui offrent des figures émergeant de feuillages ; l'archivolte est encadrée extérieurement par un bandeau orné d'une suite de petites figures et d'animaux fantastiques, lézards, dragons, salamandres, etc.

Les vantaux de cette porte sont semblables à ceux de la porte nord, mais en mauvais état. Les dispositions latérales sont aussi les mêmes.

Digitized by Google

Tour centrale. — A la croisée du transept, s'élève la tour carrée, bâtie en pierre et en craie, surmontée d'une toiture en ardoises de forme pyramidale, le tout en bon état, bien solide d'aspect ; elle est percée sur chaque face de deux baies jumelles assez hautes, en plein cintre, encadrées de gros tores supportés par des colonnettes à chapiteaux, les uns romans, les autres à crochets [1].

Cette tour paraît avoir été construite au milieu du XIIe siècle ; mais de l'examen de ses supports à l'intérieur de l'édifice, on peut conclure qu'ils ont été modifiés ou repris en sous-œuvre au début du XIIIe siècle. Ce fut au début de ce siècle que le chœur et le transept furent reconstruits sur un plan véritablement grandiose, sans sacrifier pour cela l'ancienne tour, qui resta au centre de l'édifice sur des bases consolidées.

Chevet. — Le chevet, de même époque et de même style que le transept (commencement du XIIIe siècle), se compose d'un chœur rectangulaire comprenant deux travées et de petites chapelles latérales ouvrant sur les bras du transept. Il est percé de rosaces analogues à celles du transept, et, en outre, de fenêtres dans le mur du fond et sur les côtés ainsi que dans les chapelles ; les fenêtres de ces chapelles n'ont pas d'encadrement.

Le chevet s'appuie sur un double contrefort aux angles et sur d'autres contreforts à l'intersection de

[1] Au Musée de peinture de Reims, un grand tableau d'Émile BARAU, ayant pour titre : *Jardinage d'automne*, peint en 1886, offre au fond du paysage une vue latérale de l'église de Boult-sur-Suippe ; la tour en est très caractéristique.

Digitized by Google

chaque travée. Les chapelles latérales ont aussi des contreforts d'angle. A la suite de la chapelle du sud, sacristie moderne en craie.

Sur tout le chevet, comme au transept, règne sous la toiture une corniche supportée par une file de petits modillons en forme de consoles ; une corniche analogue se voit aux chapelles latérales. De même qu'au transept, il n'y a pas de pignon, et une toiture en pavillon surmonte le mur du chevet. On remarque à l'angle du chevet et de la chapelle latérale du nord, une tourelle carrée, donnant accès dans les combles et percée de petites fenêtres en forme de meurtrières, en dedans de laquelle se trouve un escalier à vis en pierre. La porte de la tourelle s'ouvre dans la chapelle latérale nord, à l'intérieur de l'église [1].

INTÉRIEUR

Nef et bas-côtés. — Nef romane à trois travées, qui peut remonter au début du XIIe siècle, avec arcs assez larges en plein cintre, reposant sur des piliers carrés, munis d'un groupe de moulures aux impostes et offrant une base également moulurée. Au-dessus de chaque

[1] Cette chapelle et le reste de l'église étaient en mauvais état lors d'une visite du 3 mai 1770, faite par le doyen de Lavannes : « ... La voûte et le mur de la chapelle de la Sainte Vierge menace une ruine prochaine... Le grand portail est délabré au dessus de la porte d'entrée. Le Christ de l'arc triomphal est considérablement défiguré à cause des goutières à la naissance de la nef... La tour et les bas-côtés étant sans naus à la couverture, occasionnent des goutières considérables à la tour et aux murs de la nef...; trois des arcs-boutants de la nef sont en très mauvais état. » (*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258, Visites du doyenné de Lavannes.)

Digitized by Google

arc, s'ouvre une petite fenêtre en plein cintre, ébrasée, et dont l'encadrement paraît refait à neuf.

Bas-côtés reconstruits en grande partie aux XVIIIe et XIXe siècles, percés de fenêtres cintrées dont quelques-unes ont été agrandies et munies de meneaux dans le goût de la Renaissance ; du côté nord, les anciennes fenêtres avaient gardé un aspect roman. Ces bas-côtés étaient voûtés avant leur reconstruction, tandis que la nef principale n'avait jamais été recouverte d'une voûte [1]. Le plancher qui la recouvrait était en très mauvais état à la fin du XVIIIe siècle [2].

Actuellement, la nef est recouverte d'un plancher en bois moderne, d'un bon effet, construit en berceau, soutenu par des poutres reposant sur des consoles en pierre, d'après les plans dressés par M. Thiérot, architecte à Reims, en 1866, 1867 et 1868. Même disposition pour les planchers des bas-côtés, qui sont parallèles et symétriques [3].

[1] *Boult-sur-Suippe*, Visite de 1683 : « Cette Eglise, qui est fort honeste, est entièrement voûtée à l'exception de la nef qui n'est couverte que du toit ; la voûte des collatéraux est en partie tombée et l'autre menace ruine. Le chapitre entretient le chœur, le cancel, les chapelles et la croisée, qui sont en bon état. — Le retable du grand autel est de quatre piliers de pierre et d'un tableau au milieu. Les images sont décentes. » (*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258.)

[2] On lit, dans le *Questionnaire de 1774*, que l'église de Boult n'est pas suffisante pour contenir les paroissiens, que les chœur, cancel et collatéraux sont voûtés. La nef a un plancher qui ne vaut rien du tout ; il faut refaire un plancher tout neuf. Le clocher et les cloches sont en bon état. (*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258.)

[3] Les nombreux devis et plans de réfection de l'édifice entier, que M. Thiérot exécuta de 1866 à 1868, sont conservés dans les archives de son gendre, M. Léon Margotin, architecte à Reims et

Digitized by Google

La porte principale carrée, de la fin du XVIIIe siècle, est précédée d'un tambour en bois, orné d'une frise de rinceaux sculptés de la même époque. Au-dessus de la porte, oculus encadré d'un tore.

La nef, avec ses bas-côtés, a de l'ampleur et correspond à un transept plus large encore, ce qui donne à l'édifice entier un aspect de grandes, sinon de hautes proportions [1].

Transept et chevet. — Chevet terminé carrément et transept reconstruits à la même date, au commencement du XIIIe siècle [2]. Les croisillons et le chevet offrent

son successeur. Grâce à son obligeance, nous avons examiné deux calques de ces plans pour le chevet et le transept, que nous voudrions utiliser. Les autres plans donnent des coupes longitudinales de la nef et du plancher tel qu'il existe actuellement, et des projets d'une restauration complète du monument, au dedans et au dehors, avec la nef refaite dans le style du chevet et la tour également reconstruite et couronnée d'une flèche. Ces projets sont datés du 31 décembre 1866 ; le devis monte au chiffre de 62.000 francs.

[1] Voici ce qu'en dit CHALETTE dans sa *Statistique :* « Cette église est à l'extrémité occidentale de la commune. Ses bas-côtés sont aussi larges que la nef. Elle est en forme de croix, ayant les bras fort allongés. Elle a des stalles et des roses en vitraux peints. » (*Annuaire de la Marne*, 1839, p. 98.)

[2] Nous renouvelons ce qui a été dit à l'article de Bourgogne, au sujet de l'influence qu'a pu avoir sur la construction du chevet de l'église de Boult, le fait que le Chapitre de Reims était le principal décimateur. A lui incombait la charge de l'entretien du chœur et du cancel ; il a tenu à en faire au XIIIe siècle, alors qu'on bâtissait la cathédrale de Reims, un édifice remarquable dans le nouveau style. Le séjour que ce corps fit à Boult pendant deux mois, tout au début du XIIIe siècle, a pu ne pas être non plus sans influence sur cette entreprise. Voici le passage d'une ancienne chronique

Digitized by Google

chacun deux travées, voûtées d'ogives, dont les branches sont formées de gros tores en amande, accompagnés de deux plus petits tores ; les clefs de voûte sont évidées dans le transept et ornées d'une couronne de feuillage, tandis qu'elles sont pleines dans le chevet et ornées de fleurons. Les arcs doubleaux de la voûte sont formés d'un groupe de deux tores séparés par un listel.

Dans les lunettes de la voûte de chaque travée, est un formeret composé d'un tore unique. Tous les divers membres de la voûte reposent sur des groupes de colonnettes munis de chapiteaux à crochets.

Chacune des travées, sous les voûtes, offre une embrasure assez profonde, le long de laquelle règne un petit passage qui fait tout le tour du transept et du chevet. Dans chacune de ces embrasures ouvre un oculus, contenant une rose à huit lobes. Un passage est ménagé dans les cloisons qui séparent les embrasures, de manière à former une galerie continue. Au-dessous de cette galerie règne une corniche ornée de fleurons à quatre pétales d'un dessin très élégant.

Carré du transept. — Au-dessous de la tour, voûte d'ogive semblable à celle des croisillons et du chevet ;

concernant ce séjour du Chapitre de Reims à Boult en 1201 : « MCCI. Hoc anno, quadam persecutione imminente, canonici, proprias relinquentes mansiones, apud Bodillum (subtus Germaniam) per duos menses et dies duos morati sunt, qui postea quasi exules per varia loca sunt dispersi. » (*Annales de Saint-Nicaise de Reims*, dans le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XVIII, p. 699.) Dans ce texte, il y a eu interpolation pour le mot *Germaniam*. C'est une erreur, il s'agit certainement de Boult-sur-Suippe.

Digitized by Google

clef de voûte percée, ornée d'une couronne de feuillage ; dans l'une des sections de voûte, on a percé postérieurement une grande ouverture ronde pour le passage des cloches.

Les quatre groupes de piliers qui cantonnent le carré du transept et soutiennent la tour sont formés à la base d'un groupe de piliers romans, carrés, remontant à la construction primitive et contemporaine de la nef. Ils sont surmontés d'un groupe de pilastres et de colonnettes ornées de chapiteaux à crochets et à feuillages ; ceux qui sont du côté de l'abside ont moins de relief et un aspect plus primitif que les autres. Ces chapiteaux supportent les quatre arcs doubleaux qui font communiquer le carré du transept avec la nef, les croisillons et le chevet. Ces arcs doubleaux se composent d'un groupe de tores en retraite ; leur intrados est muni de trois tores séparés par deux listels.

Les nervures de la voûte reposent sur deux étages de colonnettes, les supérieures munies de chapiteaux à crochets, les inférieures, dans l'angle des piliers carrés romans, munies de chapiteaux modernes avec les emblèmes des quatre évangélistes [1].

Les arcs du carré du transept sont déformés en quelques endroits et les supports de l'arc triomphal penchent en avant, soit qu'il y ait eu un affaissement, soit un vice de construction lors des travaux opérés au XIIIe siècle au-dessous de la tour romane.

[1] Il y avait là, primitivement sans doute, des chapiteaux à crochets, et cette substitution d'une sculpture moderne à la place de l'ancienne, constitue un faux très regrettable en archéologie, comme nous en rencontrerons plus loin un nouvel exemple.

Digitized by Google

Croisillons. — Les bras du transept communiquent, du côté ouest et dans leur première travée, avec les bas-côtés par un arc brisé très épais, reposant sur des piliers carrés romans, semblables à ceux de la nef, avec des moulures aux impostes et à la base. Du côté de l'est, ils communiquent avec les petites chapelles latérales par des arcs brisés analogues.

La seconde travée des croisillons offre, sur les côtés de l'est et de l'ouest, au-dessous de la galerie supérieure, une arcature aveugle, formée de deux arcs brisés dont les tores reposent sur des colonnettes munies de chapiteaux, les uns à crochets, les autres avec feuillages, et quelques-uns ornés aussi de petites figurines. A la base de ces arcatures, à trois mètres environ au-dessus du sol, règne une corniche formée d'un tore.

Dans la première travée, les nervures des voûtes, du côté du carré du transept, reposent sur des consoles munies de têtes grotesques très expressives et d'un type varié.

Les murs des façades nord et sud, offrent à la partie supérieure le prolongement de la galerie et l'embrasure percée d'une rose comme dans les travées latérales. Chacune de ces façades est percée d'une porte en arc brisé, garnie d'un tympan plein et précédée d'un tambour en menuiserie du XVIIIe siècle, du même style que celui du portail principal.

Chevet. — Le chevet est terminé par un mur plat ; il comprend deux travées. La travée antérieure communique, de part et d'autre, avec les chapelles placées dans l'angle du chevet et des croisillons, par de larges baies en tiers-point, doublées d'un arc à profil carré, reposant sur des pilastres munis de moulures aux

Digitized by Google

impostes. Entre le sommet de ces arcs et la galerie supérieure, on voit un arc aveugle, formé d'un tore et reposant sur des colonnettes avec chapiteaux à crochets.

Les bases des groupes de colonnettes dans le chevet sont composées de deux moulures séparées par une gorge assez creuse.

Dans la dernière travée, le mur du fond est percé, au-dessous de l'embrasure de la galerie et de la rose qui s'y trouve, de trois larges fenêtres à lancettes, encadrées de tores reposant sur des colonnettes avec chapiteaux élégants à crochets ou à feuillages. Les murs latéraux sont percés d'une fenêtre analogue, de chaque côté, à l'étage inférieur.

Une arcature composée d'arceaux en tiers-point, refaite en grande partie à neuf, règne tout autour, à la base du chevet.

Chapelles latérales. — Deux chapelles, sur plans carrés, placées dans l'angle du transept et du chevet, s'ouvrent sur ces deux portions de l'édifice ; ces chapelles sont fort basses et leur voûte dépasse à peine la hauteur des baies qui y donnent accès ; les nervures de cette voûte sont semblables à celles du transept et du chevet.

Dans la chapelle nord, la clef de voûte est moderne, représentant un ange tenant un écusson, et les nervures de la voûte reposent sur quatre chapiteaux également modernes, refaits à neuf avec des emblèmes ou attributs de la Sainte Vierge, sous le vocable de laquelle l'autel est consacré de longue

Digitized by Google

date : vase, tour, étoile, arche d'alliance et autres symboles des Litanies [1].

La même chapelle est éclairée par deux fenêtres en arc brisé et ébrasées à l'est et au nord ; il s'y trouve dans l'angle, près de l'autel, une petite porte communiquant avec l'escalier de la tour ; elle est encadrée de deux tores en retraite, reposant sur des colonnettes avec chapiteaux à feuillages refaits aussi à neuf.

La chapelle du sud offre des nervures analogues à celles de l'autre chapelle, et reposant sur des colonnettes dont les anciens chapiteaux ont été conservés ; ils sont ornés de crochets, de feuillages et de rinceaux qui accusent le style du commencement du XIIIe siècle.

Une petite porte fait communiquer cette chapelle avec la sacristie ; elle est encadrée d'un tore reposant sur deux colonnettes, l'une ancienne, l'autre refaite à neuf avec son chapiteau. La chapelle est indiquée comme placée sous le vocable de saint Fiacre, dont l'église possédait des reliques [2].

[1] Ces sculptures sans valeur remplacent les chapiteaux primitifs si précieux par eux-mêmes, et nous avons retrouvé l'un de ces derniers, beau chapiteau à feuillages de la fin du XIIe siècle, perdu au dehors dans l'angle d'un contrefort du bas-côté sud (Visite du 30 avril 1900). Il avait disparu de cet endroit lors d'une nouvelle visite en 1905, et il est à craindre qu'il ne soit à jamais perdu comme les trois autres.

[2] Le 18 septembre 1786, procès-verbal de visite de la paroisse de Boult par le doyen de Lavannes : « L'église est construite sous l'invocation de St Martin ;... un reliquaire de St Fiacre, contenant plusieurs autres reliques dans la même châsse. » (*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258.)

Digitized by Google

MOBILIER

Tout l'ensemble du mobilier actuel est moderne. Le maître-autel est en pierre, du genre gothique XIIIe siècle [1]; un autel, également en pierre, a été construit dans la chapelle du nord, et, dans celle du sud, se trouve un tombeau en bois sans caractère. Des vitraux ont été posés à toutes les fenêtres, et le pavage renouvelé dans le chœur et le transept [2].

La chaire a été refaite en pierre, ainsi que les fonts baptismaux. Un bénitier en pierre, sur colonne, se voit au portail principal, et des bénitiers en forme de coquilles aux portes latérales.

Une seule statue dans l'église nous a paru ancienne (XVIe siècle), bien que repeinte à neuf, celle de saint Jean l'Evangéliste, posée sur une console en pierre dans la chapelle latérale nord. Le saint est représenté tenant une palme de la main droite, et de la main gauche un calice d'où se dresse un serpent, caractéristique habituelle de cet apôtre.

[1] L'ancien maître-autel de l'église de Boult-sur-Suippe, œuvre du XVIIIe siècle, construit en bois, avec tabernacle et gradins sculptés et dorés, se trouve maintenant dans l'église de Cormontreuil, chapelle de la Sainte Vierge, croisillon sud, où il a été installé par M. l'abbé Henriot vers 1882.

[2] Décorations de l'église de Boult (30 avril 1900). Les fenêtres sont toutes garnies de vitraux peints, genre XIIIe siècle. — Les plus belles verrières ont été exécutées par la maison Bulteau-Jupin, de Reims, de 1872 à 1885 environ. Il y a d'autres verrières dues à la maison Vermonet. — Le chevet et le transept sont pavés en petits carreaux de céramique, qui ont assaini le sol jusque-là très humide et verdâtre. — Tableau dans le croisillon sud, au-dessus de la porte, toile représentant la Sainte Famille, cadre en bois sculpté du XVIIIe siècle. — Nombreuses statues modernes polychromées.

Digitized by Google

Nous devons signaler en outre une curieuse statue équestre en bois, du xve ou du xvie siècle, conservée hors de l'église [1], et représentant saint Martin, patron de la paroisse, en costume militaire, monté sur un cheval caparaçonné et coupant avec son épée la moitié de son manteau pour l'offrir à un pauvre. Les détails du costume et du harnachement du cheval rendent ce morceau de sculpture fort intéressant et font vivement souhaiter sa conservation dans la localité.

INSCRIPTIONS

Cloches. — Il ne reste pas de cloche antérieure à la Révolution ; on descendit, à cette époque, une ou plusieurs cloches et même la croix du clocher [2]. Deux cloches furent refondues en 1816 et composèrent longtemps la sonnerie [3] ; l'une d'elles fut refondue et une troisième leur fut adjointe en 1875. Voici les notes que nous avons prises sur le clocher et les cloches actuelles de l'église de Boult [4].

[1] Chez M. Petit-Buneau, rue Neuve, à Boult-sur-Suippe. Nous devons l'indication et une photographie de cette statue à M. Bettinger, étudiant en médecine à Reims en 1905. La statue est posée sur une console, dans une cour sous la toiture, et paraît bien conservée.

[2] Voici les mentions que l'on relève dans le Registre du Comité de surveillance de Boult-sur Suippe, aux Archives communales de Reims : « 1 brumaire an II, descente de cloche ; 9 frimaire an II, enlèvement des objets du culte ; 10 messidor an II, descente de la croix du clocher. » (Communication de M. le Dr Pol Gosset.)

[3] « Le clocher de Boult renferme une horloge et deux cloches, l'une pesant 1.800 et l'autre 400 livres. » (*Annuaire de la Marne*, 1839, p. 98.)

[4] Notes prises le 30 avril 1900.

Digitized by Google

On accède commodément aux combles de l'intérieur du chevet par un escalier à vis en pierre ; ses marches sont usées, mais encore solides ; sur les murs de la tourelle, on lit des noms et des dates des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, sans importance. Sur les murs de la tour ont été également tracés des noms et peut-être des mentions intéressantes du XVIe (on voit la date de 1586), mais presque tout est fruste.

Les trois fortes cloches sont suspendues dans un beffroi assez élevé ; la cloche de gauche porte la date de 1816, et trois lignes de texte au sommet ; on y lit les noms du pape Pie VII, des parrain et marraine, mais on ne peut faire le tour de la cloche, parce que le plancher sous les cloches s'arrête aux deux tiers de la largeur. — Le nom du fondeur nous échappe. — La cloche du milieu ne porte que des filets et nous n'y avons vu aucune inscription ; les feuillages qui la décorent sont du même type, ainsi que le Christ en croix, que sur la troisième cloche à droite. Celle-ci porte une longue inscription, qui ne court pas sur le pourtour de la cloche, mais se lit tout entière en avant. Nous y avons relevé la date de 1875, sous le pontificat de Pie IX, le don fait par M. François Saint-Denis et son épouse, Aglaée Millet, le baptême célébré par M. l'abbé Médard Paris, curé-doyen de Bourgogne, M. l'abbé Molet étant curé de Boult, le fondeur Perrin, à Mohon.

Pierre de fondation. — Nous avons signalé, en décrivant la porte latérale sud de l'église, une plaque en pierre fixée à la muraille sur la gauche de cette porte à environ 2^m 50 de hauteur, offrant une inscription gravée en lettres capitales, quelques-unes effacées, avec

Digitized by Google

une guirlande sculptée autour du texte. Voici cette inscription complète [1] :

LE S^R JEAN NOVVELET M^D BOV[RGEOIS]
DE REIMS A FONDÉ EN CETTE EG
LIS^E A PERPETVITÉ VNE PROCESSION
LE LENDEMAIN DE PENTECOSTE
FIN DES VESPRES ET SORTIE
DE LEGLISE PROCECI^ONNELLEMENT
LE CVRÉ COMANCERA LES SEPT
PS[AVMES] POVR ALLER
A LA CROIX QVE LEDIT NOVE
LET A FAIT POSER ET DIRE AVDE
VANT DICELLE O CRVX AVE ET LE
REPETTÉ TROYS FOYES ET LE
DE PROFVNDIS ET L'ORAISON POV^R
LE REPOS DE LAME DVDIT NOV
VELET ET DE NICOLLE PIET^RE
SA FEMME ET AMYSES [2] ET LE
LANDEMAIN DE^S FES^T QVIL SOIT DI^T
VNE MESSE HAVL^T DE REQVIEM
AVSY A PERPETV^I ET QVIL SOIT CARI
LLON. POVR LA DITE MESSE ET ANONCÉ
LES DITES PRIÈRES LE DIMANCHE DAVPA
RAVANT TOVS LES ANS A PERPETVITÉ
ET ENCORE FONDÉ DEVS MESSE HAVLTE
DE REQVIEM EN LA DITE EGLISE A LES DI^RE
LVNE A PAREIL JOVR QVE LEDI^T NOWELE^T
DECEDDERA LAVLTRE A PAREIL JOVR QVE
LA DITE PIETRE DECEDRA LE TOVT SVIV
ANT QV'IL EST RAPPORTÉ PAR LA [FONDAT]
ION FAITTE PAR LEDIT NOVELET PAR
SON TESTAMENT DV QVINZE AOVT
MIL SIX CENS SOIXANTE HVIT PAR [DEVANT]
BRETAGNE ET ROGIER NOTAIRES A
REIMS

[1] Copie prise en 1882 par M. Paul Pellot, alors principal clerc de notaire à Boult.

[2] Pour *ses amis*.

Digitized by Google

Cette inscription est conforme à la teneur du testament de Jean Nouvelet, dont la minute est conservée à Reims, dans l'étude du successeur de l'un des notaires qui ont signé l'acte [1]. La mention de cet acte subsiste toujours à Boult « en un gros pilier près le portail de ladite église », comme l'exigeait le fondateur.

Si la croix, qu'établit alors Jean Nouvelet comme but de la procession qu'il fondait, ne se voit plus sur le terroir de Boult à proximité du village [2], le marché qu'il passa avec un sculpteur de Reims pour l'exécution de cette croix, se retrouve dans les minutes d'un notaire de Reims [3]. On y lit que l'artiste qui traita fut Isaac de

[1] Du 15 août 1668. Testament de Jean Nouvelet, marchand à Reims, rue de la Chèvre, paroisse Saint-Symphorien : « Fonde une procession le lendemain de la Pentecôte en la paroisse de Boult, fin des vespres par M. le Curé, le maistre d'école, chantre et enfants de chœur. Seront chantés les sept psaumes pour aller jusquà la croix que ledit Nouvelet prétend faire construire au plus tôt, et dit au devant d'icelle : *O crux ave* par trois fois et le *De profundis* et l'oraison pour le repos de l'âme dudit Nouvelet et de Nicolle Pietre sa femme et ses amis... Avant que sortir pour ladite procession, les cloches seront carillonnées... En outre, deux messes hautes de *requiem* en ladite église de Boult, l'une au jour du décès dudit Nouvelet, l'autre au jour du décès de sa femme... Pourquoi il donne deux cens livres... Et sera fait mention et escript en un gros pilier près le portail de la dite église les charges de ladite fondation. » (Minutes de Rogier, notaire à Reims, 1668, pièce transcrite par M. A. Duchénoy.)

[2] La croix n'existe plus de nos jours, mais elle a donné son nom au lieu dit « La Croix Nouvelet », situé à l'extrémité méridionale du village, sur la route de Reims. La chapelle actuelle de Saint-Roch a été édifiée près de son emplacement.

[3] Du 10 mars 1669. Marché fait entre Jean Nouvelet, marchand à Reims, et Isaac de la Croix, sculpteur audit Reims, pour faire et poser par ce dernier deux croix de pierre, savoir une à Boult et une autre au cimetière de Saint-Masmes, moyennant soixante-dix

Digitized by Google

la Croix, et ce fut lui « qui tint dans cette ville le sceptre de la sculpture au XVIIe siècle[1]. » On y apprend aussi que Jean Nouvelet ne borna pas ses libéralités à Boult, mais qu'il fit ériger une autre croix dans le cimetière de Saint-Masmes, avec une fondation semblable en mémoire de sa femme, Nicolle Pietre, et de leurs parents et amis. L'inscription qui relate ces clauses existe encore à Saint-Masmes et a été reproduite dans un précédent volume du Répertoire[2]. Nous pouvons la rapprocher de celle de Boult et de leur comparaison tirer un curieux exemple des mœurs religieuses et familiales de nos ancêtres.

L'intérieur de l'église de Boult ne renferme actuellement aucune épitaphe, et cependant de nombreuses sépultures y ont été faites dans le cours des siècles, comme en témoignent les mentions des registres paroissiaux dont nous nous bornerons à citer deux actes d'inhumations de curés du lieu, celle de Nicolas Lecointre en 1694[3], et celle de Louis Hersant en 1775[4].

Le presbytère, voisin de l'église, a été acquis par la

livres pour chacune. (Extrait des minutes de Rogier, notaire à Reims, 1669, pièce analysee par M. A. Duchénoy.)

[1] *Catalogue du Musée de Reims*, par Ch. Loriquet, 1881, p. 324.

[2] *Répertoire archeologique, canton de Beine*, 1900, p. 313.

[3] « 24 aoust 1694, Maistre Nicolas Lecointre, âgé de soixante-neuf ans, prestre, curé de Boult, a esté enterré et inhumé dans l'église dudit Boult. » (*Registres paroissiaux de la commune de Boult-sur-Suippe.*)

[4] « Le 6 novembre 1775, Louis-Gérard Hersant, prêtre, curé de Boult, âgé de cinquante-huit ans environ, est inhumé dans la cour de l'église de Boult, en présence de cinq curés des environs, et de Jean Chenu, curé de Witry et doyen de Lavannes. » (*Registres paroissiaux de Boult-sur-Suippe.*)

Digitized by Google

commune, en 1826, des héritiers de M. l'abbé Husson qui l'avait construit à ses frais[1].

L'ancien cimetière entourait l'église et s'étendait au nord jusqu'aux bords de la Suippe. Il a été transféré, il y a quelques années, sur la route de Saint-Étienne, et l'on y accède de l'église par une belle avenue plantée de sapins.

Chapelles et Croix du terroir

Une petite chapelle basse se trouve non loin de l'église et au bord de la Suippe, très fréquentée, sans architecture extérieure, avec une façade moderne, mais remontant cependant comme fondation au XVIe siècle, sous le vocable ancien de Notre-Dame d'Espérance ; elle porte aussi le vocable populaire de Notre-Dame de Bon-Secours, qui est inscrit au-dessus de la porte (1880)[2].

La curiosité artistique et historique de ce petit sanctuaire est la statue de la Sainte Vierge, au bas de laquelle se lit une inscription, datée de 1537, ainsi que le gracieux encadrement qui l'entoure dans le style de la Renaissance et forme le fond de la chapelle voûtée en berceau.

[1] Le presbytère de Boult avait été reconstruit en 1786 ; il tombait en ruines en 1813, et le presbytère actuel fut acquis par la commune, le 16 novembre 1826, des héritiers de M. l'abbé Husson, ancien curé de Boult, qui l'avait fait construire à ses frais à proximité de l'église. (*Monographie de Boult*, par M. Rémond, pp. 136-137.)

[2] « A peu de distance, près d'un pont, se voit la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, où se brûlent beaucoup de cierges. » (*Annuaire de la Marne*, 1839, p. 98.)

Digitized by Google

La statue est en pierre, haute de 0m90, peinte et dorée de nos jours. La Vierge est debout, bien drapée, la tête couronnée, avec de longs cheveux, vêtue d'un corsage élégant. Elle porte l'Enfant Jésus sur ses bras ; celui-ci tient une sphère à la main. Une niche, flanquée de pilastres et surmontée d'un dais en forme d'édicule, abrite la statue dont le titre est inscrit sur la console en lettres gothiques :

Nostre dame de esperance

puis, au-dessous, la dédicace et le nom du fondateur :

lignū vite plātatū secus decursus
aquarū Imperio Johannis blondel presbiter[i]
Jhesus maria
Jherusalem

Les montants de la niche offrent des chapiteaux ioniques et de délicats emblèmes et ornements finement sculptés, avec une peinture et décoration récentes [1].

On y distingue d'un côté, à gauche du spectateur, le chiffre IHS et au-dessous les instruments de la Passion; au milieu une tête de mort avec un cartouche portant le texte : *Respice finē ;* de l'autre côté, à droite, un écusson portant une croix potencée, dite de Jérusalem, au-dessous deux clefs en sautoir, et des emblèmes de pèlerinage accompagnés de la date de 1537.

Le nom de Jérusalem au bas de l'inscription, la

[1] La statue, le lanternon, etc., ont été restaurés vers 1875, par la maison Bulteau-Jupin, de Reims. La grille et tout le mobilier intérieur sont aussi modernes et sans caractère.

Digitized by Google

présence de la croix portant le même nom dans le blason, les insignes du pèlerin et les souvenirs de la Passion, tout indique que la fondation de la chapelle a eu lieu en 1537, par les soins d'un curé du lieu, Jean Blondel, et à son retour d'un voyage en Terre-Sainte. Il est probable qu'à côté de la chapelle, une croix fut également plantée par son ordre au bord de la Suippe, selon le texte de l'inscription : *Lignum vite plantatum secus decursus aquarum imperio Johannis Blondel presbiteri.* La chapelle subsiste seule ; sa jolie décoration doit être sauvegardée avec soin par les habitants.

Une autre chapelle rustique existe encore de nos jours, appelée chapelle de Saint-Roch [1], dans un bois de sapins, à gauche de la route venant de Fresnes, sur un monticule avant la descente sur Ferrières, près de Boult. Ce petit édifice, reconstruit en pierre vers 1850, contient la sépulture des membres de la famille Saint-Denis. On voit à l'intérieur les statues de saint Sébastien et de saint Roch ; un petit campanile (sans cloche) se dresse au sommet.

Nous devons l'indication d'une ancienne chapelle sous le vocable de Saint-Martin, près d'une croix actuelle de ce nom, aux recherches de M. Rémond, ancien instituteur, qui a fouillé le sol environnant vers 1892 et mis au jour des vestiges qui méritent d'être connus [2]. Il exista aussi une chapelle de

[1] « A l'autre extrémité, vers Reims, est une autre chapelle dite de Saint-Roch. » (*Annuaire de la Marne*, 1839, p. 98.)

[2] « La chapelle de Saint-Martin, détruite entre 1692 et 1786, existait à l'ouest de la croix Saint-Martin actuelle, dans le champ de M. Lelaurain Isidore. Un monticule indique son emplacement ; des fouilles que nous avons exécutées nous ont fait mettre à jour les fondations et le carrelage de cette petite chapelle ; elle mesurait

Digitized by Google

Sainte-Geneviève dont nous reparlerons plus loin [1].

Nous avons constaté (1905) l'existence de deux croix à proximité de Boult, lesquelles doivent aussi être signalées. L'une se trouve à droite sur la route de Fresnes à Boult, à proximité de ce dernier village; c'est une croix en fer forgé du XVIIIe siècle ou du commencement du XIXe, dont les extrémités étaient fleurdelisées ; elle est encore ornée de volutes et de fleurons ; une statuette de la Vierge se voit au revers ; le Christ a disparu en avant, ainsi que la plaque commémorative. La Croix est fixée sur un socle en pierre ; deux ormes peu élevés l'ombragent, l'un en avant et l'autre en arrière.

L'autre croix, également en fer, assez haute, se dresse sur un double socle en grès, au bord et sur la droite de la route allant à Saint-Étienne ; ses extrémités sont garnies de trèfles avec restes de fleurs de lis ; une inscription gravée sur une plaque de cuivre, très solidement attachée à la tige, se lit en lettres capitales : *A la gloire de Dieu, cette croix a été posée par Jean-B^te Dauphinot et Rose Le Grand, son Épouse, laboureur demeurant à Boult, le 10 Brumaire,*

environ trois mètres de côté ; les pavés restés intacts sont des carrés de douze centimètres de côté, recouverts d'un émail d'un beau vert fort bien conservé. A l'est de cette chapelle existait un cimetière, à en croire les nombreux ossements qu'on a déterrés depuis quelques années et qui jonchent encore aujourd'hui le sol. » (*Monographie de Boult-sur-Suippe*, par M. Rémond, instituteur, 1893, p. 123.)

[1] La monographie de M. Rémond cite aussi la chapelle de Sainte-Geneviève, comme ayant existé sur le terroir de Boult-sur-Suippe, à l'ouest, vers Saint-Étienne, sur la rive droite de la Suippe. Il en sera question plus loin.

Digitized by Google

l'an XI. O crux, ave. C'est une croix ancienne rétablie aussitôt le Concordat et qui lui survit (1905).

Anciens remparts, anciennes maisons, anciennes dépendances

Les anciennes fortifications de Boult ont laissé peu de traces sur le terrain, mais il en subsiste un plan qui permet de retracer leur étendue [1].

Le circuit du village et le village lui-même ont beaucoup souffert, à différentes époques, des inondations causées par la fonte des neiges et les débordements de la Suippe [2]. Il y a eu, par conséquent, des changements nombreux dans la topographie et des reconstructions fréquentes dans ce village voué autrefois à une constante humidité [3].

Peu de maisons anciennes subsistent, cependant

[1] Ce plan, qui se trouve aux Archives de Reims (Fs. du Chapitre, Boult. pièces diverses), n'est pas daté. D'après une mention inscrite au XVIIIe siècle, il aurait été exécuté vers 1609, mais il est possible que sa date soit un peu plus ancienne. Il nous offre un projet d'enceinte pour le village de Boult, consistant en un mur bastionné, protégé par un fossé et percé de trois portes. Nous ne savons si ce projet a été mis à exécution.

[2] Voir sur les dégâts causés par ces inondations en 1681 et en 1784, ainsi que sur la population et les métiers des habitants en 1704, l'*Almanach historique de Reims*, année 1785, pp. 176 et 179.

[3] On lit dans une lettre de l'abbé Husson, curé de Boult, du 10 février 1786, au doyen de Lavannes, M. Simonet, curé de Pontfaverger : « que sa paroisse est composée de 280 feux et contient environ 800 communiants ; excepté environ 25 laboureurs, tous les autres sont sergers, ouvriers en laines, dont la plupart sont très pauvres ; beaucoup ne vivent que d'aumônes... Il y a un hameau appellé Ferrières dépendant de la paroisse de Boult ; il en est très peu éloigné. Le village de Boult par lui-même est très

Digitized by Google

nous avons relevé (1905) la date de 1731, sur une grande porte en bois, et celle de 1784, sur une petite porte en pierre, dans la longue rue parallèle à la Suippe.

Une haute et ancienne maison, avec toiture en pavillon, se trouve non loin de l'entrée du village en venant de Roizy, à l'angle de deux rues. On y lit sur une plaque de marbre noir, fixée au sommet de la façade, ce texte gravé en souvenir de ses anciens hôtes :

LES FRÈRES SAINT-DENIS
QUI ONT INTRODUIT LES PINS EN CHAMPAGNE
ONT HABITÉ CETTE MAISON
1781-1869

Ce furent, en effet, MM. Saint-Denis frères qui, dès le début du XIXe siècle, par une féconde initiative et un labeur opiniâtre, ont transformé d'immenses étendues de terres incultes en plantations salutaires et productives. Leurs plantations de pins dans les coteaux stériles et sur les plateaux dégarnis de toute végétation suscitèrent depuis de nombreux imitateurs, et ils ont ainsi acquis des titres à la reconnaissance des Champenois [1].

étendu ; les rues en sont impraticables à cause de la rivière qui le traverse en différents endroits ; les rues prises ensemble forment une longueur de mille trois cent cinquante toises ; il y a sept grands ponts dans l'enceinte du village sur différentes branches de la rivière. En un mot, Boult n'est, comme vous le sçavez, qu'une boüe en tout temps. (*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258).

[1] Rapport de M. Leuchsenring à l'Académie de Reims sur la culture du pin noir dans les plaines crayeuses de la Champagne. Voir les *Travaux* de cette société, t. XXII, pp. 29, 44 et 55. — La maison des frères Saint-Denis est habitée par M. Polliart-Saint-Denis, maire, en 1911.

Digitized by Google

Une autre famille de Boult-sur-Suippe a donné également, de génération en génération, un exemple de savoir professionnel et de dévouement à la chose publique, celle des Chabaud, dont le nom figure sur le marbre commémoratif du Docteur Chabaud à l'Hôtel-Dieu de Reims [1].

FERRIÈRES ET LA BRICOGNE

Parmi les anciennes localités voisines de Boult-sur-Suippe, nous mentionnerons d'abord celle de *Ferrières*, hameau cité déjà au XIIIe siècle sous le nom de *Ferrières* [2], « qui dépendit de Bazancourt, dit Chalette, jusqu'à ce moment qu'il vient d'être réuni, à l'occasion du cadastre, à Boult avec son territoire assez étendu [3] ».

L'ancienne voie romaine de Reims à Cologne traversait Ferrières à l'endroit encore tracé en ligne directe sur la carte de Cassini, et qui est resté l'une des rues du village. Si Ferrières fut revendiqué par la communauté de Bazancourt, comme il a été déjà rappelé à l'article de cette commune, il participait

[1] Pierre Chabaud, médecin à Boult, eut pour fils Martin Chabaud, maître en chirurgie, 1757-1830, qui fut maire de la commune de 1792 à 1822. Le fils de ce dernier, Jean-Remy-Isidore Chabaud, 1793-1840, devint médecin de l'Hôtel-Dieu de Reims, et mourut victime de l'épidémie du typhus en 1839-40. Son nom est inscrit sur une plaque commémorative dans le vestibule de la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Cfr. *Annales de l'Académie de Reims*, t. II p. 315.

[2] *Dictionnaire topogr. du départ. de la Marne*, par A. LONGNON, p. 102. Pas d'indication sur l'étymologie.

[3] *Annuaire de la Marne*, 1839, p. 97. Le hameau de Ferrières était inscrit à part dans le Dénombrement de la Champagne en 1773. — Cfr. *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXI, p. 244.

Digitized by Google

néanmoins avec la commune de Boult à des dépenses d'intérêt public, à propos de l'entretien des écoles au milieu du XVIIIe siècle [1]. La proximité a pu être un motif pour obtenir ce rattachement à l'école ainsi qu'à la paroisse de Boult, de préférence à celle de Bazancourt, et Ferrières comptait encore une centaine de communiants à la fin du XVIIIe siècle [2].

Nous signalerons ensuite *La Bricogne*, ancienne localité située sur la Suippe, entre Boult et Saint-Étienne, tout près de la première de ces communes [3]. Une chapelle, sous le vocable de Sainte-Geneviève, se trouvait dans le voisinage et un lieudit en a conservé

[1] *Boult-sur-Suippe.* — En 1754, construction de la maison d'école et du logement du maître. Les habitants de Boult y contribuent pour 724 livres 5 sols, et ceux de Ferrières pour 120 livres, 14 sols, 3 deniers. (*Monographie de Boult*, par M. Rémond, 1893.)

[2] Voici ce qu'on lit dans le Questionnaire de 1774, qui a été rempli par Louis-Gérard Hersant, curé, alors âgé de 56 ans : « Le chapitre de Reims, dit-il, est le seul seigneur et décimateur. Il y a un hameau qui dépend de la paroisse, distant du presbitère d'un quart de lieue. Le nombre des communiants est de 670 et celui du hameau de Ferrière de 101. — Les paroissiens sont laborieux ;... excepté trente laboureurs environ, ils sont tous fabriquans et étaminiers. » (*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 258.)

[3] Le nom de *La Bricogne* montre que ce hameau n'a pas dû être fondé à une époque très reculée. Ce nom est, en effet, d'origine romane ; c'est un mot de l'ancienne langue qui se rattache au substantif *bricon*, fou, insensé. *La Bricogne* semble être l'équivalent de *La Folie*, dénomination appliquée à un grand nombre de localités. (Le *Dictionnaire topographique du département de la Marne* de M. A. Longnon, pour ce seul département, ne donne pas moins de quatre-vingt-cinq lieux dits, écarts, etc., appelés *La Folie* ou *Les Folies*.) — On trouve, au XIIIe siècle, un Guiot de la Bricogne, écuyer. (Varin, *Archives législatives de Reims*, Statuts, t. I, p. 104.)

Digitized by Google

le nom sur le terroir à cet endroit [1]. En outre, une terre et seigneurie de La Bricogne s'y maintint, comme le prouve un plan qui en fut dressé à la fin du XVIIe siècle [2]. Mais le hameau proprement dit, dont il serait difficile de préciser l'importance au moyen âge, a disparu dès le XVe siècle, pendant la guerre de Cent Ans [3], et la chapelle Sainte-Geneviève, qui a survécu et est encore figurée sur le plan du XVIIe siècle, a été sans doute anéantie dans le cours du siècle suivant.

VIEUX ARBRES

Il se trouvait aussi, de ce côté de Boult, un énorme peuplier, nommé l'*Arbre de la Pouplière,* qui a été abattu vers 1850 [4].

[1] *Dictionnaire topographique* cité plus haut, qui signale ce lieu dit et ne parle pas de *La Bricogne.*

[2] Carte figurative de la terre et seigneurie de La Bricogne, dressée le 24 janvier 1692, par LABBÉ, notaire à Reims. (*Archives de Reims*, fs. du Chapitre, Boult, liasse 1, n° 11.) Sur cette carte, on voit en B l'emplacement du château de la Bricogne, tout près de Boult, à l'ouest. Près de là, en D, non loin de la Suippe, est la chapelle Sainte-Geneviève, et en E, sur le chemin de Boult à Saint-Étienne, situé sur la rive droite de la rivière, la chapelle Saint-Martin dont il a été question plus haut. — Le seigneur de La Bricogne était alors Alexandre de Miremont.

[3] Dans une liste des villages payant à l'archevêché de Reims des redevances appelées *poitures*, fournie par un compte du temporel de l'archevêché, de l'année 1457-1458 (*Archives communales de Reims*, Diverses matières, Lods et ventes, liasse 41, n° 1), on voit que le hameau de *La Bricogne* était à cette époque détruit depuis longtemps : « La Bricongne a longo tempore vacat » (fol. 14 v°).

[4] L'*Arbre de la Pouplière* ou *Poupière* était un ancien et énorme peuplier sur le bord de la route entre Boult-sur-Suippe et Saint-Étienne ; il a été abattu vers 1850, et a produit une quantité de

Digitized by Google

Un autre arbre, célèbre dans la contrée, l'*Arbre Godinot*, dont il subsiste un lieu-dit compris dans le terroir de Boult [1], s'élevait près d'une croix sur un point culminant, à gauche de la voie romaine de Reims à Cologne, à la rencontre des terroirs de Boult-sur-Suippe, Fresnes et Pomacle. Nous aurons l'occasion d'en reparler à l'article de ces dernières communes, mais nous devons indiquer, dès maintenant, la disparition de l'ancien arbre et la plantation de cinq ormes autour d'une croix nouvelle, dite *Croix Guerlet*, portant la date de 1843, et subsistant toujours (1900) à cet endroit contigu au vieux chemin des Romains [2].

Passage de la voie romaine de Reims à Cologne sur le terroir de Boult-sur-Suippe [3].

La carte de Cassini et celle de l'État-Major donnent

bois considérable. On l'a remplacé par un autre arbre qui porte le même nom que le lieu-dit, indiquant une ancienne plantation de peupliers. (*Note recueillie le 30 avril 1900.*)

[1] *L'Arbre-Godinot*, maison, commune de Boult-sur-Suippe, *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, p. 5. — Cfr. la carte de l'État-Major, signal à 113 mètres d'altitude, et *l'Atlas de la Marne* par M. Poinsignon, canton de Bourgogne.

[2] *Quelques vieux arbres de la contrée*, Extr. de l'*Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes*, 1900 et 1901, p. 57 de la brochure.

[3] Cette voie est ainsi désignée d'après la Table de Pentinger, dans le *Dictionnaire topographique* de A. Longnon, p. xxiv, et il l'indique bien comme franchissant la Suippe à Boult. Quant à Nicolas Bergier, il mentionnait simplement cette voie comme n'étant pas « de longue portée »; il remarquait seulement qu'il en avait vu des « vestiges qui sont de la façon des Romains », et que « le chemin qui alloit de Reims à Chastel en Porcien paroit encore en quelques endroits bien entier au milieu des champs. » (*Histoire des grands chemins de l'Empire*, 1622, p. 494.)

Digitized by Google

exactement le tracé de cette voie antique de Reims à Boult-sur-Suippe et au delà dans le département des Ardennes. Elle traverse tout le terroir de Boult et l'extrémité orientale du village, comme nous l'avons déjà fait voir en parlant de l'ancien hameau de Ferrières, situé exactement à son passage. Il ne subsiste plus de trace de la construction, de la chaussée romaine, dont les matériaux ont été employés depuis des siècles pour les besoin des villages situés sur son parcours. C'est depuis longtemps un simple chemin qui suit son tracé allant en ligne très directe de la porte Cérès de Reims jusqu'à Boult, après avoir laissé Bétheny à peu de distance sur la gauche et passé entre Fresnes et Pomacle à la rencontre de leurs terroirs. Le prolongement, vers Saint-Loup-en-Champagne et Château-Porcien, offre des lacunes qui ont provoqué des recherches récentes [1].

La portion entre Reims et Boult n'a donné lieu, à notre connaissance, qu'à une seule fouille intéressante qui se fit tout à la fin du XVIIIe siècle ou dans les premières années du XIXe, et dont il nous reste l'annotation, avec un croquis donnant la coupe de la voie, assez grossièrement exécutée, sous ce titre : *Profil du chemin romain partant de Rheims, passant par Bloust sur Suippe (sic), conduisant à Chateau Portien. Tranchée à la Croix Gaudenose (sic)* [2], *sur une hauteur*

[1] *Reconstitution de la voie romaine de Reims à Cologne*, par l'abbé Dessailly, *Paris*, 1891, brochure gr. in-8°. — *Traversée de la voie romaine de Reims à Castrice*, par le Docteur Lamiable, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CV, p. 303, et t. CXIII, p. 181, avec plan aux environs de Château-Porcien.

[2] Il s'agit, bien entendu, de la *Croix Godinot*, dont il a été question plus haut.

Digitized by Google

et à trois lieues et demie de Rheims [1]. Une échelle, calculée par toises, se voit au-dessous, ainsi que la date et la signature plus bas : *Vu le 30 messidor, Richer.* Sur le côté du dessin, se trouvent les six notes descriptives des couches de la fondation de la chaussée à l'endroit indiqué, plus une note supplémentaire sur une autre tranchée opérée au delà du village de Saint-Loup-en-Champagne (Ardennes).

Tout l'ensemble de cette relation, qui reste fort intéressante, puisque les éléments de la découverte sont disparus, ont été naguère mis au jour dans un recueil d'érudition facile à consulter. Les données de la fouille y sont reproduites en entier, sauf le croquis dont la coupe n'a pas paru offrir de renseignements bien nouveaux sur la composition des chaussées romaines [2].

[1] La feuille décrivant la fouille faite à la Croix Godinot, sous le n° 8, porte également, sous le n° 5, le *Profil par le travers du chemin romain qui conduit de Grand à Né, (sic) proche Ligny en Barrois,* ce qui indique l'exécution sur le même plan de recherches à travers les voies romaines de l'Est de la France. Cette feuille nous a été offerte, en 1898, par M. E. Liebbe, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France.

[2] Étude communiquée par H. Jadart à la Société des Antiquaires de France, qui l'a publiée avec un commentaire et des notes très complètes, dans son *Bulletin* pour l'année 1901, 3e trimestre, séance du 6 novembre 1901, pp. 256 à 260.

Digitized by Google

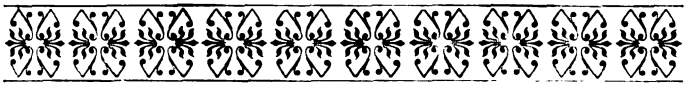

BRIMONT

(*Brimons*, 1171)

Village de 434 habitants, situé sur un mont planté de bois de sapins, à gauche de la route de Reims à Neufchâtel, ancienne voie romaine de Reims à Bavay, qui franchissait ce mont à l'endroit appelé *Cran de Brimont*, où a été construit en 1876 un ouvrage fortifié dit *Batterie du Cran*.

Aucun document, à notre connaissance du moins, ne nous donne la forme primitive du nom de Brimont, et son étymologie est restée jusqu'ici fort obscure [1]. Mais le même nom a été porté par une cense aujourd'hui détruite, située près de Saint-Germainmont (Ardennes), et est resté actuellement à une fontaine voisine ; or, pour ce Brimont, nous sommes mieux documentés, et nous savons par une charte de l'année 1174 qu'il s'appelait à l'origine *Burini mons* [2]. Il a pu en être de même de notre Brimont des environs de Reims ; on peut y reconnaître le nom de personne *Burinus*, que l'on retrouve aussi dans Burigny (*Buriniacus*), dénomination d'un village disparu qui était situé à peu de distance de Brimont, vers le finage de Witry-lès-Reims [3].

---

[1] A. Longnon, *Dict. topogr. du départ. de la Marne*, Introd., p. xi.

[2] Charte par laquelle Conon, abbé de Saint-Hubert en Ardenne, cède à Gui, abbé de Saint-Nicaise de Reims, « quicquid apud *Burinimontem*..... habebamus. » 1174. (*Archives de Reims*, fs. de Saint-Nicaise, Saint-Germainmont, 1re liasse.)

[3] Remarquons toutefois que la localité ardennaise n'a pris le nom de Brimont qu'à une date assez récente. Nous en avons un exemple de l'année 1772. Il s'est appelé auparavant Buregnimont (1177), Bruignimont (1260), Brugnymont (1518), Brillemont (1688, 1742), Brilmont (1701). (Fs. de Saint-Nicaise, Saint-Germainmont,

Digitized by Google

Époque romaine

En l'année 1790, des ouvriers occupés à des travaux de terrassement sur la montagne de Brimont, découvrirent, à 3m90 environ de profondeur, un cercueil en plomb placé entre deux grosses pierres, et surmonté d'une autre pierre presque ronde, de très grande dimension[1]. Ce cercueil, dont le couvercle était bombé, mesurait 1m94 de longueur, sur 0m40 de largeur et 0m40 de hauteur. Les côtés étaient ornés chacun de trois croix en sautoir, formées de perles juxtaposées; aux deux extrémités, sur chaque face, on voyait aussi une croix semblable. A l'intérieur était le squelette

1re et 2e liasses.) Nous devons reconnaître qu'aucune de ces formes ne paraît avoir été usitée pour Brimont de l'arrondissement de Reims.

[1] Sur cette découverte, voy. Povillon-Piérard, *Dissertation sur un tombeau célèbre, trouvé à Brimont..... en l'année 1790*. Reims, 1822. (*Bibliothèque de Reims*, ms. 1934, fol. 252 et suiv.) — *Tableau historique et statistique de la montagne et du village de Brimont, près Reims*, dans l'*Annuaire de la Marne*, 1827, pp. 188 et suiv.; Gérard Jacob, *Recherches historiques sur les antiquités de la Marne*. (*Bibl. de Reims*, ms. 1578, fol. 20 et suiv.); — Géruzez, *Description historique et statistique de la ville de Reims*, t. I, pp. 289 et suiv. — Les témoignages ne sont pas absolument concordants sur l'endroit précis de la trouvaille. G. Jacob indique « la partie la plus élevée de la montagne de Brimont » (ms. 1578, fol. 24); l'abbé Ravelet, témoin oculaire, parle simplement d' « un terrain élevé faisant partie de la montagne de Brimont », sans préciser davantage (ms. 1934, fol. 256 r°); enfin Povillon nous dit que la sépulture fut trouvée « sur le bord du bois de la montagne, du côté du village » (*Annuaire*, p. 188). Ce dernier renseignement semble offrir le plus de vraisemblance. — D'après une relation citée par Peigné-Delacourt, la découverte aurait été faite près du lieu dit *le Grand Tri*. (*Étude nouvelle sur la campagne de Jules César contre les Bellovaques*, Senlis, 1869, p. 48.)

Digitized by Google

d'un homme, dont les cheveux étaient conservés et paraissaient longs et touffus ; on a recueilli près de lui des débris d'une étoffe ayant servi de vêtement ou de linceul, et qui avait l'aspect d'un tissu de soie, mêlé de fils d'or. On a cru, mais sans doute à tort, y distinguer un E, reste d'une inscription [1].

Les ossements reposaient sur un lit de plâtre, dans lequel étaient engagés divers objets : une coupe et une assiette en terre ; trois petites bouteilles en terre, contenant, dit-on, un résidu d'une « huile brune, odorante et desséchée [2] » ; six fioles en verre, renfermant un « reste de liqueur encore liquide et noirâtre » ; un bracelet en jais [3] de 3 à 4 pouces (environ 8 à 10 centimètres) de diamètre, orné extérieurement de losanges en relief, rehaussés de perles dorées ; d'autres objets en jais, servant sans doute à la toilette ou à des usages domestiques, l'un recourbé en forme de crosse, les autres en formes de chevilles, surmontées de têtes taillées à facettes [4].

La découverte de cette sépulture fit jadis grand bruit. On avait lu dans Marlot une citation d'un ancien

[1] Ces détails ont été fournis à Povillon, vers 1822, par l'abbé Ravelet, alors curé de Boult-sur-Suippe, qui avait assisté à la découverte en 1790. (Voir sa lettre, ms. 1934, fol. 256 et 257.)

[2] Communication de G. Jacob, citée dans un *Rapport sur les travaux de la Société royale des Antiquaires de France*, lu à la séance publique du 2 juillet 1820 par M. Bottin. (*Mémoires de la Soc. des Antiquaires*, t. III, pp. 54-55.)

[3] Les auteurs cités y ont vu du bois ou de la corne, mais d'après leurs descriptions, la matière qu'ils n'ont pas bien su reconnaître était sûrement du jais.

[4] Nous avons dans le manuscrit de G. Jacob (1578, fol. 23-25 *bis*) des dessins du cercueil en plomb et des divers objets qu'il renfermait.

Digitized by Google

auteur, d'après lequel Pharamond aurait été inhumé dans un monticule situé près de Reims, du côté de Laon [1]. Il n'en fallut pas davantage pour que l'on se demandât sérieusement si la tombe de Brimont n'était point celle du légendaire roi des Francs. Le bracelet, malgré ses faibles dimensions, fut pris pour une couronne ; dans les autres objets en jais, qui ne prêtaient pourtant guère à une semblable illusion, on crut voir un sceptre et une masse d'armes. L'antiquaire rémois Gérard Jacob, sans aller jusqu'à prononcer le nom de Pharamond, s'imaginait que l'on avait affaire à « un prince souverain ou à tout autre grand personnage [2] ». Millin lui-même, dans une lettre adressée de Paris à Géruzez, le 17 août 1817, était porté à reconnaître ici la sépulture d'un prince franc des premiers temps de l'invasion [3]. Quant à Géruzez, il rajeunissait ce tombeau bien davantage, et le plaçait, contre toute vraisemblance, au XIVe siècle ! D'après lui, il contenait les restes mortels, non d'un mérovingien, mais de quelque chef de l'armée anglaise, mort pendant le siège mis par Edouard III devant Reims en 1359, lorsque le duc de Lancastre avait son camp à Brimont [4].

Aucune de ces conjectures ne peut se soutenir. En réalité, la tombe était de l'époque romaine, et elle n'avait rien, en somme, de bien extraordinaire. Le cercueil en plomb, orné de croix en sautoir, appartient à un type très connu, qui a été en usage au IIIe et au IVe siècle. Les exemples n'en sont pas rares en la

[1] *Metropolis Remensis historia*, t. I, p. 20.
[2] Ms. 1578, fol. 20 vo.
[3] POVILLON, ms. 1934, fol. 271 ro.
[4] *Descript. historique de la ville de Reims*, t. I, p. 291.

Digitized by Google

ville de Reims. Povillon rapporte qu'un de ces cercueils a été trouvé le 1er juillet 1816 dans les fondations d'une maison de la rue Saint-Sixte [1]. De nos jours, on en a exhumé plusieurs dans les divers cimetières gallo-romains de nos faubourgs. Notre musée en possède deux. Un troisième, qui renfermait le corps d'un enfant, et qui provenait du quartier de Clairmarais, faisait partie de la collection Morel, actuellement au Musée Britannique. D'autres ont été signalés à Beauvais [2], à Angers, en Normandie et en diverses autres parties de la France.

Le mobilier funéraire de la tombe de Brimont nous offre aussi les accessoires habituels des sépultures romaines [3]. Le bracelet en jais et les menus objets de même matière, la longue chevelure dont on a constaté l'existence, me font supposer que le squelette était celui d'une femme, et non d'un homme, comme on l'a toujours cru jusqu'ici. C'était sans doute une habitante de quelque opulente villa du voisinage [4].

[1] Ms. 1934, fol. 264 r° ; *Annuaire de la Marne*, 1827, p. 192.

[2] V. Leblond, *Cercueils de plomb gallo-romains, avec boutons perlés et rosaces, découverts à Beauvais*, dans les *Mémoires de la Société Académique de l'Oise*, t. XX (1909).

[3] En 1822, il ne restait plus, d'après Povillon, entre les mains de M. de Brimont, que le cercueil en plomb et quelques fragments des autres objets. (Ms. 1934, fol. 276 r°.)

[4] Une stèle en grès portant l'inscription suivante :

APPINOSA
EPASI

a été trouvée en 1895 dans les fondations de l'ancienne église d'Orainville (Aisne). Elle avait été employée là au moyen âge, et provenait sans doute du cimetière antique de Brimont, situé non loin de cette localité. (Cf. *Orainville et ses souvenirs*, par l'abbé G. Berriot, 1909, pp. 12-13.)

Digitized by Google

Le territoire de Brimont paraît, du reste, avoir été fort peuplé sous la domination romaine, et des fouilles méthodiques, guidées par l'étude préalable des lieux dits, y feraient probablement découvrir plusieurs centres d'habitations [1].

Il existe, m'a-t-on dit [2], des substructions romaines au nord du bois Soulain, à droite de la route de Neufchâtel. Non loin de là, en décembre 1825, deux ouvriers travaillant à entourer de fossés une plantation, découvrirent à trois pieds de profondeur, parmi des débris de construction, le squelette d'un homme « couché sur la face », au-dessus d'une épée en fer [3].

Dans le bois Soulain même, on a rencontré sur le sol des fragments de tuiles romaines qui semblent indiquer la présence d'une habitation antique. Vers 1819, on y a trouvé une monnaie de Gordien [4]. Povillon rapporte aussi que, de son temps, on avait recueilli, sur la montagne de Brimont, un assez grand nombre de monnaies impériales du Ier au IVe siècle, dont il donne la liste détaillée [5].

« Vers le sud-sud-est, écrit le même auteur [6], à peu

[1] Un plan des environs de Brimont, jusqu'à Bourgogne, donnant, au moins approximativement, les lieux de quelques-unes des trouvailles signalées par Povillon, a été inséré par Peigné-Delacourt dans son *Étude sur la campagne de Jules César contre les Bellovaques*, p. 48.

[2] Je tiens quelques-uns des renseignements qui suivent de M. J. Orblin, qui a opéré diverses fouilles en cette région pour le Musée de Reims.

[3] Povillon, *Annuaire de la Marne*, 1827, p. 197. Cette trouvaille eut lieu à quatre-vingts pas de la route de Neufchâtel, entre le bois Soulain et le Cran de Brimont.

[4] Povillon, *ibid.*, p. 206.

[5] *Ibid.*, p. 182 et suivantes.

[6] *Ibid.*, p. 197.

Digitized by Google

près à moitié chemin de Brimont à Bétheny, dans un grand emplacement situé entre la garenne dite des *Fossés-Bluteaux* et le bois Soulain, les habitants découvrent journellement encore les restes d'une très grande habitation [1]. »

Dans le même canton, au sud-est du bois Soulain, en la direction de la ferme de Modelin, au lieu dit *Suzy*, dont le nom indique nettement une origine antique [2], est un cimetière gallo-romain à incinérations qui a été exploré au mois de septembre 1907, et a fourni deux curieux miroirs, dont l'un est conservé au musée de Reims, des poteries, un rasoir et une fibule en bronze, une urne en verre contenant des cendres, un bracelet en verre, une bague d'argent ayant pour chaton une pierre bleue où est gravée une corne d'abondance, et plusieurs autres objets [3].

Mais la découverte archéologique la plus intéressante est celle qui a été faite le 21 avril 1822 d'une borne milliaire du IIIe siècle, au bord de la route de Neufchâtel, dont le tracé se confond avec celui de la voie antique de Reims à Bavai. Le lieu où elle a été mise au

[1] G. Jacob signale sur la montagne de Brimont « des élévations de terre qui ressemblent assez à des tombelles, et notamment un tertre assez saillant, situé sur le revers, du côté de Laon » (ms. 1578, fol. 21 r°). Nous ne savons ce qu'il faut penser de ces prétendues tombelles, que nous n'avons jamais pu observer.

[2] Ce lieu est situé près du terroir de Brimont, mais sur celui de Bétheny. Il nous a conservé vraisemblablement le nom d'un *fundus* gallo-romain, *Susiacus* (cf. *Sosiacus*, Soisy), qui existait dans le voisinage du cimetière.

[3] H. Gardez, *Sépultures à incinération de l'époque gallo-romaine du bois Soulain*, dans le *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 1907, nos 2-3, p. 24; — H. Gillet, *Cimetière à incinérations de l'époque gallo-romaine*, *Ibid.*, 1908, n° 1, p. 23.

Digitized by Google

jour a été précisé par Povillon [1] : elle était à moitié chemin du bois Soulain au Cran de Brimont, ouverture pratiquée de main d'homme dans la colline, à l'est du village, pour le passage de la voie romaine [2]. Elle devait avoir été enfouie sur place, car la distance de cet endroit à la ville de Reims correspond aux quatre lieues gauloises indiquées par l'inscription. Nous donnerons plus loin le texte de cette inscription, dédiée à l'empereur Victorin, [3] ainsi que la description de la borne, qui est aujourd'hui conservée dans le parc du château de Brimont.

Un autre milliaire de la même route, datant de la fin du IIIe siècle, a été trouvé à Reims le 29 janvier 1903, dans le quartier des Trois-Piliers. Son inscription incomplète fait mention de l'empereur Maximien (285-305) [4].

Les environs de Brimont offrent aussi des vestiges d'époques plus récentes. Au nord et à une certaine distance du cimetière gallo-romain dont nous avons parlé, est un cimetière franc d'une assez basse époque, qui a été fouillé, il y a peu de temps, et a livré des armes et divers menus objets.

C'est également sur le finage de Brimont que s'élevaient, paraît-il, deux villages depuis très longtemps détruits, Bavisy et Anserières, dont il est question dans

[1] *Annuaire de la Marne*, 1827, p. 198.

[2] A. Longnon, *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, p. 84.

[3] Cf. G. Jacob, ms. 1578, fol. 21 v° ; — Ch. Loriquet, *Reims pendant la domination romaine*, dans les *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XXX, 1861, pp. 224 et suiv. ; — E. Desjardins, *La table de Peutinger*, p. 16, col. 3.

[4] *Bullet. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1903, p. 233.

Digitized by Google

des chartes de 1119 et de 1218 [1]. Ils devaient être assez rapprochés des confins du terroir de Fresnes, car leurs chapelles dépendaient de l'église paroissiale de cette localité. Leur disparition doit avoir eu lieu de très bonne heure ; ils ne figurent plus déjà dans les listes de villages au xve siècle, ni même dans les pouillés du siècle précédent. L'emplacement d'Anserières fut marqué par une croix qui avait donné son nom à un lieu dit, cité dans un document de l'année 1683 [2].

Église

HISTOIRE

Les documents d'archives nous fournissent très peu de renseignements sur l'histoire de l'église de Brimont. Dédiée à saint Remi, elle était à l'origine une simple succursale de l'église de Brimontel, localité voisine

[1] Charte de Raoul, archevêque de Reims, confirmant les biens et privilèges de l'église collégiale de Saint-Symphorien, 1119 : « ...Altare de Fraxina, cum tota ecclesia et capellis suis que fuerunt apud Baviseium et Ansilerias. » (*Archives de Reims*, fs. de Saint-Symphorien, Juridiction, n° 1.) — Vente faite au chapitre de Reims par Élisabeth, veuve de Raoul de Menneville, chevalier, février 1218 (v. st.) : « ...Vendidit in alodium ecclesie Remensi quicquid habebat apud Burgondiam, apud Brimont et apud Brimontel, vel alibi, quod spectet ad potestates de Bavesis et de Anserieres. » (*Archives de Reims*, fs. du Chapitre, cartulaire G, xiiie siècle, fol. 12 v°.) — Cf. Longnon, *Dict. topographique du département de la Marne*, pp. 5 et 16. L'emplacement de ces deux localités a été déterminé d'une façon inexacte par l'abbé Dessailly, dans son *Histoire de Witry-lès-Reims*.

[2] « ... Lieu dit dans le fond de la croix de Lancellieres », sur le terroir de Brimont. (*Archives de Reims*, fs. de l'Archevêché, G. 258, doyenné de Lavannes, n° 3, état des décimateurs en 1683.)

Digitized by Google

dont nous parlerons plus loin. Des procès-verbaux de visites de l'église en 1683 [1] et en 1697 [2], nous apprennent que le chœur seul était alors voûté en pierre, et que la nef, les chapelles et les collatéraux, étaient recouverts d'un plancher. C'est la disposition qui subsiste aujourd'hui. Le chapitre de Reims était chargé de l'entretien du chœur et du cancel. Il y avait une chapelle sous le vocable de Saint-Nicolas [3]; ce vocable était celui de l'église de Brimontel, et il est probable qu'au XVIIe siècle, après la démolition de cette dernière église, il avait été transféré en l'église de Brimont. Le patron de cette chapelle devait l'entretenir par indivis avec l'archevêque de Reims; le reste de l'édifice était à la charge des paroissiens.

En 1683, la tour était déjà surmontée d'une flèche; celle-ci, d'après une assertion de Povillon dont nous ignorons la source, aurait été plus élevée que la flèche actuelle, construite en 1735, après que l'autre eut été détruite par le feu du ciel [4]. Nous ne savons s'il faut ajouter foi à cet incendie, et la destruction peut avoir été provoquée par une autre cause. En effet, le chapitre de Reims, en 1732, eut un procès contre les habitants de Brimont, auxquels il reprochait d'avoir amené la ruine de leur clocher, en faisant couper des pièces de bois nécessaires pour le soutenir, afin d'y poser les beffrois de leurs cloches. On voulait donc les rendre responsables des dégâts et les condamner à

[1] *Archives de Reims*, fs. de l'Archevêché, G. 258, n° 3, fol. 19 v°.
[2] *Ibid.*, G. 258. n° 4, fol. 18 r°.
[3] Elle était possédée en 1669 « par Mre Eustache d'Artique, demeurant à Mante ». (État du doyenné de Lavannes en 1669, G. 258, n° 2, fol. 4 r°.)
[4] *Annuaire de la Marne*, 1827, p. 203.

Digitized by Google

réparer le clocher à leurs dépens. La reconstruction fut faite sans doute à la suite de ce débat [1].

Une dernière restauration de l'église eut lieu vers 1895 ; on lui ajouta alors un porche, adossé à la façade méridionale.

DESCRIPTION

L'église de Brimont est un édifice roman, du commencement du XIIe siècle, remanié et augmenté à diverses reprises, depuis les premières années du XVIe siècle.

La nef et le bas-côté septentrional sont abrités par une même toiture. Le bas-côté méridional, très large, paraît avoir été bâti vers 1510, mais il a subi plus tard des restaurations qui lui ont enlevé tout caractère. C'est comme une seconde nef accolée à la nef principale, et ayant son pignon spécial et sa toiture à deux rampants. A la suite de ce bas-côté, est une chapelle de même largeur, construite sur un plan rectangulaire, également au début du XVIe siècle.

A l'extrémité du bas-côté septentrional s'élève une tour carrée de la première moitié du XIIe siècle. Le chœur voûté est flanqué au nord par cette tour et au sud par la chapelle. Il se termine par une abside

[1] Le chapitre est « en droit d'exiger des habitans de Brimont, non seulement une contribution aux réparations qui sont actuellement à faire au clocher de l'église du dit lieu, mais même le restablissement entier des ruines du dit clocher, à leur despens, puisque c'est par leur fait et les beffrois de leurs cloches que ces ruines sont arrivées... » Consultation de Doury et de Blavier, avocats à Reims, 13 décembre 1732. (*Archives de Reims*, fs. du Chapitre, Brimont, rens.)

Digitized by Google

arrondie intérieurement et présentant trois pans à l'extérieur.

EXTÉRIEUR

Façade occidentale. — Cette façade est percée d'une porte cintrée, refaite vers 1895 et surmontée d'un oculus restauré à la même date. De chaque côté de cet oculus, on voit une petite baie en plein cintre, d'apparence ancienne:

Avant ces restaurations, on remarquait sur le tympan de la porte, une statue mutilée de saint Jacques, tenant un livre de la main droite (1m 20 de hauteur environ). Le socle portait l'inscription suivante :

Saīct Iacques
A dorigny. 1607.

Cette statue était placée entre deux autres pareillement mutilées, qui représentaient saint Pierre et saint Jean-Baptiste [1].

La muraille offrait quelques traces des amorces d'un porche qui avait été détruit.

La façade est couronnée par deux pignons triangulaires, correspondant, l'un à la toiture de la nef, l'autre à celle du bas-côté méridional.

Façades latérales. — La façade du bas-côté nord, percée d'une porte, de trois fenêtres cintrées et d'une fenêtre carrée, est sans aucun intérêt. La tour qui lui fait suite a environ 25 mètres de hauteur ; ses soubas-

[1] Les statues de saint Jacques et de saint Pierre ont été reposées à l'intérieur de l'église, où nous les retrouverons plus loin.

Digitized by Google

sements sont formés d'énormes blocs de grès. Elle offre à son étage supérieur, sur chacune de ses quatre faces, une baie en plein cintre munie d'un tympan et divisée par une colonnette en deux petites baies jumelles. Ces baies ont été bouchées sur trois faces ; celle qui regarde le nord a été dégagée et restaurée à une époque récente; la colonne a été refaite, ainsi que le chapiteau qui n'a pas été sculpté. La toiture de la tour, élevée, dit-on, en 1735 [1], est en pyramide ; elle a été réparée aussi, il y a peu de temps. Vers l'est, une petite porte, précédée d'un perron de plusieurs marches, donne accès dans la partie inférieure de cette tour.

La façade du bas-côté sud, a trois fenêtres et une porte latérale en plein cintre. Cette dernière, qui a été restaurée vers 1895, est abritée par un porche neuf, construit à cette date, sur les plans de MM. Thiérot et Margotin, architectes à Reims. Ce porche, qu'une croix surmonte et qui s'ouvre sur chacun de ses côtés par une vaste arcade en plein cintre, est soutenu en avant par deux piliers hexagonaux ; il est recouvert d'un plafond en bois [2].

La façade de la chapelle latérale du commencement du XVIe siècle, élevée au bout du bas-côté sud, est surmontée d'un pignon triangulaire, et percée d'une large fenêtre flamboyante à deux meneaux.

Une sacristie moderne est adossée au mur oriental de cette chapelle, à côté de l'abside.

[1] Voy. ci-dessus. p. 186.

[2] La mise en adjudication par la commune de la construction du porche, a eu lieu au mois d'août 1895 ; les travaux ont été mis à prix pour la somme de 3.000 francs (Annonce dans le *Courrier de la Champagne* du dimanche 25 août 1895).

Digitized by Google

Abside. — L'abside, qui paraît contemporaine de la tour (XIIe siècle), est à trois pans, percés chacun d'une fenêtre en plein cintre. Celle du fond est bouchée ; elle remonte à l'époque romane, tandis que les deux autres ont été élargies au XVIIe ou au XVIIIe siècle. La fenêtre du fond et celle du côté sud-est sont surmontées d'arcs de décharge ; il n'en existe point vers le nord-est. La corniche a été refaite presqu'entièrement en briques lors d'une réparation récente ; il ne reste plus qu'un tronçon de la corniche primitive du côté nord-est, muni de trois modillons carrés, soutenus par des consoles arrondies en forme de demi-cylindres.

INTÉRIEUR

Nef. — La nef, romane dans ses éléments les plus anciens, a six travées. Ses arcs sont en plein cintre, sauf le dernier à droite, près du chœur, qui est en tiers-point. Ceux des deux premières travées, vers le portail, retombent sur des piliers carrés de la fin du XIe ou du commencement du XIIe siècle. Leurs impostes ont une moulure très simple, formée d'un bandeau surmontant un cavet. Les moulures des bases se composent d'un bandeau, d'une scotie et d'un tore aplati ; ces bases reposent elles-mêmes sur de gros socles cubiques.

Les supports des quatre dernières travées ont été repris en sous-œuvre, vers le milieu du XVIe siècle, et les piliers ont été remplacés par des colonnes moins massives. Les colonnes qui se trouvent après la troisième travée, ainsi que celles qui occupent le quatrième rang à droite et le cinquième à gauche, ont des chapiteaux d'ordre dorique. La colonne, au quatrième rang à gauche, a un chapiteau composite, garni de feuillages,

Digitized by Google

dans le style de la Renaissance. Au cinquième rang à droite, sont deux colonnes jumelles cannelées, surmontées de chapiteaux ioniques.

Tous ces chapiteaux ont des tailloirs robustes, dont les dimensions ont été imposées par la nécessité de supporter la retombée d'arcs assez épais. Pour donner un exemple de leurs moulures, nous nous contenterons d'indiquer celles du tailloir du chapiteau composite : elles comprennent un bandeau, une doucine, un listel et une scotie.

Les bases, comme celles des piliers carrés, s'appuient sur de gros socles cubiques.

La nef est recouverte d'un plafond moderne en plâtre.

Bas-côtés. — Le bas-côté septentrional, sans caractère, a été refait et élargi à une époque peu ancienne (peut-être au XVIIIe siècle). A son extrémité, est un autel placé dans une niche en tiers-point. A gauche de cette niche, un pilier carré adossé à la muraille, supporte l'amorce d'un arc détruit, qui était parallèle à la nef, et paraît avoir appartenu à la construction primitive.

Le bas-côté méridional, un peu plus large que la nef, a dû être élevé au début du XVIe siècle, ainsi qu'en témoignent les deux arcs qui le font communiquer avec la chapelle établie dans son prolongement, et qui sont bien de cette époque. Mais il a été sans doute remanié plus tard et n'a plus aucun style.

Les deux bas-côtés ont des plafonds en plâtre.

Chapelle méridionale. — Cette chapelle, qui fait suite au bas-côté sud, s'ouvre sur la dernière travée de la nef et sur l'unique travée du chœur par des arcs en

Digitized by Google

tiers-point, dont le support commun est formé par une colonne romane, courte, massive et trapue, qui paraît être du XIIe siècle. Son chapiteau, très écrasé, est orné de crochets terminés par des volutes, et muni d'un astragale consistant en un tore assez saillant.

Le premier arc, celui qui correspond à la nef, retombe vers l'ouest sur les colonnes jumelles cannelées que nous avons signalées ci-dessus.

La chapelle s'ouvre également sur le bas-côté par deux grands arcs en tiers-point reposant sur une colonne du XVIe siècle. Cette colonne, placée dans l'axe de la chapelle, est prismatique et offre huit pans à sa partie inférieure ; plus haut, elle devient ronde. Le socle sur lequel elle s'appuie est de forme cubique. L'arc de gauche a aussi pour support, du côté de la nef, les colonnes jumelles.

La fenêtre flamboyante, à deux meneaux, pratiquée dans le mur latéral, a son sommet masqué par le plafond en plâtre, très bas, qui recouvre aujourd'hui la chapelle.

Au fond est un autel moderne, à gauche duquel une petite porte donne accès dans la sacristie.

Chœur. — Le chœur se compose d'une seule travée, voûtée en berceau. Il s'ouvre sur la nef par un arc en plein cintre muni de deux doubleaux carrés en retraite, soutenus à gauche par des pilastres carrés, également en retraite, adossés au mur, et à droite, du côté de la chapelle, par la grosse colonne romane, précédemment décrite.

Dans l'angle extérieur, près des pilastres, sont les amorces de deux colonnettes jumelles, qui n'ont plus aucun rôle dans la construction. Elles servent actuelle-

Digitized by Google

ment de support à une statue de la Sainte Vierge dont nous parlerons plus loin.

A gauche, dans le chœur, est une porte qui le fait communiquer avec l'étage inférieur de la tour.

Abside. — L'abside est voûtée en cul-de-four. De ses trois fenêtres cintrées, celles de côté ont été, comme nous l'avons déjà dit, élargies à une époque moderne.

Étage inférieur de la tour. — Cet étage, qui sert de sacristie, est recouvert d'une voûte d'ogive dont les nervures se composent d'un tore en amande flanqué de deux tores arrondis. La clef de voûte est formée d'une rosace. Les branches d'ogive reposent aux angles sur quatre colonnes munies de chapiteaux du XIIe siècle.

VITRAUX

Dans la fenêtre flamboyante de la chapelle méridionale, on remarque douze petits médaillons du XVIe siècle, offrant des motifs décoratifs familiers à l'art de la Renaissance : têtes de profil, oiseau, griffons, etc. L'un de ces médaillons porte les lettres J C, reliées par des entrelacs.

La dernière fenêtre du bas-côté nord, près de l'autel, a conservé aussi le médaillon d'un joli vitrail de la même époque, représentant saint Nicolas ressuscitant les trois enfants (diamètre, environ 0 m 18).

MOBILIER

Autel. — Beau maître-autel en marbre gris, du

Digitized by Google

XVIIIe siècle[1], surmonté d'un tabernacle du même marbre, orné, ainsi que l'autel, d'applications de fleurons et de palmettes en marbre blanc. Sur le devant de l'autel est une croix fleurdelisée, et sur la porte du tabernacle une figure du Bon Pasteur. Derrière ce tabernacle, une plaque de marbre blanc porte l'inscription suivante :

†

DEO

HOC ALTARE EREXIT

D. I. B. THIERION PASTOR

AN. DN̄I MDCCLXIII

SIT IN PACE LOCUS EJUS

Les trois fenêtres de l'abside ont reçu à la même époque des encadrements en marbre gris, surmontés de guirlandes dorées. Au-dessus de la fenêtre centrale on lit dans un cartouche :

IGNOTO

DEO

Plus haut, vers la voûte, est une gloire avec des têtes d'anges groupées autour d'un cœur enflammé.

Cette fenêtre du milieu, qui est bouchée, a été transformée en une niche dans laquelle est un *Ecce homo* en pierre, contemporain de l'autel. Le Christ assis, avec une tête de mort à ses pieds, repose sur un socle élevé, garni d'un bas-relief représentant un calice entre

[1] L'autel qui l'a précédé remontait probablement au XVIIe siècle. Il avait un retable en bois muni de colonnes, avec un tableau au milieu. (Procès-verbal de visite de 1683, G. 258, n° 3.)

Digitized by Google

deux instruments de la Passion (la lance croisée avec le bâton portant l'éponge)[1].

Près de l'autel sont deux crédences en bois sculpté, de l'époque de Louis XIV.

Fonts baptismaux. — Les fonts, placés à l'une des extrémités du bas-côté méridional, consistent dans une urne de marbre noir, de moyenne dimension, cantonnée vers sa partie supérieure de quatre ornements affectant la forme de médaillons en relief, lisses et arrondis. Cette cuve est contemporaine du maître-autel ; elle a été, dit-on, un présent du curé J.-B. Thierion[2]. Le pied qui la supporte est moderne.

Bancs, chaire. — La clôture des bancs disposés dans la chapelle du sud, offre six panneaux en bois, de l'année 1500 environ, avec la décoration très usitée alors, en forme de parchemins plissés. Chaire à prêcher d'un mauvais style gothique, exécutée à Paris vers 1840.

Lutrin, objets divers. — Devant le chœur, beau lutrin du XVIIIe siècle, du même temps que l'autel, formé d'un aigle en bois fixé sur un pied massif, à trois faces, en marbre rouge veiné de blanc.

[1] Les dépenses faites pour l'exécution de l'autel et de ses accessoires paraissent avoir été supportées par la fabrique de l'église. Un document de l'année 1774 nous montre qu'à cette époque elle devait « deux mille livres au curé de la paroisse pour autel, tabernacle, chambranles, lutrin, crédence et pavé de marbre. » (*Archives de Reims*, G. 258, Doyenné de Lavannes, dossier de Brimont, questionnaire de 1774.)

[2] POVILLON, *Annuaire de la Marne*, 1827, p. 204.

Digitized by Google

A l'entrée de la chapelle du sud, au pilier du milieu, aux côtés d'une statue moderne de saint Antoine de Padoue, sont deux appliques en bronze doré du XVIIIe siècle, munies chacune de deux branches. Dans cette chapelle on voit aussi un support de cierge en fer forgé du XVIIe ou du XVIIIe siècle.

Statues. – Sur la poutre de l'arc triomphal, à l'entrée du chœur, est un grand Christ en croix, entre les statues de la Sainte Vierge et de saint Jean, du milieu du XVIe siècle. La croix offre à ses extrémités des médaillons portant les emblèmes des quatre évangélistes.

A gauche, contre l'un des pieds-droits de l'arc du chœur, Vierge debout, portant l'Enfant Jésus auquel elle offre une grappe de raisin ; statue en pierre, de la fin du XVe siècle.

De l'autre côté, en vis-à-vis, statue en pierre, représentant saint Remi, coiffé d'une mitre et portant le rational, recevant de la main droite la sainte ampoule que lui apporte une colombe ; sa main gauche tenait une crosse qui a disparu. A ses pieds est une figure de la donatrice qui avait sans doute commandé cette statue : une femme agenouillée, les mains jointes, en costume de la fin du XVe siècle, coiffée d'un chaperon muni d'un appendice qui descend dans le dos jusqu'aux talons ; elle porte un livre sous le bras et un chapelet suspendu à son côté.

Dans la chapelle méridionale, statue en pierre de saint Éloi, tenant un marteau de la main droite et une crosse de la main gauche (XVIIe siècle). Cette statue est placée sur une console de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle, ornée sur les côtés de feuillages frisés, et offrant un écusson qui porte la figure d'un

Digitized by Google

calice avec une hostie, entre les deux lettres initiales gothiques J. S. Le calice, également gothique, a sa tige munie d'un nœud et son pied taillé à plusieurs faces.

Contre le mur de la façade occidentale, dans le bas-côté sud, saint Pierre tenant un livre de la main gauche; la main droite brisée (XVIIe siècle). A l'opposé, dans le bas-côté nord, statue du même temps, saint Jacques en costume de pèlerin, avec une coiffure à bord retroussé et une panetière suspendue à son côté ; les deux mains brisées. Cette statue et la précédente étaient autrefois placées à l'extérieur, au-dessus de la porte principale [1].

Près de saint Jacques est une sainte couronnée, en costume de l'époque de Louis XII, tenant un objet mutilé de la main droite. Cette statue, ainsi que sa voisine, sont d'une facture assez grossière [2].

On voit aussi dans le bas-côté nord deux médaillons en marbre blanc, avec les têtes du Christ et de la Sainte Vierge en profil (première moitié du XIXe siècle).

Signalons encore dans la chapelle du sud une imitation en plâtre bronzé du bas-relief de la chaire de la cathédrale de Reims, représentant la guérison du boiteux par saint Pierre.

[1] Voy. ci-dessus, p. 188.

[2] Le procès-verbal de visite de 1683 constate qu'il y avait alors déjà un grand nombre d'images dans l'église (G. 258, n° 3, fol. 20 r°). Un inventaire des biens meubles et immeubles de cette église, du 10 mai 1679, nous donne une énumération de ces images, où l'on reconnaît quelques-unes des statues existant encore aujourd'hui : « Plusieurs ymages de SS., une de la Vierge, une de s^t Remy, une de s^t Nicolas, deux de s^t Jean, une de s^te Barbe, une de s^te Chaterine et plusieurs autres. » (G. 258, Doyenné de Lavannes, dossier de Brimont.)

Digitized by Google

Tableaux. — Sur le mur latéral de la chapelle du sud, Hérodiade présentant à Hérode la tête de saint Jean-Baptiste au milieu d'un festin (hauteur, 0m 95 ; largeur, 1m 35). Tableau intéressant de la fin du XVIe siècle. Les personnages sont revêtus de riches costumes de cette époque.

Au fond de la même chapelle, deux tableaux de même dimension qui font pendant, le *Magnificat* et le *Baptême du Sauveur par saint Jean-Baptiste*, peintures médiocres du XVIIIe siècle.

Sur le côté, *Assomption*, du XVIIIe siècle, qui paraît avoir subi de mauvaises retouches.

Dans le bas-côté méridional, deux tableaux ovales représentant chacun un ange adorateur, posé sur des nuages, dans l'attitude de la prière. Au bord de chacune de ces toiles, on voit à droite un écusson *de sable au sautoir d'argent*, surmonté d'une couronne avec une crosse en pal et une cordelière autour de l'écu, et à gauche un chiffre entrelacé, surmonté aussi d'une couronne. Ces armoiries sont celles de Mme d'Angennes de Rambouillet [1], abbesse de Saint-Étienne de Reims au XVIIIe siècle, qui a sans doute fait exécuter ces tableaux, et les aura donnés à son abbaye, d'où ils auront été retirés au moment de la Révolution, et transportés plus tard en l'église de Brimont.

Dans la nef, deux tableaux en pendant, la Sainte Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean, et la Cène (XVIIIe siècle). — Christ en croix et Sainte Famille.

Dans le bas-côté septentrional, petit tableau du commencement du XVIIe siècle, Vierge assise portant l'Enfant Jésus adoré (par les bergers ?). — Ange

[1] J. Guigard, *Nouvel armorial du bibliophile*, 1890, t. II, v° *Angennes*.

Digitized by Google

enlevant les flèches du corps de saint Sébastien ; bon tableau du XVIIIe siècle, gâté par des retouches maladroites. — Descente du Saint-Esprit sur les apôtres (XVIIIe siècle) [1].

CLOCHES

La tour de l'église renferme deux cloches du temps de la Restauration, qui avaient été primitivement destinées à la cathédrale de Reims [2].

On lit l'inscription suivante sur la plus grosse :

En août 1822 j'ai été nommée Françoise Elisabeth Ruinart de Brimont par Mr François Jean Irenee Ruinart de Brimont maire de la Ville de Reims | Et par Madame Marie Françoise Elisabeth Brigitte Garvey son épouse.
Cauchois le jeune fondeur.

Et sur la plus petite :

En août 1822 j'ai été nommée Louise Alexandrine Angelique de Talleyrant Perigord | par M. le baron Alexandre Angelique de Talleyrand Perigord | préfet de l'Allier off^er de l'ordre royal de la Legion d'honneur

[1] Il ne reste plus actuellement aucune épitaphe. En 1679, on voyait dans la grande chapelle celle de Girard Bouquet, qui avait fondé deux messes. Une autre épitaphe, celle d'Aubry Dorigny, relatait aussi la fondation d'un obit ; elle était « escritte sur une feuille de fer blanc », posée dans l'église. (G. 258, Doyenné de Lavannes, dossier de Brimont, inventaire du 10 mai 1679.)

[2] En 1697, il y avait dans le clocher trois cloches et une horloge. (Procès-verbal de visite, *Archives de Reims*, fs. de l'Archevêché, G. 258, n° 4, fol. 18 r°.) — Le 9 août 1769, le chapitre de Reims accorda aux habitants de Brimont la permission de distraire des deniers de leur fabrique la somme de 600 livres pour refondre les trois cloches. (Fs. du Chapitre, Brimont, liasse 2, n° 8.)

Digitized by Google

| *et Conseiller d'Etat* | *et par Madame Louise Fidele de Montigny* | *baronne de Talleyrand Perigord douairiere sa mere.*

Cauchois le jeune fondeur.

Cimetière

Le cimetière entourant l'église est très élevé, comme dans plusieurs des villages de nos environs, et domine les habitations voisines. Il forme une haute terrasse, escarpée de toute part et soutenue par de grandes murailles [1]. On y accède au sud par un perron de vingt et une marches. Les terres ont été un peu nivelées et abaissées, il y a quelques années, pour dégager l'abside.

Vers l'angle sud-ouest du mur, sur la rue voisine, à environ 2 mètres de hauteur, on a encastré un fragment de sculpture romane, d'aspect assez rustique. On y voit un oiseau, placé à côté d'un objet qu'on ne peut déterminer (hauteur, 0m20 ; largeur, 0m30).

Au-dessus de la porte cochère d'une maison située à l'entrée de la rue qui longe le cimetière vers l'est, est enchâssé un modillon du XIIIe siècle, provenant peut-être de l'église. Ce modillon offre la tête sculptée d'un personnage dont le visage est imberbe et la bouche souriante.

Croix de chemins

Sur la droite du chemin qui descend du village vers Courcy, au bord d'un talus sablonneux, s'élevait en

[1] Ces murs, restaurés récemment, avaient été reconstruits en juillet 1746. (Povillon, *Annuaire de la Marne*, 1827, p. 202.)

Digitized by Google

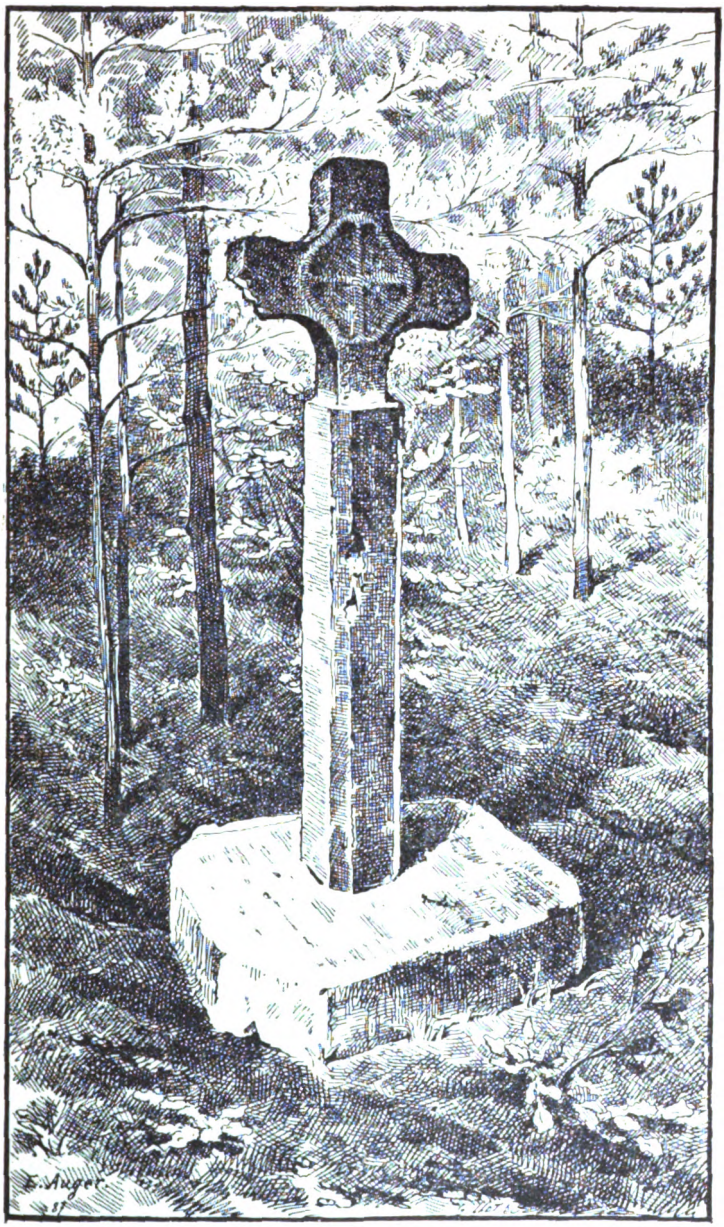

CROIX EN GRÈS A BRIMONT

Digitized by Google

1882 une ancienne croix en pierre. Sa situation en cet endroit était peu sûre, et elle était menacée d'être renversée par suite d'un éboulement. Elle a été transportée depuis dans la cour du château de l'Ermitage, près de la chapelle, où nous la retrouverons plus loin. Taillée dans le grès du pays, elle est sans doute l'œuvre d'un sculpteur local, et la rudesse de son travail lui donne un aspect archaïque qui en rend la date un peu incertaine. Nous croyons qu'elle peut être du XIIIe siècle. Son fût, de forme octogone, haut de 1m30, repose sur un gros socle cubique, grossièrement équarri. Au centre de la croix, sur chacune des deux faces, est une rosace quadrilobée, sculptée en relief, dans laquelle est inscrite une croix également en relief, à branches égales. A l'intersection des bras, les angles rentrants sont arrondis [1].

Une croix en fer du XVIIIe siècle, ornée de fleurs de lis à ses extrémités, se voit à l'angle de la route de Reims et du chemin de Brimontel. Elle porte l'inscription suivante, gravée sur une plaque de tôle :

A la gloire de Dieu. Cette croix a été possé par Jacques Molteaux et Marie Jeanne Pierlot sa femme. Fait par Benoit Baudon en 1777.

Une autre croix en fer, du même temps, élégamment ornée de volutes et de fleurs de lis, mais dépourvue d'inscription, se dresse aussi sur la droite du chemin qui descend de Brimont vers la route de Loivre à Bourgogne.

[1] Cf. H. Jadart, *Les anciennes croix de chemins, de carrefours et de cimetières, dans le pays rémois et les Ardennes, Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXI (1888), p. 274. La figure de cette croix est donnée, p. 275, d'après un dessin de M. Auger.

Digitized by Google

Une grande croix de la fin du XVIIIe siècle, également en fer forgé et ornée de fleurs de lis, existait en 1880 sur la place, devant l'église. Elle a été depuis reportée dans le cimetière [1].

Enceinte

A l'exemple de beaucoup de villages champenois, Brimont avait été protégé au XVIe siècle par un rempart. Dans un acte daté du 18 mars 1568, les habitants reconnaissent devoir à Henri Bergier, de Reims, la somme de 23 écus 1/3 qu'il leur a prêtée pour employer à la vérification des lettres par eux obtenues du roi « pour la fermeture et closure du village de Brimont [2] ».

On voyait encore en 1827 des traces de cette enceinte. Quelques années avant, on avait détruit deux restes de pilastres, en pierre et en craie, distants de quinze pieds l'un de l'autre, qui se trouvaient précisément sur la ligne des remparts et qui paraissaient provenir d'une ancienne porte [3].

Château de l'Ermitage

Ce château, domaine de la famille Ruinart de Brimont, s'élève à l'entrée d'un vaste parc, dans la plaine, au sud de la colline de Brimont et à peu de distance du village. C'était à l'origine une simple

[1] Un lieu dit du terroir de Brimont est mentionné sous le nom de *la croix de Lancellières* dans un document de l'année 1683. Cette croix marquait l'emplacement du village très anciennement détruit, appelé *Ansileriæ* dans une charte de l'année 1119. (Voy. ci-dessus, p. 185.)

[2] Minutes de Ponce Angier, notaire à Reims, note prise par M. A. Duchénoy.

[3] Povillon, *Annuaire de la Marne*, 1827, p. 195.

Digitized by Google

habitation rurale, bâtie en juillet 1735 et occupée en 1749 par un économe vigneron. A la suite d'un incendie survenu le 26 avril 1761, Claude Ruinart, écuyer, la fit reconstruire [1], quelque temps avant d'acquérir du chapitre de Reims la seigneurie du lieu [2]. La modeste demeure, amplifiée et agrandie, était devenue une maison seigneuriale qui fut encore embellie plus tard par le fils de Claude Ruinart, le vicomte Ruinart de Brimont, maire de Reims sous la Restauration. Ce fut lui qui fit ériger la chapelle, bénite en 1826 par le cardinal de Latil, archevêque de Reims. Cette chapelle, isolée sur l'un des côtés de la cour, est dans le style pseudo-gothique, si fort à la mode vers 1820, mais ses quatre fenêtres sont ornées de vingt-quatre médaillons de vitraux de la Renaissance, d'un très grand prix, qui proviennent, dit-on, de l'ancien couvent des Minimes de Reims. Encadrés dans des vitrages modernes, ces médaillons sont fort bien conservés ; ils sont en grisailles, rehaussés de jaune à l'argent, et dessinés avec une exquise délicatesse.

Voici les sujets qu'ils représentent, en commençant par le haut dans chaque fenêtre.

Première fenêtre à gauche :

1. Saint François recevant les stigmates ; médaillon encadré d'une bordure de feuillages.

[1] Nous empruntons ces détails à Povillon, *Annuaire de la Marne*, 1827, p. 209.

[2] Cession faite par le chapitre de Reims à Claude Ruinart, écuyer, contrôleur des guerres, et à Hélène Tronsson, son épouse, des terres et seigneuries de Brimont et de Brimontel, en échange de deux corps de fermes, situés sur les terroirs de ces localités. 30 mars 1773. (*Archives de Reims*, fonds du Chapitre, Brimont, liasse 1, n° 8.)

Digitized by Google

2. Saint Paul tenant une épée renversée ; dans un cadre de feuillages analogue au précédent.

3. Figure allégorique d'une femme tenant un fût de colonne brisé.

4. Roi tenant une épée de la main droite et portant le collier de saint Michel.

Dans les angles inférieurs de la fenêtre, deux médaillons : à gauche, une tête de femme ; à droite, une tête qui parait être celle de saint Pierre.

Deuxième fenêtre à gauche :

1. Saint Nicaise, accompagné d'une inscription en lettres gothiques.

2. Sainte Anne et près d'elle, la Sainte Vierge apprenant à lire à l'Enfant Jésus ; ce médaillon et le précédent ont des encadrements de feuillages modernes.

3. Figures allégoriques, deux femmes assises, l'une jouant du luth, l'autre tressant une couronne. Au-dessus est un listel portant la légende suivante en caractères gothiques : *Semel. visa (?). mitimus. ōes.*

4. Saint Martin à cheval, coupant son manteau pour le partager avec un pauvre ; charmante peinture entourée d'une bordure de feuillages et de fleurs.

Dans les angles inférieurs, deux médaillons : à gauche, tête de saint Barthélemy ; à droite, tête d'empereur.

Première fenêtre à droite :

1. Deux figures, un saint évêque et une femme assise (probablement sainte Madeleine), tenant un vase.

Digitized by Google

2. Saint Pierre portant la clef et revêtu d'une tunique ornée de bandes horizontales ; ce médaillon et le précédent, dans des encadrements de feuillages anciens.

3. Figure allégorique de la justice, tenant un glaive et une balance ; un paysage dans le lointain.

4. Saint Nicolas ressuscitant les trois enfants.

Dans les angles inférieurs, deux médaillons : à gauche, tête d'un pape ou d'un cardinal ; à droite, tête d'un pèlerin.

Deuxième fenêtre à droite :

1. Saint Jean-Baptiste avec un donateur à sa droite ; encadrement moderne.

2. Vierge portant l'Enfant Jésus ; cette figure est, comme exécution, inférieure aux autres.

3. Vierge tenant l'Enfant Jésus, portée sur des nuages et entourée d'anges.

4. Saint Remi recevant la Sainte Ampoule ; encadrement moderne en feuillages de couleur verte.

Dans les angles inférieurs, deux médaillons : à gauche, Christ avec croix ; à droite, saint Pierre.

Ces beaux vitraux sont du XVIe siècles ; deux ou trois médaillons, seulement, semblent être d'une date un peu plus récente, et peuvent avoir été exécutés au siècle suivant.

On remarque dans le parc du château quelques stèles gallo-romaines, dont la plupart ont été trouvées à

Digitized by Google

Reims vers l'époque où le vicomte Ruinart de Brimont y exerçait les fonctions de maire, et qui ont été réunies par ses soins et apportées en cet endroit. Ce sont :

1° Un cippe offrant trois visages barbus, accolés, l'un de face, et les deux autres de profil, sur chacun des côtés. Le revers du monument est sans sculpture (hauteur, 0m40 ; largeur, 0m28 ; épaisseur, 0m15). C'est un de ces autels tricéphales, consacrés à un culte local d'origine gauloise, dont on a découvert à Reims d'assez nombreux spécimens qui sont conservés presque tous au musée archéologique de cette ville. [1]

2° Stèle funéraire, sans inscription, avec la figure assez fruste d'un personnage assis dans une niche et tenant sur ses genoux un objet indéterminé (hauteur, 1m38 ; largeur, 0m56).

3° Stèle funéraire avec la figure sculptée en bas-relief d'une jeune fille debout, tenant de la main droite un objet indéterminé et de la main gauche un miroir (hauteur, 0m 75 ; largeur, 0m 50 ; épaisseur, 0m 13). On lit au-dessus de cette figure :

D M · PVPILLA

Trouvée en 1833 à Reims, dans un cimetière gallo-romain, au lieu dit *Les moulins de Sainte-Geneviève*, près de la route de Paris (cf. *Corpus inscript. latinarum*, vol. XIII, pars I, 3386).

[1] Un autre cippe que nous avons noté, lors d'une visite faite en 1882, offrait la représentation d'un personnage nu, accroupi dans l'attitude bouddhique (hauteur 0m30).

Digitized by Google

4° Borne milliaire dont nous avons déjà parlé, trouvée non loin du Cran de Brimont, près de l'ancienne route de Reims à Bavai. Elle est faite d'une pierre calcaire étrangère à la localité. Sa forme est celle « d'un cylindre aplati ou d'un prisme rectangulaire dont les angles et les faces seraient arrondis [1] » (hauteur, 1 m 20 ; largeur, 0 m 45 ; épaisseur, 0 m 33).

On y lit l'inscription suivante :

IMP · CAES · MAR
PIAVONIO · VICTO
RINO · P · F · IN · AVG
PM · TRIB · P · COS
P · P · PROCOS · C · REM
L · IIII

Les caractères sont assez mal tracés et un peu frustes, mais encore bien lisibles.

La mention de l'empereur Victorin permet de placer la date de cette borne entre les années 264 et 268. (Voy. Loriquet, *Reims pendant la domination romaine*, dans les *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XXX, 1861, pp. 224 et suiv.)

Dans le vestibule du château, sont deux fragments d'un bas-relief du XVIe siècle, représentant les bergers adorant l'Enfant Jésus à la crèche ; cette scène est dans un encadrement de feuillages de vigne (hauteur, 0m 40).

Brimontel

Vers l'est, dans la campagne, en allant vers Bourgogne et à mi-chemin de cette commune, on rencontre sur

[1] Loriquet, *l. cit.*, p. 227.

Digitized by Google

un tertre isolé un groupe de pins qui marquent l'emplacement de l'église et du cimetière de Brimontel, village détruit par les guerres du XVIe siècle. A en juger par la forme diminutive de son nom, ce village devait être un peu plus récent que Brimont, dont il formait à l'origine une sorte d'annexe, mais il a promptement acquis une certaine importance, et nous voyons dans un pouillé du commencement du XIVe siècle que son église, placée sous le vocable de saint Nicolas, avait le titre de paroisse, tandis que celle de Brimont n'en était qu'une succursale [1]. La guerre de Cent Ans qui causa tant de dommages dans nos campagnes, l'a épargné. Un état des paroisses du doyenné de Lavannes en 1507 nous apprend que l'église de Brimontel est alors en excellente situation [2], qu'elle sert au culte et est bien pourvue de livres et d'ornements, enfin qu'elle est encore la paroisse principale, à laquelle se rattache l'église de Brimont. Il est fait allusion aussi aux coûtres qui en ont la garde et aux paroissiens qui la fréquentent, au presbytère qui est également en bon état [3]. Le village existait toujours et n'avait point été abandonné par ses habitants. C'est un peu plus tard, dans le cours du XVIe siècle, que fut consommée sa destruction, à

[1] VARIN, *Arch. administratives de Reims*, t. II, p. 1063. — En l'année 1457, Brimontel était taxé à 4 sous pour droits de poitures envers l'archevêché de Reims ; Brimont n'avait à payer que 2 sous 6 deniers. (Compte du temporel de l'archevêché de Reims, 1457-1458, *Archives communales de Reims*, Diverses matières, liasse 41, n° 2.)

[2] « Ecclesia de Brimontello.... optime se habet suis omnibus in edificiis, tam extra quam infra. » (*Arch. de Reims*, fs. de l'Archevêché, G. 258, n° 1, fol. 2 r°.) Le Chapitre de Reims était tenu à l'entretien de la couverture de la nef.

[3] « Domus presbyteralis est in competenti statu. » (*Ibid.*, fol. 2 v°.)

Digitized by Google

une date et dans des circonstances que nous n'avons pu préciser. En 1676, l'église n'avait pas encore disparu, mais elle tombait en ruines [1]; il ne restait plus rien de sa couverture et de sa charpente, et la tour et les voûtes s'étaient en partie écroulées. L'archevêque de Reims, Charles-Maurice Le Tellier, dans une ordonnance rendue le 6 juin de cette année, constate que cet édifice est devenu inutile, que le service divin n'y a pas été fait de mémoire d'homme, et qu'il n'y a, depuis plus d'un siècle, aucune maison aux alentours; il ordonne donc qu'il sera démoli, et que ses matériaux seront employés à la construction du séminaire de Reims [2]. A sa place, on érigea une croix qui fut

[1] Un procès-verbal de visite du 5 septembre 1663 nous la montre déjà en cet état : « L'église de St Nicolas de Brimontel estoit la paroisse et Brimont le secours ; elle est presque toute desmolie et le vilage est entièrement ruiné. » (Fs. de l'Archevêché, G. 252, registre de visites, p. 340.)

[2] « Charles-Maurice Le Tellier.....

« Pour ce quy nous a esté representé par nostre promoteur dans le cours de noz visites du doyenné de Lavanne qu'a un quart de lieüe du village de Brimont, paroisse de nostre diocèse, il y avoit une église soubz l'invocation de st Nicolas dont la couverture et charpente sont sy fort ruinées qu'il n'en reste aucun vestige, que la tour est en partie tombée, les voutes pour plus des deux tiers, et celles qui restent à l'exception de huict ou dix pieds en carré, pénétrées d'eau, de manière qu'elles menassent ruine prochaine, toute l'église sans aucune fermeture de portes ny de vitres, absolument destituée d'ornemens et de cloches ; que cette église estoit autrefois une paroisse appellée Saint Nicolas de Brimontel et qu'elle est presentement inutille, le service divin n'y ayant esté faict de mémoire d'homme et n'y ayant eu depuis plus d'un siècle ny maisons ny bastiments sur ce triège, en sorte qu'elle ne pourra servir à l'advenir qu'à une retraicte de vagabonds, ce qu'il seroit aisé d'empêcher s'il nous plaisoit ordonner la démolition de ladicte église de St Nicolas de Brimontel,..... avons ordonné et

Digitized by Google

supprimée en 1793 et rétablie en 1797 par les soins de la famille Ruinart de Brimont [1]. La croix qui subsiste aujourd'hui en avant, près du chemin, est en fer, avec ses extrémités ornées de fleurs de lis ; sur sa tige on lit ces mots en caractères du XVIIe siècle :

CI GIT LA CLAUDE
GRANDIN FILLE
DECEDE ET POZE PAR
ETIENNE GRANDIN
ET IEANNE NOCTON
SA FEMME

Cette inscription prouve que la croix a jadis abrité une tombe, mais elle semble trop récente pour provenir de l'ancien cimetière de Brimontel [2].

ordonnons par ces présentes que l'église de St Nicolas de Brimontel soit incessamment demolie et les matériaux quy en proviendront employés aux bastiments de nostre Séminaire et ceulx quy n'y pourront servir, venduz..... Ordonnons pareillement que sur le prix desditz matériaux sera faict la dépense qu'y conviendra pour exposer une croix en la place de ladicte église et que cette place, ensemble le cimetière qui l'environne, appartiendront à la fabrique de St Remy de Brimont, après qu'aux fraiz de cette fabrique les ossements qui pourroient estre dans ladite église ou cimetiere en auront esté retirez avec bienséance et transportez au cimetiere de l'église de St Remy de Brimont..... Donné à Lavanne, dans le cours de noz visites, le 6e juin 1676.

CHARLES M. AR. DUC DE REIMS. »

(*Archives de Reims*, fs. du Chapitre, Brimont, liasse 2, n° 5.)

[1] POVILLON, *Annuaire de la Marne*, 1827, p. 196.

[2] H. JADART, *Les anciennes croix de chemins*, dans les *Trav. de l'Ac. de Reims*, t. LXXXI, p. 277.

Digitized by Google

Digitized by Google

CAUREL-LÈS-LAVANNES

(*Correllum*, 1190 ; *Correel*, 1249 ;

Caurel, 1252 ; forme dérivée de « Caure », au sens de coudrier [1].)

Commune de 400 habitants, localité aujourd'hui essentiellement agricole, située entre Witry-lès-Reims et Lavannes, à peu de distance de la route nationale. L'église est le seul monument à décrire ; il reste peu de traces des anciens remparts en terre. L'ancienne localité de La Neuville-lès-Pomacle avait une église annexe de celle de Caurel, dont les débris servirent à la reconstruction d'une chapelle encore existante dans celle-ci [2]. Visite et description du village et de l'église le 4 décembre 1904.

Église paroissiale Saint-Basle de Caurel

RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES

Un pouillé du commencement du XIVe siècle assigne à la paroisse le vocable de Saint-Basle, pour l'église de Caurel et celui de Saint-Étienne pour l'église annexe

[1] La Caure, *Colrus*, par métathèse de *Corylus*, le coudrier ; voir LONGNON, *Dictionn. topogr. du dép. de la Marne*, pp. XIII et 44.

[2] Voir le plan des terroirs de Caurel et de La Neuville, de Witry-les-Reims, etc., dans l'*Histoire de Witry*, publiée en 1870 par l'abbé DESSAILLY. (*Travaux de l'Académie de Reims*, t. XLVI, p. 344.)

Digitized by Google

aujourd'hui détruite. Le présentateur à la cure, qui était en même temps le principal décimateur et prit part en cette qualité à la construction de l'église, était le Chapitre de la cathédrale de Reims [1]. Il eut, en même temps, la seigneurie du lieu jusqu'en 1790, comme l'indique le pouillé de Bauny [2].

Nous n'avons pas de documents sur la construction et les réparations de l'église de Caurel du XIIe au XVe siècle ; nous savons, d'après une inscription du temps, que l'on y construisit une chapelle latérale en 1533 avec les débris de la démolition de l'église de La Neuville [3]. Enfin pour les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, nous avons sur l'état de l'édifice et son entretien des procès-verbaux de visites conservés aux Archives de Reims.

C'est ainsi que nous savons que tout au début du XVIe siècle, en 1507, l'édifice était en bon état, mais que l'on ordonnait néanmoins aux coûtres de faire réparer un pilier ; en même temps, ils étaient chargés de faire une porte dans le cimetière [4]. A la fin du XVIIe siècle, en 1683 et en 1697, on constate que des

[1] « Decanatus de Lavanna. — Perrochia de Caurello et Novavilla juxta Pommacle. Ibi sunt duo monasteria, unum fundatum in honore S. Stephani, et aliud in honore S. Basoli. Patronus, capitulum remense. » (VARIN, *Archives administratives de la ville de Reims*, t. II, p. 1063.)

[2] *Ibidem*, p. 1063.

[3] *Histoire de Witry-les-Reims* par l'abbé DESSAILLY, p. 51.

[4] « Ecclesia parrochialis de Caurello prope Lavennam est in competenti statu tam extra quam infra.... » Il est enjoint aux coûtres « ut ipsi reparare faciant unum pilliarium, gallice ung pillier, fieri faciant unum ostium in cimiterio ». En marge : « Adimpleta sunt injuncta. » (État des églises du doyenné de Lavannes en 1507, G. 258, n° 1, fol. 7 r°.)

Digitized by Google

voûtes s'étendent sur le chœur, le transept et les chapelles, tandis que la nef est recouverte d'un plancher et que les bas-côtés n'ont pour couverture que le toit. Un retable en pierre décorait alors le maître-autel et une croix argentée s'y dressait[1]. Au milieu du XVIIIe siècle, le plancher de la nef était en mauvais état et le tabernacle fort vieux[2]. Enfin, au dernier quart du même siècle, en 1774, on nous donne les vocables des autels qui ont changé dans le cours des âges ; on constate la construction d'une sacristie, et surtout les réparations considérables faites à la nef, aux toitures comme aux murailles, par les soins des marguilliers et des habitants, aux frais de la communauté[3].

[1] « Le chœur, le cancel et les chapelles sont voûtés et pavés, la nef a un plancher, les aisles ne sont couvertes que du toit... Le chapitre de Reims et celui de Saint-Symphorien sont obligés par indivis aux réparations du chœur et cancel... Le retable du grand autel est de pierre, la croix qui est sur l'autel est couverte d'argent. » (Visite de 1683. G. 258, n° 3, fol. 21 v° et 22 r°). — « Le chœur, le cancel avec les chapelles, sont voûtés et pavés. La nef a un plancher ; pour les collatéraux, ils n'ont point d'autre plafon que le toict. » (Visite de 1697. G. 258, n° 4, fol. 19 v°.)

[2] « Le tabernacle est totalement dédoré, fort vieux... La couverture de la nef sous la goute du clocher est fort défectueuse, et... les pluyes ont pourri le plancher... » (Visite de l'église du 17 juillet 1752. G. 258, dossier de Caurel.)

[3] *Eglise.* « Le chœur et les deux collatéraux sont voûtés, la nef et les deux bas-côtés sont planchés. » — « Il y a trois autels ; celui du chœur est sous l'invocation de St Basle... ; les deux autres qui sont dans chacune des deux chapelles, sont dédiés, l'un sous l'invocation de St Nicolas, l'autre de St Fiacre. » — « Il y a une sacristie prise dans le cimetière. Elle n'est séparée de l'église que par les gros murs de l'église... » — « Il y a deux ans qu'on a fait une réparation considérable à la nef, et on a remis en état les toits et les murailles, et tout ce qui est à la charge de la communauté. Les bas-côtés ne sont pas suffisamment éclairés. Il y a un côté sans vitres. » (*Questionnaire de 1774*, G. 258, dossier de Caurel.)

Digitized by Google

Tel est le tableau en raccourci de ce que les décimateurs et les paroissiens apportèrent de concours et d'efforts pour maintenir en bon état l'édifice durant plus de six siècles. Le XIXe siècle y apporta sa part de bonne volonté ; malheureusement il vit détruire le porche du XIIe siècle, qui restait encore debout, il y a trente ans environ et donnait à la façade d'entrée un caractère d'architecture primitive, dont un dessin de M. Arthur Rolin, peintre rémois, nous a transmis l'aspect [1].

DESCRIPTION DE L'ÉDIFICE

Édifice de la fin du XIIe siècle pour la tour, l'abside, le transept et la nef ; le portail et la façade ouest, refaits au XVIe siècle, ainsi que les chapelles latérales sud et nord. L'intérieur est d'une architecture basse, sans proportions élancées, sauf à l'abside.

On accède de la rue à l'église par une avenue plantée d'arbres, acacias et ormes disposés sur six rangs ; l'allée principale est en face du portail ; l'ancien cimetière s'étendait tout autour de l'église ; une grille en fonte a été établie pour servir de clôture sur le devant.

EXTÉRIEUR

Façade vers l'ouest. — Construite en craie sans caractère, percée d'une porte centrale de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle. Cette porte est surmontée d'un arc en anse de panier, et encadrée par trois nervures en retraite offrant des méplats saillants et des cavets et reposant sur de petites bases

[1] Carnet de cet artiste cité plus loin.

Digitized by Google

prismatiques. Au-dessus de la porte est un arc en accolade reposant sur des consoles ornées de feuilles frisées et amorti à son sommet par un petit chapiteau garni de feuillage analogue, qui primitivement servait de base à une statue. En avant de cette porte se trouvait naguère un porche dont on distingue encore les traces sur la muraille ; il a été démoli vers 1886, mais un dessin sommaire de l'état ancien avait été pris sur place vers 1855[1], et il permet d'en reconstituer l'ensemble : ce porche assez saillant, recouvert d'une toiture à deux rampants, était le porche primitif du XIIe siècle, percé en avant d'une grande porte cintrée et de deux ouvertures également cintrées l'accompagnant de chaque côté, sans baies dans les murs latéraux.

Actuellement, deux portes latérales carrées, sans caractère, ont été percées pour entrer dans l'église ; celle de droite est surmontée d'un linteau ancien.

Une fenêtre cintrée moderne s'ouvre au-dessus de la porte du milieu ; le sommet du pignon est refait en briques, et une baie carrée éclaire les combles.

Quelques dates anciennes bien effacées se trouvent sur la muraille à gauche de la porte centrale.

Nef. — Une toiture moderne recouvre d'un seul comble la nef et ses bas-côtés ; des fenêtres, également modernes, éclairent ceux-ci ; elles sont au nombre de trois sur chaque côté. On distingue encore sur la tour, à la face vers la nef, la trace de l'amorce de l'ancienne toiture.

On accède aux combles par un escalier moderne en

[1] Carnet de dessins de M. Arthur ROLIN, artiste rémois, conservé aux archives du *Répertoire archéologique*, f°s 17 et 18.

Digitized by Google

bois à l'angle de la façade ouest, et de là à l'étage campanaire du clocher.

Tour. — Tour romane du XIIe siècle, construite en pierre au carré du transept et surmontée d'une toiture en pavillon. Elle est percée sur chaque face d'une ouverture cintrée, encadrée d'un tore reposant sur des colonnettes munies de chapiteaux à feuillages du XIIe siècle ; dans chacune de ces baies, un tympan surmonte deux arcades jumelles ayant pour support commun une colonnette ornée d'un chapiteau à feuillages ; quelques-uns des chapiteaux paraissent être seulement épannelés et celui du côté de la nef porte des fleurons à la partie supérieure de sa corbeille ; les bases de ces colonnes sont formées de deux tores séparés par une gorge et munies de griffes aux angles.

Les baies de la tour offrent la même disposition sur toutes les faces ; du côté de l'abside et du côté de la nef, elles sont en partie bouchées. La corniche sous la toiture est taillée en biseau, sans modillons.

La tour contient une horloge dont le cadran a été placé sur la toiture à la face vers l'ouest. Elle contient aussi les trois cloches de la sonnerie, disposées sur une même ligne ; ce sont trois cloches modernes ; la plus forte est de date plus récente ; la moyenne et la petite ont été fondues en 1818 par Antoine et Loiseaux ; sur la cloche du milieu on lit les noms de M. François-Joseph Dauphinot, maire de Caurel, parrain, et de M. Cantinet, curé de Witry et Caurel à cette époque. La grosse cloche, qui se trouve en tête, a été fondue bien plus tard par H. Perrin, fondeur à Mézières[1].

[1] L'obscurité qui règne à l'étage campanaire a empêché de lire les noms et dates inscrits sur cette cloche.

Digitized by Google

Croisillon nord et chapelle à la suite. — Le bras du transept de ce côté est recouvert d'une toiture en appentis, adossée à la tour ; le mur en craie du côté de l'ouest est soutenu par un petit contrefort carré. La corniche du côté nord est munie d'une file de corbeaux du XIIe siècle ; deux fenêtres du croisillon ont été refaites au XVIe.

Une chapelle, vers l'est, fait suite au croisillon septentrional, bâtie comme celui-ci en craie ; la corniche est formée d'une moulure du XVIe siècle, interrompue et en partie détruite ; sur la face orientale s'ouvre une fenêtre du même temps. Cette chapelle fut bâtie en 1533 avec les matériaux de l'église de La Neuville-lès-Pomacle, alors en démolition [1]. La

[1] La date de construction de cette chapelle du côté nord se trouvait fixée par une inscription datée de 1533, aujourd'hui disparue, et dont mention est faite, dans un procès-verbal des plaids généraux tenus à Caurel le 13 septembre 1672, en ces termes : « Le Procureur fiscal a dict qu'il vient à remarquer qu'il est escript à une pierre de la chapelle de l'église de Caurel, du costé de septemtrion : En l'an mil cinq cent trante trois fut faicte cette chapelle..... La dicte chapelle appellée sainct Léger. Et a appris que tous les matreaux de la dite chapelle, mesme la pierre qui est sur l'hostel de la dite chapelle, provienent de la ruine et desmolition de l'église de La Neufville qui estoit entre Pomacle, Marqueuse et Caurel, dont la dicte église estoit dédié à St Léger. » (*Archives de Reims*, fonds du Chapitre, Caurel, liasse 1, n° 5 ; cf. l'*Histoire de Witry-les-Reims*, par l'abbé Dessailly, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XLVI, p. 379.)

On remarquera le vocable de Saint-Léger attribué ici à l'église de La Neuville. D'après le pouillé du XIVe siècle, cité plus haut, il semble qu'elle était à cette époque consacrée à saint Étienne. Le vocable a pu changer dans le cours des âges ; mais peut-être aussi le témoin de 1672 a-t-il commis une erreur en donnant à l'église un patron qui pouvait être seulement celui d'un autel ou d'une chapelle.

Digitized by Google

chapelle et le croisillon s'appuient sur trois gros contreforts, deux aux angles et un à l'intersection du croisillon et de la chapelle. Ce sont des contreforts massifs du XVIe siècle, carrés, dont le glacis supérieur n'arrive pas au sommet des murs, mais à la moitié environ, et est muni d'un larmier assez saillant, creusé à sa partie inférieure par une gorge arrondie. Le mur du fond de la chapelle est dans une direction oblique au reste de la construction.

Croisillon sud et chapelle à la suite. — Le croisillon sud est recouvert d'une toiture en appentis comme celui du nord, et cette toiture s'étend jusqu'en avant de l'abside. Sur le mur du transept vers l'ouest, restent six corbeaux de l'ancienne corniche romane. Tous les murs sont en craie. A l'angle sud-ouest, contrefort carré, moins massif que les autres et qui paraît remonter à l'époque romane ; fenêtre cintrée de cette époque au sud ; il ne reste pas de corbeaux à la corniche de ce côté.

La chapelle à la suite forme saillie sur le transept ; elle est percée de deux fenêtres du XVIe siècle, et flanquée de deux contreforts massifs à ses angles et d'un autre contrefort assez bas, oblique, d'une date incertaine, à l'intersection de la chapelle et de l'abside. Comme du côté nord, les contreforts paraissent avoir été construits au XVIe siècle.

On voit encore les traces d'un cadran solaire peint sur le mur du transept au midi.

Sur le mur de la chapelle sud, vers l'est, on lit un nom, celui du maçon probablement :

FAIT PAR ISIDORE BAUDA.

Digitized by Google

Abside. — Abside à trois pans visibles à l'extérieur, avec une fenêtre cintrée sur chacun d'eux, le tout de l'époque romane. Les murs sont en craie, les ouvertures en pierre, ainsi que les contreforts aux deux angles. Ces contreforts offrent un massif inférieur plus large que le reste, supportant sur son glacis la partie supérieure du contrefort qui va en se rétrécissant et monte jusqu'à la hauteur du sommet des fenêtres.

La corniche en pierre est soutenue par des corbeaux analogues à ceux du transept. La toiture au-dessus de la corniche est recouverte en ardoises et à pans coupés.

Au-dessous de la fenêtre du fond de l'abside, est encastré un petit bas-relief en pierre, de forme carrée, mutilé, représentant le Christ en croix et un priant agenouillé. Ce petit monument funéraire du XVIe siècle provient sans doute de l'ancien cimetière qui entourait l'église en tous sens.

INTÉRIEUR

Nefs et bas-côtés. — La nef principale de l'époque primitive a quatre travées assez basses. Ses arcs en plein cintre sont supportés par des piliers carrés, massifs, dont les angles ont été rabattus. Ces piliers sont sans base (à moins qu'elles ne soient enfouies dans le sol) ; leurs tailloirs sont composés d'un gros bandeau, d'un listel qui se présente en forme d'arête, d'une doucine assez large et saillante, sous laquelle sont deux petits listels du côté sud. — Du côté nord, le profil est un peu différent : le listel supérieur est sans arête ; la doucine forme à sa base une saillie assez forte.

Au-dessus des arcs de la nef, on remarque la trace

Digitized by Google

des petites fenêtres cintrées qui ouvraient jadis des deux côtés.

Les bas-côtés absolument modernes sont percés de fenêtres cintrées récentes.

La nef et les bas-côtés sont recouverts de plafonds en plâtre, avec moulure à la base.

Les bas-côtés communiquent avec les croisillons par des baies surmontées d'arcs en tiers-point.

La porte principale a deux vantaux, les portes latérales un seul, toutes les trois sans caractère à l'intérieur ; une tribune moderne en bois a été construite au bas de la nef.

Transept, croisillons et chapelles latérales à la suite. — Le carré du transept, de l'époque romane, communique avec le chœur, les croisillons et la nef par quatre grandes ouvertures surmontées d'arcs en tiers-point[1] ; ces larges arcs, à section carrée, reposent sur des pilastres carrés dont les angles ont été rabattus, à une époque incertaine, mais probablement ancienne ; les arcs qui communiquent avec les croisillons sont doublés d'arcs également carrés.

La voûte est soutenue par une croisée d'ogive, formée de gros tores offrant une arête très légèrement saillante. Les branches d'ogive reposent sur des colonnes munies de chapiteaux romans, ornés de feuillages et de figures à peine ébauchées. Il n'y a pas de clef de voûte dans cette partie du transept. (L'ouverture circulaire dans la voûte pour la montée des cloches doit être moderne.)

[1] A l'arc vers la nef se trouve encore scellé le crochet qui supportait le Crucifix de l'arc triomphal, enlevé à une époque incertaine.

Digitized by Google

Au-dessus des chapiteaux, à la naissance des arcs et des branches d'ogive, règne sur les piliers une corniche analogue à celle des piliers de la nef.

Le croisillon nord est recouvert d'une voûte d'ogive dont les nervures sont semblables à celles du carré du transept et reposent sur quatre colonnes munies de chapiteaux à boutons de feuillages terminés en volutes, le chapiteau du côté nord avec feuillages entrelacés ; à l'angle nord-est le chapiteau et la colonne ont disparu.

L'ouverture communiquant avec le carré du transept est, comme nous l'avons déjà dit, doublée d'un arc carré, supporté par des pilastres également carrés. Du côté du bas-côté, on voit l'amorce d'un arc semblable et aujourd'hui détruit.

Au nord, fenêtre cintrée sans caractère, refaite probablement au XVIIe siècle avec une partie du mur.

Les bases des piliers et des colonnes sont formées d'un double tore séparé par une gorge et reposant sur des socles carrés.

Le croisillon nord est beaucoup plus allongé que celui du sud, et à la suite s'ouvre une large chapelle se terminant par un mur plat, formant comme une seconde travée du transept et communiquant avec le croisillon par un grand arc cintré.

Cette chapelle a été probablement construite au XIIe siècle à l'origine, mais refaite presqu'entièrement au XVIe (en 1533, comme nous l'avons déjà dit). Elle est recouverte d'une voûte avec croisée d'ogive de cette date, reposant du côté du transept sur la saillie des tailloirs des piliers, et de l'autre côté, sur deux colonnes, l'une munie d'un chapiteau à feuillages de la fin du XIIe siècle, et l'autre d'un chapiteau du XIIIe siècle

Digitized by Google

grossièrement ébauché. Au nord et à l'est, fenêtre cintrée du XVIe siècle ; petite niche cintrée formant piscine sur le côté, sans caractère, probablement aussi du XVIe siècle.

Le croisillon sud, plus court que celui du nord, est voûté d'ogive, avec nervures formées d'un tore en amande reposant sur quatre colonnes munies de chapiteaux de la fin du XIIe siècle, à volutes de feuillages. Les arcs, du côté du carré du transept et vers le bas-côté, retombent sur des pilastres carrés. Une fenêtre cintrée au sud est encadrée d'un tore sans chapiteaux, reposant sur des bases munies de deux petits tores ; cette fenêtre paraît remonter à la fin du XIIe siècle.

A la suite du croisillon, chapelle analogue à celle du côté nord et un peu plus large que le croisillon auquel elle est adossée et avec lequel elle communique par un arc en tiers-point. Elle est recouverte d'une voûte d'ogive, dont les nervures reposent sur des colonnes avec chapiteaux à feuillages de la fin du XIIe siècle, et avec bases formées de deux tores aplatis et munis de griffes aux angles ; la petite clef de la voûte, semblable à celle du croisillon, est ornée, comme elle, d'un fleuron ; ses fenêtres, au sud et à l'est, ont été élargies et refaites, sans doute au XVIe siècle.

Une sacristie moderne est accolée à la chapelle au sud ; une porte y accède de ce côté.

Abside. — L'abside, plus élevée que le transept, est à cinq pans et date de la fin du XIIe siècle ; elle a une voûte d'ogive à six branches se rejoignant à une clef centrale ornée d'un fleuron ; les nervures sont formées de tores en amande, reposant sur des colonnes avec chapiteaux à feuillages et crochets de la même époque ;

Digitized by Google

les bases des colonnes (mutilées) sont analogues à celles de la chapelle sud.

Dans les trois pans du fond de l'abside, s'ouvrent trois fenêtres cintrées, encadrées d'un tore également cintré, reposant sur des colonnettes à chapiteaux semblables à ceux qui supportent les nervures de la voûte ; les bases de ces colonnettes sont formées de deux tores aplatis ; — le tailloir des chapiteaux est assez saillant et se prolonge en une corniche dans les écoinçons et les ébrasements des fenêtres.

Dans la travée contiguë au carré du transept, il y avait primitivement des baies aveugles encadrées d'un tore et de deux colonnettes, comme les fenêtres de l'abside, et il est probable que cette partie ne communiquait pas, ou seulement par des portes basses, avec les chapelles latérales. A une époque postérieure, on a percé de grandes baies, l'une cintrée, l'autre en tiers-point, de forme irrégulière, et il ne reste plus que la partie supérieure des baies aveugles, consistant dans le tympan et le tore qui l'encadre [1].

Autels, statues, fonts baptismaux. — Les autels, les vitraux, les pavés, le mobilier en général et les statues sont de date récente et d'imitation gothique, sauf un groupe de statues et les fonts baptismaux.

[1] Il est question de ces fenêtres dans les plaids généraux de 1672, déjà cités plus haut : « Il est aussy a remarquer qu'il est recognue que les deux vitres qui sont au dessus des deux arches pour aller aux deux chapelles à costé du cœur, sont pareilles à celles du fond de l'église derrier le grand autel et ne sont pareil de structure à celle des deux chapelles, qui faict veoir que les décimateurs ne sont obligé à l'entretenement de ladite chapelle de saint Leger. » (*Archives de Reims*, fonds du Chapitre, Caurel, liasse 1, n° 5.)

Digitized by Google

Dans la chapelle sud, sous une niche à gauche de l'autel et sur une console à godrons de la Renaissance se trouve placé un groupe de près d'un mètre de hauteur, en pierre, représentant la Sainte Vierge couronnée, tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux et assise en face de sainte Anne, coiffée d'un voile et d'une guimpe, également assise, et présentant un livre à l'Enfant Jésus comme pour lui apprendre à lire. Ce groupe du XVIe siècle est fort beau, et encore dans la tradition gothique ; il est intact, mais sans trace de décoration, peint en blanc, et bien préservé à l'endroit où il a été installé probablement dès l'origine.

Les fonts baptismaux sont situés au bas du collatéral nord et consistent en une vasque circulaire du XVIIe ou XVIIIe siècle, en marbre rouge veiné de blanc et reposant sur un piédouche du même marbre en forme de fuseau ou d'amphore, ensemble bien taillé qui aurait pu servir primitivement de bénitier. La tradition en reporte la provenance à l'église de Marqueuse, détruite au XVIIe siècle, sur le terroir de Witry-lès-Reims [1].

Dans la nef, six statues modernes sont adossées aux murs ; la chaire, d'un bon modèle gothique, est également moderne, ainsi que le Crucifix suspendu en face.

Une grille en fonte entoure le sanctuaire.

Au dehors de l'église, nous avons noté un petit monument funéraire, encastré sous la fenêtre du fond

[1] Cette localité de Marqueuse fut détruite vers 1650 d'après l'abbé DESSAILLY. Voir les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XLVI, plan, pp. 344, 365 et 433.

Digitized by Google

de l'abside. Il faut signaler aussi, dans le mur en craie contigu au presbytère, une statue d'évêque, en pierre, du XVIe siècle, qui a été préservée là comme débris d'une assez fine sculpture et d'un type intéressant; la chasuble est de forme ancienne.

Enfin, nous avons vu, dans le jardin du presbytère situé près de l'église, une remarquable statue en pierre du XVe siècle ; c'est une Vierge debout tenant l'Enfant Jésus sur son bras gauche ; celui-ci porte une sphère ou globe de la main gauche et soutient de sa main droite le voile de sa mère. La statue est d'une pierre très solide, la sculpture en est intacte, sauf la couronne mutilée de la Vierge ; elle repose sur un fût en pierre, le tout en bon état, mais elle devrait être reportée à l'intérieur de l'église d'où elle provient évidemment et où elle serait sauvegardée contre les risques de vente et les intempéries.

Nous n'avons pas rencontré de statue ancienne de saint Basle, patron de l'église de temps immémorial, et dont on possédait une relique assez importante. Le vocable de Sainte-Thérèse s'est implanté à une date récente et à un rang secondaire, lorsque l'on voulut changer la date de la fête patronale (15 octobre). La fête de saint Basle est fixée au 26 novembre dans le calendrier du diocèse de Reims.

Anciennes croix, anciens remparts

Les rues rectilignes du village, tout en longueur, ne présentent pas d'anciens vestiges ; nous n'y avons rencontré qu'une date de construction, à la muraille d'une maison de la rue descendant du moulin, sur la

Digitized by Google

droite, avec cette inscription gravée sur une pierre au-dessous de la toiture :

FAIT PAR NOUS RAOUL BRO-
.....E LAN DOUZIÈME DE
LA RÉPUBLIQUE
ET NICOLAS CAYET
1803

A l'entrée du village, en venant de la gare, au-dessus d'une ancienne carrière plantée actuellement de sapins, en face du moulin à vent, se trouve une croix en fer forgé dans le style du XVIIIe siècle, reposant sur un socle en pierre, et portant une figure du Christ en plomb ; autour des traverses sont des volutes, et aux extrémités des ornements ajourés dont les contours forment des courbes ondulées ; une plaque en tôle fixée à la tige par devant, est absolument fruste. De vieux ormes s'élèvent en avant de la carrière, dont l'enfoncement assez profond pourrait avoir été le fossé d'anciens remparts.

Du côté de Lavannes, s'étend une sorte de ruisseau bordé de saules, conduisant les eaux pluviales dans un vaste gué à proximité du village. Ce fossé a pu être aussi une partie de l'enceinte créée jadis pour la sécurité des habitants, mais la suite des fossés a été comblée et il ne reste aucune trace de remparts, ni au nord, ni au sud.

Le nouveau cimetière a été établi vers 1900, au nord du village et entouré de murs. Au centre, croix en fer sur socle en pierre, monuments modernes en granit, croix, une chapelle genre gothique.

Digitized by Google

CAUROY-LÈS-HERMONVILLE

(*Colridus*, vers 938 ; *Colroi*, 1156 ; *Correium*, 1168 ; *Coriletum*, 1209 ; *Cauroy delez Hermonville*, commencement du XIVe siècle [1])

Commune de 307 habitants, localité agricole située entre Cormicy et Hermonville, dans une plaine sablonneuse. L'église est le seul monument à décrire, ainsi que les anciens souterrains creusés à proximité. La Fontaine Saint-Aubeuf, dans les bois de Cauroy, fixe l'emplacement d'une ancienne localité dont le terroir a été partagé entre Cauroy-lès-Hermonville et Bouvancourt [2]. Le Godart ou Godat est aussi une dépendance actuelle de Cauroy ; c'était autrefois un fief avec château [3]. Nombreuses visites depuis 1881, et description de l'état actuel prise en 1910.

Église paroissiale Notre-Dame de Cauroy-lès-Hermonville

RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES

Le pouillé du commencement du XIVe siècle, publié par Varin, donne à l'église de Cauroy le vocable de la

[1] *Cauroy* vient de *Colretum* pour *Coryletum*, lieu planté de coudriers. (LONGNON, *Dict. topogr. du départ. de la Marne*, pp. XIV et 44.)

[2] *Saint-Aubeuf*, village détruit, communes de Cauroy-lès-Hermonville et de Bouvancourt. Une source du terroir de Cauroy-lès-Hermonville se nomme encore la *Fontaine Saint-Aubeuf*. (LONGNON, *Dict. topogr. du départ. de la Marne*, p. 239.)

[3] *Le Godat*, ferme et moulin. (*Ibidem*, p. 117.)

Digitized by Google

Sainte Vierge et comme patron, présentateur à la cure et décimateur, l'abbé de Mouzon ; elle relevait du doyenné d'Hermonville jusqu'à la Révolution. Le pouillé de Bauny (1777) lui donne le même vocable et indique comme seigneur du lieu l'Hôtel-Dieu de Reims [1].

Aucun document du moyen âge ne nous renseigne sur la construction du porche et du vaisseau primitif, ni de plus récents sur les reconstructions du XVIe siècle. Les procès-verbaux des visites du doyenné, du XVIIe au XVIIIe siècle, peuvent seuls donner quelques indications sur l'état et l'entretien de l'édifice à ces époques [2]. Les Archives de l'Intendance de Champagne conservent des pièces relatives aux réparations de la nef en 1769 [3].

[1] « Decanatus de Hermondivilla. — Perrochia de Caureto. Unum est monasterium consecratum in honore B. Marie Virginis, et unica villa. Patronus, abbas Mosomensis. » (VARIN, *Arch. admin. de Reims*, t. II, pp. 1056 et 1059.)

[2] Dans tous les procès-verbaux de visites du XVIIe et du XVIIIe siècle, on constate que l'église est belle, propre et en bon état. « L'église, est-il dit dans un procès-verbal du mois de mai 1713, a au moins quarante écus de revenu ; aussy est-elle très belle, bien blanchie et lambrissée, les autels propres, le chœur et la nef remplis de bancs de menuiserie... » (*Archives de Reims*, fs. de l'archevêché, G. 257, n° 3.) Lors d'une visite faite le 29 mai 1738, les paroissiens promettent de réparer au plus tôt la couverture d'un des bas-côtés de la nef, du côté du nord, ainsi que certains endroits du clocher. (*Ibid.* G. 256, dossier de Cauroy.) Le 21 septembre 1756, on ordonne de plafonner les collatéraux. (*Ibid.*) En 1774, on trouve la charpente du clocher fort ancienne et très défectueuse. (*Ibid.*)

[3] Cauroy-lès-Hermonville (1764-1788). Devis estimatif de réparations à la nef, à la sacristie, au presbytère et au cimetière : 370 livres, 10 sols (1769). — Réparations au presbytère : 2 177 livres (1786) ; réception des travaux par l'architecte Poterlet (1788). (*Archives de la Marne*, série C. 1819 ; voy. *Inventaire-Sommaire*, t. I, p. 427.)

Digitized by Google

Au XIXe siècle, l'église de Cauroy a été l'objet d'études qui ont pris place dans des ouvrages estimés d'architecture[1]. Ces études ont appelé l'attention sur les chapiteaux de son porche et lui ont valu d'être classée parmi les monuments historiques ; elle fut dès lors entretenue avec beaucoup de soin[2].

DESCRIPTION DE L'ÉDIFICE

Porche, nef et tour du XIIe siècle ; chapelles latérales, carré du transept et chœur du XVIe siècle. Intéressants retables des XVIe et XVIIe siècles, statues non moins curieuses du XVIe siècle, inscriptions diverses.

EXTÉRIEUR

Porche. — Le porche s'étend en avant de la façade occidentale de l'église et dans toute sa largeur ; il est recouvert d'une toiture en tuiles en appentis, soutenue par une charpente dont les poutres accusent le XVIe siècle ; sur les côtés, on accède dans le porche par deux ouvertures primitives, cintrées, celle du sud précédée d'un escalier.

Sur sa face antérieure, le porche offre une série d'arcades cintrées ; la porte du milieu, en arc surbaissé, a été ouverte au XVIe ou XVIIe siècle pour donner accès directement en l'église ; elle est précédée d'un escalier.

[1] Cauroy-lès-Hermonville, église, porche ; planches et dessins dans les *Voyages pittoresques* de Taylor et Nodier, Champagne t. I, et dans le *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française de* VIOLLET-LE-DUC, t. V, p. 183.

[2] L'église de Cauroy-lès-Hermonville est classée comme monument historique sur la liste publiée en 1900 par le ministère des Beaux-Arts.

Digitized by Google

Primitivement, le porche devait offrir une série de dix arcades ininterrompues ; il n'en compte plus maintenant que huit, quatre de chaque côté de l'ouverture centrale. Ces arcades sont supportées par des colonnes avec chapiteaux du XIIe siècle, très intéressants par leurs décorations et dont la plupart ont été moulés : on y remarque des figures d'hommes et d'animaux, des oiseaux, des enroulements, des cercles perlés. Les bases circulaires des colonnes sont posées sur des socles carrés dont les angles sont reliés à la base par des griffes. Les colonnes supportant la large baie du milieu sont plus fortes et munies d'un tailloir sans ornements, assez semblable à celui des chapiteaux des arcades, et peut-être primitif. Elles s'appuient sur des bases carrées ; celle de gauche fait corps avec la base. Les claveaux de l'arc sont d'une autre pierre que ceux des arcades, ce qui prouve qu'il y a eu une réfection, opérée à une date beaucoup plus récente.

Voici la description détaillée de chacun des chapiteaux et des fûts des colonnes, en commençant du côté nord, sur la gauche du spectateur :

I. Feuillage très simple ; fût à cannelures et renflements entre elles.

II. Un quadrupède sur chaque face ; fût annelé.

III. Chouettes aux quatre angles ; fût simple.

V et VI. Colonnes sans chapiteaux ; simple tailloir. (Réfection du XVIe ou du XVIIe siècle).

VII. Sur chaque face un oiseau d'une forme différente, compris dans un cercle décoré de bâtons brisés ; fût simple.

Digitized by Google

VIII. Double rang de feuillages; colonne annelée.

IX. Entrelacs très élégants; colonne annelée.

X. Personnages grotesques aux angles, les bras tendus, de poses variées; colonne annelée.

Le porche a été dessiné par l'Administration des Monuments historiques et, vers 1890, il a été l'objet de réparations très soignées sous la direction de M. Thiérot, architecte à Reims.

Portail et nef. — Au-dessus du porche, fenêtre cintrée, et plus haut, un oculus ouvrant dans le pignon et éclairant les combles. La porte centrale qui s'ouvre sous le porche est en plein cintre ; son tympan est enveloppé d'un tore reposant sur des colonnes avec chapiteaux du XIIe siècle, ornés d'enroulements et de feuillages. Une porte latérale, également sous le porche, donne accès dans le bas-côté sud ; elle peut dater du XVIe siècle. Deux contreforts peu saillants se voient sur les côtés de la façade.

Les rampants du pignon ont été refaits en briques.

La nef est percée de fenêtres hautes, cintrées et ébrasées, ouvrant au-dessus des bas-côtés ; le bas-côté sud a été exhaussé en 1863, avec une série de pignons et de toitures à deux rampants, tels que nous les voyons aujourd'hui. Le mur du bas-côté nord a été refait aussi à neuf. Les bas-côtés, percés de fenêtres au nord et au sud, ont la même largeur que les croisillons.

Tour. — Une tour carrée s'élève à l'angle et en avant du croisillon sud, dans l'axe du bas-côté de la nef. Elle est construite en blocailles, soutenue par deux gros

Digitized by Google

contreforts très saillants posés obliquement, aux angles extérieurs et munis d'un larmier formant une courbe assez forte. Elle offre trois étages en retraite l'un sur l'autre ; l'étage supérieur est percé sur chacune des quatre faces d'une petite baie cintrée, munie d'un tympan supporté par une colonnette qui divise la baie en deux baies jumelles également cintrées. Deux de ces colonnettes sont cylindriques et deux à pans coupés ou prismatiques ; leurs chapiteaux ne sont pas sculptés, ils sont aussi à pans coupés, sans caractère ; sur la face vers l'est, la baie n'est pas au milieu de la façade [1].

La corniche saillante sous la toiture est sans intérêt; nulle part, on ne rencontre de traces de modillons. Une toiture à quatre pans recouvre la tour; elle est surmontée d'une tige avec boule, supportant la croix en fer et le coq.

Cette tour n'offre pas une architecture caractéristique; elle doit remonter pour la base à l'époque de la nef principale, mais elle a dû être refaite à la partie supérieure ou remaniée au XVIe siècle, lors de la construction d'un nouveau transept et du chœur. Il est possible que l'on ait utilisé à cette date, dans les baies du haut, les matériaux anciens et les colonnes romanes.

Dans la baie du nord est un chapiteau cubique qui peut remonter au XIIe siècle ; mais ceux qui se trouvent à l'est et à l'ouest semblent dater du XVIe. Il y a eu sans doute aussi des réparations à une époque encore plus récente. L'encadrement de la baie de l'est est en pierres qui paraissent neuves et témoignent d'une restauration faite, il y a peu d'années.

La base de la tour sera décrite à l'intérieur.

[1] Dans cette baie, on lit le graffite suivant : *Bellot 1709*.

Digitized by Google

Transept et chevet. — Cette portion de l'église est une construction entièrement refaite au XVIe siècle [1]. Les croisillons sont percés de fenêtres flamboyantes au sud et au nord ; il y a des contreforts aux angles de ce dernier côté. Le chœur, terminé carrément et percé de trois baies flamboyantes, s'appuye sur deux contreforts d'angle sur la face au levant. Le pignon de ce côté a été refait dans sa partie supérieure.

INTÉRIEUR

Nef et bas-côtés. — La nef, dans son gros œuvre, est du XIIe siècle ; elle offre cinq travées du côté nord et trois travées seulement au sud, par suite de la construction de la tour qui empiète sur le bas-côté. Les arcades cintrées de la nef ont été remises à neuf à une date récente ; elles ont une assez grande élévation et reposent sur des piliers carrés avec des tailloirs bien profilés, ainsi que les bases assez élevées qui les supportent. Elle est percée de fenêtres hautes, cintrées et ébrasées, refaites récemment, cinq du côté nord et trois du côté sud, au-dessus des arcades de chaque travée.

La nef et les bas-côtés sont recouverts d'un plafond en plâtre. Cinq fenêtres éclairent le bas-côté nord, et trois celui du sud.

On remarque près de l'arc triomphal du XVIe siècle, en avant du transept, deux nervures amorcées du côté de la nef, ce qui indique le projet de recouvrir cette nef d'une voûte en même temps que l'on reconstruisait le chevet. D'autres traces d'amorces de nervures du

[1] Elle est datée de 1539, comme nous le verrons plus loin.

Digitized by Google

XVIe siècle, sont en outre visibles en avant du croisillon nord à l'arcade ouvrant sur le bas-côté.

Étage inférieur de la tour. — La tour, qui occupe la surface de deux travées à l'angle du croisillon sud et de la nef, forme à l'étage inférieur un espace clos, percé seulement, aujourd'hui, d'une petite porte ouvrant sur le bas-côté, et dont le linteau repose sur des corbeaux d'aspect roman. Les arcades en tiers-point qui ouvraient sur les faces est, nord et ouest de la tour ont été bouchées ; deux petites portes l'ont été également au nord et à l'est. A l'intérieur de la tour, on voit encore aux quatre angles les amorces d'une croisée d'ogive à profil carré, à angles rabattus et creusés d'une gorge, reposant sur des consoles à pans coupés, qui marquent l'ancienne existence d'une voûte du moyen âge à cet endroit, ou du moins les traces d'une construction projetée.

Il n'y a pas d'escalier en pierre pour accéder aux étages supérieurs ; c'est un escalier en bois qui conduit à l'étage de l'horloge, et on monte par des échelles à l'étage campanaire sous la toiture.

Transept et chevet. — Au delà de la nef et de la tour, une construction neuve fut élevée au XVIe siècle, remplaçant un ancien transept et un chœur dont rien n'indique la forme, ni les dimensions.

Cette construction, ouvrant sur la nef par une grande arcade en tiers-point, comprend un transept dont les croisillons servent de chapelles latérales. Le carré du transept communique avec le chœur de même dimension par une arcade en tiers-point ; des voûtes du XVIe siècle, avec nervures prismatiques retombant

Digitized by Google

aux angles sur des colonnes sans chapiteaux, recouvrent le transept et le chœur à égale hauteur.

Le fond du chœur est percé d'une large fenêtre flamboyante à deux meneaux ; deux fenêtres du même style à un meneau sont percées dans les murs latéraux, et des fenêtres semblables éclairent les croisillons au nord et au sud. Les remplages et les meneaux de toutes ces baies, sont intacts et en bon état ; elles sont toutes garnies de vitraux modernes à personnages, et le vitrail du fond, représentant la scène du Calvaire, porte au bas cette mention des donateurs avec le nom du peintre verrier et la date : *Don de Jean-Baptiste Malot et de son épouse Marie-Amarante Loilier, Haussaire, 1888.* Quelques débris des anciens vitraux (trois anges et une Sainte Face), du XVIe siècle, subsistent dans les lobes supérieurs de la fenêtre du chœur du côté sud.

Dans le croisillon sud, on remarque une lézarde à la muraille, au-dessus de la fenêtre à gauche, et une autre lézarde existe sur la face vers la tour ; la voûte a également souffert d'infiltrations [1].

Les clefs de voûtes sont sculptées à toutes les croisées d'ogive, celle du chevet avec les armes de France, celles des croisillons avec des fleurons, et celle du carré du transept avec un fleuron au centre, accompagné dans la bordure formant cercle, d'une inscription qui donne la date de construction de cette partie de l'édifice (1539). Cette inscription, très abrégée, semble être au premier abord, un peu énigmatique. La voici, telle que nous avons pu la déchiffrer :

† 1539. a. e. t. p̲. I dons. f. d. bō *(figure d'un cœur)* a. ch. Ioli *(figure d'un cœur)*. .

[1] Visite du 2 mai 1910.

Digitized by Google

C'est, comme on voit, un véritable rébus que nous croyons pouvoir interpréter de la façon suivante :

1539. a été par un don f(ait) d(e) bon cœur à Ch. (Charles, Chrétien ou Christophe ?) Jolicœur.

Cette légende rappelle la date et le souvenir d'une donation qui a permis d'achever la voûte en cet endroit. Le nom de Jolicœur est celui d'une famille de la région; quant au personnage lui-même, nous n'avons pu l'identifier, malgré les recherches que nous avons faites dans les archives de la ville et des hospices de Reims.

MAITRE-AUTEL, RETABLE ET STATUES DU CHŒUR [1]

Le fond du chœur avait été garni en 1616 d'un autel surmonté d'un vaste retable décoratif, avec un tableau au centre, et l'on garnit également de boiseries en 1687 les murs latéraux pour former une décoration homogène [2]. Les boiseries latérales et le tableau du fond

[1] Le Questionnaire de 1774 indique trois autels dans l'église de Cauroy : le premier ou maître-autel, consacré sous le titre de la Sainte Vierge et de saint Nicaise, le second sous le titre de saint Fiacre, et le troisième sous le titre de saint Remi. (*Archives de Reims*, fs. de l'Archevêché, G. 256, Doyenné d'Hermonville, dossier de Cauroy.)

[2] Voici en quels termes un ancien directeur de la Société française d'Archéologie blâmait l'enlèvement des décorations de ce genre : « Aux Cordeliers (de Châteauroux), disait-il, l'on peut admirer un de ces grands retables en style classique que poursuivent impitoyablement nos prétendus restaurateurs modernes. Ces actes de vandalisme sont provoqués, hélas ! bien souvent par ceux-là même qui pourraient s'y opposer avec le plus d'énergie. » (Léon Palustre, *Les Monuments de l'Indre.*)

Digitized by Google

furent enlevés en 1888, et l'on put rouvrir la fenêtre flamboyante qui reçut le vitrail décrit plus haut. Heureusement, l'on conserva en place l'autel et la portion du retable qui encadrait la toile ainsi que son couronnement ; la toile elle-même, qui n'était plus d'ailleurs la peinture originale, fut reportée dans le croisillon sud, et nous allons pouvoir décrire l'ensemble tel que nous l'avions précédemment vu avec tout son caractère du début du XVIIe siècle [1].

L'autel en bois, de forme rectangulaire, s'élève sur trois marches également en bois ; il est surmonté d'un gradin peint, au-dessus duquel est placé le tabernacle de l'époque, assez petit (H^r 0^m24), portant, avec le chiffre IHS, un cœur, trois clous et des rayons autour du cartouche ; il y a une tête d'ange au-dessus de la porte, des colonnes et des consoles en retraite sur les côtés.

Le gradin de l'autel forme une frise sur laquelle sont peints divers motifs : au centre l'agneau pascal posé sur la croix et le livre mystique fermé par sept sceaux ; dans quatre cartouches séparés par des têtes d'anges aux ailes dorées, se détachent les instruments de la Passion ; des guirlandes de fleurs et de feuillages, très délicatement peintes sur fond blanc, relient les cartouches et les têtes d'anges ; les cartouches de forme variée, peints en rose violacé, et les autres détails décoratifs donnent à l'ensemble un caractère artistique fort remarquable [2].

Au-dessus du gradin et du tabernacle se trouvait la

[1] Visite du 10 mai 1881.

[2] Une portion de cette frise a été reproduite à l'aquarelle par M. E. Auger en 1904 et se trouve exposée au Musée de Reims, salle des Monuments rémois.

Digitized by Google

figure peinte de la Vierge debout, portant l'Enfant Jésus et tenant à la main un rosaire, type probable d'une Madone vénérée à Rome sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire et dont une copie sur toile avait été rapportée de Rome en 1614, par un personnage originaire de Cauroy, Alexandre Bouilly, ainsi que le prouve l'inscription gravée sur la frise supérieure du retable et qu'on y lit encore en lettres capitales sur une seule ligne en trois compartiments ainsi séparés :

ALEXANDRE BOVILLY NATIF DE
CAVROY A
APPORTÉ CESTE DÉVOTION
DE ROME DV TEMPS
DV PAPE PAVL Ve ROMAIN L'AN 1614

Nous n'avons plus la figure si précieuse de cette Vierge, exécutée sans doute à Rome ; elle a été reproduite en 1841 par un artiste rémois, M. Hubert Rève, dans les mêmes dimensions et avec une fidélité que nous croyons scrupuleuse [1], pour remplacer la toile primitive soit que celle-ci tombât de vétusté, soit pour un tout autre motif, et nous ignorons ce qu'est devenue la peinture originale que l'artiste aurait conservée dans son atelier [2].

L'intérêt du sujet vaut la peine d'en décrire tous les

[1] Ce dernier tableau, peint sur toile, monté sur chassis, sans cadre, se trouve actuellement (depuis 1888) appliqué contre le mur du croisillon sud, en face de l'autel. Il mesure 3^m 10 de hauteur sur 1^m 95 de largeur. On lit à la base de la colonne de gauche la signature : RÈVE-PERSEVAL, REIMS, 1841.

[2] *Nicolas Perseval, peintre rémois, sa vie, ses œuvres et celles de son gendre Hubert Rève.* Paris, Plon, 1908, pp. 26-27.

Digitized by Google

détails : la Vierge est debout sur un socle peu élevé, vêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu servant de voile et marqué d'une croix rouge sur le front ; autour de la figure est une auréole circulaire tracée au simple trait. Elle porte l'Enfant Jésus sur son bras gauche et la main de ce bras présente un chapelet ou rosaire ; la main droite est posée en avant des genoux de l'Enfant. Celui-ci, dont la tête est ceinte d'un cercle de rayons, est vêtu d'une robe couleur lilas, bénit de la main droite et tient un livre fermé de la main gauche.

Cette figure de la Vierge est comprise dans une niche garnie de marbre, ornée d'une coquille dans le haut ; une colombe descend au-dessus de la tête de la Vierge. La niche est surmontée par un cartouche, offrant un agneau couché sur fond bleu. Deux colonnes cannelées s'élèvent sur les côtés, munies de chapiteaux corinthiens. C'est au-dessous de la colonne de gauche que l'artiste moderne a signé sa copie, sans y joindre, s'il l'a découvert, le nom du peintre de l'œuvre primitive [1].

Quoi qu'il en soit du mérite du tableau primitif, il plut tellement à son arrivée en 1614 que l'on construisit deux ans après, pour l'installer à la place d'honneur, un nouveau retable au maitre-autel, comme en fait foi l'inscription gravée à la base des colonnes du retable, sur la même ligne, en deux compartiments, l'un du côté de l'Évangile, l'autre du côté de l'Épitre :

FAICT DV TEMPS DE Me IEHAN MOREAV
CVRÉ DE CE LIEV L'AN 1616

[1] Cette œuvre avait une grande renommée dans le pays ; on racontait que la Vierge fixait de son regard tous ceux qui la considéraient et en suivaient les yeux. Il existait encore en 1888 un marguillier qui l'avait connue et en racontait les merveilles.

Digitized by Google

Ce curé acquit une célébrité véritable par cette création ; il fut inhumé dans le chœur, où son épitaphe subsiste sur un tableau peint dont nous reproduirons plus loin l'inscription, dans laquelle il est encore question de la Vierge rapportée de Rome. Ce qui reste du retable qu'il fit construire en menuiserie prouve son bon goût et le talent du décorateur auquel il fit appel. Les colonnes qui supportent l'entablement sont différentes : deux sont cannelées et les deux autres torses, garnies de feuillages s'enroulant de la base au sommet ; des niches s'ouvrent entre les colonnes, contenant des anges supportant des chandeliers ; un médaillon avec figure est sculpté au-dessus des niches ; dans l'intervalle et au bas, une décoration peinte sur fond blanc offre des vases d'une forme très élégante, contenant des bouquets de fleurs, le tout d'une grande richesse de composition et d'une peinture très délicate.

Au-dessus de l'entablement, s'élève le fronton terminal comprenant aussi plusieurs motifs superposés : une peinture oblongue représentant deux anges tenant des palmes et une couronne royale ; un cartouche au-dessus avec ces mots :

HIC DEVM
ADORA

et enfin au sommet un cartouche, surmonté de la croix, offre un écusson *d'azur à un agneau d'argent passant et à une branche de lis de jardin d'argent sortant d'une terrasse de sinople*. Deux anges debout accompagnent la croix, tenant des banderoles où se lisent, du côté de

Digitized by Google

l'Évangile : PVRETÉ, du côté de l'Épître : AVTORITÉ [1].

Deux autres anges se dressent de chaque côté du fronton, au-dessus des colonnes, déroulant des banderoles sur lesquelles sont inscrites des devises, du côté de l'Évangile :

IVSTICE ET MISÉRICORDE

du côté de l'Épître :

PÉNITENCE ABSOLVTION

Des lambris, enlevés en 1888, avaient été posés sur les murs latéraux du chœur, boiseries fort simples mais bien en rapport avec le retable du fond. On lisait sur la frise de ces panneaux la mention du don d'un curé, successeur et émule de Jean Moreau, qui complétait son œuvre en 1687 :

A LA PLVS GRANDE GLOIRE DE DIEV
Me JEAN BAPTISTE THERRION CVRÉ DE
CE LIEV A FAIT LAMBRISSER A SES
DÉPENS CES DEVX CÔTEZ DU
SANCTVAIRE L'AN 1687.

Il ne reste aucun débris de ces lambris dont nous pouvons seulement signaler la date [2].

Dans la disposition du chœur établie au XVIIe siècle, et modifiée en 1888, il y avait en outre de chaque côté

[1] Cet écusson et ces légendes formaient probablement le blason et la devise de Jean Moreau.

[2] Visite du 10 mai 1881.

Digitized by Google

du retable, une niche cintrée, l'une contenant une statue de saint Nicaise, l'autre une statue de saint Nicolas, et au-dessus d'elles deux autres petites statues, l'une d'un évêque, l'autre d'une sainte martyre. Ces deux dernières statues ne se retrouvent pas actuellement dans l'église, mais les deux premières ont été replacées dans le chœur aux parois latérales près de l'entrée, sur des consoles modernes. Ce sont des statues du XVIe siècle, en pierre, de 1^m25 de hauteur, encore recouvertes de leur décoration peinte, en costume épiscopal, avec leurs attributs respectifs.

La statue de *saint Nicaise*, du côté de l'Évangile, le représente debout, tenant dans ses mains sa tête mitrée, décollée du tronc; la crosse qu'il tenait aussi est mutilée [1].

La statue de *saint Nicolas*, du côté de l'Épître, est accompagnée du cuveau contenant les trois enfants qu'il ressuscite; celui du milieu s'accroche à la crosse du saint, également mutilée.

Des deux côtés en dedans du chœur, on voit suspendus actuellement à la muraille à côté des statues ci-dessus décrites, deux tableaux, l'un sur la gauche du spectateur, représentant la *Sainte Famille*, d'après un maître italien, toile en très mauvais état, de 0^m50 de largeur sur 0^m80 de hauteur, dans un fort beau cadre sculpté et doré du XVIIe siècle; — l'autre sur la droite, dans un cadre en bois, de 1^m de hauteur sur 0^m45 de largeur, offrant une inscription peinte sur fond noir en lettres capitales jaunes aux trois quarts effacées, contenant 21 lignes de texte qui forment l'épitaphe

[1] Un pouillé de 1711 donne le vocable de saint Nicaise à Cauroy, ce qui explique la présence de la statue de ce saint.

Digitized by Google

dont nous avons parlé plus haut, du curé Jean Moreau et de son neveu et successeur, datée de 1643, et dont voici les seules portions lisibles :

✝
I H S

CY GIST VENERABLE ET DISCRETTE
PERSONNE Mᴱ IEAN MOREAV, CVRÉ
DE CE LIEV, LEQVEL APRÈS AVOIR
RENDV A DIEV VN FIDÈLE SERVICE
. CETTE EGLISE L'ESPACE DE 8 ANS
. . . . . CESTE VIERGE . . . .
. . . . . LE 23. . . . . .
. . . . . SON AAGE . . . . . .
. . . . . SOMME DE . . . . . .
. . . . . .EGLISE. . . . . .
. . . . . ANNIVERSAIRE . . .
. . .MEMOIRE. . . .Mᴱ RA. . . .
MOREAV SON. . . . . .
ET SON SVCCESSEVR A . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . CEST EPITAPHE . . . .
. . . . . L'AN 1643 . . . . . .

Cette épitaphe mérite d'être conservée avec un soin particulier ; elle doit indiquer la sépulture des deux curés dans le chœur même de l'église.

Pour terminer la description du chœur, telle que nous l'avons faite en 1881, il nous reste à signaler la lampe du sanctuaire qui s'y trouvait encore en 1888, belle lampe en cuivre argenté de style Louis XIV, ornée de trois anges aux ailes éployées soutenant

Digitized by Google

l'attache des chaînes, et sur la panse de laquelle était gravé ce texte relatant le nom du donateur :

DONNÉE PAR REMY CARRÉ

On remarquera aussi le support d'un cierge, en fer forgé, d'aspect ancien.

AUTEL, RETABLE ET STATUES
DE LA CHAPELLE LATÉRALE SUD

Au-dessus d'un autel moderne en pierre, sculpté dans le style du XVIe siècle, est posé un retable en pierre de la Renaissance, orné de statues et daté de 1547. Sa largeur est de 1 m 25 et sa hauteur totale de 2m environ. Il se compose de trois niches peu profondes, garnies de coquilles, séparées par des pilastres, contenant : celle du centre une figure en relief de la *Vierge* debout sur un croissant, portant l'Enfant Jésus et entourée de rayons alternativement droits et flamboyants ; celle de gauche une figure de *saint Roch* en pèlerin, coiffé, portant le rosaire ; et celle de droite une figure de *saint Étienne* en diacre, debout, tenant une palme et un livre ; une pierre est posée sur sa tête, et à ses pieds se trouve le donateur agenouillé, Étienne Duperier, dont la sépulture était placée au pied de de l'œuvre d'art qu'il avait inspirée. On lit en effet, sur la base du retable mesurant 0 m 09 de hauteur, l'inscription suivante, gravée en lettres gothiques et fort bien conservée :

(1re ligne) Cy devāt gist et repose mess^e Estienne Duperier natif de Caurroy qui trespassa le XXe de decēbre 1547

(2e ligne) et par sa devociō a faict faire ceste representatiō priez Dieu po^r son ame.

Digitized by Google

Ce petit monument est d'autant plus intéressant qu'il est daté et intact ; il a été surmonté d'une niche avec coquille sous laquelle on voit une statue également en pierre et du même temps de la Vierge, assise dans une chaise gothique et portant l'Enfant Jésus qui tient une grappe de raisin de la main droite. Deux petits anges se dressent sur les bras de la chaise, jouant de la viole ; la sculpture de tout cet ensemble est assez grossière, mais les physionomies sont expressives. Il ne reste aucune trace de la peinture qui a pu le recouvrir. Les pilastres sont couverts de guirlandes délicatement sculptées.

Deux statues plus récentes, du commencement du XVIIe siècle probablement, ont été installées de chaque côté contre la muraille sur des socles modernes : à droite, *sainte Anne* (statue en bois de 0^m80 de hauteur) tenant un livre ouvert de sa main droite, et posant la main gauche sur la Vierge lisant dans le livre et portant l'Enfant Jésus sur son bras gauche ; — à droite, *saint Fiacre* (statue en bois de 0^m90 de hauteur), tenant un livre ouvert de la main droite et sa bêche de la main gauche ; au bas, à droite, la figure du donateur en robe noire, agenouillé, les mains jointes.

Les autres statues sont modernes, en plâtre, dans la nef et de chaque côté du chœur ; ces dernières, abritées de dais d'une forme gothique, représentent saint Remi et saint Vincent, patron des vignerons.

AUTEL, PIERRE TOMBALE DE LA CHAPELLE LATÉRALE NORD

L'autel du croisillon nord est moderne, construit en pierre avec colonnettes en marbre ; on lit au bas son vocable : REGINA ROSARII.

Digitized by Google

En avant de la marche de l'autel, on voit dans le pavé une dalle tumulaire mesurant 1m90 de hauteur sur 1m de largeur, en pierre calcaire blanche, fruste dans toute la partie du milieu et brisée à cet endroit, ainsi que dans le coin du haut à droite. Cependant, malgré ces détériorations, on distingue encore l'effigie d'un personnage représenté en pied ; le bas du vêtement a conservé ses lignes ; l'inscription en lettres gothiques est lisible en grande partie sur la bordure encadrant l'image du défunt et ornée de rosaces aux angles ; la date de l'année manque [1].

(Ligne du haut) cy.. ist le cors de vene

(Ligne du côté droit) rable et discrete per..nne mestre estienne Duperier natif du village de bo

(Ligne du bas) urgonne en champaigne en son

(Ligne du côté gauche) vivant dem̄ a cauroy les hermonville qui trespassa le Ve jor de septēbre.....

(Sur la dalle dans le haut) pour di.... pour luy.

Cette épitaphe, où le millésime est fruste, remonte certainement au XVIe siècle ; elle recouvre la tombe d'un membre de la famille Duperier, portant le même prénom d'Étienne que le donateur du retable de la chapelle sud, son oncle probablement, né à Bourgogne et venu se fixer à Cauroy où il mourut. Sa profession n'est pas indiquée, mais il est qualifié vénérable et discrète personne, ce qui semble le désigner comme ecclésiastique.

[1] Lecture faite en la visite du 14 mai 1888.

Digitized by Google

Aucune autre inscription ancienne ne se trouve dans la nef, ni dans les bas-côtés; toutefois on y a posé, sur la face de la tour vers la nef, à une date récente, une plaque de marbre noir sur laquelle sont gravés en lettre capitales dorées les noms de fondateurs et bienfaiteurs ; l'inscription débute ainsi : *A la pieuse mémoire des bienfaiteurs de l'église de Cauroy-lès-Hermonville, 1886, Antoine Grassière, 1897, Vve Malot-Loilier.* Suivent les *Fondations annuelles à perpétuité*, qui se trouvent désormais abolies (1906), mais dont il est bon de conserver le souvenir.

Chaire sans caractère dans la nef; fonts baptismaux modernes, en pierre, dans le bas-côté nord ; un confessionnal en menuiserie ancienne bien conservée, avec fronton interrompu, portant la date de 1687, dans le bas-côté sud, contre la tour [1].

HORLOGE ET CLOCHES

Lors de notre première visite, nous avions vu dans l'étage campanaire de la tour deux cloches fondues en 1807 par Antoine et Loiseau de Robécourt, Vosges. Depuis, une nouvelle fonte se fit, et, le 13 mars 1892, eut lieu la bénédiction de trois nouvelles cloches en l'église de Cauroy [2], où elles prirent la place des deux cloches du commencement du XIXe siècle.

Quant à l'horloge, elle a été installée au premier étage de la tour, sans cadran extérieur ; le petit cadran du mécanisme porte le nom de Guioth à Stenay. Les

[1] Visite du 10 mai 1881.

[2] Récit de la cérémonie célébrée par M. l'abbé Ferdin, curé-doyen de Bourgogne, dans le *Courrier de la Champagne* du 16 mars 1892.

Digitized by Google

cloches, placées beaucoup plus haut, lui servent de timbres [1].

Cimetière et Croix

Le cimetière occupe un enclos au levant et contigu au chevet de l'église, et l'on y accède par un passage fermé d'une grille près du bas-côté nord. Une ancienne croix en fer se dresse au milieu.

Une autre croix en fer moderne, d'un dessin qui rappelle les croix du XVIIIe siècle, a été érigée à la sortie du village sur la route d'Hermonville, près de la gare. On lit sur le socle en pierre : *Fait par Varnet Vigreux à Cauroy, posé le 9 mai 1870.*

D'autres croix en bois sans caractère se trouvent au bord de la route d'accès à la route nationale de Reims à Laon [2].

Maisons du Village

Dans le mur d'une maison que l'on rencontre à gauche, en se rendant de l'église à la mairie, est encastré à deux mètres de hauteur un fragment de sculpture représentant une tête de profil, en bas-relief, tournée à gauche et tranchée au col. Le visage est imberbe et les cheveux bouclés. Cette figure paraît avoir été exécutée à l'époque de la Renaissance, à

[1] Une horloge s'y trouvait déjà en 1838 ; voir l'*Annuaire de la Marne* de cette année, p. 46.

[2] A l'angle d'un chemin rural et de la route de Loivre, à peu de distance de la Maison blanche, sur la route de Laon, s'élevait une croix en fonte, aujourd'hui détruite. Le socle en pierre porte une inscription indiquant que cette croix avait été élevée à la suite d'un accident survenu le 28 mars 1857, qui coûta la vie à Jean-Pierre Collet, né en 1801.

Digitized by Google

l'imitation de l'antiquité. Dans une gorge creusée au-dessus de la tête, on a taillé en relief les lettres capitales suivantes dont la signification nous échappe :

C P · S M

L'S a une petite barre transversale ; ces caractères sont bien du XVIe siècle. Le fragment, qui a environ 0^m50 de hauteur sur 0^m45 de largeur, doit provenir d'un manteau de cheminée [1].

Dans la façade d'une maison située en face de l'église est une niche avec la statue de saint Vincent et la date de 1827.

Souterrains de l'ancien Presbytère

Il existe de temps immémorial sous plusieurs maisons de Cauroy, et notamment sous les dépendances de l'ancien presbytère [2], des caves creusées dans le sable, sans maçonnerie, comprenant de larges galeries d'une assez haute élévation qui ont pu servir autrefois de souterrains de refuge et depuis de dépôts très accessibles pour le commerce des vins, dont la récolte était naguère fort abondante à Cauroy.

En parcourant les galeries de l'ancien presbytère, dans lesquelles on descend par un escalier de 51 marches, nous y avons relevé des dates et des noms qui

[1] Il nous a été signalé par M. le Dr P. Gosset.

[2] Maison voisine de l'église au nord. Visite du souterrain du 30 mai 1904, avec M. E. Auger, guidés par M. l'abbé Germain, alors curé de Cauroy. Depuis, le presbytère a été vendu par la commune à un particulier (1908), et il n'y a plus de curé résidant.

Digitized by Google

prouvent leur ancienneté et l'emploi qui en fut conservé jusqu'à nos jours. Les dates inscrites sont celles de 1708, 1721, 1772 et 1786, cette dernière suivie d'un nom que nous n'avons pu identifier : PIVBOYGE (?) Comme mention plus récente d'un commerçant, nous avons lu celle de *Viart Locheron, tonnelié, m^d de vin à Cauroy, 1841*. Ces caves sont très humides dans d'autres parties du village, et l'eau y séjourne parfois d'une manière continue. Il en est qui sont actuellement obstruées et que l'on croit avoir été d'une très grande étendue [1].

Dépendances de Cauroy-lès-Hermonville

LUXEMBOURG

L'écart le plus rapproché du village est celui de *Luxembourg*, comprenant plusieurs maisons bâties sur la route de Reims à Laon au passage du ruisseau venant d'Hermonville. L'existence de ces habitations ne doit pas remonter plus haut que la fin du XVIIIe siècle. On y remarque un bâtiment recouvert d'une haute et vieille toiture en tuiles, percée de deux mansardes cintrées, encadrées de briques et d'un caractère ancien. Ce bâtiment, servant aujourd'hui de grange, provient, dit-on, du prieuré de Corbeny et a été transporté en cet endroit lors de sa démolition [2].

[1] Pour plus de détails sur ces galeries consulter : *Souterrains conservés dans plusieurs villages de la Champagne et même de la Marne*, lecture faite par M. l'abbé CERF à l'Académie de Reims et publiée dans le t. LXVIII, des *Travaux* de cette Société, p. 520 ; sur les souterrains de Cauroy-lès-Hermonville, voir pp. 523 à 525.

[2] Renseignement recueilli sur place le 2 mai 1910.

Digitized by Google

LE GODART OU LE GODAT

« Le Godart était un petit fief avec château et chapelle qui fut reconstruite et bénite comme chapelle castrale et non succursale de Cauroy le 23 juillet 1759 [1] ; c'est aujourd'hui une ferme au N.-E. de ce village, sur le ruisseau de Loivre ou des Fontaines [2]. » Le recueil auquel nous empruntons ce renseignement fort exact, donne aussi la liste des familles qui ont possédé ce fief : Collet et Frémyn au XVIe siècle ; de Hédouville au XVIIe ; Aubert, au XVIIIe [3]. Par héritage, de nos jours le domaine passa à la famille Jourdain de Muizon, mais il ne reste plus ni château, ni chapelle, démolis en 1793, mais une simple maison de plaisance moderne, sans aucun caractère et voisine d'une ferme assez importante, entourée de prés et marais [4].

ANCIEN VILLAGE, FONTAINE ET CROIX DE SAINT-AUBEUF

Ainsi que nous l'avons expliqué au début de cette notice, le village de Saint-Aubeuf était situé au sommet

[1] « Il y a une chapelle au château du Godart, dépendance de Cauroy... Cette chapelle est isolée et décemment placée ; elle est suffisamment ornée. Elle n'est ni dotée, ni fondée. Bien rarement on y fait les fonctions curiales... » (*Archives de Reims*, fs. de l'Archevêché, G. 256, dossier de Cauroy, Questionnaire de 1774.)

[2] *Notes généalogiques tirées des Registres paroissiaux du Canton de Bourgogne*, par le Dr Pol Gosset, Reims, 1910, p. 21.

[3] L'Archevêché de Reims avait un droit supérieur sur ce fief. Voir aux *Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, le registre terrier, G. 156, fos 283 à 330 : terre et seigneurie du Godat et fief de Moussepain *(sic)* (1566 à 1759). Dénombrement fourni par Guillaume-Nicolas Aubert, receveur des tailles de l'élection de Reims, 4 juillet 1759.

[4] *Annuaire de la Marne*, 1838, *Statistique*, par Chalette, p. 47.

Digitized by Google

des coteaux boisés qui dominent Cauroy à l'ouest et avait disparu totalement au XVIIe siècle [1]. Son terroir fut partagé entre Cauroy et Bouvancourt, de telle sorte qu'actuellement le signal de Saint-Aubeuf se trouve sur la carte de l'État-Major à la limite du terroir de Bouvancourt, tandis que la fontaine de Saint-Aubeuf est comprise dans celui de Cauroy [2].

Nous n'avons donc à nous occuper ici que de cette fontaine et de la croix qui l'avoisine, laissant à la suite du *Répertoire archéologique*, pour le canton de Fismes, le soin de fixer ce que l'on sait de l'ancienne église de Saint-Aubeuf, qui fut réunie à celle de Bouvancourt par ordonnance de l'archevêque Le Tellier en 1674.

Dans les bois de sapins qui s'étendent sur ces hauteurs, au-dessus d'un ravin et à proximité du chemin de Châlons-le-Vergeur à Hermonville, on rencontre une fontaine très abondante, formant deux cascades, dominée par un tertre sablé où les habitants des villages voisins se réunissent le lundi de Pâques. Une seule maison se trouve à proximité, servant de rendez-vous de chasse et de promenade [3].

[1] Anciennes formes du nom : *S. Obotdus*, 1097 ; — *S. Obodus*, 1154 ; — *S. Obovis*, v. 1190 ; — *S. Orbuel*, XIVe siècle ; — *S. Obuef*, 1324 ; — *S. Obeuf*, 1597. — « Dans l'estendue de ce doyenné (de Fismes), et à une petite lieue de Bouvencourt, parroisse de nostre diocèse, il y a eu autrefois une église sous l'invocation de saint Aubeuf, de laquelle il ne reste présentement aucun autre vestige qu'une petite chapelle, 1674. » (*Chapitre de Reims*, Bouvancourt, *Dict. topogr. du départ. de la Marne*, par A. LONGNON, p. 234.)

[2] LONGNON, *Dict. topogr. du départ. de la Marne*, p. 234. — Cfr. *Travaux de l'Académie de Reims*, notice par l'abbé VALENTIN, t. XL, p. 230.

[3] Propriété de M. Andrieux, ancien maire de Pouillon, lors de notre visite du 14 mai 1888.

Digitized by Google

La source est surmontée d'une petite croix en bois, et plus haut sur le tertre se dresse une croix solide en fer, de forme moderne et de 3 mètres de hauteur, sans caractère, ni décoration. On lit seulement sur une plaque de cuivre, encastrée au centre des bras de la croix, une longue inscription gravée en lettres capitales, relatant l'historique de ces lieux et le nom du chevalier de Thuisy qui la fit ériger en 1834. Nous donnons ce texte en entier à titre de document :

†

St Aubeu ou Aubeuf, honoré comme confesseur le 20 novembre dans le diocèse de Reims, prêcha l'Évangile, se retira où est Notre-Dame de Liesse, y vécut comme solitaire et y mourut en 690[1].

Il paraît avoir affectionné ces lieux. Une église fut ici bâtie sous son invocation et devint comme la fontaine un objet de vénération et de confiance. Le Lundi de Pâques, de tous les côtés on y venait en pèlerinage. Tombée dans un état de vétusté, les archevêques de Reims convinrent avec les barons de Vergeur : 1° que le titre de paroisse qu'avait cette église serait tranféré à celle qui existait dans la cour du château de Châlons-le-Vergeur[2] *; 2° qu'une croix serait placée où était l'église.*

[1] Consulter *Saint-Autbode, vulgairement Saint-Aubeuf, honoré à Châlons-le-Vergeur*, notice publiée par Dom Noel dans le *Bulletin du Diocèse de Reims*, 7 octobre 1871, t. IV, p. 493.

[2] Ce fut à l'église de Bouvancourt que Ch.-M. Le Tellier annexa l'église de Saint-Aubeuf. Néanmoins une statue de saint Aubeuf se trouve encore dans la chapelle du château de Châlons-le-Vergeur.

Digitized by Google

En 1834, le chevalier Charles de Thuisy, baron de Vergeur, s'est fait un devoir de ne pas oublier des volontés si respectables et de réparer ce que la Révolution avait détruit.

Ce témoignage du passé a été rendu par l'un des derniers membres de la famille de Thuisy qui habitait le château voisin de Châlons-le-Vergeur sur terroir de Bouvancourt. L'inscription subsistera, nous l'espérons, sur ce tertre historique embelli de bocages et d'où coule un petit ruisseau dont le cours se perd plus loin dans les terres. La croix y rappellera longtemps encore l'ancienne église et le village disparu.

Entre Saint-Aubeuf et Cauroy, on passe près d'une habitation dite *La Tuilerie,* autour de laquelle subsistent les vieux bâtiments où s'exerçait cette industrie ancienne dans le pays et qui avait une certaine importance [1].

L'Hôtel-Dieu de Reims, autrefois seigneur de Cauroy, y possédait au haut du village une belle ferme, probablement l'ancien domaine seigneurial. « Elle a été vendue avec ses terres et ses bois en 1806. Ses bâtiments forment aujourd'hui huit habitations, entre lesquelles passe une nouvelle rue [2]. »

[1] *Annuaire de la Marne,* 1838, p. 47.
[2] *Ibidem,* pp. 47 et 48.

Digitized by Google

CORMICY

(*Culmisciacus*, vers 948 ; *Cormisseium*, 1181 ; *Cormisi*, vers 1220 , *Cormissy*, 1314, *Courmecy*, 1328 [1].)

Petite ville de 1.204 habitants, anciennement fortifiée avec un donjon ou grosse tour, des portes et une enceinte de remparts et de fossés dont l'emplacement, planté d'arbres actuellement, entoure encore presque entièrement les habitations. Elle était le siège d'un grenier à sel, et de l'une des châtellenies de l'archevêché de Reims ; sa cure appartenait à l'abbaye de Saint-Denis de cette ville. L'église est un monument assez vaste du moyen âge et du XVIe siècle ; quelques maisons ont gardé aussi des traces intéressantes du passé ; nous en donnerons la description et rappellerons le souvenir des choses disparues. Les dépendances de Sapigneul, localité qui a conservé son église [2] et de La Neuville-lès-Cormicy [3], actuellement sans église, donneront aussi matière à des descriptions rédigées d'après les visites faites en 1888, 1891 et en 1910.

MONUMENTS RELIGIEUX

Eglise paroissiale Saint-Cyr et Sainte-Julitte de Cormicy

RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES

Le pouillé du commencement du XIVe siècle donne les vocables des églises de Cormicy et le nom du pré-

[1] Cormicy, étymologie : *Culmisciacus*, domaine de *Culmiscius*, nom d'origine gauloise ou gallo-romaine. (*Dict. topogr. du dép. de la Marne*, par A. Longnon, pp. VI et 74.)

[2] *Ibidem*, p. 254.

[3] *Ibidem*, p. 198.

Digitized by Google

sentateur à la cure, principal décimateur, qui contribua à leur construction. C'était l'abbé de Saint-Denis de Reims pour les trois églises de Cormicy, de Sapigneul et de la Neuville-lès-Cormicy [1]. L'union de la cure à cette abbaye remontait au XIe siècle [2]. Jusqu'à la Révolution, la seigneurie du lieu appartint à l'archevêque de Reims.

Les Archives de Reims (fonds de l'Archevêché) fournissent des renseignements sur l'église dans les procès-verbaux de visites des XVIIe et XVIIIe siècles [3].

Les travaux contemporains, la reconstruction du clocher déjà projetée en 1790 [4], effectuée à la suite du

[1] « Perrochia de Courmissiaco, tria sunt monasteria, unum in villa de Courmissi, consecratum in honore Beatorum Ciri et Julite; aliud apud Sapingnex consecratum in honore S. Laurencii; et aliud apud Novam Villam, consecratum in honore B. Margarite. Patronus abbas S. Dyonisii remensis. » (VARIN, *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1058.)

[2] 1067, donation de l'autel de Cormicy par Gervais, archevêque de Reims, à l'abbaye de Saint-Denis de Reims. (VARIN, *Arch. adm. de Reims*, t. I, p. 218; cf. *Cormicy*, par l'abbé F. GRANDREMY, 1904, pp. 294 à 301, où l'on trouvera mention des réparations faites à l'église de Cormicy aux frais de cette abbaye.)

[3] Procès-verbaux analysés dans l'ouvrage de l'abbé GRANDREMY, pp. 111 à 125.

[4] Détails sur Cormicy, projet de reconstruction de la flèche du clocher, en mauvais état, flèche déclarée inutile, etc., sur une note au verso d'une lettre signée Hedoin de Pons Ludon, du 20 mars 1790, faisant partie de la collection d'autographes de la Bibliothèque de Reims. Dans ce même dépôt (Portefeuille Deullin, n° 72, mss.), on trouve encore sur le mauvais état de la flèche du clocher de Cormicy, une lettre de M. Hurault de Sorbée, ingénieur à Reims, à M. Mauduit, prévôt de Cormicy, en date du 18 juillet 1788, et deux délibérations, l'une du département de la Marne du 17 octobre 1790, et l'autre de la municipalité de Cormicy du 15 août 1791.

Digitized by Google

terrible incendie allumé par la foudre qui dévora l'ancienne flèche le 23 mai 1819, l'état des cloches à diverses époques, les embellissements modernes, en un mot l'historique de l'église se trouve condensé dans l'ouvrage de M. l'abbé F. Grandremy, paru en 1904, volume qu'il a consacré à son pays natal et que l'on peut consulter généralement sur tous ces points [1].

DESCRIPTION DE L'ÉGLISE

Cet édifice appartient à trois époques : la partie la plus étendue de la nef est de l'époque romane et remonte au XIe ou au XIIe siècle ; le chevet et le carré du transept sont du commencement du XIIIe siècle ; les croisillons du transept peuvent être du milieu du XIIe siècle, environ, quoiqu'ayant un aspect un peu plus ancien ; enfin les deux premières travées de la nef, la tour et la façade occidentale sont de la fin du XVe siècle ou du début du XVIe siècle [2].

EXTÉRIEUR

Façade occidentale et tour [3]. — Cette façade d'aspect fruste et mutilé, rehaussée d'une énorme tour, est

[1] Chapitre spécial sur l'église, pp. 206 à 227, avec vue de l'ancienne flèche.

[2] Nous ne connaissons pas de document daté pour fixer cette reconstruction, mais la grosse cloche, fondue dans l'incendie de 1819, portait la date de 1507, qui pourrait être celle de l'achèvement de la tour et de la flèche du clocher.

[3] *Eglise de Cormicy, dessins, vues, coupes, plans*, par André SAGLIO, 35, rue de l'Université, à l'Exposition de l'Ecole régionale des Arts industriels de Reims rue de Talleyrand, le 31 juillet 1910 ; fenêtres de la nef XVIe siècle, clefs de voûte, tour, façade, projet de restauration de la nef, coupe et plan général.

Digitized by Google

percée dans l'axe de la nef de deux portes jumelles, au-dessus desquelles s'ouvre une large baie flamboyante. L'arc qui surmonte les deux portes est en anse de panier ; les vantaux de ces portes sont modernes ; elles sont encadrées de moulures arrondies, avec un méplat à leur partie antérieure, et reposent sur des bases, dans le goût de la fin du xve siècle, ornées de moulures prismatiques.

L'extrados de l'arc encadrant les portes est décoré de feuillages et d'animaux fantastiques. De chaque côté des portes, sont deux niches élevées qui contenaient des statues et restent vides aujourd'hui ; ces statues reposaient sur des consoles actuellement très mutilées ; celle de gauche offre des traces de feuillages, et celle de droite présente, avec des feuillages, un écusson qui est rempli à dextre par un personnage vêtu du costume des fous, agenouillé, portant des oreilles d'âne ; du côté senestre se trouve un quartier avec plusieurs fasces ; à gauche de l'écusson, autre personnage en relief, avec une aumônière, une longue robe, et sur la tête une cagoule (mutilée), sorte d'aumusse ; au-dessous de chacune de ces consoles était un groupe de sculptures, aujourd'hui complètement mutilées ; les niches sont surmontées de dais ornés d'arcatures en accolade et amortis par des clochetons à décoration flamboyante aussi mutilés.

Contre le trumeau qui sépare les deux portes s'adossait une statue disparue, qui reposait sur une base triangulaire offrant sur deux faces des arceaux surmontés de feuillages.

La fenêtre flamboyante est encadrée dans un grand arc en tiers-point, dont la voussure est ornée de grosses touffes de feuillages frisés. Le remplage offre trois

Digitized by Google

meneaux surmontés d'une rose, ainsi que de mouchettes et de quatrefeuilles.

De chaque côté des portes et de la grande fenêtre, montent deux pilastres qui étaient aussi surmontés de niches, maintenant très frustes, dont les statues ont aussi disparu ; elles servent de supports à deux gargouilles refaites à neuf.

Au-dessus de la fenêtre, règne un balcon dont la balustrade formée d'arcatures gothiques en pierre est moderne ; cette galerie est dite du *Gloria* (du chant de l'hymne de la Procession des Rameaux), et l'on y accède de la tour par une porte carrée percée sur la gauche ; le contrefort de ce côté est lui-même percé à la montée de l'escalier du clocher et au niveau de la galerie. Au-dessous du balcon, s'étend une corniche ornée de rinceaux restaurés.

Les angles nord-ouest et sud-ouest de la tour sont soutenus par d'épais contreforts ; sur la paroi vers le nord du contrefort de droite, en regardant le portail, est fixée à la muraille une tablette en pierre, sur laquelle était gravée une inscription, usée par le temps ou martelée, et aujourd'hui totalement illisible.

Dans chacun des bas-côtés de la nef, s'ouvre une porte gothique en anse de panier, encadrée de moulures semblables à celles des portes principales ; les ferrures des deux portes latérales de l'ouest sont celles du XVIe siècle, avec des gonds ornés de clous fleuronnés des deux côtés ; au-dessus de chaque porte est un tympan encadré d'un arc en tiers-point, orné de feuillages et flanqué de deux contreforts amortis par des pinacles flamboyants. (La porte du bas-côté sud est en très mauvais état.) Les tympans avaient été primitivement ajourés ; ils sont bouchés par un mur en briques. Les

Digitized by Google

linteaux de chaque porte sont munis de trois consoles, ornées d'animaux fantastiques et de banderoles, qui supportaient trois statues disparues. Plusieurs marches donnent accès à chacune des trois portes [1].

Les angles des bas-côtés sont supportés par d'épais contreforts ; celui du nord est flanqué d'une tourelle carrée, recouverte d'une toiture pyramidale en pierre, dans laquelle se trouve l'escalier des combles qui aboutit à la galerie.

Chacun des contreforts offrait sur sa face antérieure une statue disparue, reposant sur une console et abritée sous un dais flamboyant. (Le dais du contrefort sud est seul assez bien conservé.)

La tour s'élève au milieu de la façade, à la hauteur de 50 mètres avec la flèche [2] ; elle offre sur chaque face une large baie cintrée, refaite après l'incendie de 1819 ; son remplage présente deux arceaux géminés surmontés d'un cercle. De grands arcs de décharge s'aperçoivent au-dessous de cette baie, ainsi que sur les

[1] En avant des portes et de la façade s'étendaient autrefois *les lices*, ou espace réservé et dans lequel on exposait parfois des enfants, ainsi qu'il en est fait mention dans les registres paroissiaux : pour une fille de 9 à 10 mois « trouvée dans les ellices », sépulture du 15 avril 1699 ; et un garçon de 10 à 12 jours « trouvé sous les ellisses de l'église », même acte en janvier 1704. Des bornes en pierre, posées en 1831, marquaient encore l'étendue des lices.

[2] L'ancienne flèche atteignait, dit-on, la hauteur de 72 mètres elle était accompagnée de seize clochetons, ensemble élégant et pittoresque qui avait fait sa célébrité. Voir un essai de reproduction dans l'ouvrage de l'abbé Grandremy, p. 168, et sur l'un des dessins offrant les vues, coupes et plans de l'église de Cormicy, exposés à l'Ecole régionale des Arts industriels de Reims, le 31 juillet 1910, par M. André Saglio, élève de cette école.

Digitized by Google

faces sud et nord de la tour. Au sud et au nord, on aperçoit aussi le sommet d'une fenêtre masquée par la toiture des bas-côtés.

La tour est couronnée par une flèche moderne (1821) en pyramide, à huit pans, flanquée de quatre clochetons et percée de lucarnes à ouvertures géminées à leur niveau[1]. La croix du sommet, haute de quatre mètres, pèse 157 kgrs, et le coq se trouve, comme nous l'avons déjà dit, à 50 mètres du sol.

Les angles sud-est et nord-est de la tour sont soutenus par des contreforts ; contre l'angle nord-est est adossée la tourelle qui sert de cage à l'escalier de la tour et qui continue cet escalier à travers le contrefort jusqu'à la galerie.

Nef et bas-côtés (côté latéral nord). — Les deux premières travées ont été faites, ainsi que la tour et le portail, à une date qui n'est pas fixée par un document, mais qui est vraisemblablement du début du XVIe siècle.

Dans la première travée du bas-côté, se trouve une chapelle percée d'une fenêtre flamboyante, partagée en cinq arceaux. A la suite, la seconde travée est aussi

[1] La couverture en ardoise portait en avant la date de la reconstruction en 1821 ; cette date a disparu lors de la réfection d'une nouvelle couverture en 1898-99. Voir *Cormicy* par l'abbé GRANDREMY, pp. 168 à 173. — Notons seulement ici que la dépense de reconstruction de la flèche s'éleva à 22.000 francs, et que les bois de la charpente et du beffroi furent amenés de la forêt de Montchenot, par M. Edard, de Berry-au-Bac, et mis en œuvre par deux charpentiers de Novion-Porcien (Ardennes), MM. Saint-Amand, père et fils. L'entrepreneur était de Maubert-Fontaine. (Cfr. *Notice sur Cormicy*, par LEFÈVRE, p. 18.)

Digitized by Google

percée d'une fenêtre flamboyante à un seul meneau.

La nef et la tour sont soutenues par des arcs-boutants qui s'appuient sur des contreforts massifs et qui sont en partie aujourd'hui masqués. La première fenêtre de la nef est masquée aussi par la toiture du bas-côté.

La partie romane de la nef peut remonter à la fin du XIe siècle ou au début du XIIe ; le mur en est percé sur chaque face de sept petites fenêtres en plein cintre légèrement ébrasées.

Le bas-côté est tout à fait moderne, percé d'une porte carrée et de quatre fenêtres cintrées sans caractère.

La portion de la nef du XVIe siècle est beaucoup plus élevée que la nef romane ; sa toiture domine le comble de celle-ci.

Nef et bas-côtés (côté latéral sud). — Les deux premières travées du bas-côté sont percées de fenêtres flamboyantes à un meneau. La partie supérieure de la nef a sa fenêtre masquée par la toiture du bas-côté, et en avant se trouvent trois arcs-boutants supportés par des contreforts massifs, comme du côté nord.

La partie gothique de la nef et les bas-côtés sont surmontés d'une moulure ornée d'un tore. Sur chaque contrefort, des deux côtés, on voit des traces de consoles et de dais qui abritaient des statues.

La partie romane de la nef est la même que du côté nord ; des deux côtés, au-dessus des petites fenêtres cintrées, on remarque une surélévation moderne ; les murs de la nef sont en blocailles et les pierres au-dessus sont d'un autre appareil.

Le bas-côté sud est également moderne, sans caractère, avec un escalier à deux rampes en face de la porte latérale.

Digitized by Google

Transept. — Le croisillon nord du transept est flanqué aux angles de contreforts à ressauts, refaits à neuf.

Sur la façade nord, baie cintrée moderne et petite fenêtre cintrée au-dessus pour ajourer les combles. Sur la face vers l'est, fenêtre cintrée bouchée.

Le carré du transept est recouvert d'une toiture plus élevée que celle de la nef et qui se prolonge au-dessus du chevet à la même hauteur ; en avant se trouvait une flèche dont l'existence n'est actuellement accusée que par une tourelle d'escalier dominant la toiture du chevet au sud [1].

La façade du croisillon sud est percée d'une fenêtre en plein cintre, que surmonte dans le pignon une petite fenêtre carrée [2]. Pas de contrefort de ce côté.

Chevet. — Le chevet est terminé par un mur plat dont les angles sont soutenus par des contreforts à ressauts. Le fond du chevet est éclairé par trois fenêtres juxtaposées en tiers-point ; celle du milieu est surmontée d'un oculus, et à la hauteur de cet oculus règne une moulure qui encadre sa partie supérieure. Le pignon est ajouré par une grande

[1] Nous reproduisons une mention sur cet ancien clocher : « Au XVIe siècle, vers 1575, il existait au-dessus du chœur une flèche en pierre qui menaçait ruine ; sa démolition a coûté 1.000 livres, et on a retiré 108 livres de la vente de ses matériaux. » (CHALETTE, *Notice sur Cormicy* dans l'*Annuaire de la Marne*, 1838, p. 51.) Nous n'avons pu vérifier la date de cette mention dont la source n'est pas donnée, mais qui est reproduite par l'abbé GRANDREMY, *Cormicy*, p. 171, note 1.

[2] Au sommet de ce pignon, on a placé à l'envers un chapiteau du XIIe siècle, à feuillages en volutes, surmonté lui-même d'une sorte de coquillage pointu.

Digitized by Google

fenêtre cintrée qui paraît être moderne. Une moulure règne à la base des fenêtres et se prolonge sur les contreforts.

A l'angle du croisillon sud et du chevet s'élève une tourelle polygonale dans laquelle se trouvait l'escalier primitif donnant accès dans les combles ; elle est surmontée d'une corniche ornée de crochets du XIIIe siècle. Les côtés du chevet offrent aussi une corniche semblable.

Un bâtiment moderne est adossé du côté sud au chevet, et masque une partie du chevet et du croisillon ; il contient à l'étage inférieur une remise à pompes et la sacristie se trouve au-dessus, éclairée par deux fenêtres cintrées modernes.

Le mur de ce bâtiment accolé à l'église paraît être du côté nord un reste d'une construction plus ancienne; contre lui est adossé un autre petit bâtiment d'apparence ancienne également, avec un toit en appentis ; il est éclairé par une petite baie en forme de meurtrière, défendue par un barreau en fer, en forme de torsade, qui peut être du moyen âge.

Sur la face nord du chevet se trouvent deux fenêtres semblables à celles du mur vers l'est, et surmontées d'un oculus encadré aussi d'une moulure. La corniche est également ornée de crochets du XIIIe siècle. La disposition des fenêtres est la même sur la face sud, comme nous le constaterons dans la description intérieure, mais les baies sont masquées au dehors [1].

[1] Une aquarelle peinte par M. Eugène Auger en 1907, et offrant la vue du chevet de l'église de Cormicy, prise du côté nord, est exposée au Musée de Reims, salle des Monuments rémois.

Digitized by Google

INTÉRIEUR

Voici les principales dimensions au dedans :

Longueur totale : 46 m, dont 28 pour la nef, 9 pour le chœur, et 9 pour le transept et le chevet.

Largeur totale dans la nef : 16 m dont 6 m 50 pour la nef, et 4 m 75 pour les bas-côtés.

Hauteur sous voûte : 15 m 30 dans les travées du XVI e siècle au bas de la nef, 6 m dans la nef romane, et 8 m au transept et au chevet [1].

Nef et bas-côtés (portion du XVI e siècle). — Les deux premières travées de la nef ont été construites, au début du XVI e siècle, avec l'intention de refaire tout l'édifice dans le même style sur de hautes proportions.

Les deux premiers piliers engagés qui supportent la tour sont de forme cylindrique et flanqués de colonnes sur lesquelles reposent les arcs doubleaux et les nervures de la voûte. Les piliers qui suivent ont la même forme : ce sont des cylindres très massifs, flanqués de quatre colonnes supportant également les arcs doubleaux de la nef et du bas-côté, ainsi que les arcades de la nef. Ces colonnes ont des bases prismatiques et elles reposent sur des socles posés sur une base octogonale.

Les piliers à la suite de la seconde travée sont semblables à ceux-ci, mais beaucoup moins robustes.

Les arcs de la nef sont très épais et offrent à leur intrados un méplat entre deux gorges d'une grande largeur.

[1] *Cormicy*, par l'abbé GRANDREMY, p. 206.

Digitized by Google

Les fenêtres, aujourd'hui bouchées par les toitures des bas-côtés, offrent un remplage flamboyant et sont divisées par un meneau ; la fenêtre de la deuxième travée au nord a perdu son remplage.

Les voûtes de la nef offrent des nervures prismatiques ; dans la première travée, clef largement ouverte pour donner passage au montage des cloches ; dans la seconde travée, la clef est ornée de fleurons. Les arcs doubleaux en tiers-point sont semblables aux arcades de la nef, avec méplat entre deux gorges. Pas de chapiteaux à la naissance des nervures.

Les travées des bas-côtés sont de forme barlongue, la première de dimensions supérieures à la suivante. Les voûtes des bas-côtés ont des nervures prismatiques, avec des clefs ornées de dessins flamboyants, sauf dans la seconde travée du côté sud où la clef offre un écusson aux armes de France, dont les fleurs de lis ont été mutilées.

Du côté nord, dans la première travée voisine du portail, s'ouvre une chapelle (celle des fonts baptismaux), très peu saillante, éclairée par une fenêtre décrite au dehors, surmontée d'une voûte étroite et allongée, à nervures prismatiques avec une clef ornée d'une étoile fleurdelisée.

L'arc qui encadre l'entrée de cette chapelle est prismatique comme les nervures de la voûte ; cet arc, ainsi que les nervures du côté ouest, reposent sur des colonnes assez basses à bases prismatiques, ornées de chapiteaux décorés de feuillages de vigne, de pampres et de raisins ; sur l'un de ces chapiteaux se voit un écusson lisse.

Nef et bas-côtés (portion romane). — La nef romane

Digitized by Google

compte sept travées ; les arcs de ces travées sont en plein cintre et reposent sur des colonnes carrées dont les bases sont formées de socles de pierre informes. A la naissance des arcs, les piliers offrent un tailloir dont la moulure est composée d'un listel surmontant une scotie. Au quatrième pilier roman du côté sud, le tailloir se compose d'un simple listel surmontant une moulure en biseau.

Au-dessus de chaque arc, est une petite fenêtre cintrée, ébrasée à la partie inférieure.

Plafond moderne, remplaçant l'ancien plancher, exhaussé et refait en plâtre [1].

Les bas-côtés sont modernes de part et d'autre, sans aucun caractère d'architecture. On remarque, à la rencontre des travées du XVIe siècle avec les bas-côtés actuels, certaines irrégularités. Le premier pilier roman de la nef, au sud, offre la naissance d'un arc cintré se raccordant mal au pilier gothique qui en est très rapproché et ne se trouve pas dans l'axe des piliers de ce côté. Il y a aussi, dans le bas-côté nord, une pierre d'attente, trace de l'amorce d'une voûte qui aurait recouvert le bas-côté à reconstruire.

Le chœur empiète sur la nef et en occupe les trois dernières travées, du côté du transept.

L'arc triomphal est orné extérieurement d'un tore en denticules, au-dessus duquel est placé un crucifix du XVIe siècle, en avant de la nef.

Transept, carré et croisillons. — Le transept peut

[1] En 1837, une somme de 6.182 fr. 98 est votée pour remplacer à l'église la voûte en planches par une voûte cintrée en plafond. (*Cormicy*, par l'abbé GRANDREMY, p. 185.)

Digitized by Google

avoir été bâti au XIIe siècle et remanié plus tard. Le carré du transept a été refait au XIIIe siècle en même temps que le chevet ; il est voûté d'ogive et il ouvre sur la nef et sur le chevet par deux grands arcs en tiers-point, composés d'un bandeau plat entre deux tores et supportés par des pilastres carrés ; les chapiteaux de ces pilastres sont ornés du côté nord de palmettes et du côté sud de feuilles de renoncule et d'animaux fantastiques. L'arc, du côté de la nef, est encadré d'un cordon de dents de scie [1].

Le carré communique avec les croisillons par deux grands arcs construits à la même date que lui, à profil carré, reposant sur des pilastres carrés dont le tailloir est formé d'une moulure très simple, qui se compose d'un bandeau, d'une gorge et d'un tore.

La voûte qui recouvre le carré du transept a des branches d'ogive formées de tores en amande reposant sur des colonnettes avec chapiteaux à crochets ; du côté nord, à l'entrée de la nef, ces crochets sont ornés de trois têtes ; dans l'encoignure du chapiteau du côté sud on voit une petite figurine, personnage assis, les jambes croisées. Les chapiteaux des piliers de l'arc qui fait communiquer le transept avec le chevet sont ornés d'élégants feuillages. La clef de voûte est garnie de feuillages contournés.

Les deux croisillons du transept sont voûtés d'ogives épaisses, à profil carré, sans clef de voûte.

Dans le croisillon sud, les ogives reposaient aux

[1] Toutes les parties voûtées de l'église sont recouvertes d'un badigeon de couleur blanche, qui enlève aux sculptures beaucoup de leur finesse. Il serait bon de les dégager de ce badigeon, sans les gratter toutefois.

Digitized by Google

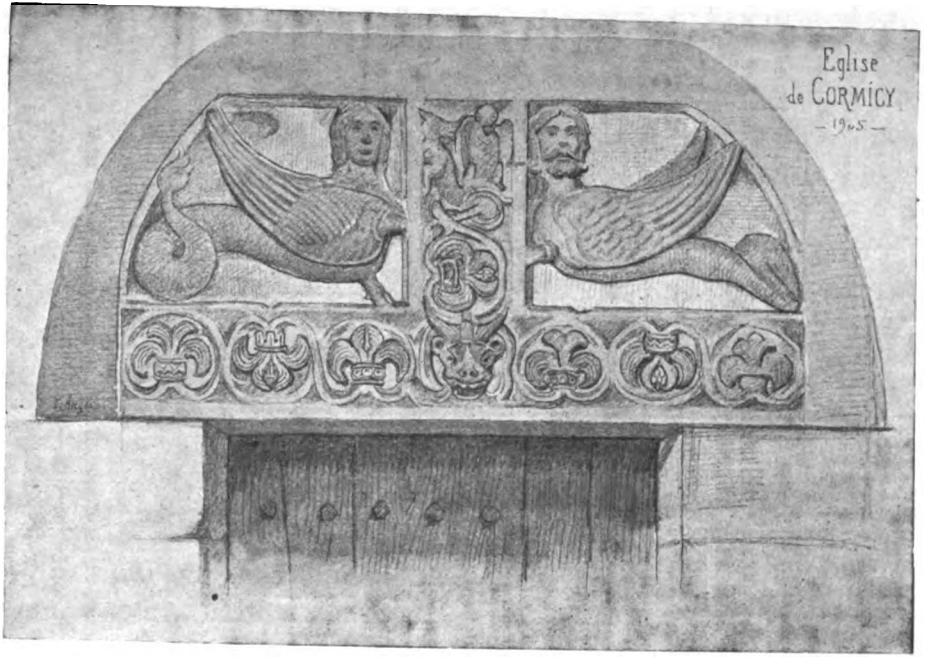

BAS-RELIEF DE L'ÉPOQUE ROMANE

Digitized by Google

angles, vers le nord, sur des colonnes avec chapiteaux à feuillages très simples ; une seule colonne reste aujourd'hui du côté nord-ouest ; vers le sud, les branches d'ogive reposent sur des consoles avec crosse ou volute. Une fenêtre cintrée éclaire le croisillon sur la face sud.

Sur le mur vers l'est, une grande arcature aveugle est masquée maintenant en grande partie par un autel en marbre et son retable. Un grand arc brisé, orné de deux tores en retraite, repose sur des chapiteaux garnis de crochets et de feuilles de renoncule. Les colonnettes qui supportaient ces chapiteaux ont été supprimées.

Derrière l'autel, du côté gauche, se trouve une petite porte surmontée d'un linteau carré, mesurant 0m50 de hauteur sur 0m90 de largeur et datant du XIe siècle ou du commencement du XIIe siècle, avec une sculpture d'un fort relief très intéressante, offrant deux figures de monstres à corps d'oiseau, l'une à droite avec une tête d'homme barbu, l'autre à gauche avec une tête de femme ; ces deux figures, terminées par une queue de poisson, sont encadrées à la partie inférieure et au milieu par une bande couverte d'une série de fleurons en forme de fleurs de lis, mêlés de figures fantastiques, taureau cornu, groupe composé d'un oiseau et d'un quadrupède, aigle et lion.

Cette sculpture, servant actuellement de linteau et dont la place primitive a pu être tout autre, porte encore quelques traces de peinture rouge : elle a été dessinée par E. Auger et est reproduite ci-contre d'après le dessin original, qui figure au Musée de Reims.

Digitized by Google

De l'autre côté de l'autel, une autre petite porte fort étroite donne accès dans la sacristie sur la droite.

Le croisillon nord offre la même architecture que celui du sud ; il est éclairé par une fenêtre cintrée du côté nord et est voûté d'ogive ; les branches reposent du côté sud sur des colonnes à chapiteaux ornés de feuillages simples et d'entrelacs, probablement de la seconde moitié ou de la fin du XIIe siècle, et du côté nord, sur des consoles très simples dont l'une offre un quadrupède, grossièrement sculpté.

Au mur vers l'est, on distingue les traces d'un arc en tiers-point, formé de deux tores en retraite reposant sur des colonnettes à chapiteaux ornés de crochets et d'élégants feuillages ; cet arc est masqué par un autel et n'existe plus sur la gauche.

Chevet. — Le chevet est terminé carrément, le mur du fond percé par trois fenêtres en tiers-point, surmontées d'un oculus ; les murs latéraux sont percés de deux fenêtres à lancette identiques, surmontées sur chaque face d'un oculus ; ces baies sont encadrées d'un petit tore reposant sur des colonnettes avec chapiteaux à crochets du XIIIe siècle, et les oculus sont également entourés d'un tore ; du côté sud, les baies sont intactes, mais aveuglées par le bâtiment adossé au chevet.

Au bas des fenêtres, sur tout le pourtour du chevet, règne une série d'arcades en tiers-point, formées d'un tore reposant sur des colonnettes avec chapiteaux rajustés à une époque moderne ; une piscine se trouve sur la droite dans l'arcade centrale ; il y a quatre arcades sur le mur du fond et trois sur chacune des faces latérales.

Le chevet est voûté comme le carré du transept, les

Digitized by Google

branches d'ogive reposant aux angles sur des colonnettes avec chapiteaux à crochets et à feuillages.

MOBILIER, DÉCORATION

Autels et tabernacle, stalles, chandelier pascal. — Les trois autels du chevet et des chapelles latérales, établies dans les croisillons du transept, sont des œuvres remarquables du XVIIIe siècle, transférées à cet endroit dans les conditions relatées ci-après : « Les autels actuels (1899) de l'église de Cormicy, sont en marbre de très riche structure, et proviennent de l'église des religieuses de Longueau, rue du Jard, à Reims [1]. Ils ont été acquis par les paroissiens de Cormicy au prix de 1.800 livres, payables en assignats, à la vente des meubles de cette abbaye en 1790, et les habitants ont couvert ce prix par des souscriptions volontaires. Ce sont eux aussi qui ont fait gratuitement les charrois des marbres, qui ont été remis en place par des marbriers de Pontavert. On a mis dans les fondations du maître-autel une plaque en plomb relatant ces travaux et les noms des bienfaiteurs. M. Leblanc, curé constitutionnel de Cormicy, et M. Legry, juge de paix, ont beaucoup contribué à cette acquisition et à l'installation des autels [2]. »

[1] D'après Pr. Tarbé, les autels des religieuses de Longueau dataient de 1717 ; voir *Reims*, édit. in-4°, 1844.

[2] *Monographie de Cormicy*, par l'abbé Grandremy, ms., 1899. — L'ancien autel de Cormicy, en bois, de style Louis XV, fut vendu avec le tabernacle et les autels latéraux à la Fabrique de Ventelay en 1791, payés au prix de 300 livres par M. Lalondrelle, curé de Ventelay. (*Cormicy*, p. 215.)

Digitized by Google

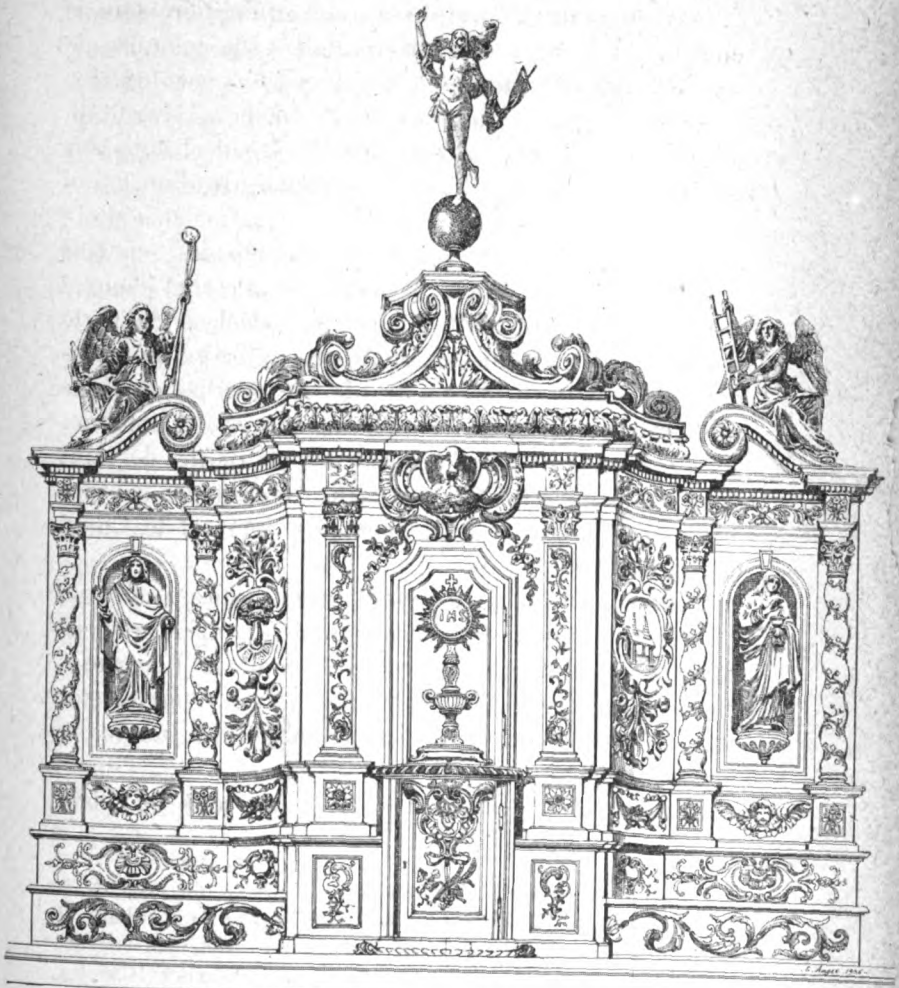

Tabernacle de l'Eglise de Cormicy. (Marne.)

Digitized by Google

Le maître-autel, remplissant presqu'entièrement le chevet, offre au-dessus du tombeau six colonnes de marbre gris de Dinant avec chapiteaux corinthiens, supportant une corniche ovale de marbre, ouverte en avant et garnie au sommet de riches consoles de bois sculptées et dorées, formant un baldaquin d'un grand effet décoratif.

Le tabernacle de très grandes dimensions, en bois sculpté, peint en blanc et doré, est un chef-d'œuvre de menuiserie du XVIIe ou du XVIIIe siècle [1]. Sa porte est décorée d'attributs symboliques, figures d'un ostensoir, d'un pélican, d'épis de blé, de feuilles de vigne et de raisins en relief. Des deux côtés sont des colonnes torses garnies de feuillages, et des statuettes de saint Jean l'Evangéliste et d'une sainte tenant des couronnes ; deux Anges se détachent plus haut et le Christ ressuscitant au sommet [2].

Dans le chœur se trouvent seize stalles anciennes en chêne sculpté d'un beau modèle; elles proviendraient aussi de l'abbaye des Dames de Longueau, ainsi que l'ancien lutrin en fer forgé reposant sur un pied en marbre [3]. La grille en fer du sanctuaire est moderne.

Les autels des chapelles latérales sont en plein

[1] Il mesure 1^m60 de hauteur sur 2 mètres de largeur, et provient, d'après l'abbé Grandremy, de l'église Saint-Hilaire de Reims, où il fut acheté en 1791 ; il a été redoré à neuf en 1865 par M. Niclot, doreur à Reims, au prix de 500 francs. (*Cormicy*, p. 216.)

[2] Un dessin à la plume de ce tabernacle a été exécuté par M. Auger et se trouve au Musée de Reims ; il est reproduit ci-contre.

[3] Ce lutrin a servi à fabriquer deux pupitres disposés en avant des stalles de chaque côté du chœur.

Digitized by Google

marbre rouge et gris, d'une structure identique; ils sont surmontés d'un retable accompagné de deux colonnes et de deux pilastres, entre lesquels était une peinture, et qui supportent une corniche rehaussée d'un fronton avec une gloire au milieu[1].

Les garnitures de ces autels[2] offrent aussi de l'intérêt, de même que le chandelier pascal en bois sculpté à jour, peint en vert et doré, de style Louis XV, mesurant 1m80 de hauteur, d'un type analogue à un grand chandelier en bois de la cathédrale de Reims servant aux offices pontificaux.

Fonts baptismaux. — Ces fonts, dont la cuve octogonale est dans le style du XVIe siècle, reposent sur un pied en pierre d'Hermonville; ils sont placés dans la chapelle du bas-côté nord, où se trouvait autrefois un petit autel sous le vocable de saint Jean-Baptiste avec une statue du saint qui est restée dans la chapelle.

Chaire et orgue. — La chaire, adossée à un pilier de la nef du côté gauche[3], remonte à l'année 1759, et fut exécutée, dit-on, par un maître-menuisier de Cormicy, nommé Charles Goutz, sur l'initiative de M. Gallois, prieur-curé. L'ange qui surmontait primitivement l'abat-voix est remplacé par une croix; il

[1] Les tableaux ont été enlevés depuis le transfert des autels, et des niches ont été ouvertes à la place pour poser des statues.

[2] Plus de traces des anciens autels, si ce n'est une pierre d'autel avec ses cinq croix de consécration, incrustée dans le pavé au bas de la nef principale.

[3] En face de la chaire, grand crucifix moderne; celui de l'arc triomphal est du XVIe siècle, mais les traverses ont perdu leurs extrémités.

Digitized by Google

avait été enlevé en 1794 pour figurer la Renommée sur une colonne dans la fête de la reprise de Toulon[1].

L'orgue actuel, provenant de Valenciennes, et le buffet, provenant de Compiègne, furent installés vers 1810 au bas de la nef sur une tribune dont le marquis de Thuisy, habitant le château de Châlons-le-Vergeur, avait fourni les bois[2].

Plusieurs armoires anciennes en chêne sont assemblées dans le bas de l'église ; deux confessionnaux d'ancienne menuiserie dont les portes sont ajourées avec délicats fuseaux sont aussi à citer.

Bénitiers. — A l'entrée principale, de chaque côté de la nef, se trouvent deux bénitiers en forme de vasques rondes, supportés par des colonnettes avec bases, qui peuvent remonter au XVIe siècle.

Un autre bénitier en pierre, près de la porte latérale sud, repose sur un pied gothique, avec moulures prismatiques également du XVIe siècle.

Statues. — Nous avons déjà signalé, dans la chapelle des Fonts baptismaux, la statue de saint Jean-Baptiste, en pierre, repeinte de nos jours, d'un mètre de hauteur, œuvre du XVIe siècle et probablement contemporaine de la chapelle. On lit au bas : *S · Jehan,* en lettres gothiques ; le Précurseur, dans le costume habituel, tient sur un disque la figure de l'Agneau de Dieu.

Sur la gauche du maître-autel, une console supporte un groupe en bois, œuvre du XVIIIe siècle aussi, repeinte de nos jours, représentant saint Cyr et sainte Julitte

[1] *Cormicy*, par l'abbé GRANDREMY, p. 219.
[2] *Ibidem*, p. 220.

Digitized by Google

sous le vocable desquels l'église est placée. Ce groupe ne manque ni de finesse, ni d'élégance dans la pose des personnages et la sculpture.

Au-dessus de l'autel de la chapelle latérale du nord, dans une niche remplaçant le tableau primitif, on voit une statue de la Sainte Vierge assise, tenant l'Enfant Jésus entre ses bras, reposant sur un piédestal sculpté dans le style du XVIIIe siècle et orné d'un écusson doré avec le chiffre MA entrelacé. D'aspect ancien (XVIIe ou XVIIIe siècle), cette statue serait l'œuvre d'un ouvrier carrier de Cormicy, ainsi que les deux statues en pierre posées sur le maître-autel [1].

Anciennes peintures murales et tableaux[2]. — Douze croix peintes (celles de l'ancienne consécration de l'église) furent retrouvées en 1859 sur les piliers de la nef, sous une épaisse couche de badigeon. (Il n'en a subsisté aucune trace depuis.)

[1] « C'est au ciseau d'un ouvrier carrier, né à Cormicy, que l'on devrait les deux statues en pierre blanche, placées à droite et à gauche du tabernacle et représentant : l'une la Sainte Vierge, l'autre saint Joseph. » (*Notice sur Cormicy*, par A. Lefèvre, 1879, p. 17.) — « On attribue au même carrier le don de la statue de la Vierge qui orne l'autel placé sous ce vocable. » (Note du même ouvrage, même page.) — Cfr. *Cormicy*, par l'abbé Grandremy, p. 223.

[2] Nous regrettons, au sujet de ces peintures, de ne pouvoir consulter une étude restée inédite et ainsi désignée : « *Notice* de M. l'abbé Daras, de Nogentel (Aisne), *sur les vitraux, l'architecture et les peintures de l'église de Cormicy* », étude manuscrite déposée, dans la séance du 4 septembre 1845, sur le bureau de la section d'archéologie du Congrès scientifique de France, tenu à Reims, signalée dans le volume de ce Congrès, p. 281, et renvoyée à la Commission des impressions, p. 308. Cette notice a été utilisée par l'abbé Grandremy. *Cormicy*, pp. 207 à 219.

Digitized by Google

« La chapelle des Fonts offrit aussi des traces de peintures à fresque ; on avait dû y représenter la scène d'un baptême, peut-être celui de Clovis, car on y remarquait parfaitement un évêque avec sa mitre[1]. »

Ces débris de peinture ont disparu totalement sur les murs de cette chapelle, mais on y conserve un tableau du XVIe ou XVIIe siècle, représentant, non le baptême de Clovis, mais sa conversion, son instruction préparatoire donnée par saint Remi, sous l'action de Clotilde, et se déroulant en deux scènes d'un aspect fort curieux. Le culte de saint Remi est d'ailleurs en honneur dans cette église, où l'on célèbre la neuvaine du 1er octobre, avec exposition d'une relique de l'apôtre des Francs[2].

Le tableau, en bon état de conservation, est suspendu au mur du fond de la chapelle ; c'est une peinture sur toile, mesurant 1^m62 de largeur sur 0^m77 de hauteur, entourée d'un cadre de l'époque, peint en noir avec décoration d'arabesques en or dans le goût du XVIe siècle (époque de Henri IV). On y voit deux scènes, celle de gauche plus large offrant la vue d'une chapelle avec autel et retable au milieu, et des personnages sur les côtés : Clovis, vêtu en monarque romain, Clotilde et sa sœur, gardes ; en face d'eux est saint Remi, en mitre et chape blanche avec un riche orfroi, ensei-

[1] D'après une note rédigée sur place en 1860 par M. Leroy, citée dans l'*Histoire de Cormicy* par l'abbé GRANDREMY, p. 214.

[2] L'église de Cormicy possède dans un reliquaire moderne, une relique de saint Remi, consistant en une côte du saint, provenant de l'abbé Geoffroy, qui l'avait prise à la suite de la violation des reliques en 1793, lors de leur réintégration en 1795 dans la maison des Minimes, donnée en 1847 à M. Robin, curé de Cormicy, et en 1850, reconnue authentique par l'archevêque de Reims.

Digitized by Google

gnant au roi la religion chrétienne. La scène accessoire, sur la droite du spectateur, est celle de la rencontre ménagée par la reine dans une chambre obscure, où l'évêque est accompagné de ses clercs portant des flambeaux. Les figures sont partout expressives, l'ensemble d'un effet pittoresque[1].

Cette œuvre d'art historique a été acquise et placée dans l'église par M. l'abbé Regnart, ancien curé, avant son départ en 1840[2].

Actuellement (1910), nous n'avons pas rencontré dans l'église d'autre tableau ancien que celui qui reste dans la chapelle latérale sud, provenant du retable en marbre de l'autel et représentant saint Joseph debout, couronné de fleurs par l'Enfant Jésus, et tenant un lis de la main droite, toile assez fine du XVIIIe siècle et bien conservée dans son cadre doré primitif.

Au-dessus des portes latérales de l'ouest, sont suspendues trois œuvres modernes dans des cadres dorés : du côté nord, un Christ en croix peint sur toile (vers 1820), et du côté sud, deux pastels offrant les figures en buste du Christ couronné d'épines et de la Vierge recouverte d'un voile.

Mais il y eut dans l'église une série d'autres tableaux dont nous devons la connaissance à M. l'abbé Grandremy, lesquels furent transportés dans les combles lors d'un badigeonnage de l'église en 1859. Ils décoraient auparavant la nef[3], au nombre de huit ainsi décrits par notre historiographe : « Deux d'entre eux repré-

[1] *Bulletin du diocèse de Reims* du 30 octobre 1897, pp. 522-23, *saint Remi catéchise Clovis*, tableau de l'église de Cormicy.

[2] *Cormicy*, par l'abbé GRANDREMY, p. 222.

[3] Cette nef est actuellement garnie des stations du Chemin de la Croix coloriées sur papier.

Digitized by Google

sentent saint Louis et saint Jean. La Nativité de la Très Sainte Vierge est le sujet d'une gravure au burin de deux mètres de haut sur un mètre de large, elle date du XVIIIe siècle ; elle a été achetée par M. Regnart et provient de la chapelle du château du Godart. Une toile assez grande figure une Annonciation ; c'est encore un don fait par M. Lefèvre-Leroy (qui avait donné aussi un Christ en croix placé en face de la chaire). Nous devons remarquer surtout un tableau sur panneaux en bois, qui date du XVe ou du XVIe siècle ; le sujet est une descente de croix. Enfin, deux derniers tableaux représentent l'un la Résurrection de Lazare et l'autre saint Cyr et sainte Julitte [1]. »

Nous n'avons pu obtenir sur place aucun renseignement sur l'état de ces tableaux depuis leur relégation dans les combles, et M. l'abbé Haussaire, curé de Cormicy depuis quatorze ans, a bien voulu nous informer qu'il n'en avait jamais vu aucun. Le sort actuel de ces œuvres d'art, dont quelques-unes devaient être intéressantes, peut-être précieuses, se trouve donc inconnu et leur perte est presque certaine.

INSCRIPTIONS

L'église de Cormicy ne contient aucune dalle tumulaire, ni aucune inscription à l'intérieur. Nous avons signalé au dehors, sur la droite de la porte principale à l'ouest, une plaque en pierre appliquée au contrefort à 2^m de hauteur, sur laquelle une inscription du XVIIe

[1] *Cormicy*, pp. 221 à 223.

Digitized by Google

ou XVIIIe siècle avait été gravée, et qui est devenue aujourd'hui complètement fruste et illisible.

Deux inscriptions commémoratives se lisent au dedans, gravées en lettres capitales dorées sur deux plaques de marbre noir (hauteur, 0^m60 ; largeur, 0^m50), posées en 1852 et adossées aux premiers piliers de la nef, en avant du transept et contiguës au chœur. Elles sont destinées à perpétuer la mémoire de deux personnages liés à l'histoire de l'église de Cormicy ; l'un fort ancien, l'autre contemporain.

Sur la plaque de droite, il s'agit du célèbre historien et annaliste Flodoard, que la tradition appuyée sur des preuves, désigne comme ayant possédé la cure de Cormicy[1] :

FLODOARD
NÉ A ÉPERNAY EN 894
CHANOINE DE REIMS
CURÉ DE CORMICY
ABBÉ DANS L'ORDRE DE S. BENOIT
MORT EN 966
A ILLUSTRÉ L'ÉGLISE
PAR SES VERTUS ET SES ÉCRITS

CHAMBON, 1852

Sur la plaque de gauche, il s'agit de l'abbé Joseph

[1] Sur la vie de Flodoard, son titre de curé de Cormicy, les bénéfices qu'il posséda également à Cauroy-lès-Hermonville, voir *Les Annales de Flodoard*, par Ph. LAUER, Paris, 1906 ; Introduction, pp. XI et XVIII. — Cfr. *Cormicy*, par l'abbé GRANDREMY, p. 237.

Digitized by Google

Regnart, né à Cormicy et curé de son lieu natal de 1802 à 1840, mort chanoine de Reims en 1854[1].

A LA MÉMOIRE DE
Mr JOSEPH REGNART, NÉ A CORMICY
LE 21 MAI 1765
PRÊTRE EN 1789 ÉMIGRÉ EN 1792
CURÉ DE CORMICY EN 1802
CHAN. DE LA CATHÉDRALE DE REIMS EN 1837
VIC. GÉN. DE S. ÉM. LE CARD. GOUSSET ARCH.
DE REIMS EN 1840, MORT LE 23 JANVIER 1854
IL HONORA LE SACERDOCE PAR
L'ACTIVITÉ DE SON ZÈLE
LA VIVACITÉ DE SA FOI ET L'ARDEUR
DE SA CHARITÉ

CLOCHES

L'historique et la description des cloches de l'église de Cormicy forment un chapitre indispensable à notre monographie, tant pour le nombre de ces cloches, disparues et actuelles, que pour leurs légendes fidèlement conservées par les historiens locaux. On y retrouve toute la série des notabilités du pays avec les fonctions remplies par ces divers personnages. En outre, des

[1] *Les Confesseurs de la Foi pendant la Révolution. M. Regnart, vicaire général de Reims*, notice sans nom d'auteur, publiée dans le *Bulletin du Diocèse de Reims*, nos du 20 avril 1900, p. 188, et suivants. —Voir aussi sur l'abbé Regnart, *Cormicy*, pp. 197 et 249; son portrait est exposé à l'hôtel de ville de Cormicy et reproduit dans cet ouvrage.

Digitized by Google

règlements pour la sonnerie avaient été pris en 1766 [1] et en 1767 [2], et nous ne pouvons négliger d'en faire mention à cause de leurs curieuses particularités.

Voici les inscriptions de toutes les cloches de la sonnerie d'avant la Révolution et de la sonnerie actuelle [3].

Ancienne sonnerie (cinq cloches de 1507, 1680, 1715, 1723 et 1734. — La grosse cloche de cette sonnerie dite Adnette, pesant 2.400 livres, portait la date de 1507, avec cette légende gothique donnant les noms des parrains et marraines, ainsi que du fondeur.

Adnette je suis nommée, Raulin Chiertemps l'annel et Adnette sa feme, Jehan Chiertemps le jeune et Adriane sa feme, me levèrent l'an M . V^c. VII. et me fit Du Lions.

Cette cloche avait survécu seule à la suite de l'enlèvement des cloches à la Révolution ; elle servit seule

[1] Règlement pour la sonnerie des cloches de Cormicy, fait et arrêté par l'assemblée des habitants en la sacristie, le 26 décembre 1766, signée Lefèvre syndic, Béguin prieur curé, Loiseau secrétaire greffier, et autres notables. Copie prise de ce document dans la *Monographie de Cormicy*, présentée par M. l'abbé Grandremy au Concours de l'Académie de Reims en 1899, et publiée dans le tome CXV des *Travaux de l'Académie de Reims*, année 1903-1904.

[2] « Règlement qui sera suivye dorénavant par les sonneurs qui loueront les cloches, en 1767, le 26 décembre. » Pièce justificative P de la monographie de Cormicy par M. l'abbé Grandremy, 1899 (*Cormicy*, p. 314). On y apprend dans l'avant-dernier article que les cloches étaient louées 60 livres par an, et que « les sonneurs seront tenus de sonner pour touttes les nuées, soit de nuit, soit de jour ».

[3] Nous empruntons les textes anciens au recueil manuscrit et à l'édition imprimée de M. l'abbé Grandremy et nous reproduisons les copies prises par nous des cloches actuelles en 1881.

Digitized by Google

à la sonnerie et à l'usage de l'horloge jusqu'au 23 mai 1819 dans la nuit de l'incendie allumé par la foudre ; elle se détacha alors de la flèche embrasée après avoir sonné minuit et vint se briser sur le pavé de l'église ; les deux beffrois furent anéantis, ainsi que l'horloge qui ne fut pas remplacée depuis.

La deuxième cloche, appelée la *Moyenne des grosses*, portait l'inscription suivante et la date de 1723 :

Jesus Maria. Laudate Dominum in cymbalis benesonantibus. Marie-Louise je suis nommée par M. Nicolas Dumangin, conseiller du Roi, receveur du grenier à sel de Cormicy et au bureau principal des traites, prévôt de la ville et châtellenie, capitaine en chef de l'Arquebuse, sous la bute de laquelle j'ai été fondue, et dame Marie-Louise Bertin du Rocheret, son épouse ; j'ai été bénite au mois de Mai 1723 par M. Pierre de Bassonville, prieur curé de Cormicy, assisté de Pierre Le franc, vicaire, J.-B. Sohier l'aîné, Claude Moret, et J.-B. Herblot, marguilliers, François Delescaut, sindic, Pierre Robin, charpentier, m'a descendue et montée.

La troisième cloche, appelée la *Cloche des Messes*, fut fondue en 1680, et coûta de fonte et de pose 172 livres. On y lisait :

Je suis nommée Marie-Julitte par honorable homme, M. Regnault Rochart, conseiller du Roi, grenetier au grenier à sel et prévôt de la ville et châtellenie de Cormicy, et Marie Vitard, son épouse, je suis bénite par M. N^as Crevé, prêtre, Prieur curé de cette Ville, assisté de J.-B. Thierion, vicaire, Pierre Bacquenois, clerc, Ponce Deligny, chantre, Claude Herblot, Jean Bossu et Jean Richard, marguilliers.

Digitized by Google

La quatrième cloche, dite *Cloche de l'École*, portait ce texte et la date de 1734 :

L'an de Jésus-Christ 1734, je suis nommée Marie-Louise par M. Nicolas Dumangin, conseiller du Roi, receveur du grenier à sel de Cormicy, et par Madame Marie-Louise Bertin du Rocheret son épouse, et j'ai été bénite par M. Lequeux, chanoine régulier, prieur de l'abbaye de St Denis de Reims, assisté de M. Gallois, prieur du dit Cormicy.

La cinquième cloche, dite *des Audiences et des Assemblées*, portait :

L'an 1715, j'ai été bénite par M. Pierre de Bassonville, prêtre, prieur curé de Cormicy, François Thomas, receveur de la fabrique, Jean Lecrocq, sindic.

Sonnerie actuelle (six cloches de 1819). — Cette sonnerie fut fondue par Antoine et Cochois, cinq mois après le fatal incendie, le 1er octobre 1819, sur l'esplanade de la ville, en même temps qu'une cloche pour l'église annexe de Sapigneul et une chaudière, pesant 900 kgrs, destinée à l'Hôtel-Dieu de Reims. La réussite de l'opération fut complète.

Sur les six cloches de Cormicy, les trois grosses furent suspendues à l'étage inférieur du beffroi pour la sonnerie, et les trois petites à l'étage supérieur pour l'horloge projetée alors avec carillon et dont le mécanisme n'a pas été exécuté. Nous donnons les poids et inscriptions de tous les corps sonores restés intacts et dont l'harmonie est agréable et juste.

Digitized by Google

Grosse cloche donnant le *sol*, pesant 1.185 kgrs ; sur un côté on lit :

Marie-Magdeleine-Julitte, mon parrain Jacques-Nicolas Mauduit, notaire royal à Cormicy, maire de cette ville, ma marraine dme Marie-Magdelaine Deligny, son épouse. Fondue par Cochois et Antoine l'an 1819, après l'incendie du clocher par le feu du ciel arrivé le 23 mai, bénite avec mes cinq sœurs par M. Joseph Regnart, curé de Cormicy. Au-dessous, médaillons avec figures de Son Altesse Royale Mgr le comte d'Artois et de Louis XVIII, roi de France ; de l'autre côté : figures d'une croix fleurdelisée, entourée des patrons de la paroisse, saint Cyr et sainte Julitte, tenant chacun une palme à la main.

Deuxième cloche de 900 kgrs, on y lit : *Marie-Catherine, mon parrain, M. Louis Regnart, adjoint, ma marraine, dame Marie-Catherine Deligny, son épouse, l'an 1819.* Au-dessous, figure de la Croix avec sainte Madeleine au pied.

Troisième cloche de 650 kgrs, et de 0m83 de hauteur, on y lit : *Clémentine, mon parrain, M. Pierre-Anselme Gillot, 1er marguillier, ma marraine, dme Jeanne-Clémentine Regnart, son épouse, l'an 1819.* D'un côté, bas-relief représentant saint Anselme en évêque, de l'autre une croix.

La quatrième cloche, la cinquième et la sixième sont beaucoup plus petites ; elles étaient destinées aux timbres de l'horloge ; la plus grosse, de 200 kgrs, sonne le tocsin. On y lit : *Louise-Françoise, mon parrain, M. Louis-Georges Regnart, ma marraine delle Marie-Françoise Lecrocq, l'an 1819.* Figure du Christ. — La

Digitized by Google

moyenne des petites cloches pèse 130 kgrs ; on y lit : *Charlotte-Anastasie, mon parrain M. Charles-François Deligny, ma marraine d^elle^ Marie-Anastasie Regnart, l'an 1819.* Figure de la Vierge. — Enfin la plus petite, de 100 kgrs, a pour légende : *L'an 1819, Marie-Louise-Joséphine-Augustine, mon parrain M. Nicolas-Louis-Augustin François, ma marraine d^elle^ Marie-Louise-Joséphine François, l'an 1819.* Figures de la Croix et de saint Augustin.

Nous y ajoutons, pour être complet, un texte plus récent, inscrit à l'occasion de la pose de nouvelles cordes en 1898 : *Cordages posés le 16 mai 1898 par M. Taicourt, demeurant à Muscourt, en présence de M. Cornu, trésorier, et François Adolphe, membre du bureau de la Fabrique, et de M^rs^ les sonneurs, Paul Lambert, Lecomte, Collet, Legros et Antoine Georget* [1].

Cimetières de Cormicy

CIMETIÈRES

En 1832, le petit cimetière autour de l'église fut interdit; il est devenu la rue Sainte-Julitte.

Le grand cimetière, qui existait déjà au XVIIe siècle dans l'enceinte de la ville, et qui était celui des étrangers à la communauté d'après un plan de 1778 sur lequel nous reviendrons, devint désormais le lieu commun des sépultures. Enfin, en 1876, la commune acheta un vaste terrain sur la route de Sapigneul, qui

[1] Un des sonneurs, nous a-t-on dit sur place le 9 janvier 1899, est fils de sonneurs qui tiennent les cloches de père en fils depuis 140 ans.

Digitized by Google

fut entouré de murs et forme le cimetière actuel, bénit le 27 août 1876 [1].

CROIX

Les croix qui ont survécu à la Révolution sont, « l'une au Petit-Guyancourt, très ancienne, devant son origine à la découverte d'ossements dans le terrain qui l'entoure ; et l'autre, élevée sur le chemin de Sapigneul, portant le nom de *Croix Saintmart,* du nom de Cyr Saintmart, qui l'a plantée [2]. » C'est actuellement une croix en fer, élevée sur un socle en pierre, et portant sur une plaque la date de 1846.

Enfin l'on remarque, à l'angle du chemin de Pontavert et de la route de Roucy, à quelque distance de Cormicy, un calvaire avec une grande croix en fonte, dressée sur un socle en pierre et portant un Christ d'un assez beau modèle. Une petite chapelle, avec autel, ouvre au-dessous ; on lit au-dessus de la porte cintrée : *O crux ave, spes unica,* et à l'intérieur sur la gauche, gravé sur une plaque de marbre noir : *Calvaire érigé par M. l'abbé Robin et les habitants de Cormicy en 1858, restauré avec pose de croix nouvelle par la famille Hacquart-Chevergny en 1896.*

Cette construction solide se trouve dans un site pittoresque, dans la perspective du clocher de Cormicy, et entourée de quelques beaux arbres [3].

[1] *Cormicy*, par l'abbé Grandremy, p. 188.
[2] *Cormicy*, p. 158.
[3] *Cormicy*, pp. 202 à 204.

Digitized by Google

Ancien Hôpital et Écoles

« La maison de l'hôpital de Cormicy était dans le faubourg de Fismes, la chapelle y était jointe. C'est aujourd'hui un enclos fermé de murs, où il y a des arbres à fruits et un peu de vignes. La destruction de la maison hospitalière remonte aux guerres de la Fronde, en 1650[1]. »

L'établissement fut reconstruit ensuite, et il figure, avec ses bâtiments et sa chapelle, sur le plan de la ville dressé par Fr. Villain en 1778. Il se trouvait rue de l'Hôpital, porté sous le numéro 207 de ce plan conservé aux Archives de Reims et signalé plus loin.

Les écoles gratuites de filles avaient été fondées en 1673 et 1690, ensuite réinstallées à l'hospice en 1805, ainsi que le portaient deux inscriptions gravées dans la pierre et scellées dans la salle de la première classe. On y lisait :

Écoles gratuites pour les filles de Cormicy, fondées par Marie et Germaine Brisset en 1673, et par Anne et Suzanne Basin en 1690[2]*. Priez Dieu pour elles !*

Fermées pendant la Révolution en 1790, elles ont été rouvertes en 1805 par le Bureau de Bienfaisance du canton de Bourgogne, à la diligence de MM. Mauduit, juge de paix, et Regnart, curé. Louez Dieu !

[1] *Cormicy*, pp. 102 à 104. (Extrait d'un Mémoire dressé en 1805.)

[2] On a le nom d'une des maîtresses du XVIIIe siècle : « Du 11 avril 1714, testament de Jeanne Avé, maîtresse d'écolles gratuites, portant fondation de l'office de ste Catherine et de vigiles et une grande messe le lendemain pour le repos de son âme et de celle de ses père et mère, pourquoy sera payé 5 livres à Mr le Prieur et 2 livres au clerc. » (Pièce Q de l'*Appendice à la Monographie de Cormicy*, par l'abbé Grandremy, 1899.)

Digitized by Google

MONUMENTS CIVILS

Hôtel de Ville

(Ancienne place du Marché)

L'Hôtel de Ville, situé sur la place d'Armes, en face de l'église, est une construction moderne en pierre (de M. Gosset père, architecte à Reims), portant la date de 1849, large bâtiment avec étage supérieur, percé d'une porte et de fenêtres cintrées, balcon en avant, cadran d'horloge et campanile au sommet contenant la sonnerie de cette horloge. Cette sonnerie se compose d'une cloche assez forte pour l'heure, portant cette légende : *Louise-Marie-Stéphanie, fondue en 1856, pour l'Hôtel de Ville de Cormissy* (sic), *sous l'administration de MM. Derosiere*[1], *maire, et Dollé, adjoint. — Fonderie de Loiseau-Liégault, à Mézières.* Guirlandes à la partie supérieure. Les trois timbres d'appel sont suspendus au-dessous et portent simplement : *Loiseau, à Mézières;* ils sont pareillement décorés de guirlandes. On lit sur une poutre du campanile le nom du charpentier qui en a monté les bois : *Fait par B^t Vigreux,* 1848.

Au-dessus de la fenêtre centrale de l'étage supérieur, les armes de la ville sont sculptées sur un cartouche où elles ont pour meuble une tour maçonnée avec porte. Sur d'autres titres, la tour est surmontée d'un

[1] Il a été publié en 1837 une *Statistique de Cormicy* par M. Derozière, qui exerçait les fonctions de médecin et de chirurgien, et fut maire de 1837 à 1863. — Cfr. *Cormicy*, par l'abbé Grandremy, p. 184, avec vue.

Digitized by Google

oiseau que les traditions locales appellent un *Choucas;* c'est le nom d'une espèce de corneille [1].

Anciens Remparts, Portes, Tour de la Châtellenie, Jardin de l'Arquebuse

L'enceinte des anciens remparts est encore complètement indiquée par la ceinture de plantations ou promenades encadrant la ville sur presque tout son périmètre de forme presque ovale, avec esplanade au nord [2]. Il n'y a plus de traces des fossés qui devaient border les talus des remparts.

Quant aux portes, elles sont encore également marquées par les piliers carrés, surmontés de boules, qui se dressent en avant des deux rues principales. Il y avait au moyen âge trois portes comme entrées de la ville : celle de la Barre au nord, vers Berry-au-Bac et Sapigneul, celle du Bourg à l'ouest, vers Fismes, et celle de l'est, vers la route de Reims à Laon. Cette dernière avait dû disparaître avant le XVIIIe siècle. Les portes du Bourg et de la Barre furent démolies, pour cause de vétusté et de péril de ruine, en vertu d'une autorisation de l'intendant de Champagne en 1769. A la suite de cette démolition, en 1772, les habitants obtinrent la permission d'élever les pilastres existants pour remplacer les portes, probablement afin de con-

[1] Cfr. *Cormicy*, 1904, pp. 50 et 180. Cormicy a pour armoiries, reconnues en 1809, « une Tour carrée, au-dessus de laquelle se trouvait un oiseau appelé *Choucas.* » Le choucas, oiseau du genre de la corneille, habite les vieilles murailles. Les habitants de Cormicy ont pour cela le surnom de *Choucate.*

[2] Sur la carte de Cassini, l'enceinte ovale de Cormicy est nettement figurée avec une rue centrale et la our de l'église.

Digitized by Google

EXTRAIT DU PLAN DE CORMICY
(1778)

LÉGENDE

1. Eglise et cimetière de Cormicy.
2. Auditoire, prison, cour et jardin à l'archevêché de Reims.
3. Clos de vignes à Gabriel François, laboureur.
4. Bâtiment, cour, vigne et jardin aux Arquebusiers.
5. Terre sur laquelle est située la Tour de Cormicy.
6. Bâtiment, cour et jardin du Prieuré.
7. Cimetière des Etrangers, à la Communauté.
8. Bâtiment, cour et jardin à Cyr Deligny.
9. Gué.
10. Masure du vieux Grenier à sel.
11. Bâtiment à M. Deschamps, notaire.
12. Bâtiment à M. Lachapelle, receveur des aydes.
13. Bâtiment, colombier et cour à Joseph Deligny, laboureur.
14. Bâtiment à Gabriel François, laboureur.

Digitized by Google

EXTRAIT DU PLAN DE CORMICY EN 1778

Digitized by Google

server les privilèges attachés au titre de ville close[1].

Toute cette configuration ancienne se retrouve fort exactement sur un plan des Archives de Reims, daté de 1778, et offrant, non seulement les portes et l'enceinte, mais l'emplacement des rues, édifices publics, maisons, et enfin de la tour ou donjon, qui était le château féodal, le centre de la châtellenie[2]. Cette tour carrée, qui formait la forteresse de la place, était située dans la propriété voisine de l'église au nord, actuellement habitée par M. Paul Guillaume, et nous l'avons visitée en 1909 sans y rencontrer la moindre trace de ruine ni un vestige quelconque de ses fondations ou de ses dépendances[3].

[1] Portes de Cormicy. Le 1er août 1769, les officiers municipaux et notables font visiter la Porte au Bourg et la Porte à la Barre, et le sous-inspecteur des Ponts-et-Chaussées déclare que leur chute est prochaine, dans un procès-verbal envoyé le 16 du même mois à l'Intendant de Champagne. La démolition des deux portes est autorisée et leur mise en vente ordonnée. Le 28 mars 1772, les habitants demandent et obtiennent l'autorisation d'élever des murs et pilastres pour marquer l'endroit des portes disparues. Ce sont ces pilastres qui subsistent encore à l'entrée du bourg. (*Cormicy*, par l'abbé Grandremy, pp. 72 et 73.)

[2] Plan teinté de la ville et fauxbourgs de Cormicy (1778), donnant l'enceinte, les noms des rues, l'emplacement du château, de l'église et de l'hôpital, dans le fonds de l'Archevêché de Reims, G. 160, aux Archives de Reims. Ce plan est dressé par P.-Fr. Villain, notaire et arpenteur royal à Reims.

[3] Une pierre provenant peut-être de la tour, avec inscription non datée, est signalée par l'abbé Grandremy, dans sa monographie ms. de Cormicy en 1899 : « Il y a 30 ou 35 ans, écrivait en 1861 M. l'abbé Robin, curé de Cormicy, on a employé dans la construction d'un mur, à gauche, chez M. Saintmat, mitoyen au père Franquet, une pierre en bordure formant cadre et portant cette inscription : *J'ai été pris et battu par 202 coups de canon.* » — On trouve la vue du clocher et de la tour, p. 168.

Digitized by Google

La tour avait été vraisemblablement construite au XIIe siècle, en même temps que les tours analogues de Sept-Saulx et de Bétheniville dans les autres châtellenies archiépiscopales. Son existence et sa durée au moyen âge sont attestées dans les récits des guerres et des sièges de Cormicy donnés par les chroniqueurs, notamment par Froissart, et récemment résumés dans une étude spéciale sur des faits locaux de la Guerre de Cent ans dans notre contrée[1]. La forteresse avait sans doute encore son étendue et son élévation primitives au début du XVIIIe siècle, mais le défaut d'entretien en avait certainement atteint la construction, et l'on constata en 1720 qu'on en avait enlevé des pierres pour servir de matériaux, ce qui motiva une plainte du cardinal de Mailly, archevêque de Reims, à l'Intendant de Champagne, et celui-ci rassura aussitôt le prélat sur le maintien des tours de Cormicy et de Sept-Saulx dont il n'ordonnerait jamais la démolition sans l'agrément de l'archevêque, laissant au temps seul le pouvoir de consommer leur ruine[2]. Outre ce

[1] *Le Siège de Reims*, 1359-1360, par H. MORANVILLÉ, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, pp. 90 à 98, de la livraison de Janvier-Avril 1895, article qui met en relief le rôle de l'Archevêque Jean de Craon, celui de Gaucher de Châtillon et des habitants ; il offre aussi le détail des épisodes militaires peu connus, à Cernay-en-Dormois, à Autry, à Manre et à Cormicy, dont le château fut miné et le bourg détruit, etc., etc..., le tout avec documents inédits et très précis en notes au bas des pages.

[2] Extrait d'une lettre de M. de l'Escalopier, intendant de Champagne, au Cardinal de Mailly, archevêque de Reims, à la date du 25 juin 1720 : « Ne prenez pas l'alarme, Monseigneur, sur l'idée de la démolition des tours de Cormicy et Sept Saux. Elle ne seroit jamais tentée sans l'agrément de vôtre Eminence, et la permission n'en seroit demandée que de concert avec vous. Je ne peux croire

Digitized by Google

témoin encore imposant de l'ancienne domination féodale, l'archevêque possédait à Cormicy une maison qui servait de siège à sa justice et de prison[1].

A la veille de la Révolution, le presbytère, l'hôtel et le jardin des Arquebusiers occupaient une partie de l'ancien château près de la tour de la châtellenie et des anciens remparts encore subsistants. L'ensemble allait disparaître jusque dans ses derniers débris au cours des années qui suivirent la vente opérée en 1791 de tout l'ancien domaine des archevêques de Reims[2].

Grenier à sel, Prieuré, anciennes Maisons et Enseignes, vocables des Rues, Tour de l'ancien Moulin à Vent

L'ancien Grenier à sel n'existe plus comme immeu-

que les Entrepreneurs ayant eu cette pensée téméraire, et indépendament du respect que j'ay pour vôtre personne et pour votre dignité, je fais trop de cas de ces anciens monuments pour soufrir qu'on les dégrade ; il n'y a que le temps à qui ce pouvoir soit réservé, et j'ordonnerai par précaution qu'il ne soit rien entrepris contre leurs stabilités. » (*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 31.)

[1] 26 septembre 1756, Reconnaissance des droits généraux dûs à la châtellenie de Cormicy :... 22° « Appartient à mondit seigneur (archevêque) une maison audit Cormicy, sise en la rue qui conduit de la porte à la barre au carrefour, dans laquelle il y a auditoire, prisons, logement de geôlier, cour et jardin, circonstances et dépendances. » (*Cormicy*, par l'abbé Grandremy, p. 35.)

[2] Le 26 décembre 1791, vente de maison, jardin, tirage et dépendance de l'Hôtel de l'Arquebuse de Cormicy, devant Me Mauduit, notaire royal en cette ville, et adjudication au sr Patrice Thomé, vigneron, moyennant la somme de 1.905 livres ; — dans cette vente figure le sr Bertrand, comme acquéreur de la Tour. L'Hôtel avait son entrée dans la rue de la Porte à la Barre. — Voir sur la compagnie des Arquebusiers, *Cormicy*, p. 85.

Digitized by Google

ble [1], et aucun indice ne permet d'en fixer l'emplacement dans la rue qui porte son nom, mais on le retrouve sur le plan de 1778 conservé aux Archives de Reims.

On peut avec ce plan signaler les traces de l'ancien prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Denis de Reims et à cause duquel les curés de Cormicy prenaient le titre de *prieurs-curés* ; nous savons qu'il était voisin de l'église, contigu à la tour et à la rue Flodoard [2].

Quant aux anciennes maisons dignes d'intérêt, il en existe surtout une remarquable sur la gauche de la rue descendant de la gare vers l'hôtel de ville, à proximité de l'ancienne porte. Au-dessus de la porte cochère se trouve un linteau en pierre de la fin du xve siècle, encastré dans une maçonnerie plus récente et offrant un arc en accolade garni de grappes de raisins et de rameaux de vigne ; de chaque côté est sculpté un écusson, celui de gauche à la vue du spectateur, aux armes de France avec les fleurs de lis grattées, celui de droite avec des armes également grattées, sans doute celles du possesseur de l'hôtel, mais où l'on distingue encore un chevron accompagné de trois meubles posés 2 et 1 (coquilles probablement). La surface du linteau était semée de fleurs de lis non moins mutilées. A l'intérieur, la maison garde aussi quelques traces de sa disposition primitive : escalier avec balustrade en bois du xvie siècle, vestiges d'anciennes poutres et

[1] Le Grenier à sel, en tant que juridiction, avait des armoiries reproduites, ainsi que celles des officiers, familles et notabilités locales, dans l'ouvrage de l'abbé Grandremy, *Cormicy*, 1904, pp. 78 à 85.

[2] *Cormicy*, p. 228. — Sur le plan de 1778, le prieuré offre un vaste emplacement avec jardin, situé rue des Prêtres.

Digitized by Google

cheminées, mais l'ensemble a perdu tout caractère.

Dans la rue accédant à la route venant de Berry-au-Bac, en dedans de l'entrée marquée par les pilastres remplaçant l'ancienne porte, sur la droite, on voit une maison avec façade en pierre et portant, au-dessus de la porte cochère cintrée, une enseigne garnie de trois maillets en fort relief et accompagnée de la date de 1713, qui paraît bien être celle de la construction.

Une maison de la rue Saint-Cyr conserve à la clef de sa porte la date 1787, avec une fleur de lis entre deux étoiles et un fleuron au-dessous.

Toutes les rues de la ville portent des noms, peints sur des placards en bois, qui rappellent des souvenirs historiques ou des lieux dits et conservent ainsi des vocables intéressants et locaux : rue des *Gargarçons* près de l'entrée à l'est, rue *Saint-Cyr* et rue *Sainte-Julitte* aux flancs latéraux de l'église, rue de l'*Hôpital* près de la porte de Fismes, à l'ouest [1], etc.

Une ancienne esplanade, près de l'entrée de la ville du même côté, plantée de tilleuls, formant berceau, sert d'emplacement pour le marché aux chevaux et les foires qui ont eu à Cormicy une véritable importance et des privilèges renouvelés à différentes époques. Un arbre (acacia), remarquable par sa taille et ses belles proportions, se dresse à côté de l'enceinte, en face de la gare.

Des fontaines alimentent actuellement d'eau les différents quartiers, faisant mentir l'ancien dicton : *C'est le partage de Cormicy, tout d'un côté, rien de l'autre* [2].

[1] Voir tous ces noms curieux, *Cormicy*, pp. 227 à 229.
[2] *Cormicy*, p. 186.

Digitized by Google

Ajoutons enfin que des souterrains et des caves profondes existent sous beaucoup de rues et de maisons; nous avons visité celles qui s'étendent sous l'hôtel de la *Croix-Blanche* et sont remarquables par leurs dimensions. Des légendes, que l'on retrouve en beaucoup d'endroits, agrandissent l'étendue des souterrains au delà de l'enceinte, jusque bien loin dans la campagne, mais il faut restreindre de beaucoup l'importance de ces récits populaires [1].

Le vaste terroir de Cormicy (2.426 hectares) contient, entre beaucoup de lieux dits, la *Petite-Montagne* et la *Grande-Montagne*, très intéressantes au point de vue géologique par leurs cendrières et sablières, mais nous n'y avons connaissance d'aucunes fouilles, ni de découvertes d'archéologie pour les époques préhistorique, gauloise ou romaine, franque ou mérovingienne [2].

Nous ne rencontrons qu'un seul vestige du passé encore debout, c'est la tour en pierre de l'ancien Moulin à vent, située à gauche du chemin allant vers Sapigneul, presque à l'angle de la route de Reims à Laon. Cette forte tour, très solide, peut remonter à la fin du XVIIIe siècle [3]; sa couverture est moderne, mais les

[1] *Cormicy*, p. 228.

[2] Carte du terroir et des lieux dits actuels à la fin de *Cormicy*, par l'abbé GRANDREMY; voir aussi *Ibidem*, pp. 231 à 236. — Un plan du terroir de Cormicy en 1780, dressé par Fr. Villain, notaire et arpenteur à Reims, donne les plus curieux détails sur l'état des lieux avant la Révolution, avec les anciens lieux dits, les anciennes croix (Croix Saint-Marc, Naudin, Druet et le Calvaire), les bois, vignes, cendrières, etc. Ce plan se trouve aux *Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 160, et le procès-verbal d'arpentage s'y référant au tome VIII des Terriers, G. 157, fol. 353.

[3] Pièces relatives à la vente du moulin qui existait au lieu dit la *Maladrerie*, près le *Fond Laval*, où se trouvait le plus ancien

Digitized by Google

ouvertures ont gardé leurs anciens linteaux en pierre ou en bois. La porte d'entrée, carrée et basse, montre encore sa poignée en fer servant de heurtoir. Les deux ailes du moulin sont conservées, ainsi que l'appui en charpente, mais tout travail y a cessé et la maison voisine, servant d'habitation au meunier, est également abandonnée.

Il ne reste plus à décrire sur le terroir que les deux hameaux de La Neuville et de Sapigneul, qui, par leur ancienneté et leur intérêt actuel, méritent chacun un chapitre spécial.

moulin (1775 à 1776) ; consentement de l'archevêque à la translation dudit moulin au lieu dit le *Mont de Sapigneul*, sur le terroir de Cormicy (2 nov. 1782). (*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, G. 69. — Cf. *Inventaire-Sommaire*, p. 40.)

Digitized by Google

LA NEUVILLE-LÈS-CORMICY

(*Villa Nova propre Curmisiacum*, 1190 ; *La Nueville-le-Trésorier*, XIVe siècle ; *La Neuville-la-Cuve*, 1847 [1].)

Ce hameau, du terroir et à 2 kil. 1/2 de Cormicy, est situé en amont de Sapigneul, dans un petit vallon arrosé par le ruisseau des Fontaines partant de Loivre, et occupé aussi par le canal de la Marne à l'Aisne. Il eut au moyen âge le nom de *La Neuville le Trésorier* parce qu'il appartenait au Trésorier de l'Église métropolitaine de Reims, selon la charte de la donation faite en 1190, par l'archevêque Guillaume aux Blanches Mains à ce dignitaire, de La Neuville et du vivier créé par lui en cet endroit et existant encore sur le cours du ruisseau [2]. Ce vivier, creusé, dit-on, en forme de cuve, aurait donné aussi son nom à la localité que l'on appela également *La Neuville-la-Cuve*. On donna le même nom à un arbre devenu célèbre par ses dimensions et planté sur la route de Reims à Laon, qui fut abattu par un ouragan en 1690 [3].

[1] *Dictionnaire topographique du départ. de la Marne* par A. Longnon, p. 198.

[2] *Archives admin. de la ville de Reims*, par P. Varin, t. II, 2e partie, p. 105.

[3] « Le 22 janvier 1690, violente tempête de vent qui déracine les arbres et particulièrement l'*Arbre de la Cuve*, proche La Neuville, sur le grand chemin de Reims au Bacq, vendu vingt livres au profit de la fabrique de Cormicy. » (*Cormicy*, par l'abbé Grandremy, p. 61 où l'arbre est dit de la *Cure*.) Le lieu dit *La Cure* pourrait aussi bien venir de ce qu'il est situé dans un fond entouré de coteaux ; il se nomme encore *Le fond de la Cuve* sur le cadastre.

Digitized by Google

La création d'une ville neuve, à la fin du XIe siècle, amenait bientôt la construction d'une église sous le vocable de Sainte-Marguerite, et la date de cet édifice peut être fixée, d'après le style d'un chapiteau subsistant que nous signalerons plus loin, comme une œuvre du XIIe siècle. Nous indiquerons aussi l'emplacement de cette église en décrivant l'ancienne maison forte, domaine du Trésorier, aujourd'hui ferme importante voisine du canal, et qu'un plan de 1737 indique, presque dans son état actuel, comme contiguë à l'église et au cimetière [1].

La durée du hameau et le maintien de son église, annexe de celle de Cormicy, sont attestés par les registres de cette dernière paroisse jusqu'en 1675 [2]. La population était cependant bien réduite alors, car La Neuville figure, dans un acte de 1690, comme ayant été « un lieu considérable qui n'a été ruiné que par les dernières guerres...; il étoit (auparavant) fort gros et avoit un grand nombre d'habitants [3] ».

[1] On conserve aux *Archives de Reims* un plan du hameau de La Neuville, en 1737, dans le fonds du Chapitre, *La Neuville-lez-Cormicy*, n° 3, qui offre un tracé de l'ancienne maison existant encore aujourd'hui, avec la grande porte de la ferme, appartenant alors aux héritiers de Nicolas Rondeux, « venant au lieu du sr d'Alincourt », et l'emplacement du cimetière contigu à ce domaine, indiqué sur le plan *Entienne simetière*. — Sur un plan d'arpentage du fonds de l'Archevêché, dans le terrier coté G. 157, une croix à cet endroit marque l'emplacement de l'église. — Le reste du hameau est à peu près semblable à ce qu'il est aujourd'hui ; le trésorier du Chapitre de Reims possédait le moulin.

[2] 8 juin 1675, Louis Guerlet, laboureur, est inhumé dans la nef de l'église de La Neuville par le vicaire de Cormicy. — 23 août 1675, autre inhumation dans la même église. (*Cormicy*, p. 280.)

[3] *Cormicy*, p. 280. — Les guerres de la Fronde ont dû achever la ruine, à la suite des guerres du XVe et du XVIe siècle. — *La Neufville*

Digitized by Google

D'après les notes de l'archevêque Le Tellier, il ne serait plus resté que trois feux, familles ou habitations en 1690, et ce prélat ordonna, pour cette cause, la démolition de l'église et la vente de la cloche, laissant la propriété du sol au trésorier du Chapitre, lequel devait établir une croix sur l'emplacement de l'édifice détruit, croix existante sur le plan cité plus haut, et garantir dans l'église de Cormicy une fondation établie à La Neuville[1].

En visitant ce hameau, en 1891 et en 1910, nous avons vu plusieurs maisons de culture, d'autres maisons et un moulin au bord du ruisseau, avec des prés autour de l'ancien vivier ou étang presque desséché. On pénètre dans la cour de la ferme principale occupée par M. François, par une large porte cochère, qui est l'entrée du XVIIe siècle, et on aperçoit dans cette cour une habitation assez vaste, dite le *Château* ou le *Chalet*, comprenant un corps de logis avec hautes fenêtres et couverture en tuiles. A l'intérieur de cette maison, on trouve dans une pièce à gauche une cheminée ancienne, avec une taque aux armes de France supportées par deux anges. Une autre taque offre une scène d'enfants dans le goût du XVIIIe siècle. La cour contient aussi un colombier carré, sur lequel était peint un cadran

les la Cure est donnée dans les relevés de l'Élection de Reims, comme ayant eu 13 feux en 1629, 4 en 1726 et 9 en 1773. Voir les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXI, p. 214.

[1] 4 novembre 1690, Ordonnance de Ch.-M. Le Tellier, archevêque de Reims, prescrivant la démolition de l'église de La Neuville, annexe de Cormicy, et le paiement par le trésorier de la cathédrale de 26 livres de rente à la fabrique de Cormicy pour faire célébrer une messe par semaine fondée à La Neuville. (*Cormicy*, 1903, p. 320.)

Digitized by Google

solaire ; l'ancien cimetière et l'église s'étendaient sur l'espace compris dans l'angle auprès des bergeries actuelles. Cette maison et ses dépendances formaient sans doute primitivement le domaine du trésorier de l'Église de Reims[1].

En retour sur la rue qui constitue le hameau, à l'angle de deux chemins, on voit encastré à la base du mur d'une maison et au coin de sa fondation un chapiteau roman renversé, provenant vraisemblablement de l'ancienne église, chapiteau assez fort, d'un travail fort simple du XIIe siècle, orné de palmettes aux angles. Dans la muraille de la même maison, à 1 m environ de hauteur, se trouve aussi encastrée une statue de sainte (sainte Barbe ou sainte Marguerite), en pierre, du XVe siècle, avec une palme dans la main et une tour (?) sur la gauche, œuvre très mutilée, mais qui forme un second témoin de l'architecture et de la décoration de l'église.

La situation actuelle devait déjà être à peu près la même au XVIIIe siècle[2], et les renseignements donnés par M. l'abbé Grandremy n'y indiquent aucune fouille ou découverte intéressant l'archéologie en dehors de ce que nous avons signalé plus haut[3].

[1] Il y eut aussi à La Neuville un fief possédé en 1697 par Nicolas Regnault seigneur de La Neuville, qui figure dans l'*Armorial de l'Élection de Reims*, 1697, n° 244. (*Travaux de l'Académie de Reims*, t. CXII, p. 236.)

[2] La carte de Cassini ne présente pour *Neuville* qu'une ferme avec l'étang sur le ruisseau, tandis que l'église de *Sapigneules* est figurée comme pour un village.

[3] *Cormicy*, pp. 279 à 285.

Digitized by Google

SAPIGNEUL

(*Sapinues*, 1177 ; *Sapignioz*, 1209 ; *Sapigneux*, 1252 ; *Sapigneules*, XVIIIe siècle [1])

Ancien château

Ce hameau, situé dans le même vallon que La Neuville et à 3 kil. 1/2 de Cormicy dont il dépend, possédait un château et une église. Celle-ci, sous le vocable de Saint-Laurent, existe encore dans son intégrité, bien que le culte n'y soit pas célébré d'une façon continue, mais le château a fait place à une maison de culture. C'était une maison forte d'une certaine importance, dont les seigneurs sont connus depuis la fin du XIVe siècle. Ils appartenaient aux familles de Bezannes, Cauchon, de Népoux, Rabutin, de Salnove et de Hédouville, dont plusieurs membres ont été inhumés à Sapigneul [2].

Un ensemble de titres sur la seigneurie de Sapigneul, notamment les dénombrements fournis par la famille de Salnove au XVIIe siècle, sont conservés aux Archives

[1] *Dictionn. topogr. du dép. de la Marne*, par A. LONGNON, p. 254.

[2] Les registres paroissiaux de Cormicy mentionnent l'inhumation dans l'église de Sapigneul de Louis de Hédouville, âgé de 80 ans, en 1729, et de Jean-Louis de Hédouville, âgé de 72 ans, en 1772. (*Cormicy*, p. 278.) — Cfr. *Notes généalogiques tirées des Registres paroissiaux du canton de Bourgogne*, par M. le Dr Pol GOSSET, 1910, pp. 23-28.

Digitized by Google

de Reims [1]; malheureusement les originaux ont la plupart disparu [2].

La maison forte, dont les bâtiments ont été renouvelés au XVIIe ou XVIIIe siècle, existe encore dans sa situation primitive, entourée de fossés bien alimentés d'eau vive et encadrée dans une vaste exploitation agricole [3]. Le château proprement dit se compose de deux ailes avec corps de logis au fond; une grange se trouve sur la droite et sur la gauche un bâtiment d'ancien style contient les pièces d'habitation; les pignons des ailes s'appuyent sur des contreforts qui baignent dans l'eau des fossés.

Les seuls vestiges historiques à l'intérieur consistent en deux plaques de cheminée de même forme et de même facture, l'une dans l'arrière-cuisine du bâtiment du fond et l'autre dans le salon de l'aile gauche, visible du bas seulement. Dans l'arrière-cuisine, la plaque très épaisse et presque carrée, très haute (1^m10 de hauteur sur 0^m95 de largeur), se voit tout entière et intacte. Encadrement, avec cintre dans le haut, garni de pointes de diamant; au milieu écusson portant des armoiries semées d'hermines avec un chef dentelé; les supports sont une licorne à senestre et une femme vêtue à dextre; heaume au-dessus, cimier et lambrequins;

[1] Terre et seigneurie de Sapigneul (1377 à 1765). Dénombrements fournis par Valérien de Salnove, seigneur de Sapigneul (16 juillet 1644) et par Jean Louis de Hédouville (15 juillet 1765). (*Archives de Reims*, Fonds de l'Archevêché, C. 156, registre terrier.)

[2] *Inventaire des Archives de l'Archevêché de Reims*, par LEMOINE, p. 645. Sapigneul, plusieurs titres concernant les seigneurs du lieu; les originaux ont disparu; il reste quelques pièces dans les Renseignements. (Fonds de l'Archevêché, fiefs, G. 135.)

[3] Le domaine appartient actuellement à la famille de Croisilles, habitant Saint-Germain-en-Laye. Il est exploité par M. Batier.

Digitized by Google

figure de saint Christophe au sommet. Dans le bas, se lit le nom de IEAN ROSEN, dont le cordon de Saint-Michel entoure les armes ; son nom bien connu est celui d'un général allemand du XVIIe siècle [1]. Aucune date n'est visible, mais le style indique l'époque de Louis XIII.

Église Saint-Laurent [2]

Non loin de l'ancien château, de l'autre côté de la route, se trouve l'église entourée du cimetière. Ce petit édifice mesure 17^m70 de longueur, y compris le chevet; la nef seule a 11^m50, et le chevet 6^m20. Sa construction, qui remonte au moyen âge, a été sans doute entreprise par le seigneur du lieu, comme fondateur ; elle aurait servi pour cela de chapelle au château ; son entretien toutefois fut assuré par les décimateurs, au nombre desquels était le curé de Cormicy [3]. De nos jours elle fut restaurée par un particulier qui en revendiquait la possession [4]. Actuellement l'entretien n'en est pas

[1] Voir les *Mémoires* de Oudard COQUAULT, 1875, t. I, pp. 86 à 217, sur son rôle en Champagne.

[2] L'église de Sapigneul, annexe de Cormicy, n'était en réalité qu'une simple chapelle de secours, et les registres paroissiaux de Cormicy conservaient tous les actes. (*Cormicy*, p. 277.)

[3] Du 26 août 1756, sentence du présidial de Reims qui condamne le curé de Cormicy à contribuer aux réparations de l'église de Sapigneul en qualité de décimateur du dit lieu. Le vicaire de Cormicy, avant la Révolution, venait dire la messe et les vêpres à Sapigneul les jours de dimanche et de fête. (*Cormicy*, pp. 278 et 318.)

[4] « L'église ou plutôt la chapelle de Sapigneul, a appartenu au seigneur ; elle a été restaurée en 1840 par un propriétaire qui en a revendiqué la possession. » (*Notice sur Cormicy*, par A. LEFÈVRE, p. 35.)

Digitized by Google

négligé par les habitants et ne laisse rien à désirer, sinon à l'intérieur qui paraît abandonné [1].

Cette petite église ne manque cependant pas d'intérêt, car elle date de la fin du XIIe ou du début du XIIIe siècle dans toute son étendue ; elle est régulièrement orientée.

EXTÉRIEUR

Construction généralement en craie, la façade au couchant avec pignon recrépi et récemment blanchi, porte carrée avec un linteau triangulaire, traces d'un porche dont l'amorce est encore visible sur la gauche à 1^m50 de hauteur ; dans le pignon, petite fenêtre cintrée ouvrant sur les combles ; à la base du fronton, rebord de pierre en saillie, en partie détruit.

La nef ne s'appuie sur aucun contrefort ; ouvertures cintrées en pierre sur les faces nord et sud ; toiture en tuiles.

Le chevet s'élève exactement dans le prolongement de la nef, avec pignon surélevé par rapport à la nef et formant comme une sorte de tour ; autre pignon vers l'est et toiture à deux rampants recouverte en tuiles ; le pignon au levant est percé de deux baies cintrées ouvrant dans le grenier et d'une fenêtre cintrée éclairant le chevet ; les autres faces sont percées d'une baie carrée à la partie supérieure [2], et au nord et au sud d'une fenêtre en arc légèrement brisé ; contreforts doubles aux angles du chevet et contrefort simple à la jonction de la nef et du chœur.

[1] Visites des 28 août 1887, 11 mai 1891 et 11 octobre 1910.

[2] A la baie vers l'ouest est suspendue la petite cloche dont l'inscription sera donnée plus loin.

Digitized by Google

Un chapiteau à feuillages, tourné de bas en haut, supporte au sommet du pignon vers l'ouest une croix en fer (délabrée), fleurdelisée aux branches, et surmontée d'un coq.

INTÉRIEUR

Nef sans bas-côtés, recouverte d'un plancher du XVIe siècle dont les cinq poutres transversales sont ornées de moulures consistant en gorges creusées aux arêtes ; deux petites fenêtres cintrées au nord et trois fenêtres au sud inégales de dimensions ; porte vers l'ouest en arc brisé [1], et petite porte au sud également en arc brisé. La nef n'est pas pavée.

Arc triomphal formé d'une arcade brisée doublée d'un arc de profil rectangulaire, reposant sur deux pilastres carrés dont la moulure subsiste à la hauteur de l'imposte.

Chevet formant le chœur, terminé carrément, comprenant une seule travée voûtée d'ogives, dont les branches, en forme de tores creusés d'une gorge à leur face antérieure, reposent sur des consoles ornées de feuillages grossièrement sculptés ; au sud-est, les feuillages de la console sont reliés par des liens et forment un bouquet ; au nord-ouest, ce sont des ornements plissés ; clef ornée d'un fleuron gravé en creux ; fenêtre en arc légèrement brisé sur chaque face du chevet ; piscine, également en arc brisé, dans le mur

[1] Cette porte conservait, en 1887, ses deux vantaux en bois du XIIIe siècle, ornés au dehors de clous fleuronnés avec points saillants et formant une croix ; les quatre pentures étaient également de l'époque. Les vantaux ont été renouvelés depuis et les gonds anciens ont seuls survécu.

Digitized by Google

sud, large niche séparée dans la hauteur par une cloison en pierre et doublée dans la largeur par une tablette ancienne. Le chœur a été pavé à l'époque moderne.

MOBILIER, DÉCORATION

Autel en bois moderne, s'élevant au milieu du chœur avec portes latérales ouvrant dans une sorte de sacristie ménagée au fond du chevet ; retable garni d'un tableau dans le goût du XVIIIe siècle, représentant le *Martyre de saint Laurent* (les bourreaux couchent le saint sur le gril), toile d'une peinture assez fine, malheureusement très mutilée aujourd'hui ; au-dessus fronton interrompu, avec croix au sommet.

Petite lampe ancienne en cuivre, suspendue dans la nef.

Bénitier dans la nef, à gauche de la porte latérale en entrant, mortier en marbre incrusté au bas d'une niche carrée dans la tablette de pierre.

Sur le haut du retable de l'autel, sont posées quatre statues, toutes de 0^m85 de hauteur : *Sainte Vierge*, en pierre, du XVIe siècle, la figure mutilée, portant l'Enfant Jésus tenant la boule du monde ; — *Saint Pierre*, en pierre, du XVIIe siècle, tenant un livre d'une main et une clef de l'autre ; — *Saint Laurent*, en pierre, du XVIIe siècle, en costume de diacre, avec son nom au bas : S. LAVRENT ; — Sainte Marguerite, en bois, du XVIe siècle, avec le dragon à ses pieds (mutilée).

Dans un coin de la sacristie, sur le sol, autre statue de même hauteur, *Sainte Vierge*, en pierre, du XVIIe siècle, avec l'Enfant Jésus, ayant tous deux les bras mutilés.

Digitized by Google

En avant de l'arc triomphal, de chaque côté sur des consoles, deux petites statues, celle de la *Sainte Vierge* sur la gauche, moderne ; à droite, celle de *Saint Laurent*, en bois, du XVIIe siècle, avec le gril au bas ; elle porte des deux mains une sorte de custode en forme de losange qui a pu contenir une relique.

Toutes les fenêtres sont garnies de vitres blanches, sauf une fenêtre du chœur et une dans la nef qui ont reçu une vitrerie en couleur du genre de celle des fenêtres de la chapelle absidale de la cathédrale de Reims en 1850.

INSCRIPTIONS

Sur le côté droit du chœur, en regard du spectateur, on a dressé une belle dalle tumulaire de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe, qui servait d'épitaphe sur la sépulture d'une femme nommée *Elisabet*, sans autre désignation, ni qualité que celle de dame, probablement du lieu. La dalle est remplie au centre par une croix d'un élégant dessin, et le pourtour offre une légende en caractères de l'époque, très bien gravés, frustes par endroits, l'ensemble encore lisible, précédés d'une petite croix à branches égales [1]. On lit :

1re ligne :

✠ Q'SQ'D ADES Q'

[1] Un dessin complet de cette pierre tombale avait été exécuté sur place par M. Ch. Givelet, en 1887 ; nous aurions aimé à le reproduire ici, mais ce beau dessin n'a pas été retrouvé dans les papiers de notre collaborateur après son décès.

Digitized by Google

2e ligne :

MORTE CADES STA PLEGE PLORA

3e ligne :

SV QD ERIS QD ES IPA FVI P ME PCOR ORA

4e ligne. Plus bas, on lit au milieu de la dalle en une ligne :

H'C IACET DNA HELISA[BES]

La formule générale, avant le nom de la défunte, forme un distique latin ainsi conçu :

Quisquis ades qui morte cades, sta, perlege, plora :
Sum quod eris, quod es ipsa fui, pro me precor ora.

Il est intéressant de comparer cette formule funéraire avec d'autres à peu près semblables. En voici quelques variantes à rapprocher du texte de Sapigneul :

Au bas d'un squelette, sur le tombeau de la famille Parpaille, dans l'église Saint-Pierre d'Avignon, on avait écrit :

Quisquis ades, tu morte cades, sta, respice, plora :
Sum quod eris, modicum cineris, pro me, precor, ora[1].

Sur la tombe de Clément Bouley, suffragant de l'évêque de Toul, religieux dominicain, mort le 23 mars 1571, on avait gravé, dans l'église des Frères

[1] *Le sculpteur Imbert Boachon*, par l'abbé Requin, dans la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, 1898, p. 422.

Digitized by Google

Prêcheurs de Toul, l'énoncé de ses titres suivi de ces deux vers presque identiques aux précédents :

Quisquis ades, qui morte cades, sta, respice, plora :
Sum quod eris, modicum cineris, pro me, precor, ora [1].

Enfin, rapprochons-en une formule différente dans la forme, mais de même sens au fond :

Qui tumulum cernis, cur non mortalia spernis?
Tali namque domo clauditur omnis homo.
Quod es fui, quod sum eris :
Nam quod es fui ; quod sum eris [2].

La pierre tombale de Sapigneul, en pierre calcaire, mesure 1 m 41 de hauteur, sur 0 m 83 de largeur en haut et 0 m 69 de largeur en bas.

La dalle repose presqu'à fleur du sol ; la base est tronquée. Son plus bel ornement est la croix posée sur une hampe qui est gravée au milieu ; les extrémités en sont ornées de fleurs et de feuillages, et dans les intervalles des bras, s'étendent quatre rameaux droits, disposés en sautoir, terminés chacun par trois feuilles. La tige de la croix, nœud compris, mesure 0 m 70, la hauteur et la largeur des bras de la croix 0 m 65, et les fleurons transversaux en sautoir 0 m 90. L'inscription en vers latins couvre les bords supérieurs

[1] *L'Ordre de Saint-Dominique à Toul*, par A. Benoit, dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, t. XVI, 1888, p. 225.

[2] *Note sur deux célèbres vers léonins de la période médiévale*, par le lieutenant Espérandieu, dans le *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques*, année 1888, n° 3, p. 405.

Digitized by Google

de la dalle ; une garniture de feuillages élégants est en outre gravée à la suite du texte et forme un rinceau dans la bordure jusqu'au bas de la pierre. La dalle a la forme d'un trapèze, elle est plus large dans le haut et va se rétrécissant vers la base.

Cette pierre tombale devait être primitivement placée sur la tombe, probablement dans le chœur, où un pavé moderne se trouve actuellement ; elle a été tronquée lors de la translation dans sa partie inférieure, et aujourd'hui elle souffre de l'humidité de la muraille et du salpêtre qui vont l'altérer de plus en plus. Certains endroits verdissent et s'effritent déjà, et quelques lettres du texte deviennent illisibles. Mais il faudrait de grandes précautions pour opérer un nouveau transfert et reposer la dalle à un endroit plus sain contre la muraille du chœur. Elle vaut la peine qu'une mesure de préservation soit prise, non seulement à cause de sa belle décoration, mais parce que le nom de cette Elisabeth, probablement dame du lieu, peut se retrouver dans une charte relative à Sapigneul et en fixer la date.

La petite cloche, aujourd'hui fêlée, est suspendue à un mouton dans la baie du chevet vers l'ouest, mais comme il n'y a pas d'escalier pour accéder aux combles, on ne peut en approcher qu'imparfaitement à l'aide d'une échelle. Elle porte une figure moulée et la date de 1819 ; la portion visible du texte indique qu'elle a eu pour marraine Louise-Florimone Renard, épouse de Louis Destable.

Les murailles de l'église, particulièrement au chevet vers l'est, ont reçu de curieuses marques tracées au couteau à toutes les époques, soit des croix indiquant les sépultures, soit des noms fort nombreux avec quelques professions et dates des derniers siècles, soit

Digitized by Google

des monogrammes IHS, MA. Voici les plus intéressantes de ces mentions :

ARNOV
CORPELET

Jean-Baptiste Laurent, maître d'ecolle de Sapigneüil le jour de l'an 1730.

I. B. LAVRENT CLERE
de Sapigneulle

Gille Le Compt. berger du Gaudat[1] *de l'an 1786.*
G. L. C.

ANDRE ECAR
BENI SOIT DIEV

Trois cadrans solaires, de petites dimensions, sont grossièrement ébauchés sur le mur du chevet vers l'est. Au même endroit, une tête très mutilée, sculpture du XIIIe siècle, se trouve encastrée dans la muraille.

Sur la nef, au nord, on lit encore :

DEMESSE, 1804.

Les murailles et les fenêtres de tout le pourtour ont été récemment rejointoyées, et nous y avons vu à l'est le nom d'un maçon qui peut-être y travailla : *Lambert, maçon, 1910*, et celui de *Bridoux Honoré*, 25 août 1910.

[1] *Le Godart* ou *Goda*, dépendance de Cauroy-lès-Hermonville.

Digitized by Google

Digitized by Google

COURCY

(*Curceium*, vers 1067 ; *Corci*, 1260)

Village de 989 habitants, situé entre la route de Reims à Laon et le canal de l'Aisne à la Marne. Visité à plusieurs reprises depuis l'année 1884.

La forme primitive du nom de Courcy (*Curtiacus*) nous atteste l'antiquité de son origine. Elle nous a conservé le nom du propriétaire gallo-romain (*Curtius*) dont le *fundus* a donné naissance au village [1].

Au milieu du XIIIe siècle, Renard, trésorier de l'église de Reims, et en cette qualité seigneur de Courcy, résolut d'y créer un

[1] A. Longnon, *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, p. VI. — Nous n'avons connaissance d'aucune découverte de vestiges antiques sur le terroir de Courcy. Dans un inventaire des monuments mégalithiques de la Champagne, publié en 1880 dans la *Revue de Champagne et de Brie* (t. IX, pp. 305-308), d'après un état dressé sur l'initiative d'une commission nommée par arrêté ministériel du 21 novembre 1879, on voit figurer sous la rubrique : *Pierres diverses*, le village de « Courcy-la-Neuvillette » (p. 307). Il s'agit, paraît-il, de gros blocs de grès qui se trouvent actuellement à l'entrée du château de l'Ermitage, près de Brimont ; mais ils n'offrent aucune trace certaine de travail humain. — Près du bois Soulain, sur les confins du terroir de Rocquincourt, dépendant de Courcy, un triège appelé *Primy* est cité dans un procès-verbal de bornage du 5 mai 1686. (*Archives de Reims*, fs. du Chapitre, G. 393, Trésorier, Courcy et Rocquincourt, seigneurie, n° 67.) Ce lieu dit nous donne sans doute l'emplacement d'un domaine gallo-romain (*Primiacus*), et l'on y ferait peut-être des fouilles fructueuses.

Digitized by Google

nouveau centre d'habitations, en y attirant des gens du voisinage. Ceux-ci, au nombre de soixante-dix-huit, sollicitèrent du trésorier la permission de s'établir sur son domaine ; par un traité passé au mois de juillet 1248, ils s'engagèrent à lui payer certaines redevances, et à bâtir dans le cours de l'année des maisons sur les terrains qu'il leur aurait concédés. Ils obtinrent en outre le droit d'élire des échevins, de jouir des mêmes libertés, franchises et coutumes que les hommes de Courcy, et d'élever, quand ils le pourraient, une chapelle pour leur usage [1]. Ces nouveaux venus étaient des mansionnaires de l'abbé de Saint-Thierry ; celui-ci se plaignit de leur émigration sur le territoire de Courcy, où ils construisaient ainsi une ville neuve, « *novam villam construebant*, » et entra en conflit à ce sujet avec le trésorier. Un accord conclu entre eux au mois de juin 1249 mit fin au différend, et, moyennant quelques concessions réciproques, régla la situation des hommes qui avaient été la cause du litige [2]. Nous ne savons quel a été le sort de cette fondation. La chapelle projetée n'a sans doute pas été bâtie, car il n'en est fait aucune mention dans les pouillés du XIVe siècle.

Église

HISTOIRE

L'église de Courcy était primitivement placée sous le vocable de Notre-Dame, ainsi que l'atteste un pouillé rédigé entre les années 1303 et 1312 [3]. Ce vocable s'est conservé jusque dans la seconde moitié du XVIIe siècle ; il était encore en usage lors d'une

[1] *Archives de Reims*, fs. du Chapitre, G. 393, n° 1 ; VARIN, *Arch. administratives de Reims*, t. I, p. 704.

[2] VARIN, *ibid.*, p. 708.

[3] « Duo sunt monasteria, unum in dicta villa de Curceyo, consecratum in honore B. Marie, aliud in villa de Requignicourt, in honore S. Petri. » VARIN, *ibid.*, t. II, p. 1058.

Digitized by Google

visite faite le 14 mai 1663 par le grand archidiacre de Reims [1]. Mais un changement s'est opéré bientôt après, et dans une ordonnance de l'archevêque Charles-Maurice Le Tellier, du 22 novembre 1682, sur laquelle nous reviendrons plus loin, on voit que l'église était alors consacrée à saint Hippolyte qui en est resté le patron jusqu'à nos jours [2].

Comme pour tous nos édifices ruraux bâtis au moyen âge, nous n'avons point de documents qui nous permettent de préciser la date des constructions primitives de l'église de Courcy. On possède seulement des pièces relatives aux restaurations effectuées dans le cours du XVIIIe siècle ; elles ne sont pas, d'ailleurs, dépourvues d'intérêt, car elles nous font connaître certains remaniements dont on ne se rend pas toujours compte au premier coup d'œil.

Déjà en 1663 il y avait quelques réparations à faire, mais elles ont été sans doute peu importantes [3]. Le trésorier du Chapitre de Reims était seigneur de Courcy et collateur de la cure ; l'église était en partie à sa charge. En 1751, Jean Hourlier, maître charpentier à Reims, fut chargé de visiter les bâtiments dépendant de la trésorerie, et de faire l'expertise des réparations nécessaires. Le 3 et le 4 mars de cette année, il procéda

[1] *Archives de Reims*, fs. de l'Archevêché, G. 252, registre des visites, p. 20.

[2] *Ibid.*, G. 256, Doyenné d'Hermonville, dossier de Courcy. Le vocable de saint Hippolyte est donné dans toutes les pièces d'une date postérieure : état des paroisses du doyenné en 1709 (G. 257, Doyenné de Fismes, n° 2) ; état des paroisses en 1713 (G. 257, n° 3) ; pouillé du diocèse de Reims, vers 1725 (fs. du Chapitre, G. 342, n° 4, fol. 7) ; etc.

[3] Fs. de l'Archevêché, G. 252, registre de visites, p. 20.

Digitized by Google

à la visite de l'église de Courcy et dressa un procès-verbal qui nous donne le détail des travaux reconnus indispensables[1]. Dans ce mémoire, il constate qu'il faut rechausser en pierres dures le pied du mur de la tour du clocher, du côté du cimetière, de face au midi ; réparer les larmiers de neuf contreforts du chœur et des chapelles ; refaire à neuf le mur de la chapelle de Saint-Nicolas, ainsi que le contrefort joignant le mur de la nef ; reposer à l'intérieur de cette chapelle une colonne adossée au mur en réparation, et qui se trouve penchée ; refaire sa base et rejointoyer en plusieurs endroits les voûtes de la chapelle ; remettre en plomb et réparer seize panneaux de vitraux du chœur et des chapelles, poser des châssis en osier pour protéger les vitraux ; restaurer le pavage en pierres du chœur et celui de la chapelle de Saint-Nicolas ; mettre des pavés de terre cuite, disposés en losanges, dans la chapelle de Saint-Quirin ; réparer les marchepieds des autels ; refaire les joints des voûtes du chœur et des chapelles aux endroits nécessaires ; renouveler le pavé en pierres du marchepied sous la tour, dans l'église, vis-à-vis de l'autel de Saint-Quirin ; faire à neuf en bois de chêne les vantaux d'une porte sous une arcade de la tour, en face de cet autel ; démolir et faire à neuf l'arcade en pierre sous un des murs de la tour, en face du bas-côté, laquelle arcade a cinq pieds de largeur sur huit pieds de hauteur ; rehausser et enduire en mortier la voûte et les murs sous la tour, dans l'église ; réparer les murs de la tour, au-dessus de la voûte, et boucher plusieurs brèches ; refaire le couronnement de la tour ; rétablir à neuf le comble en charpente et la couverture

[1] *Archives de Reims*, fs. du Chapitre, G. 395, n° 110.

Digitized by Google

en tuiles plates du rond-point, au-dessus des voûtes ; réparer la couverture en tuiles du comble au-dessus du chœur et de la chapelle de Saint-Quirin, et la couverture en ardoises des combles des pavillons au-dessus de la chapelle de Saint-Nicolas, ainsi que les noues en plomb entre ces combles ; remettre à plomb une croix de fer attachée au poinçon d'un de ces pavillons, et faire apposer une banderole de fer blanc à l'épi de l'autre comble.

Le total des dépenses pour l'ensemble des réparations était évalué à la somme de 2.200 livres. Ces travaux furent fidèlement exécutés pendant les mois suivants, et la réception en eut lieu le 23 août 1752[1].

Malgré cette restauration très complète, de nouvelles dégradations se produisirent quelques années après. Un procès-verbal d'une visite faite le 19 juillet 1768 fait observer qu'il y a une « larresse », c'est-à-dire un pan de mur, du côté du midi, qui menace une ruine prochaine, et qu'il est urgent de réparer[2]. En 1774, il y a encore des murailles en mauvais état[3]. Les murs des bas-côtés ont été totalement rebâtis vers le milieu du XIXe siècle. Actuellement l'édifice est bien entretenu et dans une situation très satisfaisante ; sa solidité ne paraît être en rien compromise, et les soins dont il est l'objet permettent d'espérer pour lui une longue durée.

DESCRIPTION

L'église de Courcy remonte à l'époque romane dans

[1] V. le procès-verbal de vérification, fs. du Chapitre, G. 395, n° 118.

[2] Fs. de l'Archevêché, G. 256, doyenné d'Hermonville, dossier de Courcy.

[3] Questionnaire de 1774, *ibid.*

Digitized by Google

ses parties les plus anciennes, mais elle a subi au XIIIe et au XVIe siècle des remaniements importants et des reconstructions partielles. Sa nef, d'aspect fort simple et de proportions très modestes, paraît avoir été bâtie vers l'année 1100. A la suite du bas-côté méridional, se dresse une tour carrée, de grandes dimensions, que l'on peut attribuer à la première moitié du XIIe siècle. Le chœur et l'abside datent du siècle suivant, ainsi qu'une chapelle élevée sur plan carré vers le sud, et contiguë au chœur et à la tour. Cette chapelle, de même que l'abside, a eu ses fenêtres transformées vers le commencement du XVe siècle, et refaites dans le goût du temps. Enfin, à l'époque de la Renaissance, une vaste chapelle a été ajoutée au chœur, du côté septentrional.

EXTÉRIEUR

Nef, façade occidentale. — La façade occidentale de la nef a été probablement construite vers le dernier quart du XIIe siècle. La porte est surmontée d'un arc en plein cintre, muni d'un tympan. L'archivolte qui encadre cet arc se compose de deux tores en retraite, reposant sur des colonnettes, dont les chapiteaux, assez mutilés, sont garnis de crosses de feuillages, aux boutons ornés de graines d'arum.

Au-dessus de la porte, trois fenêtres à lancettes éclairent la nef. Deux contreforts soutiennent le mur aux points de jonction de la nef et des bas-côtés. Sur chacun de ces bas-côtés, à droite et à gauche de la porte, s'ouvrait une fenêtre en plein cintre ; ces fenêtres sont actuellement bouchées.

Le pignon est surmonté d'une ancienne croix en fer, fleurdelisée.

Digitized by Google

Une seule toiture recouvre la nef et ses collatéraux ; elle cache la partie supérieure des murailles latérales de la nef, qui ne sont point visibles au dehors. Les murs des bas-côtés sont modernes et ont été refaits au XIXe siècle. Ils sont percés de deux portes placées en vis-à-vis, l'une au nord, l'autre au sud, et de fenêtres sans caractère. La date de la restauration, 1841, se lit au-dessus de la porte du nord.

Tour. — A la suite et dans l'axe du bas-côté, vers le midi, s'élève une tour carrée, du XIIe siècle, composée d'un rez-de-chaussée et de trois étages en retraite les uns sur les autres. Comme à la tour de l'église de Brimont, ses soubassements sont formés de gros blocs de grès provenant de la montagne voisine de ce village. Le rez-de-chaussée, qui sert de sacristie, est éclairé au sud par une fenêtre moderne pourvue d'une grille. Au premier étage, au-dessus de cette fenêtre, une meurtrière s'ouvre dans une sorte de bretèche, légèrement saillante. Le second étage est percé sur chaque face d'une baie en plein cintre. L'étage supérieur offre sur chacun de ses côtés des baies jumelles cintrées, dans lesquelles sont des arcs en retraite reposant sur des pilastres carrés, et encadrés par de gros tores supportés par des colonnettes adossées à ces pilastres. Les chapiteaux de ces colonnettes ont des feuillages de peu de relief et d'aspect assez fruste. La corniche qui couronne la tour est dépourvue de modillons. Du reste, les assises du sommet ont été refaites à neuf au milieu du XVIIIe siècle [1].

[1] « Il faut aussy démolir et faire à neuf cinq pieds de hauteur des dits murs au couronnement de la ditte tour, à la largeur de

Digitized by Google

Les murs de la tour sont construits en pierres de moyen appareil, assez régulièrement taillées. On y distingue de nombreux trous qui ont servi à établir les échafaudages, et que l'on n'a pas pris soin de faire disparaître.

La tour n'est pas, suivant l'usage, surmontée d'un pavillon en charpente. Le comble est dissimulé à l'intérieur, entre les parois des murs du dernier étage, et ne dépasse point la corniche. Cette disposition singulière existait déjà en 1751 [1].

Abside et chapelles. — L'abside à cinq pans date du XIIIe siècle. Les trois pans du fond sont ajourés par des fenêtres en arc brisé qui ont été modifiées vers l'année 1400. Ces fenêtres sont divisées par un meneau en deux compartiments surmontés d'arcs à redents tréflés, supportant un tympan percé d'une petite rosace à quatre lobes. Les deux pans les plus rapprochés du chœur avaient des fenêtres plus basses, aussi en arc brisé, qui étaient peut-être les ouvertures primitives : elles sont aujourd'hui murées.

Les angles de l'abside sont soutenus par des contreforts carrés assez épais, dont les sommets dépassent à

treize pieds carrés, dans le contour de la susditte tour, en pierres et fortes blocages, posés avec mortier de sable et chaux et larmier en pierres, sur l'épaisseur des dits murs. » (Art. 63 du procès-verbal d'expertise de 1751, fs. du Chapitre, G. 395, n° 110.)

[1] « Il est aussi nécessaire de démolir et faire à neuf totallement le comble en planches de chesnes, au haut de la ditte tour, construit de sablière, faistages et chevrons... Il serait plus à propos pour la conservation des murs de la tour de faire un pavillon couvert en ardoises au-dessus de la ditte tour, avec une chappe au-dessus en plomb, mais comme il n'y a actuellement qu'un comble en planches, cecy pour renseignement. » (Art. 64, *ibid.*)

Digitized by Google

peine ceux des fenêtres du fond, et n'atteignent pas la corniche supérieure. Au sud-est, dans l'angle formé par la tour et le chœur, s'élève une chapelle sur plan carré, adossée à la tour et de même largeur qu'elle. Cette chapelle, contemporaine de l'abside, a eu comme elle ses fenêtres refaites vers le début du xve siècle, et sous une forme identique. Dans celle qui s'ouvre au midi, le tympan est plein et la rosace a disparu, par suite d'une restauration. L'angle du sud-est est flanqué de deux contreforts tout-à-fait semblables à ceux de l'abside [1]. Le mur méridional est surmonté d'un pignon triangulaire, auquel s'adapte une toiture à deux rampants. A la partie supérieure des murs de la chapelle et de l'abside, on distingue, ainsi qu'à la tour, quelques trous d'échafaudages.

Du côté opposé, vers le nord, on a construit, à l'époque de la Renaissance, une vaste chapelle qui forme comme un croisillon de transept très saillant. Elle est éclairée par quatre larges fenêtres en plein cintre (deux au nord et deux à l'est), divisées chacune par deux meneaux en trois compartiments, dont celui du milieu a un sommet cintré, autour duquel rayonnent cinq lobes disposés en éventail.

Les contreforts de cette chapelle, au nord, sont amortis par des gâbles à deux rampants, dont l'angle est décoré d'un arceau trilobé, et qui sont surmontés d'un glacis. Contre ces contreforts sont appliquées des consoles ornées de feuillages, destinées à supporter

[1] Ces contreforts ont été réparés en 1751 : « Il est nécessaire de tailler et poser plusieurs pierres dures.... sur les larmiers de neuf pilliers buttans des chœur et chapelle en dehors.... » (Art. 44 du procès-verbal cité.)

Digitized by Google

des statues qui ont disparu ou peut-être n'ont jamais été exécutées. L'une de ces consoles, au contrefort de l'angle nord-est, porte un écusson chargé d'un croissant en abîme.

La chapelle a sa toiture à part, en pavillon, isolée des autres combles de l'édifice ; à la naissance de cette toiture règne une corniche composée d'un bandeau et d'un cavet, que l'on a prolongée au XVIe siècle autour de l'abside et jusque sur le mur oriental de la chapelle du sud.

Le mur occidental de la chapelle de la Renaissance a été en partie reconstruit en 1751, ainsi que le contrefort voisin du mur de la nef [1]. Il offre une fenêtre en plein cintre, de moyenne dimension [2].

INTÉRIEUR

Nef. — La nef romane, à cinq travées, présente des arcades en plein cintre, reposant sur des piliers

[1] « Le mur de la chapelle de Saint-Nicolas, de face au couchant, est ruiné. Il faut le démolir et le refaire à neuf, à la longueur de vingt pieds de longueur sur vingt pieds de hauteur, et environ deux pieds et quatre pouces d'épaisseur, basty en fortes blocages de pierres dures... avec mortiers de sable et chaux, avec enduit en dedans et crépis en dehors. Observer dans le dit mur un vitreau d'environ deux pieds de largeur sur quatre pieds de hauteur, en pierres comme l'ancien qui est fermé en maçonnerie... » (Art. 47 du procès-verbal.) « Il faut aussi démolir et refaire à neuf le pillier buttant adossé contre le dit mur et joignant le mur de la neuf (*sic*) totallement en pierres dures non gelisses, avec soccle et larmier aussi de pierres dures..., lequel a six pieds de largeur et quatre pieds et demy d'épaisseur à l'endroit du soccle, et vingt pieds de haut. » (Art. 48, *ibid.*)

[2] Elle était bouchée en 1751, et l'on ne savait depuis quelle époque. (Art. 47, *ibid.*) Les travaux exécutés alors l'ont fait dégager.

Digitized by Google

carrés, munis de moulures fort simples aux impostes. Les arcs de la première travée, qui touche au portail, sont moins élevés que les autres et beaucoup plus resserrés, et ne livrent qu'un étroit passage. Les moulures se composent d'un bandeau surmontant un biseau. Celles des piliers de la troisième arcade ont un profil plus compliqué et sont formées d'un bandeau, d'une baguette et d'une doucine ; celles des petites arcades de la première travée comprennent un bandeau et un cavet entre deux baguettes. Au-dessus de chacune des arcades principales s'ouvrait une petite fenêtre cintrée ; ces fenêtres, ne prenant plus jour au dehors par suite de la disposition de la toiture, ont été bouchées et transformées en niches.

La cinquième arcade, du côté gauche, a été détruite lors des travaux faits pour l'établissement de la chapelle du XVIe siècle, et a été remplacée par une poutre transversale, soutenant une construction provisoire. Le pilier sur lequel elle retombait, vers le chœur, a fait place à une colonne de la Renaissance, dont le chapiteau porte l'amorce d'un arc, témoignant de l'intention que l'on avait alors de continuer plus tard, en cet endroit, la réédification de l'église sur le plan nouveau.

Les bas-côtés n'ont rien d'intéressant ; ils sont recouverts, ainsi que la nef, d'un plafond en bois.

Chœur et abside. — Le chœur comprend deux travées. La première, qui s'ouvre sur la nef par un arc en tiers-point, et correspond à un carré de transept, a une voûte à ogives prismatiques, semblable à celle de la chapelle de la Renaissance et refaite à la même époque. Ces ogives, vers le nord, reposent sur

Digitized by Google

les colonnes de cette chapelle. Du côté sud, la travée est contiguë à l'étage inférieur de la tour, qui s'élève dans le prolongement du bas-côté et forme une salle voûtée en berceau, servant maintenant de sacristie, murée de toute part et sans autre communication avec l'église qu'une petite porte à l'ouest ; à l'opposé de cette porte, vers le bas-côté, est une arcade maintenant bouchée.

La seconde travée du chœur communique avec la chapelle du nord par une arcade du XVIe siècle, et avec la chapelle du sud par une arcade romane un peu plus basse, formée d'un arc en tiers-point, à profil carré, supporté par des pilastres également carrés, pourvus à leurs impostes d'une moulure composée d'un bandeau et d'un cavet. Cette arcade paraît être contemporaine de la tour (première moitié du XIIe siècle).

A l'angle de la tour, en retour sur le chœur, est un autre pilastre roman carré sur lequel s'appuie l'arc doubleau qui sépare les deux travées du chœur. Cet arc est du XIIIe siècle ; il se compose d'un tore aminci, encadré de deux cavets. Du côté du nord, vers la chapelle de la Renaissance, il retombe sur une colonne de cette dernière époque, qui a été établie en sous-œuvre. Les ogives de la voûte sont aussi du XIIIe siècle et ont le même profil que le doubleau. Elles sont soutenues vers l'ouest par le pilastre roman et la colonne de la Renaissance, et vers l'est, par des colonnettes à chapiteaux du XIIIe siècle, placées dans les angles à l'entrée de l'abside, et semblables aux colonnettes que nous retrouverons dans cette abside, où elles supportent les nervures des voûtes. Une autre colonnette presque pareille se voit dans l'encoignure des deux pilastres, à l'angle de la tour ; elle ne porte

Digitized by Google

rien, et semble avoir été posée en cet endroit, lors de la construction du chœur actuel, pour une destination qui n'a pas été remplie.

L'abside à cinq pans, du XIIIe siècle, s'ouvre sur le chœur par un arc en tiers-point. Ses fenêtres ont été déjà décrites à l'extérieur. Sa voûte a six branches d'ogives qui reposent, ainsi que l'arc doubleau à l'entrée, sur des colonnettes offrant des tores à leurs bases et surmontées de chapiteaux dont les feuillages sont simplement épannelés. Toutes ces nervures sont identiques à celles de la seconde travée du chœur (tore aminci entre deux cavets).

Chapelles. — La chapelle du sud est du même temps que l'abside. Sa voûte est portée sur une croisée d'ogives ; ces ogives, ainsi que les colonnettes avec chapiteaux épannelés qui les supportent, sont pareilles à celles de l'abside. Mêmes fenêtres aussi, du début du XVe siècle, dans les murs de l'est et du sud.

La chapelle du nord, qui paraît avoir été bâtie dans le second quart du XVIe siècle, s'élève sur un plan rectangulaire et se compose d'un double vaisseau à deux travées d'inégale largeur ; la travée du fond est en effet plus étroite que celle qui la précède. Cette chapelle communique avec les deux travées du chœur par des arcades en tiers-point, à profils carrés portées sur deux colonnes rondes isolées, de la Renaissance, et à l'extrémité, vers l'est, sur une colonne du XIIIe siècle, un peu moins grosse, engagée dans le mur près de l'entrée de l'abside, et surmontée d'un chapiteau à crochets. Les deux vaisseaux sont séparés par des arcades portées sur trois colonnes, les deux premières de même dimension, l'une adossée au mur

Digitized by Google

occidental [1], l'autre au milieu, isolée, la troisième enfin, beaucoup plus petite, appliquée au mur du fond. Trois colonnes semblables à celle-ci sont adossées au mur du nord et soutiennent de ce côté les nervures des voûtes. Leurs proportions plus faibles sont justifiées par le rôle qu'elles sont appelées à remplir ; elles ont moins d'arcs et d'ogives à supporter que les colonnes isolées, sur lesquelles pèse davantage le poids des voûtes, et qui devaient être nécessairement plus puissantes. Ces grosses colonnes ont un tore, muni de griffes, à leurs bases qui reposent elles-mêmes sur des socles carrés assez élevés et très robustes [2]. Les chapiteaux sont ornés de branches de chêne, de vigne et de figuier.

La chapelle est entièrement voûtée d'ogives ; sur les nervures se relèvent des arêtes qui leur donnent l'aspect de faisceaux. L'une des clefs de voûte porte les armes de France.

La fenêtre cintrée, pratiquée dans le mur occidental, dont nous avons parlé précédemment, est ornée sur l'intrados de son arc d'une décoration dans le style de

[1] Cette colonne a été redressée en 1751, en même temps que l'on réparait les voûtes de la chapelle : « ...Après être entrés dans l'église, avons reconnus qu'il faut démolir et reposer la colonne contre le dit mur, qui est penchante d'environ cinq pouces, faire à neuf le pied d'estal et basse sous la ditte collonne, avec le pilastre en pierre contre le dit mur, et contreventer et mettre sous ceintre les voûtes de la ditte chapelle, si besoin est, et rejointtoyer la voûte à différentes endroits. » (Art. 49 du procès-verbal d'expertise.)

[2] Plusieurs socles ont été refaits en 1751 : « Il faut aussy poser trois soccles et basses en pierres, sous trois colonnes, dans la chapelle de Saint Nicolas... en place de ceux qui sont gellés. » (Art. 56, *ibid.*)

Digitized by Google

la Renaissance : têtes d'anges, pointes de diamants, feuillages.

Les vocables anciens des chapelles, remontant peut-être à l'époque de leur fondation, nous sont donnés par les documents du XVIIIe siècle. La chapelle du nord a été consacrée à saint Nicolas, celle du sud à saint Quirin, celle de l'abside où se trouve le maître-autel à saint Hippolyte, patron de la paroisse [1].

VITRAUX

La fenêtre de la chapelle du XVIe siècle, qui s'ouvre à l'est, près de l'abside, au-dessus d'un autel actuellement dédié à la Sainte Vierge, a conservé un fort beau vitrail de la Renaissance, en grisaille, rehaussé de teintes jaunes. Dans le compartiment du milieu, on voit saint Nicolas, patron de la chapelle, debout, bénissant, à côté de la cuve d'où se relèvent les enfants qu'il a ressuscités. Il est figuré dans une niche surmontée d'une coquille et de motifs d'architecture, et flanquée de deux colonnes. Au-dessus est un ange tenant une couronne et une palme. Les compartiments latéraux sont divisés en deux cadres superposés ; dans celui de gauche, au bas, est un saint Jean-Baptiste, à mi-corps, tenant un livre sur lequel repose un agneau portant l'étendard orné de la croix ; de l'autre côté, saint Jean l'Évangéliste, portant un calice de la main droite ; en revenant à gauche, dans le cadre supérieur, le buste d'un diacre lisant dans un livre, et en pendant, à droite, le buste d'un évêque tenant un livre

[1] *Archives de Reims*, fs. de l'Archevêché, G. 256, dossier de Courcy, Questionnaire de 1774.

Digitized by Google

ouvert et une crosse. Nous n'avons pu les identifier ; ce sont peut-être les patrons des donateurs du vitrail. Ces médaillons carrés sont entourés de bordures de palmettes et de cordons de perles. Dans les cinq lobes qui rayonnent au sommet de la fenêtre sont représentés Jésus-Christ entouré des quatre évangélistes, figurés seulement par leurs emblèmes, à l'exception de saint Marc. Le Christ, imberbe, dans le lobe central, est assis sur des nuages et environné de trois anges ; il tient de la main droite le globe du monde, surmonté d'une croix. Dans les lobes suivants, à sa droite, est d'abord un aigle représentant saint Jean, puis le taureau ailé de saint Luc, avec leurs noms inscrits sur des banderoles ; dans les lobes, à sa gauche, l'ange de saint Mathieu, écrivant dans un livre, avec une banderole à ses pieds portant le nom du saint ; enfin, saint Marc assis, écrivant l'Evangile, et portant un chapeau rejeté sur son dos ; un lion est couché à ses pieds ; son nom n'est point inscrit, comme celui des autres évangélistes.

Au-dessous de la figure de saint Nicolas, on lit dans un cartouche l'inscription suivante, qui relate les noms des donateurs du vitrail :

Claude pōgeoise de Dieu cōduict
feist faire ceste verriere
son vicaire natifz du lieu
Que Dieu leurs doit vray repos

Les trois autres fenêtres de la chapelle sont garnies de vitraux modernes, représentant saint Jean-Baptiste, saint Louis et saint Paul. On voyait encore, il y a peu d'années, dans l'une de ces fenêtres, un fragment de vitrail de la Renaissance représentant un ange jouant

Digitized by Google

de la harpe ; il a disparu depuis, sans doute lors de l'établissement des nouvelles verrières.

Les fenêtres de l'abside ont des vitraux également modernes qui figurent la légende de saint Hippolyte. Celles de la chapelle du sud ont aussi des vitraux récents, retraçant des épisodes de la vie de saint Joseph et de saint Laurent.

MOBILIER

Autels. — Les autels, au nombre de quatre, sont tous modernes. Le maître-autel, en pierre et en marbre, dans la chapelle de l'abside, est orné par devant d'un bas-relief représentant les disciples d'Emmaüs. Deux plaques en marbre, fixées aux murs, portent des inscriptions latines rappelant que cet autel a été inauguré le 15 août 1899, et faisant connaître les noms des bienfaiteurs qui l'ont érigé à leurs frais.

Un autel est placé dans la chapelle du sud, et deux autres dans celle du nord. Près de l'un de ces derniers, une inscription, peinte sur le mur, indique qu'il a été achevé le 1er mai 1853, et que la paroisse a été consacrée alors à la Sainte Vierge.

Fonts baptismaux. — Les fonts, placés à l'extrémité du bas-côté méridional, près de la base de la tour, consistent dans une cuve romane en pierre noire de Tournai, du commencement du XIIe siècle, d'aspect archaïque, ronde, un peu évasée et cantonnée vers son bord de quatre têtes grossièrement sculptées. Cette cuve est portée sur un piédouche moderne, à six pans, en pierre blanche.

Digitized by Google

Chaire. — La chaire est moderne, en style gothique.

Orgue. — Le buffet de l'orgue, sans caractère, est adossé au mur occidental de la chapelle de la Renaissance. Cet orgue a été exécuté en 1876, aux frais de bienfaiteurs dont les noms sont inscrits sur une plaque fixée à la muraille.

Statues. — Dans la chapelle de la Renaissance, au-dessous de la fenêtre de la seconde travée, au nord, est une grande statue de saint Hippolyte, patron de l'église, exécutée au XVIIe siècle et non dépourvue de mérite, posée sur un socle moderne. Le saint est costumé en guerrier romain, dans le goût de l'époque de Louis XIII. Il porte de longs cheveux et une fine moustache, à la mode de ce temps ; sa tête est coiffée d'un casque surmonté d'un panache ; il est revêtu d'une cuirasse et d'un manteau rejeté sur les épaules, et chaussé de cothurnes, ornés par devant de mufles de lions. Sa main droite est levée comme pour bénir, et sa main gauche tient une lance. A ses pieds est figuré un arbre qui lui sert de support.

Cette statue était logée à l'origine dans une niche derrière le maître-autel, entre deux anges placés aussi dans des niches [1]. Le maître-autel était alors surmonté d'un baldaquin ; cette disposition subsistait encore en 1869 [2].

[1] Ce renseignement est donné par CHALETTE, *Statistique du canton de Bourgogne*, dans l'*Annuaire de la Marne*, 1839, p. 78. « En 1793, ajoute cet auteur, des révolutionnaires voulaient briser ces statues proscrites... ; mais, sur l'observation d'un habitant, que le saint portait la lance ou la pique de la liberté, il eut sa grâce, et tout resta intact. » Les anges n'existent plus aujourd'hui.

[2] Abbé BOUQUAU, *Recherches historiques et archéologiques sur le*

Digitized by Google

Dans la première travée du chœur, à droite, contre le mur de la tour, est une statue de saint Nicolas, du XVIe ou du XVIIe siècle, sur une console moderne. Le saint est figuré bénissant, portant une crosse de la main gauche, ayant à ses pieds la cuve avec les enfants ressuscités.

Une autre statue de saint Nicolas, semblable à celle-ci et du même temps, se trouve dans une niche formée par l'une des fenêtres bouchées de la nef, à droite. Dans la niche de la fenêtre, en face, du côté gauche, est une statue du XVIIe siècle, représentant une sainte dont la tête est couverte d'un voile et qui tient un livre de la main droite.

Les fenêtres bouchées existant dans le mur occidental des bas-côtés ont été aussi transformées en niches, contenant des statues ; au sud, une sainte Barbe du XVIIe ou du XVIIIe siècle, portant une palme et un livre, avec une tour à son côté ; au nord, une Vierge couronnée du XVIe siècle, tenant un livre ouvert.

CLOCHE

Le beffroi de la tour contient une assez belle cloche du XIXe siècle, qui porte l'inscription suivante :

✠ *En 1839 j'ai été bénite* ✻ *mon parrain est Mr Marie Jules Heriot de Vroil et ma marraine Mlle Marie Philippine Jeanne | Adélaïde Heriot de Vroil*

canton de Bourgogne (manuscrit présenté au concours de l'Académie de Reims en 1869), p. 68.

Digitized by Google

ils m'ont donné le nom de Marie en présence de Mr Nas François Ville, maire de Courcy.

Au-dessous d'une croix : *Antoine fondeur*
Fondue par Antoine et Loiseau.

Figure de la Sainte Vierge couronnée, portant un sceptre et accompagnée de son monogramme.

Au sommet de la cloche est un bandeau de 7 centimètres de hauteur, formé de griffons et de fleurons ; têtes d'anges au-dessous de l'inscription, et plus bas, deux rangées de filets.

Le diamètre est de 1m30.

Cimetière

Le cimetière entoure l'église. L'entrée est fermée par une assez belle grille qui paraît dater de l'époque de la Restauration.

Anciennes maisons

Le trésorier du Chapitre de Reims, seigneur de Courcy, possédait en ce lieu une ferme assez importante, dont les bâtiments et les dépendances étaient situés derrière l'église, et touchaient d'un côté au cimetière. Ces bâtiments, ou tout au moins certaines parties d'entre eux, avaient été bâtis vers 1739 [1]. On

[1] « ..... Cent cinquante-trois jours de terres ou environ au terroir de Courcy, ensemble la maison et ferme et bâtimens qui seront achevez incessamment pour l'exploitation de la dite ferme. » Bail général des biens de la trésorerie, 9 février 1739. (*Archives de Reims*, fs. du Chapitre, G. 391, n° 39). Le 27 août 1730 eut lieu une adjudication de vieux bois provenant de la maison de la trésorerie, ce qui semble indiquer qu'elle subit alors une réparation. (*Ibid.*, G. 394, n° 101.)

Digitized by Google

voit encore dans l'enclos, sur la grande place du village, un corps de logis de la première moitié du XVIIIe siècle, transformé depuis quelque temps en mairie. Il est surmonté d'une haute toiture ; sa façade, qui regarde l'impasse aboutissant à la porte du cimetière, et qui en est séparée par une cour, a des fenêtres encadrées de briques : la façade opposée, orientée au midi, est construite en briques, avec des assises de craie ; on y remarque un ancien cadran solaire. A l'intérieur, l'une des chambres était encore ornée, dit-on, il y a peu d'années, de tapisseries de verdure, qui ont disparu depuis. Cette habitation servait, au XVIIIe siècle, de maison de campagne au trésorier [1].

Plusieurs maisons de culture du village ont un aspect ancien et peuvent remonter aussi au XVIIIe siècle. Une maison portant la date de 1845, située au centre, dans la rue principale, à la rencontre d'une autre rue, offre sur sa façade une niche dans laquelle est placée une Vierge de pitié, du XVIIe siècle, portant le corps du Christ étendu sur ses genoux.

[1] Abbé Bouquau, *Recherches historiques et archéologiques sur le canton de Bourgogne*, p. 71. — Un acte du 14 mai 1751, conservé aux Archives de Reims (G. 395, n° 113), nous apprend qu'Adrien Langlois, trésorier de l'église de Reims, a fait pendant quelques années sa résidence ordinaire en cette maison.

Digitized by Google

ROCQUINCOURT

Rocquincourt était un hameau confinant à Courcy, et qui, tout en conservant longtemps son nom particulier, a été annexé de bonne heure à ce village et a fait corps avec lui. On le trouve mentionné dans un document de l'année 866 sous le nom de *Cortis Rucunicus* [1], qui témoigne de son origine mérovingienne.

Il avait primitivement une église placée sous le vocable de saint Pierre, succursale de celle de Courcy [2]. Cette église existait encore au XVIIe siècle, isolée dans la campagne et à l'écart de toutes les habitations. En 1663, elle était en mauvais état, et l'on n'y célébrait plus la messe que le lendemain de Pâques et le jour de la fête patronale [3]. Onze ans plus tard, en 1674, elle tombait tellement en ruines que l'archevêque de Reims, Charles-Maurice Le Tellier, dut l'interdire. Résolu ensuite à en opérer la suppression, ce prélat procéda, le 21 novembre 1682, à une visite de l'édifice, en présence de Simon Fetizon, curé de Courcy, des officiers de justice et du syndic du lieu, et des habitants de Rocquincourt. On reconnut que, vu le

[1] A. Longnon, *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, p. 229.

[2] Pouillé du commencement du XIVe siècle dans Varin, *Arch. administratives de Reims*, t. II, p. 1058.

[3] *Archives de Reims*, fs. de l'Archevêché, G. 252, registre de visites, p. 20.

Digitized by Google

petit nombre de ces habitants, leur église était devenue inutile et qu'on n'y faisait plus de mémoire d'homme les fonctions qui se font dans les églises succursales. Elle était, du reste, dans un état de délabrement complet, et n'avait plus ni toiture, ni porte, ni vitraux. L'église de Courcy était, au contraire, bien entretenue et suffisante pour répondre à tous les besoins, et contenir à la fois les habitants de Courcy et ceux de Rocquincourt. En conséquence, l'archevêque, par une ordonnance rendue le lendemain 22 novembre, prescrivit la démolition de l'église de Rocquincourt et décida, comme il l'avait fait en 1676 pour l'église de Brimontel, que les matériaux seraient employés à la construction des nouveaux bâtiments du séminaire de Reims [1].

[1] « Nous aurions reconnu qu'elle consiste en une nef de cinq toises de longueur et de treize pieds et demy de largeur, et un chœur de dix-neuf pieds de longueur et douze de largeur dans œuvre, sans cloches ny clocher, et le tout sans aucun vestige de couverture ny de charpente, hors quatre ou cinq chevrons sur lesquels restent encore quelques thuiles, la dite église sans portes, sans vitres, et les murailles si fort pénétrées d'eau faute de couverture que tant au chœur qu'en la nef elles font feinte de toutes parts, menacent ruine très prochaine, et ne pourroient être réparées sans être entièrement démolies.... Nous nous serions ensuite transportés au village de Courcy où nous aurions appris, tant des habitans du dit lieu que de ceux de Roquincourt, que les onze maisons qui composent ce lieu de Roquincourt ne font qu'une taille et un mesme corps de village avec Courcy, et aurions reconnu que les habitans du dit Roquincourt sont beaucoup moins esloignés de la dite église de Courcy que de celle de Roquincourt qui est seule au milieu de la campagne et séparée de toutes maisons de plus d'un demy quart de lieue ; estans au dit village de Courcy, nous aurions visité, en présence de tous les susnommés et des habitans de Courcy, l'église de Saint Hypolite que nous

Digitized by Google

Un lieudit qui porte encore aujourd'hui le nom de *Cimetière de Rocquincourt*, nous désigne l'emplacement de l'ancienne église, qui s'élevait sans nul doute au milieu de ce cimetière. Il est situé au delà de la ligne du chemin de fer de Reims à Laon, à laquelle il confine, au sud-est de la gare de Courcy, et derrière l'enclos de la verrerie actuelle [1]. C'était là que se trouvait à l'origine le centre du village de Rocquincourt, qui devait être groupé autour de l'église. Comme il est arrivé pour plusieurs de nos villages champenois, en particulier dans nos environs pour Brimontel et Mont-Saint-Pierre, l'église a longtemps survécu à la destruction des habitations voisines et à l'abandon du lieu par les habitants. Cette ruine a dû être consommée pendant les guerres du xve siècle.

aurions trouvée en fort bon estat... et plus que suffisante pour contenir facilement tous les habitans du dit Courcy avec ceux de Roquincourt... Le tout meurement considéré, nous avons ordonné et ordonnons que ce qui reste de l'église de Saint Pierre de Roquincourt sera incessamment démoli aux frais et despens de nostre séminaire estably à Reims, auquel appartiendront les matereaux qui proviendront de cette démolition, pour estre les dits matereaux employés aux nouveaux bastimens que nous y faisons eslever, à condition néantmoins qu'aux despens de nostre dit séminaire sera faite et posée une croix sur le lieu où est présentement l'autel de la dite église de Saint-Pierre, dont les biens et le lieu mesme sur lequel elle est scituée et la place qui l'environne, appartiendront à l'église de Saint Hypolite de Courcy... Donné en nostre palais archiépiscopal le vingt deuxiesme jour de novembre mil six cens quatre vingt et deux.

CHARLES M. ar. duc de Reims. »

(*Archives de Reims*, fs. de l'Archevêché, G. 256, Doyenné d'Hermonville, dossier de Courcy.)

[1] Renseignement fourni par M. Lorin, instituteur à Courcy.

Digitized by Google

Plus tard, les quelques maisons qui subsistaient sur le terroir de Rocquincourt étaient, ainsi que l'indique l'ordonnance de 1682, rapprochées du village de Courcy.

Château

Sur le territoire de Rocquincourt s'élevait un ancien château qui existe encore aujourd'hui à l'entrée de Courcy, à droite de la route de Brimont, lorsqu'on accède au village par cette route. Ce château a successivement appartenu à des familles très notables de la noblesse et de la bourgeoisie rémoise. Les titres qui ont été obligeamment communiqués, il y a quelques années, par M. Jules de Vroil, alors propriétaire, permettent d'en reconstituer l'histoire depuis plus de deux cent cinquante ans [1]. Ils sont complétés par des documents conservés aux Archives départementales de la Marne, dans le fonds de l'abbaye de Saint-Thierry, qui remontent plus haut encore, jusqu'au xve siècle.

Le 24 mars 1443, Pierre Toignel, sire de Taissy et du Mont-Saint-Pierre, fournit à l'abbé de Saint-Thierry un aveu et un dénombrement de cens, rentes et redevances seigneuriales, sur des héritages situés au village de Rocquincourt et de Fossés [2].

Cinquante ans plus tard, nous retrouvons toujours la famille Toignel. Un dénombrement analogue fut présenté, le 24 juillet 1496, par Guillaume Toignel, écuyer, seigneur de Contreuve et de Rocquincourt [3].

[1] Nous en avons des analyses très complètes, faites à cette époque par M. Adrien Duchénoy, employé à la Bibliothèque de Reims.

[2] Fs. de Saint-Thierry, liasse 13, n° 1.

[3] *Ibid.*, n° 2.

Digitized by Google

Nous ignorons quels ont été ses successeurs, dans le cours du XVIe siècle. Vers le premier quart du siècle suivant, la terre de Rocquincourt appartenait à Nicolas de Bezannes, écuyer, sieur de Grandpré et de Rocquincourt, capitaine des gardes du duc de Guise, qui en fit, le 5 mars 1625, un dénombrement à Paul Bailly, abbé de Saint-Thierry [1].

A sa mort, elle fut mise en adjudication le 12 janvier 1643, et acquise, moyennant 35.900 livres, par Nicole Martin, veuve de Henri Pussort, sieur de Cernay. Celui-ci était père de Marie Pussort, qui épousa Nicolas Colbert, seigneur de Vendières, et qui fut la mère de Jean-Baptiste Colbert, le célèbre ministre [2].

Nicole Martin fit en 1647 le partage de ses biens entre ses enfants, et la terre de Rocquincourt échut à son fils Antoine-Martin Pussort, seigneur de Cernay-lès-Reims, gouverneur de la ville de Fismes, conseiller en la Cour des aides. Ce dernier fit, le 14 octobre 1647 [3], le 2 août 1648 et le 23 mai 1652, la foi et l'hommage à l'abbé de Saint-Thierry, pour cette terre qui relevait de l'abbaye en fief.

En 1663, Rocquincourt était en la possession de Henri Pussort, seigneur de Pavant, conseiller du roi,

[1] Fs. de Saint-Thierry, liasse 13, n° 3.

[2] L'acte de l'adjudication donne la description suivante du manoir : « La maison seigneuriale de Roquincourt et Fossez, consistant en trois cours, trois jardins, un colombier, grange, escurie, estable, bergerie, un pressouer, cuisine, fourny, despence, chambre basse, cabinet et garde-robe, salle basse, chappelle, chambre haulte au-dessus de la cuisine, une autre au-dessus du dit fourny, un grand grenier au-dessus de tout le corps de logis, le tout... couvert de thuilles et ardoises, et le tout fermé et ceint de murailles. »

[3] Fs. de Saint-Thierry, liasse 13, n° 4.

Digitized by Google

frère d'Antoine-Martin. On possède un arpentage des héritages dépendant de la seigneurie de Rocquincourt, daté du 17 mai de cette année. A sa mort, ses biens furent partagés entre les Colbert, ses neveux. Par un testament du 2 août 1696, il avait institué légataire universelle pour un tiers sa nièce, la sœur du grand homme d'État, Marie Colbert, veuve de Jean Desmaretz, trésorier général de France. Ayant eu la terre de Rocquincourt en son lot, Marie Colbert la vendit le 25 mars 1698, pour la somme de 16.000 livres, à Louis Lagoille, bourgeois de Reims, qui en fit le 21 mai suivant l'aveu et le dénombrement à Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, abbé commendataire de Saint-Thierry [1].

A la suite du décès de Louis Lagoille, la terre, le château et ses dépendances furent visités par deux experts, Blanchet Jajeot, architecte charpentier, et Jacques Gentillastre, architecte maçon, demeurant à Reims, lesquels déclarèrent dans leur rapport que le susdit domaine ne pouvait pas commodément et utilement être partagé entre les héritiers. On fut donc obligé de le mettre en vente, et il fut adjugé, le 7 septembre 1731, pour le prix de 18.000 livres, à Joseph-Antoine Béguin, seigneur de Coucy et de Châlons-sur-Vesle, lieutenant général au présidial de Reims [2].

[1] Cet aveu est transcrit dans un registre terrier de l'Archevêché, conservé aux Archives de Reims (G. 152, fol. 439). Une expédition s'en trouve aussi aux Archives de la Marne, fs. de Saint-Thierry, liasse 13, n° 5.

[2] On possède un acte de la foi et l'hommage, faits par lui pour ce fief à l'abbé de Saint-Thierry, le 30 mai 1733. (*Archives de la Marne*, fs. de Saint-Thierry, liasse 13, n° 8.)

Digitized by Google

L'acte de vente contient une description détaillée du château et des bâtiments d'exploitation rurale qui en dépendaient. Leurs dispositions paraissent en partie conformes à l'état actuel. D'après cet acte, « la maison ou château situé à Roquincourt consiste en une avant-cour, une cour dans laquelle est une remise, ensuite est le corps de logis de la principale habitation, flanqué de deux pavillons au costé droit des dittes cours, et le jardin et un verger dans lequel est le colombier sur la gauche, et un autre verger et la cour basse avec issue à une rue, dans laquelle cour est en face le corps de logis du fermier et des estables et écuries sur la même ligne... Le principal corps de logis au rez de chaussée consiste en un vestibule dans lequel est un escalier et un cabinet ; à gauche, une salle à manger et un office ; à droite, une salle et la chapelle. Le premier étage est d'une pareille distribution que le rez de chaussée, au-dessus duquel est le grenier couvert d'ardoises, en pavillon.... » En dépit de quelques modifications, l'aspect du domaine semble être resté à peu près ce qu'il était alors.

Le 16 novembre 1765, Mme Béguin de Coucy le céda à Antoine-Jean-Baptiste-Félix Lespagnol de Villette, conseiller du roi, chevalier d'honneur au présidial de Reims. En 1815, M. Ruinart de Brimont l'acheta de la famille Lespagnol. Enfin, en 1817, par suite du mariage de Marie Ruinart de Brimont, sa fille [1], avec Henri Hériot de Vroil, la terre devint la propriété de la famille de Vroil qui la possède actuellement.

Le château, entouré d'un vaste parc, est un édifice du XVIIe siècle, au style simple et sévère, percé de

[1] Décédée le 18 décembre 1825 et enterrée au cimetière de Coucy.

Digitized by Google

fenêtres sans meneaux, recouvert d'une haute toiture en pavillon et flanqué de deux tourelles carrées aux angles de la façade qui regarde le nord. Sur cette façade, au premier étage, la fenêtre du milieu est surmontée d'un linteau du XIIIe ou du XIVe siècle, décoré de deux arceaux brisés, qui provient sans doute du manoir primitif et a été employé dans la construction postérieure. Ces arceaux sont incomplets ; leurs côtés, vers l'espace intermédiaire entre eux, sont interrompus et ne retombent pas jusqu'au bas du linteau. Il y a peut-être là une retouche moderne.

Sur la façade opposée, au sud, est un cadran solaire portant l'inscription suivante :

SICUT UMBRA
FUGIT
1786

A la naissance de la toiture règne une corniche garnie de modillons.

Le rez-de-chaussée de la tourelle de l'angle du nord-est était occupé par une chapelle dont il est fait mention dans plusieurs anciens documents [1]. Au-dessus de son autel était un tableau représentant saint Pierre, patron de l'antique église paroissiale de Rocquincourt.

[1] Visite faite le 20 septembre 1731 de la chapelle du château de Rocquincourt, appartenant à Joseph-Antoine Béguin de Coucy. (Fs. de l'Archevêché, G. 256, dossier de Courcy). On constate alors que la chapelle est décemment ornée, et le seigneur reçoit le lendemain la permission d'y faire célébrer la messe (*Ibid.*, G. 230, registre des expéditions de l'Archevêché, fol. 90). Cf. l'état du 7 septembre 1731, cité plus haut, et le Questionnaire de 1774, relatif à Courcy (G. 256).

Digitized by Google

A l'intérieur, on remarque dans le mobilier du château des tapisseries de verdure, un tableau de 1732 représentant Esther devant Assuérus, et deux toiles du peintre rémois Chappe, figurant la pêche et la vendange, et portant la date de 1739.

A droite, en entrant dans le jardin qui précède le château, on voit la tour ronde d'un colombier du XVIe ou du XVIIe siècle.

Le parc était en 1698, suivant la dénombrement que nous avons précédemment cité, « ceint de murailles et tournelles[1] ». Une tourelle existe encore à l'angle du mur, près de la route de Courcy à Brimont, mais elle a une apparence moderne et est jointe à un petit pavillon de construction récente.

A l'entrée du domaine est une grande et belle grille en fer forgé, qui paraît dater du XVIIIe siècle. Elle est surmontée d'un chiffre formé des lettres A E M entrelacées, dont l'explication nous échappe.

Croix de chemins
sur les terroirs de Courcy et Rocquincourt

Près du moulin à vent de Courcy, sur un petit tertre, à droite de la route conduisant de ce village à Reims, s'élève une vieille croix en pierre, dont le fût carré, chanfreiné aux angles, repose sur un socle formé de deux degrés. La hauteur totale de cette croix est de 2^m80 ; l'épaisseur du fût est de 0^m27. Le crucifix qui le surmonte est dans un encadrement ajouré dont les quatre côtés principaux offrent des courbes ren-

[1] G. 152, fol. 440 v°.

Digitized by Google

trantes. Le Christ, d'une facture très rudimentaire, est vêtu d'une longue tunique et paraît avoir été coiffé d'une couronne, actuellement mutilée. Ses bras sont étendus en ligne droite ; à ses pieds est figuré un calice.

Le travail fort grossier de la croix lui donne un aspect assez archaïque, mais elle ne doit pas être antérieure au XVIe siècle. Une inscription gravée sur une plaque de métal, fixée à la base du fût, nous apprend qu'elle a été rétablie en 1815 :

A la gloire de Dieu
Cette croix A été Reposé par Eloy Lelon et Jeanne Clémence Crétien En l'année 1815 et benny La memme Année. Adoramus.

Au bord de la route de Courcy à Saint-Thierry, à droite, à l'ombre de deux ormes, est une croix en fer, haute de 3^m50 environ, munie de fleurs de lis à ses extrémités, et ornée de feuillages et de fleurons en fer forgé. Elle est fixée sur un socle en pierre, et portait autrefois une plaque en tôle avec l'inscription suivante :

A la gloire de Dieu
Cette croix a été posée par Nicolas Manichon âgé de 63 ans et Marie Jeanne Batta son épouse âgée de 57 ans, propriéteaires (sic) *natifs et y demeren à Courcy fait par Nicolas Demoulin son gendre et bénite par M. Coutier curé de Brimont deservant a Courcy le 20 mai 1821 année de la Mission.*

Cette inscription, copiée en 1890, a été mutilée depuis. Le Christ de la croix a aussi disparu.

Digitized by Google

Sur un talus dominant un chemin rural allant vers Loivre, on voit une croix en fer posée en 1823 par les époux Gayet-Manichon et bénite par M. Fossier, curé de Courcy.

Au bord du chemin qui longe à l'est le mur du parc du château de Rocquincourt, se dresse une croix en fer ornée de volutes d'un dessin fort élégant, et terminée à ses extrémités par des fleurs de lis, qui ont été toutes mutilées, sauf une seule. Sur la tige est gravée la date de 1670. On y distingue encore les attaches d'une plaque en cuivre que des malveillants sans doute ont arrachée ; elle portait une inscription que nous avons copiée en 1884 :

A la gloire de Dieu
et à la mémoire de Pierre Villé laboureur âgé de 80 ans décédé le 24 9bre 1782 et de Jeanne Petit son épouse âgé de 80 ans, décédé à Courcy le 27 7bre 1788.
Priez Dieu pour le repos de leurs âmes [1].

Sur la grande place de Courcy s'élève une haute croix en pierre, sans doute une croix de mission posée à l'époque de la Restauration. Elle est mentionnée dans la *Statistique du canton de Bourgogne* de Chalette, publiée en 1839 dans l'*Annuaire de la Marne* (p. 79). La date de 1874 gravée sur son socle doit être celle d'une réparation.

[1] Cette croix a été signalée déjà et son inscription publiée par H. Jadart, *Les anciennes croix de chemins dans le pays rémois et les Ardennes*, *Trav. de l'Académie de Reims*, t. LXXXI (1888), p. 280.

Digitized by Google

FRESNES

(*Fraineium* ou *Frasneium*, 1119 ; *Fraxinus*, 1190 ; *Fresnai*, vers 1222 ; *Fraisne*, 1248 ; *Fraines*, 1281 ; *Frêne*, XVIIIe siècle [1])

Commune de 369 habitants, située sur un plateau, à proximité de Bourgogne, d'un côté, et de l'autre côté, près de l'ancienne voie romaine de Reims à Château-Porcien, à l'endroit où se trouve un fort construit en 1878.

Non loin de cette voie antique, on a trouvé, dit-on, vers 1849, des vestiges importants de constructions romaines, qui ont été détruites et exploitées comme une carrière [2]. Nous n'avons pas connaissance d'autres découvertes archéologiques faites sur le terroir de Fresnes.

Fresnes n'a pas d'autre monument que son église. Cette église a été de temps immémorial sous le vocable de Saint-Martin. Elle avait jadis pour succursale celle de Marqueuse, localité aujourd'hui disparue, qui avait la Sainte Vierge pour patronne [3].

[1] Ce nom est celui du frêne *(fraxinus)* ; c'est un des exemples assez fréquents de noms de localités empruntés au règne végétal. Voy. *Dictionnaire topographique du départ. de la Marne*, par LONGNON, pp. XIII et 112.

[2] *Recherches sur le canton de Bourgogne*, par l'abbé Bouquau, manuscrit présenté en 1869 au concours de l'Académie de Reims, p. 84.

[3] Un pouillé du commencement du XIVe siècle mentionne Fresnes et son annexe en ces termes : « Parrochia de Fraxino, fundata in honore Sancti Martini. Succursus Markeuse, in quo adoratur de Beata Maria Virgine. Patronus capitulum Sancti Simphoriani Remensis. » (*Archives de Reims*, fs. du Chapitre, cartulaire A B, fol. 99 v° ; — VARIN, *Arch. admin. de Reims*, t. II, p. 1062.)

Digitized by Google

Le présentateur à la cure de Fresnes était le chapitre de Saint-Symphorien de Reims ; les décimateurs étaient les chanoines de cette collégiale ; le seigneur du lieu était le chapitre métropolitain. Le chapitre de Saint-Symphorien avait l'obligation d'entretenir la nef de l'église ; les paroissiens étaient chargés du chœur et du cancel [1].

Nous manquons de renseignements historiques sur l'origine de cette église et sur les diverses restaurations qu'elle a subies. Le plus ancien procès-verbal de visite date de l'année 1507. L'édifice était alors en bon état ; on ordonne seulement de faire quelques réparations à la nef, à la couverture et à l'une des arcades [2].

L'ancien chœur était voûté ; il a été démoli en 1850 et rebâti à neuf sur un autre plan. La nef, au XVIIe siècle, était comme aujourd'hui recouverte d'un plancher ; les bas-côtés n'avaient d'autre couverture que le toit [3].

Le village de Marqueuse, annexe de Fresnes, était situé à peu de distance, dans la direction de Pomacle. Son église, qui dépendait à l'origine de la paroisse de Witry, a été rattachée à Fresnes par un acte du mois de décembre 1224 [4]. Marqueuse existait encore en 1613 [5], et paraît avoir été détruit pendant les guerres de la Fronde. En 1664, il n'y avait déjà plus d'habitants, mais l'église a survécu pendant plusieurs années. Elle était alors desservie par le curé de

[1] *Archives de Reims*, fs. de l'Archevêché, G. 258, n° 2, visite de 1669, fol. 4 v°, et n° 5, visite de 1697, fol. 25 v°.

[2] « Ecclesia parrochialis de Fraxinis est in competenti statu..... Injunctum est (custodibus) ut ipsi, infra festum Beati Remigii proximum, navim et cooperturam et alteram archiarum operi lathomie reparare faciant. » (*Archives de Reims*, fs. de l'Archevêché, G. 258, n° 1, état du doyenné de Lavannes en 1507, fol. 5 v°.)

[3] « Le chœur, cancel et chapelles sont voutez, la nef a un plancher, les aisles ne sont couvertes que du toit qui est de tuiles plattes ;..... le chœur et le cancel sont pavez ; le tout en bon estat. » (Visite de 1683, G. 258, n° 4, fol. 27 r°.)

[4] *Archives de Reims*, fs. du Chapitre de Saint-Symphorien, liasse de Fresnes.

[5] Acte du 16 mars 1613, relatif à la construction d'un colombier à Marqueuse (Minutes de Taillet, notaire à Reims). Cité par l'abbé Dessailly, *Histoire de Witry-lès-Reims*, p. 107.

Digitized by Google

Fresnes qui était obligé d'y célébrer la messe tous les dimanches de carême et aux fêtes solennelles de la Sainte Vierge [1]. Ces fêtes attiraient un grand concours de peuple ; l'église, en effet, était l'objet d'une dévotion spéciale, et l'on y conservait, dans une châsse couverte d'argent, des reliques qui passaient pour être des cheveux de la Sainte Vierge [2]. L'église de Fresnes a hérité plus tard de ce reliquaire, lorsque celle de Marqueuse fut démolie. Mais en 1683 cette dernière était encore en bon état ; elle était couverte d'ardoises et avait un chœur et un cancel voûtés [3]. Elle subsistait même en 1687 [4], car elle reçut un legs par un testament daté du 1er août de cette année ; elle était également debout l'année suivante, en 1688 [5]. Sa ruine était d'ailleurs prochaine, car neuf ans après, en 1697, on constate qu'elle était démolie [6]. Nous

[1] « L'église de Notre-Dame de Marqueuse est en état. Il n'y a ni fonts ni habitants. L'on y célèbre la messe toutes les fêtes de Notre Dame, les dimanches de Carême, la dernière fête de Pâques et aux Rogations, et les vêpres les jours notaux. » 13 juillet 1664. (Registre de visites, G. 252, p. 352 ; cf. la visite de 1669, G. 258, n° 2, fol. 4 v°.) -- « A Fresne, le 7 juin 1676. Le curé bine à Marqueuze..... C'est une chapelle bien entretenue, située au milieu des champs, où les peuples ont grande dévotion. Le peuple est fort dévôt dans cette paroisse. » (Notes de visites de l'archevêque Charles-Maurice Le Tellier, ms. de la Bibliothèque nationale.)

[2] Visite de 1697, G. 258, n° 5, fol. 25 v°.

[3] « Il ne reste aucune maison sur ce terroir qui dépend présentement de Fresne... Il n'en reste que l'église dédiée à Notre Dame, laquelle est en bon estat pour les bastiments qui sont couverts d'ardoise ; le chœur et le cancel sont voûtés ; le curé de Fresne y dit la messe et les vespres en certains jours de l'année, où se trouve un grand concours de peuple. Elle est entretenue des oblations qui s'y font..... » (Visite de 1683, G. 258, n° 4, fol. 28 r°.)

[4] Dessailly, *Hist. de Witry-lès-Reims*, p. 110.

[5] Traité passé le 29 avril 1688 entre le Chapitre de Reims et le curé de Fresnes, pour un supplément de portion congrue, à cause de Marqueuse, secours de Fresnes. (*Archives de Reims*, fs. du Chapitre, Marqueuse, n° 5.)

[6] «.... L'église de Notre Dame de Marqueuse, qui est à présent démoly. » (Visite de 1697, G. 258, n° 5, fol. 25 v°.)

Digitized by Google

ignorons le motif de cette démolition, et nous ne savons en quelles circonstances, à quelle date précise et par suite de quel ordre elle fut accomplie. Une croix indiqua pendant fort longtemps l'emplacement de l'église, dont il ne reste plus actuellement aucune trace. Sur le territoire de Fresnes, on remarque un certain nombre d'anciennes croix, intéressantes pour la topographie et les souvenirs locaux.

Église [1]

L'église de Fresnes est située au milieu de l'ancien cimetière, aujourd'hui planté et entouré de murs. C'est un édifice roman du XIIe siècle, composé d'une nef avec bas-côtés, sans transept, avec une tour centrale, remanié et modifié à plusieurs reprises, au XVIIIe siècle et de nos jours. Il est construit en craie dans la plus grande partie.

EXTÉRIEUR

Façade occidentale. — Façade sans caractère, paraissant remonter au XVIe siècle. Porte surmontée d'un arc de décharge cintré, encadrant un tympan ; sur le linteau au-dessous de cet arc sont trois écussons complètement frustes ; celui du milieu est plus grand que les deux autres, celui de droite offre encore comme la trace d'une croix ; de chaque côté sont des corbeaux mutilés qui supportaient sans doute l'auvent d'un porche en bois. L'encadrement de la porte est chanfreiné.

Au-dessus de cette porte, fenêtre cintrée légèrement

[1] Visite du 17 avril 1905.

Digitized by Google

ébrasée. La partie supérieure de la façade a été refaite en briques à une époque récente.

A la pointe du pignon, petite fenêtre carrée moderne ouvrant dans les combles.

Nef et bas-côtés. — La nef, de l'époque romane, est construite en blocailles. Elle est percée sur chacun de ses côtés, au nord et au sud, de trois petites fenêtres cintrées et ébrasées, masquées à leur partie inférieure par la toiture moderne des bas-côtés, et à la suite de celles-ci, d'une quatrième fenêtre plus grande, refaite à une date récente, avec un encadrement en briques.

Les bas-côtés paraissent avoir été remaniés au XVIIIe siècle. On lit sur l'une des murailles la date de 1786. Ils sont bâtis en craie et fort bas, avec des ouvertures cintrées en briques d'aspect très moderne.

Un petit porche en craie est accolé au bas-côté septentrional. On y accède par une baie cintrée en pierre de l'époque romane, et probablement contemporaine de la partie la plus ancienne de l'église ; à la hauteur des impostes est une moulure composée d'un bandeau, d'un listel et d'une doucine. Le porche est couvert d'une toiture en charpente et communique avec l'église par une porte carrée, surmontée de la date 1774, qui est probablement celle d'une réparation.

Dans l'angle nord-est du porche, à gauche en entrant, est incrusté un débris d'un petit monument funéraire en pierre, du XVIe siècle, de 0^m28 de hauteur sur 0^m24 de largeur, offrant une petite figure mutilée, personnage en pied (Apôtre ?), entre deux pilastres ; au bas, sur une tablette ornée d'une volute, on dis-

Digitized by Google

tingue le début d'une inscription en lettres gothiques : (Ma)istre thomas [1]... Le reste est fruste ; on trouve dans la muraille voisine un autre morceau de la même inscription gothique, avec ces mots : ...er il... villaige... estre...

Du côté nord, contre la base de la tour, une sacristie forme une sorte de croisillon carré ; elle remonte à la fin du XVIIe siècle, et la date de 1700 est plusieurs fois répétée sur ses murs. On voit au mur de l'est, près de l'angle formé par la sacristie et la chapelle voisine, un contrefort en pierre, d'aspect ancien, qui paraît provenir d'une construction antérieure.

Tour centrale. — Au-dessus du vaisseau, à la croisée de l'église, en avant du chevet, s'élève une belle tour romane de forme carrée, en pierre, du XIIe siècle, dont la partie supérieure a été refaite récemment, ainsi que la toiture pyramidale qui la surmonte ; la corniche et ses modillons sont modernes [2].

Au-dessous de l'étage campanaire règne un glacis dont les coins supportent des colonnettes engagées aux angles de la tour. Chaque façade est percée de deux baies en plein cintre, munies de deux petits arcs jumeaux reposant sur une colonnette centrale de forme prismatique ; tous les chapiteaux sont sans feuillages, (sauf du côté sud, où l'un d'eux est orné de feuillages simplement ébauchés), mais leurs angles

[1] Peut-être la figure est-elle celle de l'apôtre saint Thomas, qui serait le patron du personnage ici mentionné.

[2] La restauration du clocher de l'église a été faite sur les plans de M. E. Dufay, architecte à Reims. — Les travaux étaient estimés à la somme de 3.100 fr. ; l'adjudication a eu lieu le 4 mars 1897, devant M. G. de Boham, maire.

Digitized by Google

sont coupés de manière à correspondre aux faces des colonnettes qui les supportent. Les deux baies de chaque face sont encadrées d'une archivolte en forme de tore, reposant sur des colonnes dont les bases sont munies de griffes ; les chapiteaux de ces colonnes ne sont pas non plus sculptés. Les deux baies de chaque face, séparées par un pilastre assez large, ne sont pas dans l'axe des archivoltes qui les encadrent.

Les baies sont reliées entre elles par une corniche qui contourne chaque angle de la tour. Plusieurs des colonnes supportant les archivoltes ont été refaites dans les restaurations récentes, particulièrement du côté ouest.

Chevet et chapelles latérales. — Chevet entièrement neuf, rebâti en 1850, suivant une date inscrite au-dessus de la fenêtre du fond.

Dans l'angle du chevet et de la sacristie, au nord, petite chapelle moderne sur plan carré, percée d'un oculus vers l'est.

En pendant avec la précédente, du côté sud, est une petite chapelle romane, formant une absidiole arrondie, et du même temps que la tour. Elle fait suite à un bas-côté qui flanque cette tour, et est percé d'une fenêtre en briques, moderne. Au faîte des murs du bas-côté et de l'absidiole, règne une corniche taillée en biseau, qui paraît être aussi romane.

INTÉRIEUR

Nef et bas-côtés. — Nef à quatre travées de l'époque romane (XIIe siècle) ; arcs en plein cintre reposant sur

Digitized by Google

des piliers carrés, offrant aux impostes une moulure formée d'un bandeau et d'un biseau. Chacun des arcs est surmonté d'une petite fenêtre cintrée, en partie bouchée par le toit des bas-côtés ; à droite et à gauche, la fenêtre la plus rapprochée du chœur est agrandie.

La nef est couverte d'un plafond moderne.

Dans le mur de la façade occidentale, porte carrée, surmontée d'une fenêtre cintrée ; en avant, tribune moderne.

Bas-côtés du XVIIIe siècle, recouverts d'un plafond.

Tour, chapelles et chevet. — Le carré au-dessous de la tour est recouvert d'une voûte en berceau surbaissé, dont la hauteur est inférieure à celle de la nef. Il est flanqué au nord et au sud de bas-côtés étroits, également voûtés en berceau, avec lesquels il communique par des arcades cintrées. Les moulures aux impostes de ces arcades sont semblables à celles des piliers de la nef.

Chacun des bas-côtés aboutit à une chapelle, celle du nord moderne, celle du sud établie dans l'ancienne absidiole romane, voûtée en cul-de-four, et réparée à une date récente.

A la place de l'abside romane du XIIe siècle, probablement voûtée aussi en cul-de-four, est un chevet carré, construit en 1850, percé de fenêtres sur les côtés et voûté sans nervures.

MOBILIER, DÉCORATION

Autels, statues. — Maître-autel en pierre de style gothique moderne. Par derrière, au fond du chevet, retable en pierre du XVIIIe siècle, avec fronton cintré et

Digitized by Google

tableau sur toile de l'époque, représentant *La Cène*, surmonté de deux statues anciennes : *saint Éloi*, œuvre du XVIIIe siècle, et *saint Martin*, du XVIe siècle, assez belle statue décorée en blanc et or [1].

Fonts baptismaux. — Au bas du collatéral nord, cuve octogonale, ornée de godrons et reposant sur un piédouche carré, orné de moulures de la Renaissance ou du début du XVIIe siècle ; couvercle en bois.

Un débris des anciens fonts baptismaux du XIIe siècle, scié et offrant encore deux têtes apparentes, sert de marche au bas de l'escalier de la tribune.

Bénitier. — Au pilier de la nef voisin du porche latéral, est adossé un bénitier porté sur un piédouche, avec vasque assez large, de l'époque romane.

Chaire. — Chaire en bois du XVIIe ou du XVIIIe siècle, de petites dimensions ; sur chaque panneau de la cuve, un cartouche offre les noms des apôtres en français ; sous l'abat-voix, image du Saint-Esprit, et au-dessus, ange sonnant de la trompette.

En face, Christ en bois du XVIIe ou XVIIIe siècle.

Cloches. — Trois cloches de 1866 ; horloge dans la tour avec cadran sur la face vers l'est.

[1] Cette statue de saint Martin paraît avoir été déjà sur l'autel au XVIIe siècle. Voici, en effet, ce que nous lisons dans un inventaire des meubles, ornements et revenus de l'église, du 15 juillet 1679 : « Au-dessus du tabernacle, il y a trois images et figures : la sainte Vierge, saint Martin, patron, et sainte Anne. » (Fs. de l'Archevêché, G. 258, dossier de Fresnes.)

Digitized by Google

Cimetière

L'ancien cimetière s'étendait autour de l'église ; le nouveau, ouvert en 1895, se trouve au nord du village, entouré de murs, avec grille en avant surmontée d'une croix ; croix en granit au centre de l'enceinte, sur laquelle on lit :

A la mémoire de M. Guillaume Leclère. Ce cimetière est dû à sa générosité et à celle de plusieurs autres bienfaiteurs. — L'an 1895, le 2 novembre, ce cimetière et le calvaire ont été bénits par M. l'abbé Ferdin, curé-doyen de Bourgogne, desservant de Fresnes, M. de Boham-Pocquet étant maire, M. Delorme-Guillaume adjoint.

A la mémoire de Mme Ve Auguste Grojean, née Victorine Tonnelier, qui a donné ce calvaire à la commune.

Scio quod Redemptor meus vivit et in novissimo die terra surrecturus sum. (*Job,* XIX, 25.)

Lefebvre à Reims.

La grille d'entrée du cimetière porte : *E. Husson fecit Fresnes, 1895.* Une plantation de sapins forme avenue vers l'entrée.

Enceinte du village, anciennes maisons

On ne voit aucune trace de fossés ni d'anciens remparts autour du village. Aucun encadrement de verdure ne les remplace.

Les maisons sont presque toutes modernes. En face

Digitized by Google

du portail de l'église, vieux logis sans étage qui pouvait être l'ancien presbytère.

Une autre ancienne demeure se voit dans la rue principale, et sur le mur voisin est une niche cintrée abritant une statue en bois de sainte Barbe, de 0m85 environ de hauteur, belle œuvre du commencement du XVIe siècle, bien conservée ; la sainte debout, tenant un livre, la main droite tendue, est coiffée d'un voile et d'un turban ; elle s'appuie contre une tour gothique assez haute, symbole de son martyre.

Anciennes Croix [1]

Dans l'ancien cimetière, derrière le chevet de l'église, est une croix en fer du XVIIIe siècle, récemment amenée en cet endroit et qui se trouvait encore, il y a peu de temps, sur la place du village, près de l'abreuvoir. Elle est terminée par des fleurs de lis et ornée de volutes et de couronnes découpées dans une lame de tôle. Sur une plaque de 0m15 de hauteur sur 0m21 de largeur, elle porte cette inscription en lettres cursives :

Jay été icy posé pour la gloire de Dieu et à la mémoire des defeuns Guilleaume Geurlet et de Marguerite Dupery, sa femme, vivante laboureuse de cette paroisse, 1738. Requiescant in pace.

[1] Sur les croix de Fresnes, voir la notice sur *Les anciennes croix dans le pays rémois*, publiée par H. Jadart, dans le t. LXXXXI des *Travaux de l'Académie de Reims*, p. 21 du tirage à part. Une croix moderne en fonte, sur un socle élevé en pierre, se trouve sur la gauche de la route de Witry-lès-Reims à Fresnes.

Digitized by Google

D'autres croix en fer ouvragé du XVIIIe siècle, forgées par des artisans du pays, sont restées debout aux carrefours ou sur le bord des chemins du terroir ; nous en avons relevé quelques inscriptions gravées sur les plaques de cuivre qui accompagnaient partout ces croix et en perpétuaient les noms des fondateurs et la date. Il en est qui disparaissent [1], et nous reproduisons, pour ce motif, le texte de toutes celles que nous avons pu copier en 1881 et en 1905.

Une croix en fer, de 3m50 de hauteur, et d'un travail remarquable, se dresse sous un orme à la croisée du chemin de Fresnes à Bétheny. Le dessin de cette croix mériterait d'être relevé comme modèle de bon goût et d'ornementation délicate. On lit sur la plaque de cuivre en lettres capitales :

A la gloire de Dieu et à la mémoire de Jean Regnault La Joie, garçon laboureur à Fresnes, en leur vivant Regnault La Joie et Marie Anne Barbelet, leur père et mère, cette croix a été posée le 4 Juillet 1789. Un De Profundis. — Faite par Carnot, maréchalle à Fresne. Alard fils fecit.

Une autre croix, œuvre du même forgeron, se trouve entre deux ormes, sur le chemin de Fresnes à Saint-Etienne-sur-Suippe, à la croisée d'un autre chemin. Une plaque en cuivre porte cette inscription :

Cette croix a été posée en ce lieu pour la gloire de Dieu et la mémoire des deffunts Jean Delorme, labou-

[1] Une croix de chemin a été brisée par malveillance sur la route de Fresnes à Boult-sur-Suippe ; voir le *Bulletin du Diocèse de Reims*, 13 juillet 1907, p. 338.

Digitized by Google

reur demeurant à Fresne, et Thomasse Prevoteaux, son épousse, posée par Etienne Delorme, laboureur demeurant à Fresne, et Louise Nicolle Page, son épouse, et Jeanne Françoise Delorme, fille, et Marie Catherine Delorme, fille, demeurant à Reims, leurs enfants, a été possée le douze avril 1790. — Requiescant in pace. — Cette croix a été faite par Etienne Carnot, maréchal à Fresne.

Cette croix, de très bon goût, est terminée par des fleurs de lis, et ornée de volutes et de tulipes entre les traverses ; le Christ est entouré d'un orbe à rayons et la statue de la Vierge, qui était de l'autre côté, a été remise sur la plaque de l'inscription.

Une quatrième croix en fer se voit sur le chemin d'Aumenancourt, garnie de la même décoration ; on lit sur la plaque en cuivre :

Cette croix a été possé à la gloire de Dieu et à la mémoire de deffunt Philiphi (sic) *Grosjean et de Marguerite Page, sa femme vivante demeurant à Fresne l'an 1755. Requiescant in pace.*

Elle est abritée sous deux vieux ormes à la croisée de deux chemins ; les arbres fort beaux sont peut-être contemporains de la croix.

Une cinquième croix, également en fer, reposant sur un socle en pierre, avec des ornements dont les fleurs de lis ont été supprimées, porte sur une plaque cette dédicace :

A la gloire de Dieu, cette croix a été fait poser par les hérité de feu Nic. Guerlet, de B. Ponsinet, leur père

Digitized by Google

et mère de la paroisse de Fresne, fait ce jeourdui 23 avril 1733. Requiescant in pace.

La croix, qui penche en avant, devrait être redressée ; elle se trouve à la croisée de deux chemins se dirigeant vers Bourgogne.

Enfin on remarque encore, à moitié chemin entre Fresnes et Bourgogne, dans un petit bois de sapins, une grande croix en pierre posée sur une butte artificielle de 5 à 6 mètres de hauteur, souvenir de Mission, dont la description a été donnée à l'article de Bourgogne.

(La suite paraîtra dans un volume ultérieur de l'Académie pour la deuxième partie et la fin du canton de Bourgogne.)

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION 1

BIBLIOGRAPHIE 39

Communes

BOURGOGNE 47

AUMENANCOURT-LE-GRAND 81

PONT-GIVART 89

AUMENANCOURT-LE-PETIT 95

BAZANCOURT 111

BERMÉRICOURT 127

BOULT-SUR-SUIPPE 145

BRIMONT 177

CAUREL-LÈS-LAVANNES 213

CAUROY-LÈS-HERMONVILLE 229

CORMICY 257

LA NEUVILLE-LÈS-CORMICY 303

SAPIGNEUL 307

COURCY 319

ROCQUINCOURT 340

FRESNES 351

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figures dans le texte

		Pages
1.	Plan de l'Église de Bourgogne	53
2.	Chapiteau a deux têtes de l'Église de Bourgogne	62
3.	Croix en grès a Brimont	201
4.	Bas-Relief de l'Église de Cormicy	271
5.	Tabernacle de l'Église de Cormicy	275
6.	Extrait du Plan de Cormicy en 1778	295

Le Volume de l'Académie ne contient aucune planche

REIMS. — LUCIEN MONCE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE, RUE CHANZY, 71

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 105 513 964

Digitized by Google